

HISTOIRE
GENERALE
DES VOÏAGES.

TOME CINQUANTE-CINQUIEME.



HISTOIRE GENERALE DES VOÏAGES,

OU

NOUVELLE COLLECTION DE TOUTES LES RELATIONS DE VOÏAGES

PAR MER ET PAR TERRE,

Qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues :

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE,

DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVERÉ DANS LES PAÏS OU LES VOÏAGEURS ONT PENETRÉ :

AVEC LES MŒURS DES HABITANS,

LA RELIGION, LES USAGES, ARTS, SCIENCES, COMMERCE, MANUFACTURES, &c.

POUR FORMER UN SYSTÊME COMPLET

d'Histoire & de Géographie moderne, qui représente l'état actuel de toutes les Nations :

ENRICHI

DE CARTES GÉOGRAPHIQUES ET DE FIGURES.

TOME CINQUANTE-CINQUIEME.

A PARIS,

Chez DIDOT, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'or.

M. DCC. LVIII.

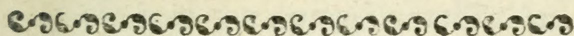
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOÏAGES,

Depuis le commencement du XVe Siecle.

TROISIEME PARTIE.



SUITE DU LIVRE VI ET DU CHAPITRE X.

VOÏAGE SUR L'ORINOQUE & sur la suite des Côtes de l'Amérique Méridionale.

---

§ IV.

Etablissemens de la Nouvelle Andalousie, depuis l'Orinoque jusqu'à Rio de la Hacha.

LA partie Orientale du Continent, bui s'étend depuis l'Orinoque jusqu'à

NOUVELLE ANDALOUSIE

Rio de la Hacha, contient diverſes Provinces, que les Eſpagnols ont longtems compriſes ſous le nom de Nouvelle Andalouſie : mais quoique pluſieurs Ecrivains le lui conſervent encore, on le trouve borné, dans ſes nouvelles diviſions, aux Contrées de Paria & de Cumana ; & le reſte y eſt diſtingué par celui de Venezuela. Après avoir rapporté la Découverte de cette Côte (1) & la fondation de ſes premiers Etabliſſemens (2), on ne penſe à la rappeller ici, que pour donner quelque idée de ſon état actuel, & pour achever le tour du Continent juſqu'à Tierra-Firme, par laquelle on a commencé la Deſcription de l'Amérique méridionale.

Il eſt fort étrange que tout ce grand Païs, qui eſt un des premiers que les Eſpagnols aient découverts, ait été le plus négligé par leurs Ecrivains & le moins fréquenté des Voïageurs. On ne connoît point une ſeule Relation qui en porte le titre, ni qui en donne particulierement la Deſcription : mais on ne manque point de lumieres, diſperſées dans les Voïageurs, & d'autres ſecours, qu'il n'eſt queſtion que de raſſembler.

(1) Au Tome XLV de ce Recueil, pag. 251.
(2) Au Tome XLIX, pag. 146.

NOUVELLE ANDALOUSIE

En sortant du Golfe de Paria, par Bocca del Drago, qu'on a décrit au tems de sa découverte, on trouve, à l'angle de l'Ile de la Trinité vers l'Ouest, le Cap *de Salinas*, qu'on nomme aussi Cap de *Paria*, du nom de la Province à laquelle il appartient : on a peine à comprendre pourquoi cette Contrée, qui n'a pas moins de soixante-dix lieues de Côte jusqu'au Cap d'Araya, est si peu connue, & vraisemblablement si peu habitée, que l'Amérique méridionale a peu de parties plus obscures. A l'exception d'un petit nombre de Pointes & de Golfes, qu'on trouve placés comme au hazard dans les Cartes hydrographiques, tels que *Tres Puntas*, que la plûpart mettent presqu'au milieu de cet espace, la Province de Paria ne figure que par son nom.

Cap d'Araya.

Le Cap d'Araya, fort célebre dans cette Mer, s'avance en angle presqu'aigu, vis-à-vis de la pointe Occidentale de la Marguerite, & forme, à l'Est, un Golfe, qui pénetre de plusieurs lieues dans le Continent. Les Espagnols le nomment *Golfo de Cariaco*. Il est ici d'une fort grande largeur ; mais il se resserre un peu, vers la petite Ville de Cumana. Les environs du

NOUVELLE ANDALOUSIE

Cap, comme tout le terrein du Continent, dans l'eſpace de quelques lieues, ſont bas & couverts de ronces. Derriere le Cap, la Nature a placé une Saline, qui ſeroit utile pour les Navigateurs, ſi elle n'étoit trop éloignée du rivage. Mais dans l'intérieur du Golfe, le Continent forme un coude, près duquel eſt une autre Saline, la plus grande peut-être qu'on ait connue jusqu'aujourd'hui. Elle n'eſt pas à plus de trois cens pas du rivage, & l'on y trouve, dans toutes les Saiſons de l'année, un excellent ſel, quoique moins abondant au tems des pluies. Les opinions varient ſur l'origine de ce ſel. Quelques-uns croient que les flots de la Mer, pouſſés dans l'Etang par les tempêtes, & n'aïant point d'iſſue pour en ſortir, y ſont coagulés par l'action du Soleil, comme il arrive dans les Salines artificielles de France & d'Eſpagne : d'autres, à qui le rivage paroît trop convexe pour donner paſſage aux flots, jugent que les eaux ſalées s'y rendent de la Mer par des conduits ſouterrains ; enfin d'autres encore attribuent aux Terres mêmes une qualité ſaline, qu'elles communiquent aux eaux de pluie. Ce ſel eſt ſi dur, qu'on n'en peut prendre ſans y em-

Saline extraordinaire.

ploïer le fer. On ſe ſert de petites barques, pour l'apporter au bord de l'Etang, d'où il ſe tranſporte au rivage ſur de petits traîneaux. Quoique la Saline ſoit dans un lieu fort uni, elle eſt bordée, de pluſieurs côtés, par de hautes Montagnes. Tout le Païs eſt d'ailleurs fort ſec, ſans aucune apparence de Sources ou de Ruiſſeaux; ce qui met les Travailleurs dans la néceſſité de tirer leurs vivres & leur eau de l'autre côté du Golfe, où l'on trouve, à trois lieues dans les Terres une petite Riviere nommée *Bardones*. Les vivres leur viennent de la Ville même de Cumana. Cependant ce Canton eſt aſſez peuplé de Bêtes ſauvages, telles que des Cerfs, des Chevres, des Lievres, & des Lapins; outre divers Animaux inconnus en Europe. Les Tigres & les Serpens y ſont en grand nombre. La Saline même eſt environnée de ronces ſi piquantes, qu'on ne peut en approcher ſans avoir commencé par ouvrir avec beaucoup de peine, un chemin, qui ſe ferme en peu de tems lorſqu'on ceſſe d'y paſſer. Les Hollandois étoient dans l'uſage d'y aller prendre du ſel; mais aïant été ſurpris, dans le cours du ſiecle paſſé, par quelques Vaiſſeaux de guerre

NOUVELLE ANDALOUSIE

Espagnols, ils furent enlevés, & traités avec beaucoup de rigueur. Ensuite l'Espagne, pour se conserver une possession sans partage, fit construire dans ce lieu un Fort, muni d'une bonne Artillerie & d'une Garnison proportionnée. Laet en donne la Description, qu'il tenoit de plusieurs Hollandois qui avoient vu ce nouvel Etablissement. Il est bâti sur un Rocher assez élevé, à la distance d'environ cent pas de la Mer. C'est un quarré, flanqué de quatre Bastions, du côté oriental : le mur est de pierre vive, & n'a gueres moins de quarante palmes de hauteur : le côté qui regarde la Mer est le plus bas. On n'y compte pas moins de trente-trois Pieces de Canon, dont la moitié sont de fonte, ni moins de deux cens Hommes de Garnison. Son unique foible est de se trouver commandé par une Montagne, qui n'en est séparée que par une Vallée assez étroite. Il tire, deux fois la semaine, ses provisions de Cumana, outre le Vin, l'Huile & les Etoffes qu'il reçoit par la Mer. Une guérite, perchée sur la Montagne voisine, sert continuellement à découvrir les Vaisseaux qui viennent à la Côte. Enfin ce Fort, que les Espagnols nomment

Fort de Sant-Iago.

Sant'Iago, eſt ſitué ſi avantageuſement pour la défenſe des Salines, que les plus petites pieces d'Artillerie peuvent foudroïer les Vaiſſeaux & les Barques qui entreprendroient de s'en approcher.

NOUVELLE ANDALOUSIE

Province de Cumana.

Le Païs qui ſuit le Cap d'Araya, & qui eſt ſéparé des Terres précédentes par le Golfe de Cariaco, eſt la Province de Cumana. Si l'on s'en rapporte à la Deſcription des Eſpagnols, elle s'étend d'environ quarante lieues dans les Terres. On a donné, dans un autre lieu, le caractere & les uſages de ſes Habitans (3), avec les premieres expéditions des Eſpagnols & la fondation de quelques Villes. Celle qui porte le nom de Cumana eſt ſituée à deux milles de la Mer, entre des Bois qui la cachent à ceux qui abordent ſur la Côte ; excepté la Maiſon du Gouverneur, que ſa ſituation ſur une Colline fait appercevoir dans l'éloignement. La Rade eſt extrêmement commode, par ſa profondeur, qui eſt de douze ou treize braſſes, ſur un fond très net, & par ſa forme demi-circulaire, dont elle tire l'avantage d'être à couvert de pluſieurs vents ;

(3) Voïez, ci deſſus, Tome XLIX, pag. 25.

ſans compter qu'on y peut mouiller à peu de diſtance du rivage.

NOUVELLE ANDALOUSIE

Province de Venezuela.

La Province de *Venezuela*, ou petite Veniſe, nom dont on a rapporté l'origine (4), s'étend aujourd'hui des confins de la Nouvelle Andalouſie juſqu'à ceux du Gouvernement de Rio de la Hacha. On donne environ cent trente lieues de longueur à cette étendue, ſur quatre-vingt dans ſa plus grande largeur, juſqu'au nouveau Roïaume de Grenade. Les Terres y ſont ſi fertiles, qu'on en tire annuellement deux moiſſons : on y nourrit, dans les Pâturages dont elle abonde, un très grand nombre de Beſtiaux ; & ces deux avantages lui ont mérité le nom de Grenier, entre pluſieurs autres Provinces qu'elle fournit de farine de Froment, de Biſcuit de Mer, de Fromage, de Sain-doux, de Coton, & de diverſes ſortes d'étoffes. Elle donne auſſi quantité de Cuirs & de Salſepareille, qui ſe tranſportent en Europe des Ports de Guayra & des *Caracas*, ou Caraques. La Chaſſe & la Pêche n'y ſont pas moins abondantes. Le Fleuve *Unaré*, qui la traverſe, eſt ſi poiſſonneux, que dans le dernier ſiecle les Naturels du Païs avoien

(4) Tome XLV, pag. 251 & ſuiv.

souvent la guerre entr'eux, pour le droit ou la facilité d'y pêcher. Elle ne manque pas non plus de Mines, surtout de Mines d'or, qui passe même pour pur, & qu'on évalue à 22 Carats & demi.

NOUVELLE ANDALOUSIE

Autres Provinces du même Gouvernement.

Ce Gouvernement renferme plusieurs Provinces particulieres, distinguées par leurs propres noms, sur la Côte & dans l'intérieur du Païs, telles que *Curianam*, *Cuicas*, *Caracas*, *Bariquicemeto*, *Tacuyo*, & quelques autres ; mais comme on ne trouve rien de fixe pour leurs bornes, c'est assez d'avoir nommé les principales, dont le nom pourra revenir à l'occasion des Villes habitées aujourd'hui par les Espagnols. Laet rapporte, d'après leurs Voïageurs & leurs Historiens, que toutes ces Provinces contiennent plus de cent mille Indiens, Tributaires de l'Espagne, sans comprendre dans ce nombre ceux qui étant au-dessous de dix-huit ans & au-dessus de cinquante ont été dispensés du Tribut par un ordre particulier du Conseil des Indes.

La fameuse entreprise des *Velsers* d'Allemagne a fait, dans un autre lieu, le sujet d'un article intéressant (5). Dès l'année 1550, on avoit

(5) Voïez, ci-dessus, Tom. XLIX, pag. 149. & suiv.

NOUVELLE ANDALOUSIE

fait tranſporter d'Afrique, dans la Province de Venezuela, un grand nombre de Negres, ſur leſquels on formoit les plus hautes eſpérances, mais à peine y furent-ils arrivés, qu'aïant entrepris de ſe révolter, tous les mâles furent maſſacrés par leurs Maîtres.

Villes Eſpagnoles.

On compte, dans ce Gouvernement, huit Villes, ou grandes Bourgades, habitées par les Eſpagnols, dont la principale ſe nomme ordinairement *Coro*, quoiqu'elle ſoit connue auſſi ſous le nom de *Venezuela*. Les Indiens l'appellent *Corana*. Sa ſituation eſt vers les onze degrés de Latitude Nord, dans un Canton aſſez tempéré, mais abſolument dépourvu d'eau. Quoiqu'au milieu d'une Plaine, elle a des Montagnes autour d'elle; ce qui contribue peut-être à rendre ſon climat ſi ſain, qu'on n'y connoît point les maladies, ou qu'on n'y a pas beſoin d'autres remedes que les Simples & les autres Plantes, qui y croiſſent en abondance. Les Animaux de Terre & de Mer y ſont les mêmes que dans les autres parties de l'Amérique méridionale. On remarque ſeulement que les Lions y ſont ſi timides, qu'un Indien les met en fuite avec un Bâton; tandis qu'au

Coro.

Nouvelle Andalousie

contraire les Tigres y ſont d'une férocité ſinguliere. La Ville de Coro a deux Ponts, l'un à l'Occident, éloigné d'une lieue, dans une Baie qui s'enfonce derriere le Cap Saint Romain, où la Mer n'eſt jamais violente, mais n'a pas plus de trois braſſes d'eau; l'autre au Nord, à deux lieues de la Ville, beaucoup plus profond, & plus orageux. C'eſt devant cette partie du Continent, que ſont ſituées les Iles d'Aruba, de Curacao, de Bonaire, d'Aves ou des Oiſeaux, & quelques autres qui s'étendent de l'Eſt à l'Oueſt, à-peu-près ſous une même ligne. Toute la Côte eſt expoſée à des vents qui la rendent peu ſure pour le mouillage. Elle a d'excellentes Salines, à la diſtance d'une lieue dans les Terres.

De la Ville de Coro, le Continent s'avance de douze lieues dans la Mer, & forme une eſpece de Peninſule, que les Indiens nomment *Paragoana.* C'eſt l'extrêmité de ſa Pointe, qui compoſe le Cap Saint Romain. On donne environ vingt-cinq lieues de tour à cette Peninſule. La plus grande partie en eſt platte, & peuplée de Bêtes féroces : mais cet obſtacle & la diſette d'eau douce n'empêchent point

NOUVELLE ANDALOUSIE

qu'elle ne ſoit habitée d'un bon nombre d'Indiens, dont on vante beaucoup la douceur. Coro eſt la réſidence ordinaire du Gouverneur de la Province, & d'un Evêque, Suffragant de l'Archevêché de San-Domingo dans l'Ile Eſpagnole.

Plaine de Carora.

C'eſt dans le voiſinage de la même Ville qu'on trouve cette fameuſe Plaine, que les Eſpagnols nomment *los Llanos de Carora*, longue de ſeize milles, & large de ſix, qui, dans cette étendue, renferme avec une abondance extraordinaire toutes les néceſſités & les délices de la vie humaine.

De Coro à la Province de Bariquicemeto, le chemin eſt par des Montagnes nommées *Xiẓabaras*, qui commencent aſſez proche de la Ville, moins incommodes par leur hauteur que par la rudeſſe du terrein, & dont les Habitans, connus ſous le nom d'Axaguas, ſont des Antropophages que les Eſpagnols n'ont encore pû dompter.

Caravaleda.

La ſeconde Ville de ce Gouvernement ſe nomme *Noſtra Señora de Caravaleda*. Elle eſt ſituée dans une Province dont les Indiens ſe nomment *Caracas*, à peu de diſtance de la Mer du Nord. On compte environ quatre-

vingt lieues de Coro à Caravaleda. Cette Ville est accompagnée d'un Port, mais dangereux & peu fréquenté. Les Espagnols ont fait construire, à peu de distance, sur le rivage même, un Fort qu'ils nomment Caracas. Le Continent s'éleve ici en Montagnes, dont on compare la hauteur à celle du Pic de Tenerife. La Mer qui les borde est toujours si orageuse, qu'à l'exception d'une petite Anse qui contient le Fort, il n'y a point d'endroits dont on puisse approcher sans difficulté avec les Chaloupes.

NOUVELLE ANDALOUSIE

Sant'Iago de Leon.

Sant'Iago de Leon, troisieme Ville du Gouvernement de Venezuela, est situé aussi dans la Province des Caracas, à quinze ou seize lieues de la Mer, à soixante-dix-sept de Coro vers l'Est, & suivant Herrera à trois ou quatre de Caravaleda vers le Sud. C'est la résidence du Gouverneur. Deux chemins conduisent de cette Ville à la Mer : l'un assez facile, mais qui peut être fermé & défendu par les Indiens voisins, surtout vers la moitié de la route, où il est rétréci par des Montagnes & des Bois inaccessibles, qui ne lui laissent pas plus de vingt piés de large : l'autre, très rude, au travers des Montagnes mêmes & de leurs pré-

NOUVELLE ANDALOUSIE

cipices. Après les avoir traversés, en venant de la Mer, on descend dans un Païs plat où la Ville est située.

Nova Valencia.

La quatrieme Ville, nommée *Nova Valencia*, est à vingt-cinq lieues de Sant'Iago de Leon, à sept d'un Port qui se nomme *Burburata*, & à soixante de Coro, suivant Herrera : mais Laet le soupçonne de se tromper, & juge, dit-il, par la comparaison des distances, que Coro ne peut être à plus de quarante-cinq lieues de Nova Valencia.

Nova Xeres.

Nova Xeres, cinquieme Ville, en est à quinze lieues, presque droit au Sud, à soixante de Coro vers l'Est, & à vingt-un de *Nova Segovia*. On ignore le tems de sa fondation ; mais elle paroît assez moderne, parceque c'est depuis peu, qu'on trouve son nom dans les Historiens & les Voïageurs.

Nova Segovia.

La sixieme Ville, qui porte celui de *Nova Segovia*, fut bâtie en 1552, par Jean de Villegas, qui commandoit dans la Province au nom des Velsers. Il s'étoit avancé de la Province de Tucuyos, avec quelques Trouppes, jusqu'au pié des Montagnes qui se nomment aujourd'hui les *Monts Saint Pierre*, proche d'un Fleuve que les Indiens nommoient alors *Buria*, & que les

Eſpagnols nommerent *Saint Pierre*, parcequ'ils y étoient arrivés le jour de cette Fête. Villegas aïant découvert quelques apparences de Mines d'or dans les Montagnes voiſines, choiſit ce lieu pour y former une Colonie : mais enſuite l'intempérie de l'air la fit transférer au bord du Fleuve de Bariquicemeto, ſous le nom de Nouvelle Segovie. Ce Fleuve tire le nom Indien, qu'il a continué de porter, de la couleur de ſes eaux, qui deviennent cendrées, pour peu qu'elles reçoivent d'agitation. Le Païs eſt habité par diverſes Nations Barbares, qui ne parlent point la même Langue. Il differe peu, pour le climat, des Contrées voiſines. La chaleur y eſt très vive dans les Plaines ; mais les Montagnes, dont il eſt environné comme d'un mur, lui communiquent le ſoir un air frais. Le tems de l'Eté y répond exactement à celui de l'Hiver d'Eſpagne. Les Habitans, aïant peu de Maïz & d'autres grains, ſe nourriſſent de Plantes & de racines. Ils ne manquent pas de Poiſſon, dans les Rivieres d'*Acarigua* & de *Borante*, & dans quantité de Ruiſſeaux qui traverſent leurs Terres. Les Montagnes leur fourniſſent auſſi toute ſorte de Gibier, ſurtout dans les

NOUVELLE ANDALOUSIE

mois d'Eté. Comme il descend alors dans les Plaines, les Habitans mettent le feu à l'herbe seche, & se tiennent postés avec leurs lances & leurs fleches pour tuer quantité de Sangliers, de Cerfs & de Daims. On prétend que toutes les Rivieres de cette Contrée, & plusieurs autres qui descendent du côté méridional des Montagnes, se rendent par un long cours dans l'Orinoque. Le Païs montagneux, qui est à gauche de Nova Segovia, est habité par des Peuples qu'on nomme *Chicas*, & passe pour riche en or : toute cette Province étoit autrefois fort peuplée; mais les maladies, &, si l'on s'en rapporte aux Espagnols, les vices mêmes des Habitans l'ont rendue presque déserte.

A quelque distance de la Nouvelle Segovie, on voit couler une petite Riviere, que la clarté de ses eaux a fait nommer *Rio Claro*, & qui rentre dans la Terre, assez proche de sa source. Elle est fort petite en Hiver; & contre les Loix communes, elle grossit si singuliérement en Eté, que les Habitans en tirent alors des Ruisseaux pour arroser leurs Terres & leurs Bleds, qui leur rendent par ce secours une très abondante moisson. Ce Païs étant

propre d'ailleurs à nourrir diverses sortes de Bestiaux, les Habitans tirent un grand profit de ceux qu'ils font passer dans le Nouveau Roïaume de Grenade. Ils y portent aussi des Etoffes de coton.

NOUVELLE ANDALOUSIE.

Nova Segovia, ou la Nouvelle Segovie, est à vingt lieues de Nova Xeres, à dix de Tucuyo, & à quatre-vingt de Coro. On va de cette Ville à Tucuyo, par une Vallée d'environ douze lieues de long.

Tucuyo.

La septieme Ville du Gouvernement de Venezuela s'appelle *Tucuyo*, du nom de sa Vallée, qui s'étend entre Nord & Sud, & qui dans une si grande longueur n'a pas plus d'une demie lieue de large. Une Riviere, qui passe au milieu, porte aussi le même nom. On vante la douceur de l'air, & l'abondance des productions du terroir. Il n'y manque rien aux besoins ni aux plaisirs des Habitans. La Ville est à cinquante lieues de la Mer du Nord, à soixante-dix de Sant'Iago de Leon, à onze de Nova Segovia, à quatorze de ce qu'on nomme *Portillo*, ou petit Port de *Carora*, à 85 de Coro, & à 25 de Truxillo. Les Cannes de Sucre croissent heureusement dans la Vallée. Le coton, dont les Indiens font des

NOUVELLE ANDALOUSIE

Etoffes, & commencent à se faire des habits, diverses sortes de grains, de Plantes, & de légumes, les fruits même étrangers qui prosperent dans une si bonne Terre, rendent cette Vallée une des plus fertiles du monde. Les Campagnes & les Forêts voisines sont remplies de Bêtes farouches, surtout de Cerfs, dont on a tué quelquefois jusqu'à cinq cens dans un espace fort court. Malheureusement il s'y rassemble quantité de Tigres & d'autres Animaux nuisibles aux Habitans. Quoiqu'on ait reconnu, à plusieurs apparences, que le Païs a des Mines d'or, la disette d'Ouvriers n'a point encore permis de les ouvrir. On s'y borne à l'Agriculture, & à nourrir du Bétail, particulierement des Chevaux.

Les Habitans de cette Contrée sont de la Nation des *Caibas*. On en distingue plusieurs branches, dont les Langues ne laissent pas d'être fort différentes ; mais elles sont toutes fort belliqueuses. Leurs armes, avec l'arc & les fleches, sont des massues & des pierres. Une partie de ces Peuples a reçu le joug des Espagnols, & commence à perdre son ancienne férocité. On compte, de Tucuyo au Nouveau Roïaume de Grenade, cent cinquante

lieues, dont cent n'offrent que d'agréables Plaines, fécondes en toutes ſortes de fruits, & traverſées par des Rivieres fort poiſſonneuſes. De hautes Montagnes & d'épaiſſes Forêts rendent le reſte du chemin plus difficile.

NOUVELLE ANDALOUSIE.

Truxillo, ou N. S. de la Paz.

Truxillo, huitieme Ville, qui ſe nomme auſſi *Noſtra Señora de la Paz*, eſt ſituée dans une Province dont les Habitans naturels ſont diſtingués par le nom de *Cuicas*. Elle eſt à près de quatre-vingt lieues de Coro, droit au Midi, à vingt-cinq de Tucuyo vers l'Oueſt, & à dix huit du grand Lac de *Maracaïbo*, qui a ſur ſes bords une Bourgade, de la dépendance de cette Ville, où elle envoie diverſes ſortes de denrées, telles que de la farine, du Biſcuit de Mer, de la chair de Porc, &c. qu'on y embarque aux mois de Mai & de Novembre, pour les tranſporter en diverſes Provinces de l'Amérique méridionale. Ce commerce la rend floriſſante.

Laguna.

Les Eſpagnols ont, dans le même Gouvernement, une autre Ville qu'ils nomment *la Laguna*, ſituée ſur la rive Occidentale du Lac de Maracaïbo, à quarante lieues de Coro. Mais cette partie du Lac, ou plutôt l'Anſe qui contient la Ville, eſt embarraſſée de

NOUVELLE ANDALOUSIE

tant de ſables, qu'elle ne peut recevoir que de fort petites Barques. Auſſi le Commerce y eſt-il ſi négligé, que les Campagnes voiſines, quoique fort unies, demeurent incultes & déſertes. On y trouve une extrême abondance de toutes ſortes de Gibier, ſurtout de Palombes & de Perdrix, & du miel dans le tronc de tous les Arbres. Les Tigres y ſont en ſi grand nombre, & d'une ſi furieuſe audace, qu'ils font ouvertement la guerre aux Habitans.

Lac de Maracaibo.

Le grand Lac de Maracaibo, qu'on vient de nommer, a reçu auſſi des Eſpagnols le nom de *Lago de Noſtra Señora*. C'eſt proprement un Golfe maritime, puiſqu'il eſt formé par la Mer, d'où il pénetre dans le Continent, les uns diſent de quarante lieues, d'autres de vingt-cinq. Sa plus grande largeur eſt de de dix lieues; & toute ſa circonférence, ſuivant la premiere opinion, eſt d'environ quatre-vingt. On ne donne pas plus d'une demie lieue à ſon embouchure. Il a ſes Marées régulieres; ce qui fait que malgré la quantité de Rivieres & de Torrens qu'il reçoit, ſes eaux ont toujours quelque choſe de ſaumâtre. Un aſſez grand Fleuve, qui y deſcend du Nouveau Roïaume de Grenade, ſert à

l'entretien d'un Commerce fort avantageux entre ce Roïaume & le Gouvernement de Venezuela.

Différentes Nations Indiens.

Quelques-uns des Peuples Indiens qui habitent ses rives, conservent encore l'usage de se faire des Cabanes sur les arbres, au milieu des eaux dont leurs champs sont inondés. Ces Nations sont fort variées. On donne le premier rang à celle des *Pocabuyes*, qui possedent, dit-on, beaucoup d'or. Les *Alcoholades*, qu'on nomme après eux, ne sont pas moins riches, mais joignent à l'abondance de l'or le goût de l'agriculture, qui leur fait tirer de leurs terres toutes sortes de provisions. On vante beaucoup aussi leur douceur, & la police qui regne dans leurs Habitations. Entre les Montagnes & le Lac, est un Canton fort uni, nommé Xurnara, qui n'est pas moins cultivé: mais les Montagnes qui le bordent sont habitées par la Nation féroce & belliqueuse des *Coromochis*. Le fond du Lac, que les Espagnols nomment *Culata*, a pour Habitans les *Bolaques*, autres Barbares, dont le Païs est rempli d'une vase humide, qui le rend fort mal sain, & qui y produit une incroïable quantité d'Insectes.

De Xurnara jusqu'à Coro, c'est-à-

NOUVELLE ANDALOUSIE

dire dans un espace d'environ quatre-vingt lieues, on trouve plusieurs autres Nations Indiennes, pauvres & barbares, qui n'ont point encore été subjuguées par les Espagnols.

Ce Gouvernement a presque pour borne, à l'Est, le Port de Maracapana, qui passe pour le principal de cette Côte. Entre les Montagnes, qui s'étendent, les unes à deux lieues, d'autres à six & à dix de ce Port, on trouve une Nation, nommée les *Chuigotos*, dont les différentes branches s'accordent mal entr'elles, quoiqu'elles parlent la même Langue, mais se ressemblent par la férocité de leur caractere, & surtout par leur haine pour les Espagnols. La Colonie de l'Ile de Cubagua avoit autrefois sur cette Côte, un Fort où elle entretenoit une assez nombreuse Garnison, sous prétexte de veiller à la défense de la Province, mais au fond pour enlever ces misérables Indiens, & pour en faire autant d'Esclaves, qui étoient transportés dans les autres Colonies. Cette violence a beaucoup servi à dépeupler un Gouvernement si vaste. Entre Maracapana & la Province de Bariquicemeto, il n'y a qu'une grande Plaine, d'environ cent lieues de long, où l'on

trouve aujourd'hui plus de Tigres que d'Indiens, & dans laquelle il y a peu de sureté à voïager.

NOUVELLE ANDALOUSIE.

Laet a pris soin de recueillir tout ce qui regarde les Côtes de la Nouvelle Andalousie, c'est-à-dire des deux Gouvernemens de Cumana & de Venezuela.

Côtes de la nouvelle Andalousie.

De Cumana, la Côte va, dit-il, au Nord. Elle s'ouvre d'abord pour le passage du Fleuve que les Espagnols nomment *Rio de Canoas*, ensuite pour celui de Bardones. On trouve le Port de *Moxina*, ou Moxino, que sa situation met à couvert de tous les Vents; & plus loin la Baie de Sainte Foi. Ensuite on rencontre un écueil nommé *Borats* par les Hollandois, & fort dangereux, si le Canal qui le sépare du Continent n'étoit assez profond pour laisser un passage libre aux plus grands Vaisseaux; après lequel on arrive à l'entrée d'une autre Baie, nommée *Commenagos*, Ouest de Maracapana, également belle & commode pour la navigation, & dont la partie Occidentale reçoit une petite Riviere où l'aiguade est très facile. Sur les bords de cette Baie & dans l'intérieur des terres, on trouve des arbres fort estimés pour diverses sortes de teinture, sur-

NOUVELLE ANDALOUSIE

tout jaune & rouge. De cette belle ſtation, on ne compte pas plus de quatre milles juſqu'aux petites Iles de *Pirito*, & ſon angle occidental répond à la Pointe orientale de ces Iles.

Les Iles de Pirito, qui ſont au nombre de deux, ne ſont éloignées que d'un mille l'une de l'autre, & ſont à la même diſtance de la Côte. Elles ſont déſertes, & ſi baſſes, qu'elles paroiſſent au niveau de la Mer. Le Continent s'ouvre, vis-à-vis d'elles, par une Riviere dont les eaux ſont ſalées juſqu'à trois milles dans les terres : elle ſe nomme *Rio de Ermacito*, & ſes bords ſont habités par la Nation des Caribos. Devant la Pointe occidentale de la ſeconde Ile de Pirito, on trouve dans le Continent une Baie nommée *Oychiero*, où le mouillage n'eſt pas commode.

On rencontre enſuite, une Montagne remarquable, que les Eſpagnols appellent *Morro de Correbicho*, devant laquelle eſt ſituée l'Ile de la Tortue, à onze degrés douze minutes de Latitude du Nord. Bientôt après, on arrive au Cap de la *Caldera*, ou *Cordileira*, qui eſt une Pointe aſſez baſſe, mais d'où les terres commencent à s'élever ſi ſenſiblement, qu'après l'avoir

voir doublée vers l'Oueſt, on découvre, dans l'éloignement, de très hautes Montagnes, qui ſe nomment *Caracas*, ou les Caraques. Figueredo place ce Cap à dix degrés de Latitude du Nord, & d'autres y ajoutent quelques minutes. C'eſt à quinze milles du même Cap, qu'eſt ſitué le Fort de Caracas; & deux milles plus loin on trouve un autre Cap, nommé *Blanco* par les Eſpagnols, derriere lequel le mouillage eſt aſſez commode, ſur neuf braſſes d'eau. A treize milles de Blanco, on arrive au Port *Turiamé*, dont la Côte eſt ornée d'arbres fort verds, & s'ouvre par une petite Riviere d'eau douce. A deux milles de ce Port, qui eſt très ſûr, & qui contient des ſalines fréquentées, on découvre les Iles de Burburata.

Après Turiamé, on rencontre une Baie que les Eſpagnols ont nommée *Golfo triſte*, devant laquelle eſt ſituée l'Ile Hollandoiſe de Bonaire. Plus loin, le Continent s'avance par une Pointe qui ſe nomme *Punta ſeca*. Les lieux ſuivans ſont moins connus, ou ſont demeurés ſans noms & ſans deſcription, juſqu'au Cap Saint Romain, qui eſt ſitué, ſuivant les Cartes Hollandoiſes, à douze degrés ſix minutes

NOUVELLE ANDALOUSIE

du Nord : il fait la derniere Pointe de la Peninſule dont on a parlé ſous le nom de Paragrana, qui eſt baſſe dans toutes ſes parties, & qui ne laiſſe découvrir dans l'éloignement, qu'une ſeule Montagne, nommée Sainte Anne.

Du Cap de Saint Romain, la Côte tourne à l'Oueſt pendant ſept ou huit milles ; enſuite, ſe retirant vers le Midi elle s'avance vers *Coro*, principale Ville du Gouvernement de Venezuela, où le Lac de Maraïbo décharge ſes eaux au fond de la Baie ; & de l'entrée de cette Baie, elle reprend vers le Nord.

Caps de Coquibocoa & de Vela.

La ſaiſon la plus favorable à la navigation eſt ici depuis le mois de Mai juſqu'en Octobre ; car entre ceux de Novembre & d'Avril, les Vents du Nord y ſoufflent avec violence, & rendent la Mer fort dangereuſe. Ce Détroit, comme Laet le nomme, parcequ'il eſt bordé d'un grand nombre de petites Iles, eſt fermé à l'Oueſt par le Cap de *Coquibocoa*, ſitué, ſuivant les obſervations des Eſpagnols, à douze degrés de Latitude du Nord, bas, & s'avançant en Mer par une Pointe ſablonneuſe. L'intérieur du Continent offre, en cet endroit, de hautes &

rudes Montagnes, que les Eſpagnols nomment *Sierras de Azieyte*. Devant le Cap ſont les Iles de *Mongas*, vers leſquelles on gouverne ordinairement pour ſe rendre à Carthagene : ce ſont trois ou quatre petites Iles, dont la plus Méridionale eſt fort haute, & blanche de fiente d'Oiſeaux. Celle qui regarde le Nord ſe fait diſtinguer par une Montagne en forme de ſelle. Les autres ſont moins des Iles que des Rochers.

Du Cap de Coquibocoa au fameux Cap de Vela, Figueredo compte vingt-cinq lieues. Le Continent a pluſieurs Baies dans cet intervalle. Celle, qu'on nomme *Bahia Honda*, eſt fort ouverte, très ſabloneuſe, & comme dentelée ſur ſes Côtes, par quantité de petites Anſes. Les Indiens, qui l'habitent, ſont extraordinairement maigres & pâles, vont nus, & different peu des Bêtes. On trouve enſuite une autre Baie, qui ſe nomme *El Portete*, à quatre lieues du Cap de Vela, vers l'Orient. On la croit auſſi pleine de ſable & d'écueils ; quoique, ſuivant quelques Relations, elle ne manque point d'eau dans l'intérieur, & que le danger ne ſoit qu'à l'embouchure.

Le Cap de Vela, qui ſépare le Gou-

vernement de Venezuela de celui de Rio de la Hacha, eſt fort élevé du côté de la Mer ; & comme il s'abbaiſſe par degrés vers le Continent, on le prend pour une Ile en approchant du côté de la Côte. Ses terres ſont ſi ſtériles, qu'à peine y voit-on croître un peu d'herbe.

NOUVELLE ANDALOUSIE

Iles de la Côte.

Aux Iles qu'on a nommées, & qui font face à la Côte de Venezuela, joignons celles de Blanca, d'Orchilla, de Rocca, & d'*Aves* ou des Oiſeaux ; les trois dernieres ſur une même ligne entre Tortuga & Bonaire ; la premiere, plus avancée en Mer au Nord-Eſt.

Blanca.

Celle ci, c'eſt-à-dire *Blanca*, eſt, ſuivant quelques-uns, à douze degrés de Latitude du Nord, &, ſelon d'autres, à onze degrés quarante-huit minutes. Elle n'eſt éloignée que de quarante lieues au Sud-Oueſt de la Grenade, & de ſeize au Nord-Oueſt de la Marguerite. Sa circonférence eſt d'environ ſeize milles. On ne lui connoît point d'autre Port que du côté occidental, dans une Baie fort ſabloneuſe. Elle a peu de Montagnes & peu d'Arbres, dans cette partie ; mais tout le côté oriental eſt couvert de Bois ; & ſous la plûpart des arbres, on voit encore une eſpece de ſauge dont l'odeur par-

fume l'air. Le terroir eſt d'ailleurs ſi pierreux & ſi ſec, qu'il ne peut recevoir de culture. On n'y trouve point de ſources, ni d'autre eau que celle de pluie, qui ſe raſſemble dans divers étangs. Entre les Herbes odoriférantes, les Forêts y ſont remplies de Plantes armées de pointes fort aigües, qui pénetrent la chair juſqu'à n'en pouvoir être arrachées ſans beaucoup de peine. Les Champs & les Plaines n'offrent que de grandes herbes, qui montent juſqu'aux genoux. Il ne faut pas chercher, dans cette Ile, d'autres Animaux que des Boucs & des Chevres; mais ſans qu'on en connoiſſe l'origine, ils s'y ſont tellement multipliés, qu'on les rencontre par mille; & quoique l'Ile ait toujours été déſerte, cette Chaſſe y attire ſouvent les Eſpagnols & les Hollandois. On y trouve auſſi quelques Salines, mais dans une ſituation fort incommode.

NOUVELLE ANDALOUSIE.

Tortuga.

L'Ile Tortuga, qui ſuit celle de Blanca, eſt par les onze degrés douze minutes, & n'eſt éloignée de la Marguerite, que d'environ quatorze milles, comme elle n'eſt qu'à quinze ou ſeize de Blanca. Sa longueur eſt de trois ou quatre milles de l'Eſt à l'Oueſt, & ſa largeur d'un demi mille. Toute

NOUVELLE ANDALOUSIE

ſa partie occidentale eſt couverte d'un Bois fort épais. Elle n'a de remarquable qu'une Saline, ſituée derriere ſa Pointe orientale, où l'on trouve, au mois de Septembre, d'Octobre & de Novembre, aſſez de ſel pour la charge de trois ou quatre Vaiſſeaux : mais le mouillage n'y eſt pas commode ; & l'Ile entiere n'a qu'une aſſez bonne ſtation à la Pointe du Nord, qui s'avance par un Col fort étroit, derriere lequel les Vaiſſeaux ſont à l'abri.

Orchilla.

Orchilla eſt à quinze milles de Tortuga, vers Nord-Oueſt. Cette Ile eſt compoſée de pluſieurs parties, dont la plus grande repréſente fort bien un croiſſant, & n'eſt ſéparée des autres que par des canaux fort ſabloneux. Celles-ci regardent le Nord. La grande eſt une Terre baſſe, qui n'a quelque apparence de Montagnes qu'à ſes Pointes de l'Eſt & de l'Oueſt, où l'on trouve quantité de Chevres. Le côté Méridional & celui du Couchant ſont fort eſcarpés. On ne trouve d'arbres que dans les parties du Sud & du Nord ; mais comme le fond du terroir eſt d'une extrême ſéchereſſe, ſans ſources, & ſans aucune ſorte d'eau douce, les arbres mêmes y ſont arides & difformes. La même raiſon fait qu'on

n'y voit presque point d'Oiseaux, ni d'autres Insectes que des Lézards.

NOUVELLE ANDALOUSIE.

Rocca.

Rocca, qui succede, est à six milles d'Orchilla, vers l'Occident, en déclinant un peu au Sud. Sa Latitude, suivant l'Observation des Hollandois, est douze degrés quatre minutes. C'est moins une Ile qu'une assez longue suite de Rochers, dont quelques-uns néanmoins sont revêtus d'un grand nombre d'arbres. On lui donne cinq milles de long, entre l'Est & l'Ouest, & environ trois de large. De toutes les parties de Rocca, on découvre le Continent de l'Amérique méridionale. Celle du Nord est distinguée par une haute Montagne, que sa blancheur fait voir de fort loin. Le côté méridional de toutes ces petites Iles est escarpé, & la Mer y est si profonde, que la sonde n'y trouve point de fond, tandis qu'au contraire, le côté Occidental offre quantité de sables. Il est assez surprenant que dans un terrein pierreux, qui n'est propre à nourrir aucun Animal, & dont les Arbres mêmes n'attirent presque aucune espece d'Oiseaux, on ne laisse pas de trouver celle que les Espagnols nomment *Flamingos*, distinguée, comme l'on sait, par la beauté de son plumage, par ses

NOUVELLE ANDALOUSIE

jambes, auſſi longues que celles des Cigognes, & par la forme extraordinaire de ſon bec, qui eſt, tout-à-la-fois, long & recourbé.

Aves.

L'Ile d'Aves, ou des Oiſeaux, n'eſt auſſi qu'un compoſé de pluſieurs petites Iles, dont la plus orientale, qui eſt la plus grande, eſt de forme triangulaire, preſqu'au niveau de la Mer, & revêtue d'arbres, quoique le terrein en ſoit fort pierreux. Elle eſt à dix milles de Rocca, vers l'Oueſt, en déclinant un peu au Nord. Les Hollandois la placent à douze degrés de Latitude Boréale. Huit ou neuf petites Iles, qui environnent la grande, en ſont ſéparées par des Canaux ſabloneux, d'un mille de large.

La Marguerite & Cubaga.

On ne parle point de la Marguerite & de Cubaga, qui ſont face à la Côte de Cumana, parcequ'on en a donné la deſcription dans un autre lieu. Cette Côte, depuis la Bouche du Dragon jusqu'à la Pointe d'Araya, a porté autrefois le nom de Côte des Perles, qu'on trouve même étendu juſqu'au Cap de Vela, dans le tems que les Perles y étoient en abondance, & que les Eſpagnols tiroient d'immenſes richeſſes de cette précieuſe Pêche. Coche

Coche.

eſt une autre Ile, mais plus petite que

les deux précédentes, à quatre milles de Cubaga, vers l'Eſt & le Continent. On lui en donne trois de circonférence. Sa terre eſt ſi baſſe, qu'à peine s'éleve-t-elle au-deſſus des flots. Les Perles y étoient auſſi fort communes; & ſi l'on en croît les Hiſtoriens de la Découverte, on y en a pêché juſqu'à douze & quinze cens dans l'eſpace d'un jour. La Mer aïant ceſſé d'en fournir, épuiſée apparemment par l'ardeur infatigable des Pêcheurs, cette recherche eſt abandonnée depuis plus d'un ſiecle: mais quelques Voïageurs ſoupçonnent que dans un ſi long repos, les Huîtres perlieres aïant eu le tems de ſe former, de groſſir, & de ſe multiplier, on pourroit recommencer le travail, & s'en promettre autant de fruit que jamais On aſſure même qu'il a été tenté avec ſuccès.

NOUVELLE ANDALOUSIE

Los Teſtigos.

A l'Eſt de la Marguerite, on rencontre pluſieurs petites Iles, qui portent le nom de los Teſtigos. Les Hollandois, qui les ont viſitées, aſſurent qu'elles ſont au nombre de huit, & les repréſentent comme de ſimples Rochers. Ils les placent à onze degrés trente-cinq minutes de Latitude du Nord. On apprend auſſi, dans leurs Relations, que le meilleur Fort que

NOUVELLE ANDALOUSIE

les Espagnols aient eu dans la Marguerite se nommoit *Monrater* ; que leurs Vaisseaux mouilloient sous le canon de cette Place, située sur la Pointe Orientale de l'Ile, & qu'elle est tombée, par degrés, avec la Pêche des Perles. Herrera nomme deux Bourgades Espagnoles, l'une proche du Fort, nommée *Makanao* ; l'autre à deux lieues de la Mer, qu'il appelle *El Valle de Santa Luzia.* Il donne à l'Ile quinze lieues de long, & six de large. Oviedo assure que toute sa circonférence n'est que de trente-cinq lieues. Suivant d'exactes observations, dit Laet, la Marguerite est par les onze degrés du Nord ; ce qui ne doit être entendu que du centre de l'Ile.

Tabago.

Quoique l'Ile de Tabago, que les Hollandois ont nommée la *Nouvelle Valachrie*, ne soit éloignée que de sept à huit milles à l'Est de la Trinité, on remet sa description entre les Antilles, au nombre desquelles elle est comptée.



§ V.

Gouvernemens de Rio de la Hacha & de Sainte Marthe.

APRÈS le Cap de Vela, on entre dans le Gouvernement de Rio de la Hacha, dont la principale Ville, qui porte aujourd'hui le même nom, reçut d'abord des Espagnols celui de *Nostra Señora de los Nieves*, & dans la suite celui de *los Remedios*. Elle est placée sur l'Océan septentrional, à trente lieues de la Ville de Sainte Marthe vers l'Est, & soixante de Coro vers le Couchant, au Midi du Cap de Vela. Sa situation est sur une Colline, à mille pas du rivage, & son Port n'est pas défendu contre les Vents du Nord. Du Cap de Vela jusqu'à cette Ville, on compte dix-huit lieues d'un terrein bas & fort uni, où l'on ne rencontre point d'eau ni de pierres. Le Canton de la Ville même ne s'étend que d'environ huit lieues dans le Continent; mais il est d'une extrême fertilité. On y trouve tous les Fruits d'Espagne, des Mines d'or, & diverses sortes de Pierres précieuses, dont on ne vante pas moins la vertu que la beauté; sans

Ville de Rio de la Hacha.

GOUVERNEMENT DE RIO DE LA HACHA.

compter d'excellentes Salines. Cette belle Campagne eſt malheureuſement infeſtée d'un grand nombre de Bètes feroces, ſurtout de Tigres & d'Ours, & ſes Rivieres ſont remplies de Caymans. La Ville eſt compoſée d'une centaine de Maiſons, autrefois très riches, lorſque les Perles étoient en abondance ſur toutes les Côtes voiſines.

On retombe ici dans le chagrin de trouver peu de lumieres ſur l'état préſent de cette Contrée. Cooke & d'autres Anglois aſſurent que Rio de la Hacha eſt à vingt lieues du Cap de Vela vers l'Oueſt; que la Ville eſt petite, mais qu'il ne manque aucun agrément à ſon territoire; que vers l'Eſt, à une lieue de ſes Murs, la Mer a des ſables & des écueils, dont il ne faut pas s'approcher de plus d'un mille pour s'avancer vers le Port; que du même côté, un petit Fleuve deſcend à peu de diſtance de la Ville, & que ſon embouchure eſt preſque bouchée de ſable, mais qu'en y entrant avec de petits Navires, on peut la remonter plus librement l'eſpace de ſept ou huit lieues.

La Rancheria & deux autres Bourgades.

A ſix lieues de la Ville, & toujours vers l'Eſt, on trouve une Bour-

gade nommée la *Rancheria*, autrefois peuplée de ceux qui s'emploïoient à la pêche des Perles. A cinq lieues vers l'Oueſt, en ſuivant la Côte, on en trouve une autre, nommée *Tapia*, environnée de pluſieurs Métairies Eſpagnoles; & plus loin, une troiſieme, nommée *Oſalamanca*, qu'on trouve citée auſſi ſous le nom de *Ramada*.

GOUVERNEMENT DE RIO DE LA HACHA

Les Anglois aïant brûlé la Ville & les Bourgades, dans le tems que la pêche des Perles y étoit floriſſante, il y a peu d'apparence que depuis que cette ſource de richeſſe eſt tarie, elles aient pû ſe relever avantageuſement de leurs ruines. On ne laiſſe pas d'y emploïer encore quelques Indiens au même travail; mais le fruit n'en doit pas être conſidérable, puiſque tous ces lieux ſont aujourd'hui ſi peu fréquentés, & même ſi peu connus.

SAINTE MARTHE.

Le Gouvernement de Sainte Marthe, quoique plus étendu, n'eſt pas repréſenté plus avantageuſement dans les nouvelles Relations. Il s'étend de l'Eſt à l'Oueſt, l'eſpace d'environ ſoixante-dix lieues, depuis Rio de la Hacha juſqu'à la Province de Carthagene, avec l'avantage de n'avoir gueres moins de largeur, depuis la Mer juſqu'au nouveau Roïaume de Grena-

Son étendue.

SAINTE MARTHE.

de qui le borne au Sud, & de renfermer dans cette étendue plusieurs autres petites Provinces. On nomme *Pozigueica*, *Betonia*, *Taïrona*, *Chimila* & *Buritaca*; sans compter quelques belles Vallées, qui forment autant de Cantons particuliers, sous des noms qui leur sont propres.

Ses Provinces & leurs propriétés.

Dans la partie de cette Région, qui regarde la Mer, les chaleurs sont incommodes; mais le voisinage des Montagnes, qui s'avancent jusqu'à vingt lieues de la Capitale, rendent l'air moins chaud dans l'intérieur des terres, surtout dans la Province de Taïrona, où la hauteur du terrein fait quelquefois ressentir un froid fort vif. Sur la Côte, on est rafraîchi par les Vents d'Est & de Nord, qu'on nomme Brises. Pendant les mois de Septembre & d'Octobre, où ces Vents secs ne soufflent point, il y pleut beaucoup, & l'on y éprouve alors un Vent du Continent que les Espagnols nomment *Vandavals*.

Entre la Ville de Sainte Marthe & le pié des Montagnes, dans un espace de trois lieues en sortant des murs, le terrein est fort uni; mais à mesure qu'on avance vers les hauteurs, on le trouve plus pierreux & plus stérile,

SAINTE MARTHE.

ſans arbres, auſſi peu propre à nourrir des Beſtiaux qu'à produire aucune ſorte de grains. Il ne laiſſe pas d'être arroſé par quantité de Torrens & de petites Rivieres, qui deſcendent des Montagnes. Dans les Campagnes les plus fécondes, on voit ſouvent les moiſſons brûlées ou corrompues par des Vents qui n'épargnent rien, & qui expoſent les Habitans à toutes les horreurs de la famine. Mais on en tire ordinairement toutes ſortes de grains & de fruits, ſans excepter les productions d'Eſpagne, qui croiſſent ici fort heureuſement. Les Poules & les Pigeons d'Europe s'y ſont multipliés avec le même ſuccès; mais le Païs, comme celui de la Hacha, contient quantité d'Ours & de Tigres.

Dans la Province de Buritaca, vers le chemin qui conduit de Sainte Marthe à Salamanca, on connoît pluſieurs veines d'or. Celle de Tairona produit des pierres précieuſes, dont quelques-unes ont de puiſſantes vertus contre différentes infirmités du corps, telles que les maladies néphrétiques & le flux de ſang. On y trouve auſſi du Jaſpe, du Porphyre, & quelques veines d'or. A moins d'une demie lieue de Sainte Marthe, la Nature a formé des

SAINTE MARTHE.

Salines, d'où l'on tire d'excellent ſel, qui ſe transporte dans les Provinces voiſines.

Les Indiens de ce Gouvernement ne manquent point d'agilité, ni d'induſtrie ; mais ils ſont de mauvais caractere, & d'une arrogance révoltante. Leurs Cantons ſont gouvernés par des Chefs. Ils empoiſonnent leurs fleches, pour la guerre, & ſe couvrent le corps d'une caſaque de coton, bigarrée de diverſes couleurs & d'un tiſſu fort épais, qui les défend des fleches d'autrui. Il reſte encore un fort grand nombre de ces Barbares, avec qui les Eſpagnols n'ont jamais pu s'accorder. La guerre eſt fréquente entr'eux ; & pluſieurs tentatives ſanglantes n'ont encore pû mettre l'Eſpagne en poſſeſſion de la riche Province de Tairona. La Vallée de même nom eſt très grande, & d'une extrême fertilité. Elle eſt à ſix ou ſept lieues de Sainte Marthe (5), à ſix de la Mer, & proche d'une autre Vallée, nommée *Mongay*, qui n'eſt pas moins riche.

Buritaca eſt à treize lieues de Sainte Marthe, vers Salamarca ; & Bonda, à trois lieues & demie. Pozigueica eſt ſéparé de la même Ville par une gran-

(5) Herrera dit à dix-huit lieues.

de & belle Vallée, qui ſe nomme *Coto*. On ne parle point ici de celle d'*Euparis*, dont on rappellera la fertilité dans un autre lieu. La Province de Chimila eſt célebre par la force & le courage des Indiens qui l'habitent, & par la beauté des Femmes Indiennes. C'eſt dans cette Contrée qu'on voit naître cette chaîne de Montagnes couvertes de néges, que les Eſpagnols ont nommées *las Sierras Nievadas*, & qui parcourant une infinité de Provinces, vont ſe terminer au Détroit de Magellan. Elles ſe font voir de trente lieues en Mer, & le voiſinage de la Vallée de Tairona les fait nommer Monts de Tairona par les Matelots. Il en deſcend quelquefois, lorſqu'on s'y attend le moins, des Vents d'une extrême violence, qui font la terreur de la navigation ſur cette Côte.

SAINTE MARTHE.

On ne compte aujourd'hui, dans le Gouvernement de Sainte Marthe, que cinq Villes de quelque conſidération. La premiere, qui lui donne ſon nom, eſt Sainte Marthe, qu'Herrera place à dix degrés de Latitude du Nord, Pierre Martyr à onze, & quelques Voïageurs à dix degrés 30 minutes. Les Eſpagnols la mettent à ſoixante-quatorze de Longitude, Oueſt du Méridien de

Ses Villes.

Sainte Marthe.

SAINTE MARTHE.

Tolede. Elle eſt dans une ſituation fort ſaine, ſur le bord de l'Océan Septentrional, avec un Port vaſte & ſûr, également commode pour le mouillage, & pour la réparation des Vaiſſeaux. Il a, du côté de la Ville, une haute Montagne, qui le met à couvert de pluſieurs vents. La Mer y eſt d'une profondeur médiocre, mais elle n'a ni ſables, ni rochers; & l'eau ni le bois ne manquent point ſur ſes bords. Sainte Marthe étoit autrefois une Ville fort peuplée, & n'eſt devenue déſerte que depuis que les Flottes Eſpagnoles ont ceſſé d'y aborder. Elle eſt éloignée de Salamanque, ou Ramada, d'environ vingt-quatre lieues vers l'Oueſt; & de Tenerife, qui eſt ſituée proche du grand Fleuve de la Magdeleine, de quarante lieues vers le Nord. Le Gouverneur de la Province y fait ſon ſéjour, avec tous les Officiers Roïaux. C'eſt un Siége Epiſcopal, Suffragant du Métropolitain de la Nouvelle Grenade. Laet rapporte une Lettre de Jean-Baptiſte *Antonelli*, Ingénieur célebre, écrite au Roi Catholique en 1587, pour lui propoſer divers moïens de fortifier le Port, dans la ſuppoſition qu'on voulût y faire paſſer les Flottes qu'on envoïoit à la Nou-

SAINTE MARTHE.

velle Eſpagne ; ce qu'il conſeilloit, avec l'approbation, dit-il, de tous ceux qui entendoient la Marine, parceque delà on pouvoit ſe rendre, avec des vents réguliers, droit au Cap Saint Antoine dans l'Ile de Cuba, & facilement enſuite à Vera-Cruz ; au lieu que l'expérience apprenoit tous les jours ce qu'il y avoit à craindre par la route de l'Ile Eſpagnole. Il ajoutoit que la pierre, le ſable, le ciment & le bois, ſe trouvoient en abondance dans le voiſinage de la Ville. On ignore ce que la Cour d'Eſpagne penſa de cette offre ; mais voici, d'après le même Hiſtorien, ce qu'un Gouverneur de Sainte Marthe écrivoit au Roi, vers le milieu du dernier ſiecle. » La Côte » s'étend ici entre Eſt & Oueſt. L'ou» verture de la Baie a deux Pointes, » qui s'avancent en forme de croiſ» ſant ; nommées, l'une *Taganga*, & » l'autre *Lipar*. Le milieu eſt occupé » par une Ile ſabloneuſe, qui ſe nom» me *el Morro*, & qui défend l'ou» verture, de l'impétuoſité des vagues. » Sur la Pointe de Taganga, qui eſt » celle de l'Eſt, il y a un petit Fort, » gardé nuit & jour par trois ou qua» tre Hommes, dont l'Office eſt d'a» vertir du nombre de Vaiſſeaux qu'ils

SAINTE MARTHE.

» voient approcher. La Ville est située
» au fond de la Baie, dans un lieu
» bas, & presqu'au niveau des flots.
» Elle a, vers l'Ouest, un Château
» quarré, long de cent piés sur cha-
» que face, dont le mur, haut d'en-
» viron trente palmes, est bordé de
» quatre Pieces de Canon. La Garni-
» son ordinaire est de sept ou huit
» Hommes (6).

Tenerife.

Entre les autres Villes, on donne le premier rang à celle de Tenerife, qu'on place à huit degrés de Latitude du Nord, à deux lieues du Fleuve de la Magdeleine, & à quarante de Sainte Marthe vers le Sud. La chaleur est extrême dans ce Canton, parcequ'il est exposé aux vents du Sud, pendant une grande partie de l'année, & quelquefois à des vents mal-sains de l'Ouest. Le terrein, quoique haut & pierreux, offre des pâturages fort unis & des Bois épais, surtout le long du Fleuve, dont les inondations y laissent des Terres plus grasses, & forment aussi quantité d'Etangs. C'est dans les parties séches de ces lieux marécageux, que les Indiens ont leurs Cabanes. Ils y vivent de leur pêche, dont l'abondance supplée au défaut des autres alimens; car

(6) Descript. Ind. Occid. lib. 8. cap. 19.

ſi l'on excepte les Oranges, & les racines qui ſe nomment Gouïaves, la terre n'y produit preſque rien. SAINTE MARTHE.

Los Reyes.

La troiſieme Ville eſt celle de *Los Reyes*, ou Ciudad de los Reyes, ſituée dans la Vallée d'*Euparis*, à cinquante lieues de Sainte Marthe vers l'Eſt, à trente de la Hacha, & à cent quatre-vingt de la Capitale du Nouveau Roïaume de Grenade, ſur le bord d'un Fleuve large & rapide, qui ſe nomme le *Guatori*. La chaleur n'eſt pas exceſſive dans ce Canton, parcequ'en Eté, c'eſt-à-dire ici en Décembre, Janvier, Février, Mars & Avril, les vents d'Eſt, qui ſont continuels, rafraîchiſſent l'air, & qu'en Hiver le voiſinage des Montagnes y attire de fort groſſes pluies; mais on y eſt ſujet à diverſes maladies, telles que des catarres & des fievres, ſurtout celle qu'on nomme *quarte*. Tout le Païs eſt diviſé, du Nord au Sud, par des Montagnes d'où ſort, des deux côtés, un grand nombre de Rivieres & de Torrens. Les Terres ont d'excellens pâturages & produiſent toutes ſortes de Fruits. Toute la Province eſt fort peuplée d'Indiens, la plûpart livrés à tous les vices, mais ſi guerriers & ſi braves, que les Eſpagnols n'ont encore pû les réduire.

SAINTE MARTHE.

On obſerve que lorſqu'ils ont été mordus par quelque Bête venimeuſe, ils n'emploient point d'autre remede que la racine de *Scorſonere*, qu'ils mangent crue, & dont ils mettent les feuilles ſur la plaie. Contre les catarres & les maux de tête, ils prennent par le nez du Tabac en poudre, comme ils en avallent le ſuc verd pour ſe procurer la liberté du ventre.

On eſt perſuadé, ſur de fortes apparences, que leurs Montagnes contiennent des Mines d'airain, de plomb & même des Mines d'argent; mais, au milieu de tant de Nations belliqueuſes, les Eſpagnols n'ont jamais été aſſez forts, ou aſſez hardis, pour les ouvrir. Ils ne s'emploient qu'à nourrir des Beſtiaux, ſurtout des Chevaux, qui ſont excellens ici. Le terrein ſeroit favorable aux Cannes de Sucre, ſi les Habitans étoient capables d'induſtrie & de travail.

Ocanua.

Ocanua, qui ſe nomme auſſi Sainte Anne, eſt la quatrieme Ville du Gouvernement de Sainte Marthe. C'eſt une petite Place, ſituée au fond d'une Baie, ſur les confins d'une Province nommée *Tamalameque*.

Ramada.

Enfin, la cinquieme Ville eſt Ramada, ou Nouvelle Salamanque, dont

on a déja marqué la ſituation à huit lieues de la Ville & du Fleuve de la Hacha. Elle eſt au pié de la Sierra Nievada, proche de la Vallée d'Eupa-ris, qu'elle termine au Sud. On y trouve, ſuivant l'expreſſion d'Herrera, autant de veines de cuivre que de pierres.

SAINTE MARTHE.

Sur la Côte maritime de ce Gouvernement, le premier Fleuve qui ſe jette dans la Mer eſt celui de *Bahia*, peu éloigné de Ramada, enſuite le Fleuve *Piras*, qui eſt ſuivi du *Palomini*. Ce dernier tire ſon nom d'un Capitaine Eſpagnol, qui eut le malheur de s'y noïer, en voulant le traverſer à cheval. On trouve enſuite le Fleuve *Didaci*, nommé vulgairement *Dom Diego*. Un peu plus loin, la Côte offre pluſieurs Anſes, que les Eſpagnols nomment *Ancones* de Buritaca. Tous les Voïageurs obſervent qu'en arrivant de la Mer, on apperçoit ici de fort loin un rivage blanchâtre, auquel on ne trouve rien de ſemblable ſur toute la Côte: c'eſt du côté Occidental des Anſes. Au-delà ſe préſente le Cap de Aguja, dont la Latitude, obſervée par d'habiles Pilotes, eſt douze degrés du Nord.

Fleuves du Païs.

Cette Plage eſt ſujette à des tour-

SAINTE MARTHE.

billons de vent, qui causent de fréquentes & dangereuses tempêtes ; ce qu'on attribue à la disposition du Continent, qui s'éleve en Collines hautes & séparées. Au Nord-Ouest du Cap, on trouve une petite Ile, remarquable par la blancheur de ses pierres. Ensuite la Côte se dérobe à l'Ouest, & l'on découvre, à trois milles du Cap, une vigie, au sommet d'un Rocher: après quoi, l'on rencontre encore une petite Ile, qui forme, entr'elle & le Continent, un Canal par lequel on s'avance jusqu'à la Baie de Sainte Marthe.

Après cette Baie, en suivant la Côte à l'Ouest, le premier Fleuve qui se présente est celui de *Gayra*, qui est assez grand suivant la Description de Pierre Martyr, pour recevoir des Vaisseaux du premier ordre. Il descend d'une très haute Montagne, toujours couverte de nége. Les Indiens prétendent que ses eaux ne sont point potables; mais on trouve bientôt un autre Fleuve, qui offre d'excellentes eaux, quoique son nom ne se trouve dans aucun Journal.

Dans l'intérieur des Terres, on nomme les Fleuves suivans : le Guatapori, sur les bords duquel Ciudad de los Reyes

Reyes eſt ſitué, & qui, deſcendant des Sierras nievadas, roule des eaux ſi froides qu'elles cauſent des catarres & des flux de ventre. Il ſe jette dans un autre Fleuve, nommé *Ceſar*, à moins d'une lieue de los Reyes. Ce Fleuve Ceſar coule au Sud, & porte entre les Indiens le nom de *Pompatao*, qui ſignifie Prince des Rivieres, parcequ'il en reçoit un fort grand nombre, ſurtout celle de *Badillo*, qu'on prétend ſortie de trois différens Lacs. Ses eaux ſont verdâtres & fort poiſſonneuſes; ce qui la fait nommer par les Indiens *Socuigua*, qui ſignifie *abondant*. L'Ayumas eſt une autre Riviere, qui ſe perd dans le Ceſar. Il parcourt ainſi plus de ſoixante-dix lieues vers l'Oueſt, pour ſe décharger enfin dans le grand Fleuve de la Magdeleine. Tout le Païs, qui borde ſes rives, eſt agréable & fertile.

SAINTE MARTHE.

A la diſtance d'environ vingt lieues de Los Reyes, on trouve entre des rochers trois grands Puits, ſitués en triangle, où les Indiens aſſurent qu'il réſide un Serpent d'immenſe groſſeur, qui a dévoré quantité d'Hommes. Les Eſpagnols ont tenté inutilement de le découvrir; mais ils croient en avoir vu quelques veſtiges. La crainte éloi-

gne de ce redoutable lieu tous les Sauvages de la Province. On connoît dans le même Canton plusieurs autres Puits, qui vomissent une sorte de bitume, si visqueux & si tenace, qu'il arrête les plus gros Oiseaux. Les Indiens en enduisent les rets qui leur servent à la pêche.

SAINTE MARTHE.

Fleuve de la Magdeleine.

Quoique le Fleuve de la Magdeleine, qui sépare le Gouvernement de Sainte Marthe, de la Province de Carthagene, descende du Popayan, dont on a déja donné la Description, c'est ici le lieu de faire connoître ses propriétés vers la Mer. On le trouve quelquefois nommé *Rio grande*, pour relever sa grandeur, quelquefois Fleuve de la Magdeleine, parceque c'est le jour auquel il fut découvert, & quelquefois Fleuve de Sainte Marthe, parcequ'il borde cette Province, & qu'il en fait la principale richesse. Comme les Barques peuvent le remonter, pendant l'espace d'environ cent lieues, on n'a besoin que d'environ deux mois pour transporter à cette distance toutes les Marchandises de l'Europe, tantôt à la rame, tantôt à la toue; & réciproquement, les richesses du nouveau Roiaume de Grenade peuvent descendre à la Mer par cette voie, dans

SAINTE MARTHE.

l'eſpace de trois ſemaines. Il ſe jette dans l'Océan par une vaſte embouchure, à vingt-ſix lieues de Carthagene & à dix de la Ville de Sainte Marthe. On marque ſa Latitude à douze degrés du Nord.

Acoſta, qui l'avoit viſité, rend témoignage qu'à dix lieues en Mer on diſtingue encore le cours de ſes eaux, & que leurs tourbillons, dans le combat qu'elles ſemblent livrer aux flots marins, ne permettent point aux Vaiſſeaux d'en approcher ſans péril. Il a, dans ſon embouchure, une Ile de cinq lieues de long, ſur une demie lieue de large. Son plus grand Canal d'entrée eſt celui qui touche à la Province de Sainte Marthe ; & delà vient apparemment que les Eſpagnols lui en donnent le nom.

Les Hollandois, qui en ont ſouvent approché, s'accordent tous à lui donner trois embouchures, dont l'une, qu'ils repréſentent comme la plus proche de Sainte Marthe, coupe une partie fort baſſe du Continent, & les deux autres ſont formées par l'Ile ; mais ils ne parlent point de la différence de ſes eaux, ni de tourbillons : ils obſervent ſeulement que devant cette Côte, ſurtout à l'embouchure du Fleuve, vers

SAINTE MARTHE.

le ſoir & pendant la nuit, on eſſuie des vents de Nord très froids, parcequ'ils viennent des Montagnes ; & qu'ils expoſent toujours les Vaiſſeaux à quelque danger. Le tonnerre, les éclairs & la pluie ſont d'autres incommodités très fréquentes ſur ce Fleuve, particulierement depuis minuit juſqu'au lever du Soleil. Entre les mois d'Octobre & d'Avril, ſes eaux s'enflent prodigieuſement, & roulent des flots terribles, dont on ne connoit pas d'autre cauſe que les pluies continuelles qui tombent alors dans les Montagnes du Popayan, où il prend ſa ſource.

§ VI.

Nouveau Roïaume de Grenade.

DANS l'intérieur de cette grande partie de l'Amérique méridionale, il ne reſte à parler que du nouveau Roïaume de Grenade, dont on a remis ici la Deſcription, parcequ'il forme un Gouvernement particulier (7), qui n'a rien de commun avec ceux du Pérou & de Tierra-Firme, auxquels il touche de divers côtés. Il n'eſt pas queſtion de ſa découverte, qu'on a rap-

(7) Voïez, ci-deſſus, Tom. L, p. 163.

portée dans un autre tems (8), ni même de sa Conquête par Consalve Ximenes *de Quesada*, qui y fonda *Santa Fé de Bogota*, premiere Ville Espagnole du Païs (9). On ne s'arrête qu'à son état présent.

NOUVEAU ROÏAUME DE GRENADE.

Son état présent.

Les Espagnols donnent, à cette Contrée, cent trente lieues de long; trente, dans sa plus grande largeur; & vingt, ou quelque chose de moins, dans ses parties les plus étroites. Elle a pour bornes à l'Est, la Province de Venezuela; au Nord, celle de Sainte Marthe, dont elle est séparée par les vastes Montagnes d'Opono; à l'Ouest le Popayan, & au Sud de vastes Régions, qui ne sont pas encore assez connues. Sa distance de l'Equateur, vers le Nord, est de trois ou quatre degrés, & plus. Il y pleut beaucoup. Les Forêts y sont très grandes & très épaisses: on y trouve quantité de Nations Indiennes, qui portent encore une haine mortelle aux Espagnols, & des Bestiaux sans nombre; surtout des Chevaux & des Mules, dont une partie passe en différentes parties du Pérou.

(8) Au Tome XLVII.

(9) Il y étoit remonté, en 1536, par le Fleuve de la Magdeleine; & l'on a vu que dans le même tems Belalcazar y descendoit du Popayan par le même Fleuve; ce qui fit naître de grands démêlés pour les limites.

NOUVEAU ROÏAUME DE GRENADE.

Indiens qui l'habitent.

Les principales Provinces, dès le tems de la Découverte, étoient celles de *Bogota* & de *Tunia*, dont les Habitans ſe nomment les *Moxos*. La plus grande partie de ce Païs eſt environnée des Indiens qui ſe nomment *Panchis*, dont le Païs eſt fort chaud, tandis que celui de Bogota eſt froid, ou du moins plus temperé. A l'arrivée des Eſpagnols, tous ces Barbares étoient gouvernés par de petits Rois, ou des Caciques : l'or & les émeraudes y étoient communs parmi eux. Leurs Maiſons étoient compoſées de planches aſſez proprement ſciées, & couvertes de paille ou de feuilles. Ils ſe nourriſſoient de Maïz, de racines, & de la chair des Bêtes ſauvages. Le ſel, qu'ils avoient en abondance, leur faiſoit un Commerce aſſez étendu avec les Habitans des Montagnes & ceux de Rio grande, qui en recevoient d'eux, pour des plumes, des pierres précieuſes & diverſes ſortes de commodités ou d'ornemens. Ces uſages ſubſiſtent encore.

Dans ces Provinces, les uſages, les mœurs & la figure même des Indiens ne ſont pas moins différens que la température de l'air. Ceux de Bogota & de Tunia ont la taille haute & bien

prise. Ils sont agiles & laborieux. Leurs Femmes sont belles, & plus blanches, ou moins brunes, que dans les autres parties de l'Amérique méridionale. Les deux sexes portent une espece de manteau, s'enveloppent le corps d'une piece d'étoffe, tressent leurs cheveux, & les ornent de fleurs, ou de petites couronnes tissues de fleurs & de coton. Quelques-uns même se couvrent la tête d'un bonnet. Ils aiment la danse & le chant : enfin les Voiageurs ne leur reprochent point d'autre vice que le penchant au mensonge, & peu d'industrie pour les Arts. Au contraire, les Panchis sont féroces, lents, difformes, & livrés à toutes sortes de vices. On assure même qu'ils étoient autrefois Antropophages, tandis que les Moxos ont toujours eu de l'horreur pour tout ce qui blesse l'humanité. Quoiqu'en général ce Païs ne manque point d'alimens, ils devoient être fort rares dans quelques Cantons, puisque les premiers Espagnols y trouverent plusieurs Peuples qui se nourrissoient de grosses Fourmis, & qui en élevoient pour cet usage.

NOUVEAU ROÏAUME DE GRENADE.

Les Provinces de Bogota sont fermées au Nord-Ouest par celles de *Musa* & de *Colyma*, dont les Peuples se

Climat du Païs.

NOUVEAU ROÏAUME DE GRENADE.

nomment *Canapeyes*, & qui ont vingt-cinq lieues de long sur treize de large. Ce Païs est fort chaud & fort humide. Il a régulierement deux Etés & deux Hivers. Son premier Eté commence avec le mois de Décembre, & dure jusqu'à la fin de Février : l'Hiver, qui succede, dure jusqu'à la fin de Mai, & fait place au second Eté, qui dure jusqu'à la fin de Septembre. Ensuite recommence un autre Hiver, qui ne finit qu'avec le mois de Novembre. C'est moins le froid, que la pluie, qui forme cette différence. Dans les deux Etés, l'air est d'une sérénité continuelle ; & la pluie n'est pas moins constante pendant les nuits des deux Hivers, car il pleut fort rarement le jour : d'ailleurs elle est accompagnée d'horribles tonnerres, & d'impétueux combats entre les vents du Nord & du Sud.

Ses Villes Espagnoles.

Entre les Habitations Espagnoles de ce Gouvernement, on nomme avec le titre de Villes, *Santa-Fé de Bogota*, *Saint Michel*, *Tocayma*, *Trinidad*, *Tunia*, *Pamplona*, *Merida*, *Belez*, *Marequita*, *Ybague*, *Vittoria*, *San Juan de los Llanos*, *Palma & S. Christophe*.

Santa Fé.

Santa-Fé de Bogota est tout-à-la-fois

la Ville Capitale & l'Eglise Métropolitaine du Nouveau Roïaume de Grenade. Sa situation est par les quatre degrés de Latitude du Nord, & par les 72 degrés 30 minutes de Longitude Ouest du Méridien de Tolede, au pié des Montagnes qui portent le même nom. On y compte six cens Familles Espagnoles. C'est le séjour du Gouverneur, celui de l'Audience Roïale, & du Tribunal de la Monnoie, que les Espagnols nomment *Casa de Fundicion*, celui de l'Archevêque & de tous les Chefs Civils & Ecclésiastiques de la Province. Les Suffragans de cette Métropole sont les Evêques de Carthagene, de Sainte Marthe & de Popayan. L'Eglise Cathédrale fait le principal ornement de la Ville, qui n'a d'ailleurs que celles des Religieux de Saint François & de Saint Dominique. On trouve, à peu de distance de Santa-Fé, un Lac nommé *Guatavita*, sur les bords duquel les anciens Idolâtres du Païs faisoient des Sacrifices à leurs Idoles, en leur offrant beaucoup d'or & d'autres choses précieuses, qu'ils jettoient dans l'eau du Lac. L'air du Canton est fort sain, & l'abondance y regne pour toutes les commodités de la vie.

NOUVEAU ROÏAUME DE GRENADE.

NOUVEAU ROÏAUME DE GRENADE

S. Michel. La Ville de Saint Michel est à douze lieues au Nord de Santa-Fé. Elle doit son origine au Commerce que cette Capitale a voulu entretenir avec les Panchis, qui, vivant dans un Païs fort chaud, ne se déterminoient pas facilement à passer dans un air beaucoup plus froid.

Tocayma. Tocayma est une autre Ville, située entre l'Ouest & le Nord-Ouest, à quinze lieues de la Capitale, sur le bord du *Pati*, grande Riviere qui va se perdre dans le Fleuve de la Magdeleine. L'air y est sec & serein, pendant presque tous les mois de l'année. Les Indiens du Païs sont des Panchis, qui, sans y être aussi difformes que dans les autres parties de leur Province, ont le front d'une extrême petitesse, & sont redoutés de leurs Voisins. Ils n'ont aucun goût pour l'or, qu'ils donnent même fort libéralement; mais la vangeance est leur plus forte passion. Entre divers usages barbares, ils se noircissent les dents avec le suc d'une herbe qu'ils ont sans cesse à la bouche. Ils vont nus, sans distinction de sexe, à la réserve d'une petite piece d'étoffe que leurs Femmes portent à la ceinture. Ils sont livrés à l'ivrognerie; en un mot le Commerce des Es-

pagnols n'a point adouci leur férocité.

NOUVEAU ROÏAUME DE GRENADE.

Fontaines curieuses.

On trouve, aux environs de Tocayma, des Fontaines qui rendent une ſubſtance ſulfureuſe. La terre d'où elles ſortent eſt emploïée utilement pour toutes les maladies de la peau, ſans autre préparation que de s'en frotter, & de ſe baigner enſuite dans l'eau des mêmes ſources. Dans une Vallée voiſine, on trouve auſſi des Fontaines ſalées, dont l'eau répand & laiſſe, ſur les Plantes qu'elle arroſe, une ſorte de bitume que les Indiens emploient à calfater leurs Barques. Enfin le même Canton a des Bains chauds & fort ſalutaires, entre deux Torrens d'une eau très froide. Au milieu des néges, dont le ſommet des Montagnes voiſines eſt couvert, il s'eſt formé un Volcan, qui vomit, tantôt des flammes & tantôt de la fumée, avec une ſi grande quantité de cendre, qu'elle ſe répand quelquefois à neuf ou dix lieues. Les Campagnes de Tocayma n'en ſont pas moins fertiles. Elles donnent du Raiſin, des Figues, des Oranges, des Cannes de Sucre, & tous les fruits de l'Amérique & de l'Europe. Le Froment même y croît, dans les parties hautes, où le froid eſt plus ſenſible. On y fait annuellement deux moiſſons

de Maïz. Les Bestiaux y prosperent merveilleusement, malgré les Ours & les Tigres, qui leur font la guerre. On y éleve de fort bons Chevaux. Il n'y a que les Brebis & les Chevres, qui ne s'accommodent point du climat ou des pâturages. Le bois de Gayac, les Cedres, les Chênes, & d'autres arbres utiles, sont ici fort communs. L'Indigo y croît naturellement; mais les Habitans négligent de le perfectionner par la culture. On parle, avec admiration, d'un arbre du Païs, dont les feuilles tombent & repoussent tous les jours : il se nomme *Zeyba*.

NOUVEAU ROIAUME DE GRENADE.

Tudela.

Une des premieres Villes habitées par les Espagnols fut celle de *Tudela*, dans le Païs des Musas & des Colymas, sur le bord d'un Fleuve nommé *Zarbi* : mais la difficulté des Montagnes & l'excessive férocité des Indiens la firent abandonner de ses Fondateurs, pour suivre Pierre d'Orsua dans la célebre Expédition del Dorado. Ensuite d'autres Espagnols bâtirent une seconde Ville, sous le nom de *Trinidad*, à peu de distance de la premiere, & l'abandonnerent encore, pour la transferer dans un lieu beaucoup plus commode, où elle n'a pas cessé de subsister. Elle est à vingt-quatre

Trinidad.

lieues au Nord-Ouest de Santa-Fé ; & vers l'Ouest, à six des Sierras Nievadas, qui s'étendent, comme on l'a dit, depuis la Province de Sainte Marthe jusqu'au Détroit de Magellan. Herrera place cette Ville à sept degrés de l'Equateur vers le Nord : mais à juger par sa distance de la Capitale, elle ne peut être à plus de cinq degrés.

NOUVEAU ROÏAUME DE GRENADE.

La Riviere de Zarbi, qui coule à trois milles de Trinidad, est grossie de plusieurs autres ; & prenant son cours vers le Nord, elle se trouve fort resserrée entre deux hautes Montagnes, dans un lieu que les Indiens nomment *Furatena*, c'est-à-dire dans leur Langue, mâle & femelle, sans qu'on sache mieux l'origine de ce nom. Tout ce Païs étoit autrefois riche en émeraudes, en crystal de la dureté du Diamant, & surtout en marbre blanc & veiné. Le Mont *Ytoco* étoit particulierement distingué par l'abondance de ses pierres précieuses ; & de cette Montagne à celle d'Abipi, on avoit trouvé, dans un espace de trois lieues, quantité de veines des meilleures & des plus belles émeraudes : mais soit qu'elles soient épuisées, ou que la disette d'eau rebute les Ouvriers, on a

NOUVEAU ROÏAUME DE GRENADE.

ceſſé depuis long-tems d'en chercher. Aux environs de Trinidad, on trouve encore des Berilles, & des cryſtaux d'une blancheur admirable.

Palma. Une autre Ville de la même Province eſt *la Palma*, bâtie par les Eſpagnols en 1572, à quinze lieues de Santa-Fé vers le Nord-Oueſt, dans un Canton aſſez chaud.

Tunia. *Tunia*, Ville qui tire ſon nom de la Province où elle eſt ſituée, eſt à vingt-deux lieues de Santa-Fé vers le Nord, ſur une haute Colline, qui en fait une retraite ſure contre les incurſions des Barbares. C'eſt d'ailleurs la premiere échelle du Commerce pour toute cette Contrée. La température de l'air y eſt douce, & l'abondance des vivres les y tient toujours à fort bas prix. On y peut armer tout-d'un-coup deux cens Hommes de Cavalerie; & l'on y compte, avec l'Egliſe Paroiſſiale, deux Couvens, de Dominiquains & de Cordeliers.

Pamplona. La Ville de *Pamplona*, ou Pampelune, eſt à 60 lieues de Santa Fé vers le Nord. Les Dominiquains y ont un riche Couvent. Ce Canton eſt célebre par ſes Mines d'or & par l'abondance de ſes Beſtiaux.

S. Chriſtophe. De Pampelune à Saint Chriſtophe,

qui est situé aussi vers le Nord, on compte trente lieues. Cette Ville est à l'extrêmité d'une petite Province, qu'on nomme *Grilta*, pauvre en or, mais riche en Troupeaux, & propre en effet à les engraisser, par l'excellence de ses pâturages.

NOUVEAU ROÏAUME DE GRENADE.

Merida.

Merida est presque sur les confins de Venezuela & du nouveau Roïaume de Grenade, à quarante lieues de Pamplona & dix-huit du Lac de Maracaïbo. On vante beaucoup aussi la fertilité de son terroir, qui n'est pas même sans quelques Mines d'or. Elle a, sur le bord du Lac, une Bourgade, qui sert au transport de ses denrées & de ses Marchandises

Belez.

Belez, petite Ville à trente lieues de Santa-Fé vers le Nord, & à quinze de Tunia, n'a de célebre qu'un riche Couvent de Saint François. Son Canton, comme toute la Province voisine, est sujet à de furieux éclairs & d'autres feux du Ciel. On y voit un Volcan, qui vomit des nuées de pierres.

Marequita.

La Ville de *Marequita*, qu'on nomme aussi *Saint Sebastien del oro*, est à trente ou quarante lieues au Nord-Ouest de Santa-Fé. Elle est située dans un Canton fort uni, au pié d'une

NOUVEAU ROÏAUME DE GRENADE.

Montagne, qui rend la chaleur très vive dans la Plaine; tandis que par une admirable variété, on eſt preſque menacé du froid dans la courte diſtance qu'il y a juſqu'à Santa-Fé. On prétend qu'au commencement du dix-ſeptieme ſiecle, les Eſpagnols découvrirent ici des Mines fort riches. Marequita eſt à deux cens lieues de Carthagene.

Ybague.

Ybague, Ville ſituée ſur les confins du nouveau Roïaume, vers le Popayan, eſt à trente lieues de Santa-Fé vers l'Oueſt; & n'a de remarquable qu'un Couvent de Dominiquains.

Vittoria.

Vittoria de los remedios eſt une autre Ville, à cinquante lieues de Santa-Fé, vers le Nord-Oueſt, abondante en veines de divers Métaux.

Planis.

Enfin *Saint Jean de Planis*, Ville ſituée à cinquante lieues de Santa-Fé vers le Sud, paſſe pour riche en veines d'or.

Laet parle, ſur le témoignage d'un Eſpagnol qui avoit vécu long tems au Pérou, d'une Ville du nouveeu Roïaume de Grenade, nommée *Sarragoſſe*, & d'une Mine d'or qu'il appelle *Scruro*: mais il n'oſe aſſurer que ce ne ſoit pas un nouveau nom de quelqu'un des lieux qu'on a nommés.

CHAPITRE XI.

Voïages & Etablissemens dans l'Amérique Septentrionale ; & Etablissement des François dans la Floride.

Introduction.

Qu'il soit permis aux François de faire valoir d'anciens avantages ; & qu'un Ecrivain de la même Nation ne soit pas soupçonné de flatterie, pour s'étendre sur cet article avec un peu de complaisance. Ce n'est pas seulement *Ribaut*, *Laudoniere*, l'*Escarbot*, de *Mourgues* & d'autres Voïageurs François, dont je veux citer le témoignage ; les Espagnols & les Anglois fournissent ici des Mémoires ; & je ne demande pas plus de confiance & d'attention, qu'on ne me trouvera d'exactitude à les emploïer.

On donne le nom de Floride à toute cette partie du Continent de l'Amérique, qui est renfermée entre l'un & l'autre Mexique, la Nouvelle Espagne, & la Caroline septentrionale. Les Espagnols, ne mettant point de bornes à leurs prétentions (10), lui font

(10) Histoire générale de la Nouvelle France, l. 1, pp. 23 & suiv.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

INTRODUCTION.

Fausses prétentions des Espagnols.

comprendre tout ce qui est à l'Est de la Province de Panuco ; c'est à dire, dans cette supposition, qu'elle embrasseroit tout ce que les François & les Anglois possedent aujourd'hui dans l'Amérique Septentrionale, ou plutôt, qu'elle n'auroit point de bornes au Nord, à l'Est & au Sud, & que tout ce qui n'est pas au pouvoir de l'Espagne seroit une usurpation sur les Droits de cette Couronne. Mais les Auteurs Espagnols n'établissant de si vaines idées que sur les Découvertes de Ponce de Leon (11), & sur d'autres Expéditions postérieures, ce titre tombe, lorsqu'il est certain que, plusieurs années auparavant, des François, des Anglois & des Portugais avoient déja découvert les mêmes Côtes; & s'il est vrai d'ailleurs, comme on s'est toujours accordé à le penser, que c'est le premier Etablissement qui forme le premier droit, personne ne conteste aux François l'honneur d'avoir établi la premiere Colonie de la Floride. On ne parle point ici des parties plus Septentrionales : car c'est jetter trop de ridicule sur les Espagnols, que de leur faire prétendre qu'un nom, imposé

(11) Voïez l'Essai chronologique sur l'Histoire de la Floride, par Gonzales de Barcia.

par un Voïageur de leur Nation à un Païs situé sur le Golfe du Mexique, leur ait acquis tout le reste du Continent, jusqu'au Pôle du Nord; surtout dans un tems, où l'on a remarqué (12) que les François avoient, depuis plusieurs années, un Commerce établi, avec les Peuples du Païs qui se nomme aujourd'hui la Nouvelle France.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

INTRODUCTION.

Répetons que la Découverte de Ponce de Léon, & les courses des Espagnols dans la Floride, avec la qualité même de Gouverneurs, dont leurs Chefs étoient honorés par la Cour d'Espagne, n'y avoient été suivies d'aucun établissement, & que vingt ans après, cette Contrée étoit à-peu-près dans son ancien état; lorsque l'Amiral de Coligny forma le dessein d'y établir une Colonie Protestante. On a vu que ses entreprises s'étoient évanouies au Bresil. Il se flatta d'une meilleure fortune dans un Païs, où il comptoit de ne pas trouver d'opposition, & dont il ne pensoit à peupler que la partie découverte, au nom de la France, par Verazzani (13). On doute s'il représenta ses vues au Roi Charles IX,

L'Amiral de Coligny envoie des Protestans à la Floride.

(12) Voïez les Tomes précédens de ce Recueil.
(13) Voïez, ci-dessus, Tome XLIX, p. 58.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

INTRODUCTION.

comme un projet de Religion ; mais il paroît que dans la ſuite ce Prince ne les ignora point, & que loin de les condamner, il ſe réjouit de l'occaſion qu'on lui offroit de ſe défaire d'un grand nombre de Calviniſtes, qu'il regardoit comme les Ennemis de l'Etat. Cette politique lui fit laiſſer à l'Amiral la liberté d'uſer, pour ſon Expédition, de tout le pouvoir attaché à ſon Emploi.

VOIAGE DE JEAN DE RIBAUT.

1562.

DANS le choix d'un Chef, Coligny ſe détermina pour un Officier de Marine, nommé *Jean de Ribaut*, natif de Dieppe, homme d'expérience & Proteſtant fort zelé. Les préparatifs ne furent pas languiſſans, ſous les auſpices d'un Amiral. Ribaut ſe vit en état de partir, le 18 de Février 1562, avec deux de ces Bâtimens qu'on nommoit alors *Roberges*, & qui différoient peu des Caravelles Eſpagnoles. Entre les Volontaires des Equipages, on comptoit quelques Perſonnes d'une naiſſance diſtinguée.

Son départ.

La premiere Terre qu'ils reconnurent fut une Pointe aſſez baſſe & couverte de Bois, ſituée par les trente degrés du Nord, à laquelle Ribaut don-

Ses Découvertes.

na le nom de *Cap François* ; mais ne s'y étant point arrêté, & tournant à droite, il apperçut bientôt une Riviere, qu'il nomma la Riviere des Dauphins ; & quinze lieues plus loin il en découvrit une plus grande, qui fut nommée *Riviere de Mai*, parceque les deux Vaisseaux François y entrerent le premier jour de ce mois. Les Sauvages, qui se présenterent à leur arrivée, parurent charmés du spectacle. Ribaut ne fit pas difficulté de descendre, & de visiter leur Chef, auquel il fit quelques présens. En mettant le pié sur la rive, son premier soin fut de dresser une petite colonne de pierre, sur laquelle il avoit fait graver les Armes de France.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. I. VOÏAGE 1562.

Le Jourdain, qui avoit été découvert (14) par Luc Vasquez d'Aillon, ne lui sortant point de la mémoire, il remit à la voile vers le Nord, pour chercher ce Fleuve. A quatorze lieues de la Riviere de Mai, il en découvrit une troisieme, qu'il nomma la Seine. Ensuite il continua de donner à toutes celles qu'il rencontra dans l'espace de soixante lieues, les noms des principales Rivieres de France ; mais le tems fit connoître qu'il avoit

(14) *Ibidem*, pag. 7.

Etablissem. des François dans la Floride.

Ribaut. I. Voiage. 1562.

pris plusieurs Anses pour des embouchures de Rivieres. Enfin il se crut arrivé à celle qu'il cherchoit : nouvelle erreur ! Le Jourdain étoit encore plus loin au Nord ; & la Riviere où il mouilla sur dix brasses d'eau a reçu, depuis, divers noms. Les Espagnols l'ont nommée Sainte Croix : les Anglois, qui ont bâti sur ses bords la Ville de Saint Georges, ou le nouveau Londres, l'appellent *Ediscow* ; & dans plusieurs de nos Cartes Françoises elle se trouve nommée Riviere des Chouanons. Ribaut, persuadé que c'étoit le Jourdain, donna le nom de Port-Roial à l'endroit où il étoit à l'ancre. Les Armes de France y furent arborées ; & l'on traça dans une Ile voisine, un petit Fort, qui fut bientôt en état de loger tous les Volontaires François. Il fut nommé *Charles-Fort*. On ne pouvoit choisir une plus belle situation : les Campagnes voisines sont agréables, le terrein fertile, la Riviere abondante en Poisson, & les Bois remplis de Gibier. Une multitude d'arbres aromatiques, tels que des lauriers & des lentisques, y répandent la plus douce odeur ; & les Sauvages du Canton ne parurent pas moins sociables que ceux de la Riviere de

Etablissement de Charles Fort.

Mai. Ribaut, satisfait de son établissement, ne pensa qu'à retourner en France, pour en amener de nouveaux renforts. Il donna pour Chef, à sa Colonie naissante, un de ses Officiers, nommé *Albert*, auquel il ne put laisser beaucoup de provisions; mais lui aïant promis de revenir bientôt avec un grand convoi de munitions & de vivres, il quitta l'Amérique, & rentra dans le Port de Dieppe vers la fin de Juillet.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. I. VOÏAGE. 1562.

Retour de Ribaut en France.

Le nouveau Commandant eut à peine achevé de mettre sa Place hors d'insulte, qu'il emploïa le tems à visiter le Païs. Il y fut bien reçu des *Paraoustis*, ou Chefs Indiens, qui lui donnerent même des Fêtes; mais quoique ces courses ne fussent pas sans utilité, elles lui firent négliger un soin plus pressant, qui étoit celui d'ensemencer les Terres. L'Amiral, instruit par les malheurs du Bresil, n'avoit rien recommandé avec tant d'instances: mais on ne pensoit qu'à chercher des Mines, dans la folle opinion qu'il n'y avoit point un seul Canton de l'Amérique où l'on ne dût en trouver. Les provisions, que Ribaut avoit laissées, manquerent bientôt. On y suppléa, quelque tems, par le secours

Embarras de sa Colonie.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. I. VOÏAGE. 1562.

de la poudre & du plomb, qui ne tarderent pas à manquer aussi. La Pêche fut long-tems d'une grande ressource; mais, dans les Rivieres de cette Contrée, le Poisson ne donne qu'en certaines saisons. On eut recours alors aux Indiens, qui ne refuserent point de partager leurs vivres avec des Etrangers qu'ils avoient pris en affection : ils fournirent généreusement ce qu'ils pouvoient retrancher à leurs propres besoins; mais le superflu des Sauvages a des bornes fort étroites, surtout pour la subsistance d'une Trouppe d'Européens, peu accoutumés à la sobriété de ces Peuples. Pour comble d'infortune, après avoir amassé, avec beaucoup de peine, une provision de Maïz, qui étoit venu de fort loin, & lorsqu'on se croïoit en état de respirer, le feu prit au Fort, qui fut consumé en peu d'heures avec tous les Magasins. Cette perte fut néanmoins réparée par de nouveaux secours des Indiens; mais un accident beaucoup plus tragique mit la Colonie dans un désordre qui causa sa ruine. Avec du courage & de la conduite, le Commandant de Charles Fort étoit d'une brutalité révoltante. Outre la dureté du langage, il punissoit avec excès les

Brutalité du nouveau Commandant

les moindres fautes. Il pendit lui-même un Soldat qui n'avoit pas mérité la mort ; il en dégrada un autre des armes, avec aussi peu de raison ; puis il l'exila, dans la vue apparemment de le faire mourir de faim & de misere. Il menaçoit sans cesse du dernier supplice ; & ceux, qui avoient le malheur de lui déplaire, étoient réduits à trembler continuellement pour leur vie. Enfin, la patience manquant aux plus modérés, on forma contre lui une conspiration, dont le succès fut d'autant plus sûr, que malgré la haine qu'il inspiroit, & qu'il ne pouvoit ignorer, il affectoit de ne prendre aucune précaution pour sa sureté. Après s'être défait de lui, on lui donna un Successeur ; & ce choix fut plus sage qu'on ne devoit l'attendre d'une Troupe furieuse, dont les mains fumoient encore du sang de leur Chef; il tomba sur un fort honnête homme, qui s'efforça de rétablir la paix dans la Colonie.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. I. VOÏAGE. 1562.

Il est assassiné

Mais Ribaut ne paroissoit point, & l'on se voïoit près de retomber dans toutes les horreurs de la famine. Les Sauvages étoient refroidis. On ne pouvoit emploïer la violence, sans s'exposer à tous les effets de leur ressen-

Nouveaux sujets de crainte.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. I. VOÏAGE. 1562.

timent. Le nouveau Chef, qui se nommoit Barré, assembla tous les Habitans du Fort, & leur représenta vivement ce qu'ils avoient à craindre de l'avenir. Ils conclurent, d'une seule voix, que sans perdre un jour il falloit construire un Bâtiment, & s'en servir pour retourner en France.

Désertion de la Colonie, & ses horribles suites.

Le Lecteur touche au fameux évenement, qu'on a déja cité à l'occasion d'une autre disgrace du même ordre, & le seul, peut-être de son espece, où la certitude leve tous les embarras sur la vrai-semblance. Quelque difficulté qu'il y eut dans un projet, pour l'exécution duquel on étoit sans Constructeurs, sans voiles, sans cordages, & sans aucune sorte d'agrêts, la nécessité fit juger tout possible. Chacun mit la main à l'entreprise. Des Avanturiers, qui de leur vie n'avoient manié aucune sorte d'outils, devinrent autant de Charpentiers & de Forgerons. La mousse, & cette espece de filasse qui croît sur les arbres dans une grande partie de la Floride, servirent d'étoupe pour calfater le Bâtiment. Chacun donna ses chemises & les draps de son lit pour faire des voiles. On fit des cordages de l'écorce des arbres. Enfin le Navire fut achevé &

lancé à l'eau. L'Auteur observe qu'un peu de cette industrie & de cette ardeur, mieux appliqué, auroit pû leur faire trouver les moïens de prolonger leur subsistance.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. I. VOÏAGE. 1562.

L'embarquement ne fut pas différé d'un seul jour ; & la même confiance, qui avoit fait entreprendre la construction d'un Vaisseau, sans matériaux & sans Ouvriers, fit affronter tous les périls de la Mer avec des Soldats pour Matelots. Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est que le seul mal réel, qu'on vouloit éviter, fut celui contre lequel on ne prit point de précautions. Les Avanturiers n'étoient pas bien loin en Mer, lorsqu'ils furent arrêtés par un calme opiniâtre, qui leur fit consumer le peu de provisions qu'ils avoient embarqué. La portion fut bientôt réduite à douze ou quinze grains de Maïz par jour. Cette triste égalité n'aïant pû même durer longtems, on se jetta d'abord sur les souliers ; & tout ce qu'il y avoit de cuir dans le Vaisseau fut dévoré. L'eau douce manqua aussi tout-à-fait. Quelques-uns voulurent boire de l'eau de Mer, qui leur causa une mort violente. D'un autre côté, le Bâtiment faisoit eau de toutes parts ; & l'Equipage, exténué par la

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. I. VOÏAGE. 1562.

faim, n'étoit plus capable de travailler à la pompe. Chaque circonstance n'offrit alors qu'un sujet de desespoir. Dans cette affreuse situation, quelqu'un eut la hardiesse de dire qu'un seul pouvoit sauver la vie de tous les autres aux dépens de la sienne; & non-seulement une si brutale proposition ne fut pas rejettée avec horreur, mais elle fut applaudie. On étoit prêt à remettre au sort le choix de la victime, lorsqu'un Soldat qui se nommoit Lachau, le même que le Capitaine Albert avoit dégradé des armes, & condamné à l'exil, déclara qu'il offroit sa vie pour reculer de quelques jours la mort de ses Compagnons. Il fut pris au mot; on l'égorgea sur-le-champ, sans qu'il fit la moindre résistance. Il ne se perdit pas une goutte de son sang; tous en burent avec la même avidité; & le corps aïant été mis en pieces, chacun en obtint sa part. Ce prélude eut été suivi, sans doute, d'une boucherie beaucoup plus sanglante, & la disposition des victimes n'eut pas été consultée, si bientôt après on n'eut apperçu la terre, & presqu'aussitôt un Vaisseau qui s'approchoit. Il fut attendu: c'étoit une Frégate Angloise, dans laquelle il se trouva un François, du

nombre de ceux qui étoient partis de la Floride avec Ribaut. On apprit de lui que la guerre civile, rallumée en France plus vivement que jamais, n'avoit gueres permis à l'Amiral de s'occuper de sa Colonie; mais qu'après la paix, qui venoit de se conclure, il avoit rapporté tous ses soins au soutien de cet Etablissement.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

EN effet, il n'eut pas plutôt obtenu la liberté de reparoître à la Cour, qu'il engagea le Roi Charles à lui donner trois Navires, bien équipés, pour renvoïer des vivres à Charles-Fort. Le commandement en fut confié à René *Laudoniere*, Gentilhomme d'un mérite connu, bon Officier de Marine, qui avoit embrassé ce parti après avoir servi sur terre avec distinction. Il avoit été du voïage de Ribaut. On lui donna d'habiles Ouvriers, dans tous les Arts qui conviennent aux besoins d'une Colonie. Quantité de jeunes gens, entre lesquels on en comptoit plusieurs d'un nom distingué, entreprirent le voïage à leurs frais; & l'on y joignit des Soldats exercés dans leur Profession. On observe que l'Amiral prit soin d'exclure de cet armement tous les

VOÏAGE DE RENÉ DE LAUDONIERE 1564.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1564.

Catholiques. Le Roi fit compter cinquante mille écus à Laudoniere (15). Les deux premiers Vaisseaux de l'Escadre avoient pour Pilotes Michel & Thomas *le Vasseur*, deux Freres, d'une expérience consommée dans leur Art.

Laudoniere prit sa route par les Canaries, côtoïa la plûpart des petites Antilles, & se trouva, le 22 de Juin 1564, à la vue de la Floride. Il mouilla, peu de jours après, à l'entrée de la Riviere des Dauphins; d'où étant passé à celle de Mai, il y débarqua sous les yeux d'un grand nombre d'Indiens. Ces Barbares, qui avoient à leur tête un Paraousti, nommé *Saturiova*, le reconnurent, le comblerent de caresses, & le conduisirent d'abord à la colomne de pierre où Ribaut avoit arboré les armes de France. Ils avoient jugé que ce monument devoit contenir quelque chose de mystérieux; & dans cette idée, ils s'étoient accoutumés à lui faire des offrandes, dont les François le trouverent environné. Il y a beaucoup d'apparence que Laudoniere ne fut informé qu'ici, de la

Son arrivée à la Floride.

(15) Le Moine de Mourgues, qui fut de l'Expédition, fait monter ce présent à cent mille écus; mais ce n'est pas le seul point sur lequel il ne s'accorde pas avec Laudoniere.

déſertion des Habitans de Charles-Fort ; ou du moins il ne paroît pas qu'il le fut en partant de France.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

Le lendemain, il rendit une viſite à Saturiova dans ſon Habitation. Ce Paraouſti, auquel il témoigna quelque deſir de connoître le Païs arroſé par la Riviere, y mit pour condition qu'il ne s'y arrêteroit pas long-tems. Il le fit même accompagner d'une Trouppe de Sauvages, qui ſuivirent les deux rives. Laudoniere n'alla pas bien loin ; mais, aïant fait dreſſer ſa Tente au pié d'une colline, il chargea d'*Ottigny*, ſon Lieutenant, & d'*Erlach*, ſon Enſeigne, de remonter la Riviere pendant quelques jours. Ils rencontrerent bientôt des Sauvages d'une autre Nation, qui les menerent chez un vieux Paraouſti, dont ils vantoient l'âge juſqu'à lui donner deux cens cinquante ans, & ſix générations. Il étoit effectivement fort décrépit, aveugle, & ſi maigre qu'il n'avoit qu'une peau livide, colée ſur les os ; mais l'aîné de ſes Fils ne paroiſſoit point au-deſſus de ſoixante ans. D'Ottigny & d'Erlach, ne voïant rien à recueillir de leurs découvertes, retournerent vers leur Commandant, & monterent avec lui ſur la Colline dont il

LAUDONIERE 1564.

Ses premieres Obſervations

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1564.

occupoit le pié. La perſpective leur parut charmante. Autant que la vue pouvoit s'étendre, ils voioient la même largeur à la Riviere, & de vaſtes Plaines, qui ſembloient fertiles : elles étoient bordées de Forêts, dont les arbres, d'une hauteur ſinguliere, offroient un mélange de vignes, de lauriers & de lentiſques. Cette belle ſcene étoit terminée d'un côté par la Mer, & de l'autre par une chaîne de Montagnes, où les Sauvages, qui commençoient à juger de l'intention des François dans leurs courſes, ne ceſſerent pas de leur répéter qu'il y avoit des Mines. On ſe perſuade aiſément ce qu'on deſire. Tous ceux, qui devoient compoſer la nouvelle Colonie, n'étoient venus à la Floride que pour y chercher de l'or ou de l'argent ; & pendant que l'eſprit de libertinage & de fainéantiſe leur donnoit de l'averſion pour la culture d'une Terre qui auroit païé leur travail au centuple, ils comptoient pour rien la fatigue & le danger, pour chercher bien loin des richeſſes dont ils n'avoient aucune certitude. Cette malheureuſe prévention faillit même de les engager, tout-d'un-coup, dans une entrepriſe qui pouvoit cauſer leur perte. Laudoniere

Avidité pour les Mines d'or & d'argent.

aïant demandé à Saturiova, d'où venoit un petit lingot d'argent, dont on lui avoit fait présent à son arrivée ; le Paraousti, qui avoit reconnu le foible des François, répondit qu'on le tiroit d'un Païs assez éloigné, nommé Timopoa, dont les Peuples étoient Ennemis mortels des siens, & que si les François vouloient l'aider à les vaincre, il leur feroit trouver, après leur défaite, autant d'or & d'argent qu'ils en pouvoient desirer. Le Commandant donna d'abord dans le piége ; mais soit qu'il regretât de s'être avancé trop légerement, ou qu'il eût quelque espérance de se rendre maître des Mines sans en avoir l'obligation aux Sauvages, il se rembarqua le lendemain avec tout son monde. En comparant ces premieres apparences de Mines, avec les efforts qu'on a faits inutilement pour en découvrir, on est porté à croire que tout l'or & l'argent, qui se trouvoit entre les mains des Sauvages du Païs, leur venoit des Vaisseaux Espagnols qui avoient quelquefois péri sur leurs Côtes.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONNIERE 1564.

L'Escadre Françoise ne sortit de la Riviere de Mai, que pour y rentrer bien tôt. Après avoir visité la Seine, la Somme, & d'autres Rivieres, [illegible]

ETABLISSEM. DE FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1564.

Conseil, assemblé pour déliberer sur le choix d'un lieu propre à l'établissement, jugea que le Cap François étoit un Païs trop bas & trop humide ; que Charles-Fort avoit été bâti dans un Port commode, mais que le terrein n'en étoit pas aussi fertile que celui de la Riviere de Mai ; & que d'ailleurs cette Riviere étoit le plus court chemin pour pénétrer jusqu'aux Mines. Dans la disposition où l'on étoit, la derniere de ces raisons parut la plus concluante. On retourna sur le champ à la Riviere de Mai, où l'on arriva le 29.

Construction du Fort de la Caroline.

Le jour suivant fut emploïé à tracer le plan d'un Fort, dans une situation fort avantageuse, à deux lieues de la Mer. On y commença le travail avec une vive ardeur, & Laudoniere lui donna le nom de Caroline. Sa figure étoit un triangle, dont le côté occidental, qui étoit celui de terre, fut fermé d'une tranchée, bordée d'un Parapet de la hauteur de neuf piés. Les deux autres étoient revêtus d'une palissade ; & l'angle qui regardoit la Mer avoit un Bastion, dans lequel étoit le Magasin. Tout l'Ouvrage étoit composé de fascines, revêtues de gazon ; & le milieu formoit

une Place quarrée de dix-huit pas, ſur laquelle on bâtit vers le Nord une Maiſon aſſez haute, avec un Corps-de-Garde vers le midi. Le Four fut placé hors de l'enceinte, pour éviter l'incendie, que les vents, auſſi fréquens qu'impétueux ſur ces Côtes, pouvoient rendre fort dangereux, parcequ'on n'avoit pû couvrir les Barraques que de feuilles de Palmiers.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONNIERE 1564.

Mutinerie de la Garniſon.

Les Sauvages ne ſe firent pas preſſer pour fournir à la Caroline des farines de Maïz, des viandes boucanées & des racines fort nourriſſantes. Cette abondance dura longtems. Quelquefois les préſens de vivres étoient accompagnés de petits lingots d'or & d'argent, de Perles & de pierres précieuſes. L'ordre fut donné, ſous peine de mort, de porter au Magaſin public tout ce qu'on recevoit de précieux; mais il paroît que la ſource de ces tréſors tarit bientôt. Dans l'intervalle, les François reconnurent les ſervices de leurs Voiſins, par divers ſecours qu'ils ne ceſſerent point de leur donner dans leurs guerres. Ils battirent pluſieurs fois de belliqueuſes Nations. On paſſe ſur les détails qui ne font honneur qu'à leur courage. Laudonniere s'étoit toujours conduit avec

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1564.

beaucoup de ſageſſe ; il faiſoit continuer les travaux, il les animoit par ſon exemple : mais la rigueur de ſa diſcipline révolta les Fainéans, ſurtout pluſieurs jeunes Gentilshommes, qui ſe plaignoient d'être emploïés aux mêmes travaux que les plus vils Manœuvres, & qui ne ceſſoient de répéter que S. M. ne les avoit pas envoïés en Amérique pour y être traités en Eſclaves. Ces diſcours paſſerent bientôt des entretiens particuliers dans les Aſſemblées publiques ; & du murmure, on en vint à conſpirer contre la vie du Commandant, qui n'eut pas peu de peine à ſe garantir des piéges qu'on ne ceſſa de lui dreſſer. Il fit juſtice, d'un Malheureux qui abuſoit de ſa confiance pour le trahir. Enſuite, concevant qu'une rigueur exceſſive avoit ſes dangers, il prit le parti de renvoïer en France les Chefs des Mutins, par un Navire arrivé au mois de Septembre, qui remit à la voile le 10 de Novembre. Alors, il ſe crut le maître ; mais le feu, loin de s'éteindre, tira des forces de ſon erreur. Il la reconnut, & pour faire avorter à la fois tous les complots, il fit partir ceux dont il avoit ſujet de ſe défier, ſous la conduite d'un Gentilhomme,

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1564.

nommé la Rocheferriere, avec ordre d'achever la Découverte du Canton d'*Eutina*, qu'il avoit commencée lui-même. Il retint auprès de lui d'Ottigny & d'Erlach, dont il connoissoit la droiture & l'affection.

Révolte & ses suites.

Ces précautions étoient sages : mais Laudoniere n'avoit pas connu tous les Mécontens. Peu de jours après le départ de la Rocheferriere, treize Matelots enleverent une des deux Barques qui servoient à recueillir des vivres, & prirent une route qui fut ignorée. Deux Charpentiers, nouvellement arrivés de France, se saisirent de l'autre, sans qu'on ait jamais pû savoir ce qu'ils étoient devenus. Ces Bâtimens étant nécessaires, il fallut se hâter d'en construire deux autres ; mais ils n'étoient pas achevés, lorsqu'une révolte ouverte priva le Commandant de cette ressource & fit perdre à la Colonie une grande partie de ses Habitans. Un Genevois, nommé Etienne, & deux François, qui se nommoient la Croix & des Fourneaux, inspirerent à quelques Volontaires l'envie d'entreprendre des courses sur les Espagnols, en leur persuadant que la prise d'un Vaisseau, ou le pillage du moindre Etablissement de cette Nation, étoit ca-

Etablissem. des François dans la Floride.

Laudoniere 1564.

Fuite & avanture des Rebelles.

pable de les enrichir. La partie fut bientôt liée. Ces Corsaires se trouverent au nombre de soixante-six, & leurs préparatifs se firent avec beaucoup de secret. Un jour, que le Commandant étoit retenu dans sa chambre, par une légere indisposition, les plus déterminés y entrerent. Quelques-uns garderent la porte. Un seul s'approcha de son lit, & lui déclara qu'ils étoient résolus d'aller croiser sur les Côtes Espagnoles. Envain représenta-t'il qu'un projet de cette importance demandoit des réflexions, & que le Roi lui avoit expressément défendu de souffrir la moindre entreprise sur les Colonies de l'Espagne. D'affreuses menaces suivirent la déclaration, & furent accompagnées de tant de violences, qu'elles aboutirent à se saisir de la personne du Commandant. Il fut transporté dans un Navire qui étoit à l'ancre sous le Fort, & gardé à vue pendant quinze jours. Enfin les Séditieux dresserent eux-mêmes une Commission, pour aller croiser dans le Golfe du Mexique, & le forcerent de la signer, le poignard sur la gorge. Ils enleverent, par les mêmes voies, le Pavillon François du Vaisseau, & forcerent aussi un Pilote, nommé *Tran-*

chant, de prendre la conduite de leur navigation.

Ils n'avoient armé que les deux nouvelles Barques ; la voile fut déploïée, le 8 de Décembre. Leur dessein étoit d'aller droit à l'Ile Espagnole, & de piller *Yaquana*, Ville alors considérable, dont les débris subsistent encore, à deux lieues de Léogane. Ils comptoient d'y arriver la nuit de Noel, pour faire leur attaque pendant que tous les Habitans seroient à l'Eglise. Mais avant qu'ils fussent sortis de la Riviere de Mai, la division se mit dans leur Trouppe. Les deux Barques se séparerent : l'une suivit la Côte, pour traverser à l'Ile de Cuba ; l'autre, aïant pris droit au large, pour ranger les Iles Lucaies, périt vraisemblablement en Mer, ou du moins ne reparut plus.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1564.

Ils se séparent

La premiere, commandée par un des Rebelles, nommé d'Oranger, avec Tranchant pour Pilote, rencontra, peu de jours après, un Brigantin Espagnol, chargé de vin & de Cassave, dont elle se rendit maître sans combat, & dans lequel d'Oranger mit une partie de ses gens & de ses vivres. Ensuite il gagna la Côte Occidentale de l'Ile Espagnole, s'y rafraîchit dans un Havre, & fit radouber sa prise.

Rencontre succès d[...]

ETABLISSEM. DE FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1564.

Delà, paſſant à Beracoa, dans l'Ile de Cuba, il trouva dans ce Port une Caravelle de 50 à 60 tonneaux, dont l'équipage n'étoit point à bord; il s'en ſaiſit, & laiſſa ſa propre Barque à la place. Avec cette augmentation de forces, il rabbatit ſur l'Ile Eſpagnole, où il enleva, près du Cap Tiburon, une Patache richement chargée, qui portoit le Gouverneur de la Jamaïque avec ſes deux Fils. Il ſe promettoit une forte rançon de ces Priſonniers; mais lorſqu'il ſe fut approché de la Jamaïque, le Gouverneur tenta, pour ſe délivrer, un ſtratagême qui lui réuſſit. Il propoſa d'envoïer, par un de ſes Fils, une Lettre à ſa Femme, pour lui apprendre ſa captivité, & pour apporter la ſomme dont les Corſaires faiſoient dépendre ſa liberté. Ils donnerent dans un piége ſi groſſier; & le Gouverneur, aïant montré à d'Oranger une Lettre qui ne contenoit rien de plus, donna au Porteur des ordres ſecrets, dont l'exécution fut très prompte. Dès le matin du jour ſuivant, ils furent inveſtis par trois Bâtimens bien armés. La partie étoit trop inégale, pour tenter un combat. La Caravelle, où le Gouverneur étoit avec d'Oranger, tomba au pouvoir des Eſpagnols.

Ils prennent le Gouverneur de la Jamaïque.

Comment il ſe tire de leurs mains.

Le Brigantin, qui portoit vingt-cinq Hommes, eut le tems de couper son cable & de se dérober par la fuite.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1564.

Il doubla le Cap Saint Antoine, qui fait la pointe Occidentale de Cuba, & rangea toute la Côte Septentrionale de l'Ile. Alors, Tranchant, qui le commandoit, prit le tems de la nuit pour s'avancer vers le Canal de Bahama; il y entra vers le jour. Ses gens furent extrêmement surpris de reconnoître les Terres de la Floride: mais ils manquoient de vivres; & dans la crainte de n'en pouvoir trouver, ils consentirent à se rapprocher de la Riviere de Mai, où leurs liaisons récentes avec les Indiens leur faisoient esperer d'en tirer quelque secours. Ils ne mouillerent néanmoins qu'à l'entrée du Fleuve: mais Laudoniere, informé de leur approche par les Sauvages, se se hâta d'envoïer toutes ses Barques, avec la meilleure partie de sa Garnison. Les plus mutins tenterent quelque défense. Les autres prirent le parti de se rendre. On les mit tous dans les fers. Leur Procès étoit déja instruit, & le Conseil de guerre les avoit condamnés au Gibet: cependant on fit grace à ceux qui s'étoient rendus volontairement. Lorsqu'ils furent débarqués,

Ils sont ramenés malgré eux à la Caroline.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1564.

Supplice de quatre Rebelles.

Laudoniere parut à la tête des Trouppes, pour faire exécuter la Sentence contre les quatre Malheureux qui s'étoient obstinés dans leur révolte. Leurs supplications n'aïant pû fléchir leurs Juges, ils commencerent à s'occuper de leur sort pour l'autre vie, à l'exception d'un seul, qui se tournant vers la Garnison du Fort, s'écria d'un ton douloureux; Hé quoi, chers Camarades, souffrirez-vous que nous périssions honteusement? Le Commandant répondit que les Serviteurs du Roi ne reconnoissoient point des Rebelles pour leurs Compagnons. On ne laissa point de remarquer un peu de mouvement dans les Trouppes, & plusieurs demanderent que la peine des Coupables fût du moins changée. Laudoniere, après s'être fait presser longtems, consentit enfin qu'ils fussent passés par les Armes; & l'exécution se fit sur-le-champ. Trois de ces Malheureux étoient Etienne, Genevois; la Croix & des Fourneaux. Le quatrieme n'est pas nommé dans la Relation.

Continuation des Découvertes.

Si le nombre des François diminuoit à la Floride, le Païs n'en continuoit pas moins de se découvrir. La Rocheferriere avoit pénétré jusqu'aux Nations voisines des Monts Apalaches,

où il avoit fait alliance avec plusieurs Paraoustis, & revint à la Caroline avec de fort beaux présens. Laudoniere conçut d'autant plus d'espérance de cette Expédition, qu'entre les présens il y en avoit d'assez précieux. C'étoient de petites plaques d'or & d'argent, des Carquois bien travaillés, des peaux fines, des fleches armées d'or, des tapis d'un tissu de plumes d'Oiseaux, des pierres figurées bleues & vertes, plusieurs haches des mêmes pierres, & d'autres raretés du Païs. Un Soldat, nommé Pierre *Gambier*, qui avoit entrepris aussi des Découvertes avec la permission du Commandant, & qui revenoit chargé de Marchandises, troquées pour des curiosités de l'Europe, fut assassiné dans sa Pirogue par deux Indiens, qu'il avoit choisis pour guides. On apprit en même-tems, qu'assez loin de la Caroline vers le Sud, il se trouvoit deux Européens, chez un Paraousti, nommé *Onathaca*. Laudoniere fit offrir leur rançon, elle fut acceptée; & bientôt, on les vit arriver au Fort. C'étoient deux Espagnols, qu'on présenta nus au Commandant. Ils n'étoient couverts que de leurs cheveux, qui leur pendoient jusqu'aux genoux, & sous lesquels l'un d'eux

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1564.

Deux Espagnols trouvés entre les Sauvages.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1564.

avoit caché un morceau d'or, de la valeur d'environ vingt-cinq écus. Ils se les firent couper, mais sans vouloir souffrir qu'ils fussent jettés; dans le dessein de les conserver précieusement & de les envoïer à leurs Familles, comme un monument de leur longue & pénible captivité. Ces deux Hommes raconterent, qu'outre Onathaca, qui faisoit sa résidence sur la Côte Orientale de la Presqu'Ile de Floride, il y avoit à la Côte Occidentale un autre Paraousti, nommé *Carlos*, ou Calos, aussi puissant & beaucoup plus riche que le premier. La plûpart des Vaisseaux qui avoient fait naufrage en revenant de l'Amérique aïant échoué près de son Canton, il étoit comme à la source des Mines, d'où sortoient tout l'or, l'argent & les pierreries qu'on avoit trouvés dans la Floride. Les deux Espagnols assurerent que ce Barbare avoit creusé une fosse de six piés de profondeur, sur trois de large, qu'il avoit remplie de toutes sortes de richesses; qu'il retenoit actuellement dans sa Bourgade, quatre ou cinq Femmes de condition & leurs Enfans, qui avoient fait naufrage avec eux il y avoit quinze ans; qu'il avoit eu l'art de persuader, à ses Sujets, que toutes

Leur récit & source des richesses de la Floride.

ſes richeſſes étoient le fruit du pouvoir qu'il avoit de les faire produire à la terre, & que tous les ans, il ſacrifioit un Homme, qui étoit ordinairement un de ceux que quelque tempête avoit fait tomber entre ſes mains. Ils avertirent auſſi les François de ne pas ſe fier aux Floridiens, Sauvages qui n'étoient jamais plus à craindre que lorſqu'ils faiſoient le plus de careſſes. Ils ajouterent qu'avec cent Hommes bien armés, ils étoient ſûrs de pouvoir ſe ſaiſir de tous les tréſors de Carlos. L'un des deux aïant été ſouvent envoïé à ce Paraouſti, par Onathaca ſon Maître, avoit découvert, à-peu-près vers la moitié du chemin, un grand Lac d'eau douce, nommé *Serropi*, au milieu duquel il y avoit une Ile, dont les Habitans faiſoient un grand commerce des Dattes de leurs Palmiers, & plus encore d'une racine qui ſervoit à faire du Pain.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1564.

D'Ottigny, qui fut renvoïé à la découverte, pénétra juſqu'au bord d'un Lac, dont on ne voïoit point l'extrêmité, du haut même des plus grands arbres (16). C'eſt apparemment le mê-

(16) L'Eſcarbot a cru que ce Lac communiquoit avec la Mer du Sud : erreur excuſable, dans un tems où l'on ne connoiſſoit encore que les Côtes de l'Amérique Septentrionale.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1565.

me que Ferdinand de Soto apperçut en approchant des Monts Apalaches, & qui n'eſt pas encore bien connu; non plus qu'un autre de moindre grandeur, qui eſt ſitué, dit-on, entre ces Montagnes mêmes, aſſez loin au Nord-Eſt du premier, & où l'on prétend que le ſable eſt mêlé de quelques grains d'argent. D'Ottigny, en retournant à la Caroline, fit pluſieurs détours dans un beau Païs.

Famine.

Quelques hoſtilités des Sauvages, qui obligerent les François à la vangeance, n'eurent pas d'effet plus fâcheux que de précipiter la conſommation des vivres. Laudoniere avoit compté de recevoir des ſecours de France, au plus tard dans le cours d'Avril. Cependant il voïoit le mois de Juin arrivé, ſans aucune marque d'attention du côté de la Cour. La famine devint extrême à la Caroline. Déja le gland y étoit la nourriture ordinaire. Il manqua même bientôt; & l'on fut réduit à chercher, dans la terre, des racines, qui ſuffiſoient à peine pour faire traîner une vie languiſſante. Il ſembloit que tous les élémens euſſent conſpiré contre ces infortunés Habitans. Le Poiſſon diſparut de la Riviere, & le Gibier, des Forêts & des Marais. Une

provision de Maïz, qu'un des Pilotes apporta de la Riviere de Somme, fut reçue comme une faveur du Ciel dans cette misérable situation : mais Laudoniere, n'osant se flatter de recevoir souvent le même secours, résolut de saisir cette occasion pour repasser en France. Il s'y disposoit déja, lorsque le 3 d'Août quatre Voiles parurent à la vue du Fort. Tous les Habitans se livrerent à la joie, dans l'idée que ces Bâtimens ne pouvoient venir que de France ; mais l'erreur fut courte : c'étoient des Anglois, qui cherchoient à faire de l'eau, dont ils avoient un pressant besoin.

LAUDONIERE 1565.

Arrivée d'une Escadre Angloise à la Caroline.

Ils étoient commandés, par un Officier, nommé *Hawkins*, déja célebre dans ce Recueil, qui, loin d'abuser du triste état où il trouva les François, apporta tous ses soins à les soulager, surtout après avoir reconnu qu'ils étoient Protestans. Il commença par faire demander au Commandant la permission de faire de l'eau ; & n'aïant pas eu de peine à l'obtenir, il se présenta aux François, seul & sans armes. Il fut reçu, avec une civilité digne de la sienne ; & sur-le-champ il fit apporter au Fort un présent de pain & de vin, dont aucun François, sans

Civilités mutuelles entre les deux Nations.

en excepter le Commandant, n'avoit goûté depuis quelques mois. Cette bonne intelligence, entre des Européens que les Sauvages crurent d'une même Nation, servit à rapprocher ces Barbares, par crainte ou par intérêt; & de toutes parts, ils recommencerent à fournir des vivres.

Laudoniere achete un Vaisseau Anglois pour repasser en France.

Laudoniere en avoit acheté aussi des Anglois; & non-seulement Hawkins les lui avoit vendus à bon prix, mais il lui avoit offert de le transporter en France avec tout son monde. Un peu de défiance arrêta le Commandant François. Cependant, ne doutant plus que la Cour & l'Amiral n'eussent cessé de s'intéresser à la Floride, il continua de faire travailler à mettre le Brigantin des Rebelles en état de tenir la Mer, pour s'embarquer au plutôt. Hawkins visita ce Bâtiment, & le trouvant fort mauvais, il renouvella ses offres. Elles ne furent point acceptées; mais Laudoniere se fit moins presser pour acheter de lui un de ses Bâtimens, surtout lorsque la Garnison du Fort eut déclaré qu'elle étoit résolue de sortir d'un Païs, où elle seroit toujours en danger de mourir de faim. Chose étonnante, observe l'Auteur, que parmi tant de moiens de subsister,

auxquels

auxquels la Famine avoit fait recourir, il ne fût venu dans l'eſprit à perſonne de cultiver la terre, pour ne jamais retomber dans la même ſituation. Mais de tous les vices, la fainéantiſe eſt le plus difficile à ſurmonter, lorſqu'elle eſt paſſée en habitude. D'ailleurs on avoit perdu toute eſpérance de découvrir des Mines dans la Floride; & l'on étoit dégouté d'un Païs où l'on ne pouvoit compter ſur l'abondance des vivres, qu'autant qu'on ſeroit diſpoſé à s'en procurer par le travail.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1565.

Ce qui retient les François à la Caroline.

Les Anglois aïant remis à la voile, Laudoniere ne penſa plus qu'à faire uſage de leur Vaiſſeau pour partir. Tout ſe trouva prêt le 15 d'Août; & l'on n'attendoit plus que le vent; mais il n'arriva que le 28. On ſe hâta; on étoit occupé à lever les ancres, lorſqu'on crut découvrir pluſieurs Voiles. Laudoniere envoïa auſſi-tôt une Barque pour les reconnoître: elle ne revint point. Un incident de cette nature aïant jetté tout le monde dans la défiance, on retourna promptement au Fort; & le travail fut ardent, pour ſe mettre en état d'y pouvoir faire du moins quelque défenſe. Avant que d'évacuer la Place, on en avoit ruiné preſque toutes les Fortifications, dans

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

LAUDONIERE 1565.

la crainte que les Espagnols ou les Anglois ne pensassent à s'y établir, ou que les Sauvages mêmes n'en prissent possession, pour empêcher les François d'y rentrer. Le lendemain, on apperçut à l'entrée de la Riviere, sept Barques, remplies de gens armés, le Morion en tête, & l'Arquebuse en main. Elles remonterent en bon ordre, jusqu'au Fort; & quelque demande que fissent les Sentinelles, on ne leur fit aucune réponse. On les salua de quelques coups de fusil; mais comme elles étoient encore hors de portée, on alloit leur lâcher une volée de Canon, lorsqu'on entendit crier que c'étoit Ribaut.

SECOND VOIAGE DE RIBAUT.

LA surprise & la joie furent égales dans le Fort; mais elles y furent mêlées de quelque crainte. Quoique Laudoniere n'eût rien à se reprocher, cette conduite, d'un Homme avec lequel il avoit toujours vécu en bonne intelligence, ne lui permettoit pas de douter qu'on ne l'eût desservi auprès de l'Amiral, ou du Roi même. Il apprit bientôt, de la bouche de Ribaut, que sa crainte n'étoit pas sans fondement.

Mauvais Offices rendus à Laudoniere.

On avoit écrit en France qu'il gouver-

noit avec une hauteur tyrannique, & l'on étoit même parvenu à rendre sa fidélité suspecte. La Cour n'avoit pas eu de plus forte raison pour faire armer sept Navires, dont le commandement avoit été confié à Ribaut. Quantité de Gentilshommes & d'Officiers, que la paix laissoit sans emploi, avoient saisi cette occasion de s'occuper; & l'Amiral de Coligny, chargé encore de la Direction de l'armement, n'avoit pas eu, comme auparavant, l'attention d'en exclure les Catholiques. La Flotte, après avoir été repoussée sur les Côtes de France & d'Angleterre par des vents furieux, s'étoit ressentie si continuellement des mêmes obstacles, qu'elle avoit emploié deux mois à sa navigation; & Ribaut s'étoit encore arrêté longtems en différens endroits de la Côte, apparemment pour s'assurer des Indiens, dans la supposition qu'il trouvât quelque résistance de la part du Commandant de la Caroline.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Ces Barbares l'avoient reconnu à sa barbe, qu'il portoit toujours fort longue, & temoignerent beaucoup de joie de son retour. Celle qu'il eut lui-même, de trouver dans Laudoniere une fidélité qui démentoit toutes les accu-

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE.

1565.

ſations, lui fit offrir à cet Officier de lui laiſſer le commandement de la Caroline, & d'aller s'établir dans quelque autre lieu; mais il le trouva ferme dans la réſolution de retourner en France, pour s'y juſtifier. Cependant les ſoins, qu'ils donnerent enſemble à la réparation du Fort, retarderent le départ de Laudoniere. La Riviere n'aïant point aſſez d'eau pour les gros Navires de la Flotte, on fut obligé d'en laiſſer quatre dans la Rade, & d'emploïer des Chaloupes pour en tirer les munitions & les vivres. Quelque diligence qu'on eût apportée à tous ces travaux, ils n'étoient point achevés, lorſque le Ciel en permit la ruine & celle de la Colonie entiere, par des évenemens ſans exemple.

Arrivée des Eſpagnols à la Caroline.

Le 4 de Septembre, vers quatre heures du ſoir, ſix Navires Eſpagnols vinrent mouiller dans la Rade, aſſez près des quatre Vaiſſeaux François qui y étoient reſtés. Cette Flotte étoit commandée par Dom Pedro *Menendez de Avilez*, Chevalier de Saint Jacques, Commandeur de Santa-Cruz de la Corça. Son arrivée n'étoit pas, comme celle de Hawkins, un hazard ordinaire de la navigation. Des cauſes & des effets de cette importance méri-

Source de leur Expédition.

tent d'être éclaircis jusques dans leur origine. Menendez, dont la suite même de ce récit fera connoître le caractere, se trouvant embarrassé, à la Cour d'Espagne, où ses Ennemis lui avoient suscité de fâcheuses affaires, fut surpris de recevoir, de la bouche même du Roi Philippe II, l'ordre de se transporter en Floride, d'en visiter soigneusement les Côtes, & d'en dresser une Carte exacte, pour l'usage des Pilotes, dont on attribuoit les fréquens naufrages, dans le Canal de Bahama & sur les Côtes voisines, au peu de connoissance qu'on avoit des atterrages. Une Commission de cette nature rendit le courage à Menendez, qui s'étoit cru disgracié : mais la jugeant trop bornée, il représenta au Roi qu'il n'y avoit rien de plus important pour son service, qu'un Etablissement dans la Floride : que cette immense Contrée jouissoit d'un climat fort sain, & que les Terres en étoient extrêmement fertiles ; que d'ailleurs ses Peuples étant encore Idolâtres, Sa Majesté, au nom de laquelle on avoit déja pris possession du Païs, étoit obligée d'y répandre la connoissance du vrai Dieu, puisque c'étoit à ce prix que le Saint Siége avoit accordé à ses Prédécesseurs le

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE. 1565.

Domaine du Nouveau Monde. Il ajouta qu'en particulier, il se sentoit disposé à verser tout son sang pour l'avancement de la Religion. Son zele plut au Roi. Il fut reglé qu'il conduiroit cinq cens Hommes en Floride, avec des vivres pour un an, mais à ses frais, sans que S. M. & ses Successeurs fussent obligés au moindre dédommagement; que l'établissement de la Floride & la Carte des Côtes seroient achevés dans l'espace de trois ans; qu'avec les cinq cens Hommes destinés à peupler le Païs, entre lesquels il y auroit cent Laboureurs & quatre Missionnaires, il y porteroit des Bestiaux de toutes les especes; qu'il y établiroit une Audience roïale, dont il seroit Alguasil Mayor; qu'il y formeroit deux ou trois Bourgades, chacune au moins de cent Habitans, & défendue par des Forts; qu'il auroit toujours la liberté d'aller dans les Iles Espagnoles, & de venir même en Espagne, sans païer de droits pour les provisions, ni pour les Marchandises, à l'exception de l'or, de l'argent & des pierres précieuses; que pendant six ans il pourroit armer deux Galions de cinq à six cens tonneaux, & deux Pataches de cent cinquante ou deux cens;

que toutes ses prises seroient à lui ; qu'il seroit honoré du titre héréditaire d'Adelantade de la Floride, avec toutes les prérogatives de celle de Castille, & deux mille Ducats d'appointemens, à prendre sur le revenu de la Province, & que celui de ses Enfans, ou de ses Gendres, qu'il nommeroit pour son Successeur, jouiroit des mêmes avantages ; enfin que pendant sa vie il auroit en propriété, dans toutes ses Conquêtes, un quinzieme de l'or & de l'argent, des Mines, des Perles, des fruits de la terre, & de tout ce qui appartenoit à la Couronne. Ses Provisions lui furent délivrées le 22 de Mars 1565.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Ce fut vers le même tems, qu'on fut informé, pour la premiere fois en Espagne, qu'une Trouppe de Protestans François s'étoient établis depuis trois ans dans la Floride ; qu'ils y avoient construit des Villes, & qu'on se disposoit en France à leur envoïer un puissant renfort. L'Adelantade étoit occupé à recueillir de l'argent pour les frais de son Expédition. Il fut appellé à la Cour, où le Roi lui dit, qu'aïant besoin de plus grandes forces pour chasser les Hérétiques de la Floride, que pour y faire un simple Etablisse-

Massacre des François dans la Floride, & ruine de leur Etablissement.

ETABLISSEM. DE FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE. 1565.

ment, il n'étoit pas juste que cette augmentation tombât sur lui, & qu'il y auroit des ordres expédiés pour lui faire trouver prêts, dans les Indes, deux cens Chevaux, quatre cens Fantassins & trois Navires, dont la paie, les vivres, les munitions & l'artillerie seroient fournies du Trésor Roïal. Menendez représenta que ces nouvelles dispositions retarderoient beaucoup son arrivée en Floride, & que tandis qu'il seroit occupé de ses préparatifs, les Hérétiques auroient le tems de fortifier leurs Places, de faire alliance avec les Indiens & de les discipliner. Il demanda deux Galeres & deux Galiotes, de celles qui étoient destinées à secourir Malte contre les Turcs, avec promesse de partir au premier vent, de prévenir le secours de France, & d'entrer dans le Port le plus voisin de celui des François de la Floride, où se fortifiant pendant l'Hiver, il seroit en état au Printems prochain, lorsque sa Cavalerie arriveroit, de tenir la Campagne, & d'attaquer l'Ennemi avec avantage. Son projet fut approuvé : mais le danger étoit si pressant pour Malte, que le Roi ne voulant point affoiblir sa Flotte, donna d'autres ordres ; & quoique précis, ils

furent exécutés avec tant de lenteur, que l'Adelantade ne put mettre à la voile avant le 29 de Juin. Sa Flotte étoit composée du Saint Pelage, Galion de neuf cens quatre-vingt-seize tonneaux, & de dix Navires, dont les Equipages montoient à neuf cens quatre-vingt quinze Hommes, avec une nombreuse Artillerie, dont une partie étoit destinée pour les Forts qui devoient être construits à la Floride. A l'exception du Saint Pelage, de deux cens quatre-vingt-dix Soldats & de quatre-vingt-quinze Matelots, tout le reste étoit aux frais de Menendez. Cet armement, qui fut encore renforcé en sortant du Port de Cadix, se trouva de quinze cens quatre Hommes en arrivant aux Canaries. On y comptoit plusieurs Gentilhommes, des meilleures Maisons de Biscaie, de Galice & des Asturies. L'Adelantade avoit pour Lieutenant Dom Estevan de las Alas: mais il avoit nommé Amiral de la Flotte, Dom Pedro Menendez Marquez son Neveu, qui étoit pourvu aussi, par la Cour, de l'Office de Trésorier général du Roi dans la Floride. Comme on avoit donné à cette Expédition, l'air d'une guerre sainte, entreprise contre les Hérétiques, & de

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

RIBAUT. II. VOIAGE. 1565.

concert avec le Roi de France, qui désavouoit, disoit-on, l'établissement de ces Fugitifs, il se présenta tant de monde pour cette espece de Croisade, qu'en partant des Canaries, où l'on s'arrêta peu, toutes les forces réunies montoient à deux mille six cens Hommes, parmi lesquels il y avoit douze Religieux Franciscains, un Religieux de la Merci, cinq Prêtres Séculiers & huit Jésuites. Avec ce que Menendez avoit reçu de la Cour, on assure que de son propre fond ou de celui de ses Amis, il avoit dépensé, dans l'espace d'un an, un million de Ducats.

A peine se fut-il remis en Mer, qu'une tempête dissipa sa Flotte. Il ne resta autour de lui que six Vaisseaux, qu'une seconde disgrace obligea de jetter dans les flots une partie de leur charge. Le 9 d'Août, en passant à l'Ile de Portoric, il y apprit que Ribaut s'y étoit fait voir avant lui, mais qu'ensuite il avoit emploïé plus de deux mois à visiter diverses parties des Côtes de la Floride. Le Conseil de Guerre fut assemblé. Après avoir reconnu, en gémissant, que la Flotte se trouvoit réduite à la troisieme partie de ses forces, l'Adelantade représenta que ce n'étoit ni l'intérêt, ni l'ambition, qui

l'avoient engagé dans ſon entrepriſe ; qu'aïant eu le ſeul zele de la gloire de Dieu pour motif, il croïoit devoir expliquer le malheur qui lui étoit arrivé, comme une diſpoſition du Tout-puiſſant, qui vouloit que le ſuccès de l'Expédition ne pût être attribué qu'à la force de ſon bras ; que dans cette confiance, il étoit d'avis que ſans perdre le tems à délibérer, on devoit faire voile pour la Floride & ſurprendre les Hérétiques avant l'arrivée du ſecours qu'ils attendoient. La plûpart des Officiers applaudirent : mais quelques-uns, qui méditoient de paſſer au Pérou, ou à la Nouvelle Eſpagne, répondirent qu'une attaque bruſquée, avec ſi peu de forces, ne pouvoit tourner heureuſement. Cependant, après quelques débats, le grand nombre étant toujours déclaré pour l'avis du Général, tous les autres feignirent de s'y rendre.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

On remit en Mer ; & le 20 d'Août, on découvrit les Côtes de la Floride. L'embarras fut de ſavoir ſi l'on étoit au Sud ou au Nord de l'Etabliſſement François ; & dans cette incertitude, on chercha pendant quatre jours à prendre Langue. Le cinquieme, quelques Sauvages aïant paru ſur la Côte, Val-

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

dez, Meſtre de Camp, fut envoié vers eux avec vingt Arquebuſiers. A l'approche des Chaloupes, ces Barbares ſemblerent diſpoſés à combattre : enſuite ils ſe retirerent lentement, ſans tourner le dos, & leurs Arcs toujours bandés. Valdez n'oſa les pourſuivre, dans la crainte de quelque embuſcade ; mais, ne voulant pas retourner ſans informations, il fit quitter les armes à un de ſes gens, qui avoit mérité la mort, & qu'on avoit réſervé pour des occaſions de cette nature. Il lui mit en main quelques Marchandiſes, lui ordonna de ſuivre les Indiens, & lui promit ſa grace, s'il revenoit avec l'éclairciſſement qu'on deſiroit. Non-ſeulement ce Soldat réuſſit dans ſa Commiſſion, mais après avoir appris que les François étoient à vingt lieues delà au Nord, il eut l'adreſſe d'engager les Sauvages à s'approcher des Chaloupes, & Valdez acheva de ſe les concilier par ſes préſens. Enſuite l'Adelantade ne fit pas difficulté de deſcendre lui-même, avec cinquante Hommes ; mais il ne put tirer plus de lumieres qu'on ne lui en avoit porté à bord.

Il remit à la voile ; & le 28, paſſant devant l'embouchure de la Riviere

des Dauphins, qu'il trouva fort belle, il lui donna le nom de Saint Augustin, parceque c'étoit la Fête du jour. Le lendemain, il apperçut quatre Navires à l'ancre : il ne put les méconnoître ; & ce nombre lui fit juger que les François avoient reçu le secours, qu'il avoit esperé de prévenir. Son Conseil fut d'avis de retourner sur-le-champ, & d'aller attendre, à l'Ile Espagnole, que toute sa Flotte s'y fût réunie. Cette proposition lui causa d'autant plus de chagrin, qu'il ne pouvoit se flatter de n'avoir pas été découvert ; que ses Navires étoient en mauvais état ; qu'il faisoit fort peu de vent, & qu'il avoit tout à craindre s'il étoit poursuivi. Aussi, loin de se laisser entraîner par l'opinion d'autrui, il représenta qu'il lui paroissoit plus sûr d'attaquer les quatre Vaisseaux François, qui n'étoient apparemment dans la Rade que parcequ'ils ne pouvoient entrer dans la Riviere où le Fort étoit situé ; que se croïant en pleine sureté, ils avoient sans doute peu de monde à bord : qu'après s'en être saisi, rien ne pourroit l'empêcher d'entrer dans la Riviere de Saint Augustin, & de s'y fortifier, tandis qu'il envoiroit à l'Ile Espagnole, pour y donner

ETABLISS^{M.} DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE.

1565.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE. 1565.

avis de sa situation, & se faire joindre par le reste de sa Flotte, avec des munitions & des vivres : qu'alors, toutes ses forces étant réunies & son Etablissement commencé, il pourroit attaquer les François par Mer & par terre, sûr qu'après la perte de leurs grands Vaisseaux ils ne pourroient résister à de si grands efforts, ni tenter même de retourner en France.

Ces raisons eurent la force de ramener tout le monde à son sentiment. Toutes les voiles furent aussitôt déploïées ; & l'Escadre n'étoit plus qu'à trois lieues des Navires François, lorsque le plus profond calme, suivi de pluie & de tonnerre, la rendit comme immobile. Vers les neuf heures du soir, le vent devint bon, & le Ciel se découvrit ; mais l'Adelantade jugea que quelque diligence qu'il pût faire il ne pouvoit joindre les François avant la nuit, & que s'ils se trouvoient trop foibles pour combattre, ils se laisseroient peut-être accrocher par les Navires Espagnols, dans l'espérance de les brûler, quoiqu'avec le même risque pour les leurs, & de se sauver à terre dans leurs Chaloupes. Il avoit observé que tous les matins, jusqu'à midi, la Mer étoit basse

à l'entrée des Rivieres, qui ont toutes des barres ; & cette remarque lui fit former le dessein de jetter les ancres aussi près des Ennemis qu'il seroit possible, ensuite de filer du cable, pour se trouver au milieu d'eux à la pointe du jour, lorsqu'ils ne pourroient, ni manœuvrer, ni recevoir du secours de leurs autres Vaisseaux, qui étoient devant le Fort de la Caroline.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Après avoir donné les ordres qui convenoient à ce plan, il fit avancer à petites voiles ; & les ancres furent jettées vers onze heures & demie. En filant ses cables, il se trouva bientôt par le travers du premier Vaisseau François, assez proche, suivant nos Relations, pour demander des nouvelles de Ribaut & de ses principaux Officiers, qu'il nomma, comme s'il les eut connus tous. Ensuite il assura que son arrivée dans cette Rade ne devoit pas causer d'inquiétude aux François, & qu'il n'avoit pas même dessein de s'y arrêter. En effet il appareilla dès la pointe du jour ; mais au lieu de prendre le large, il arriva tout court sur les Navires François, qui n'eurent que le tems de couper leurs cables, & de faire voile aussi-

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

tôt. Les Espagnols (17) prétendent au contraire » que les François, voïant » approcher d'eux des Vaisseaux Etran- » gers dans l'obscurité, firent un feu » continuel; que Menendez ne tira » point un seul coup, & fit coucher » tous ses gens sur ses Ponts; qu'aux » premiers raïons du jour, le Vais- » seau qu'il montoit se trouvant en- » gagé entre les deux plus grands de » l'Ennemi, il fit sonner les Trom- » pettes, comme pour saluer les Fran- » çois, qui lui rendirent le salut; » qu'alors, paroissant lui-même, il » demanda de quelle Nation étoient » ces Navires, & ce qu'ils venoient » faire dans la Floride? qu'on lui ré- » pondit qu'ils étoient de France, & » qu'ils apportoient des munitions & » des Hommes pour un Fort que le » Roi leur Maître avoit dans la Ri- » viere de Mai: que Menendez con- » tinua de leur demander s'ils étoient » Catholiques ou Luthériens (18), & » qu'ils répondirent qu'ils étoient Lu- » thériens; qu'ensuite ils lui deman- » derent eux-mêmes qui il étoit, quel » étoit son dessein; & qu'il leur dit:

(17) L'Historien de la Nouvelle France cite l'*Ensaio Chronologico* de Barcia.

(18) On sait que les Espagnols confondent sous ce nom tous les Protestans.

» je suis Dom Pedro Menendez, Gé-
» néral du Roi Catholique. Je suis
» venu dans cette Contrée pour y faire
» pendre ou égorger tous les Luthé-
» riens que j'y trouverai, ou que je
» rencontrerai en Mer. J'ai là-dessus
» des ordres si précis du Roi mon
» Maître, qu'il ne m'est pas permis
» de faire grace. Ils seront exécutés à
» la lettre, & les Hérétiques mour-
» ront tous; mais, après m'être ren-
» du maître de vos Navires, si j'y
» trouve quelque Catholique, je le
» traiterai avec bonté. L'Adelantade,
» suivant les mêmes Auteurs, fut in-
» terrompu par des huées, accompa-
» gnées d'injures. La colere ne lui
» permit plus de penser qu'aux armes:
» & l'ordre fut donné aussi-tôt d'abor-
» der: mais, en achevant de filer les
» cables, ils s'embarrasserent dans les
» ancres, & les François eurent le
» tems de prendre le large. Envain
» furent-ils poursuivis, & leur tira-
» t'on quelques volées: ils étoient
» déja trop loin.

Menendez, désespérant de les joindre, se rapprocha de la Riviere de Mai, dans le dessein d'y entrer; mais il changea bientôt de résolution. Cinq Bâtimens, qu'il vit à l'ancre devant le

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE. 1565.

Fort, & deux Bataillons rangés en bon ordre, qui firent feu sur lui lorsqu'il parut, lui firent comprendre que s'il entreprenoit de forcer le passage, les autres Vaisseaux pouvoient revenir sur lui, & le mettre entre deux feux. Cette crainte lui fit prendre le parti de retourner à la Riviere de Saint Augustin.

Les quatre Navires François, qui ne l'avoient pas perdu de vue, revinrent aussi-tôt au mouillage qu'ils avoient quitté; & *Cosset*, leur Commandant, informa Ribaut de son retour. Le Conseil fut assemblé. On jugea qu'il falloit se hâter, sans relâche, d'achever les réparations du Fort, & faire marcher un gros détachement par terre, pour tomber sur les Espagnols dans leur Riviere, avant qu'ils eussent le loisir de s'y fortifier. Ribaut produisit une Lettre, qu'il avoit reçue de l'Amiral de Coligny, peu de jours avant son départ de Dieppe, par laquelle ce Seigneur lui apprenoit qu'un Officier Espagnol, nommé Dom Pedro Menendez, étoit envoïé à la Floride, & lui recommandoit de ne pas souffrir qu'on y entreprît rien contre les droits de la France. Quoique cette Lettre ne dût rien changer à la réso-

lution du Conseil, il en conclut qu'elle l'obligeoit de partir sur-le-champ avec ses quatre plus grands Navires, pour attaquer trois de ceux d'Espagne, qui étoient restés au large, suivant l'information de Cosset, & qu'il crut important d'enlever ou de détruire, pour triompher plus facilement des autres. Envain la Grange, un de ses Capitaines, qui avoit beaucoup de part à la confiance de l'Amiral de Coligny, Laudoniere & tous les Officiers du Fort, combattirent son dessein, en lui représentant que la Côte étoit sujette à des Ouragans qui duroient quelquefois plusieurs jours, & que si par malheur il en survenoit un pendant que les nouvelles forces de la Colonie seroient en Mer, rien n'empêcheroit les Espagnols de former quelque entreprise par terre. Non-seulement il s'obstina dans ses idées, mais il obligea Laudoniere, en lui laissant le commandement de la Caroline, à lui donner sa Garnison & la meilleure partie de ses vivres. La Grange refusoit de s'embarquer, & ne se laissa vaincre qu'après avoir résisté pendant deux jours. Il ne resta dans le Fort, avec Laudoniere, qui étoit malade, qu'un Ingénieur nommé *du Lys*, deux Gentils-

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

hommes, qui se nommoient *la Vigne* & *Saint Clair*, & cinquante personnes; d'autres disent quatre-vingt-cinq, & quelques-uns en font même monter le nombre à deux cens quarante; mais tous conviennent qu'il n'y en avoit pas vingt en état de tirer un coup de Mousquet. Les uns étoient des Soldats, qui avoient été blessés dans les derniers combats contre les Indiens; les autres, de vieux Artisans, des Vivandiers, des Femmes & des Enfans. Ce fut le 6 de Septembre que Ribaut s'embarqua pour aller chercher les Espagnols; mais il fut retenu dans la Rade jusqu'au 10, par des vents contraires.

Menendez étoit entré le 7 dans la Riviere qu'il avoit nommée Saint Augustin. Il y avoit fait débarquer trente Hommes, sous le commandement d'André *Lopez Patiño* & *Jean de Saint Vincent*, deux de ses principaux Officiers, avec ordre de choisir un Poste avantageux & d'y faire quelques retranchemens, pour se mettre à couvert pendant la construction d'un Fort plus régulier. Ensuite, étant descendu lui-même, il s'étoit fait prêter un nouveau serment de fidélité par ses Trouppes, il avoit visité l'emplacement

que Patiño avoit choisi ; & dans la crainte que les François ne vinssent attaquer ses trois grands Vaisseaux, qui étoient à l'ancre assez loin de la Côte, il en avoit fait tirer tout ce qui étoit nécessaire pour l'Etablissement. A peine étoit-il retourné à bord, que Ribaut se fit voir avec les siens. La nuit approchoit : il donna ordre au Commandant du Saint Pelage d'appareiller dans l'obscurité, pour l'Ile Espagnole ; & s'approchant de la Riviere avec ses deux autres Bâtimens, qui tiroient beaucoup moins d'eau, il mouilla sur la Barre même, à deux brasses de fond.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Les Vaisseaux François parurent à la pointe du jour, dans l'endroit que les deux Espagnols avoient quitté, & bientôt ils s'avancerent vers la Barre. L'Adelantade comprit à quel péril il étoit exposé : mais, heureusement pour lui, la marée étoit basse ; & les François furent obligés d'attendre son retour. Il se passa deux heures entieres. Le tems étoit beau ; mais tout-d'un-coup il s'éleva un vent de Nord si violent, que Ribaut se vit contraint de s'éloigner, & d'abandonner sa proie, au moment que, suivant toutes les apparences, elle ne pouvoit lui échaper.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Les Eſpagnols attribuerent leur bonheur à la protection du Ciel, & ne penſerent qu'à profiter de l'éloignement de leurs Ennemis. Menendez leur fit remarquer que l'Eſcadre Françoiſe, qui fuïoit devant eux trois jours auparavant, ne pouvoit être venue les attaquer que parcequ'elle avoit renforcé ſes Equipages de tout ce qu'il y avoit de Trouppes dans le Fort de la Caroline; que la tempête, qui l'écartoit, ne lui permettoit pas de ſe réfugier dans ſon Port, & que vraiſemblablement elle n'y pourroit rentrer de pluſieurs jours. Un Hiſtorien de ſa Nation lui fait ajouter: » D'ailleurs ce ſont des Hérétiques; & » nous ſavions, avant que de partir » d'Eſpagne, que leur Général avoit » défendu ſous peine de la vie à tout » Catholique de s'embarquer avec lui. » Ne nous ont-ils pas déclaré eux-» mêmes qu'ils étoient tous Luthé-» riens? Nous ſommes donc obligés » de leur faire une guerre mortelle, » non-ſeulement parceque nous en » avons l'ordre exprès, mais encore, » parceque de leur côté ils ſont réſo-» lus de ne nous faire aucun quar-» tier, & d'empêcher que la Foi Ca-» tholique ne ſoit plantée dans un

» Païs où ils veulent faire regner leur » abominable Secte. Périssons, plu- » tôt que de ne pas achever ce que » nous venons de commencer heureu- » sement avec le secours visible du » Ciel. Ensuite il expliqua ouvertement son projet : c'étoit de choisir cinq cens Soldats, Arquebusiers & Picquiers, de leur faire prendre des vivres pour huit jours, de les diviser en dix Compagnies, chacune avec son Capitaine & son Drapeau, de les faire marcher vers la Caroline, & de les précéder lui-même de deux lieues, avec une Boussole, un François qui étoit tombé entre ses mains, & quelques Soldats armés de haches, pour ouvrir un passage au travers des Bois. S'il arrivoit sans avoir été découvert, il vouloit tenter l'escalade, & porter des échelles dans cette vue : s'il avoit le malheur d'être apperçu en sortant des Bois, il étoit résolu de se retrancher aussi près du Fort qu'il le pourroit, & de faire sommer delà les François, avec offre de leur fournir un Bâtiment & des vivres pour retourner en Europe. Il esperoit que le jugeant plus fort qu'il n'étoit, ils accepteroient ses offres, ou que du moins ils n'oseroient le venir attaquer dans un lieu

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

couvert; & qu'au Printems prochain, après avoir reçu le ſecours qu'il avoit fait demander à l'Ile Eſpagnole, il ſeroit en état de les réduire par la force.

Ces propoſitions ne furent pas applaudies de tout le monde, & firent naître même de grandes conteſtations entre les Officiers : mais enfin, le plus grand nombre s'étant déclaré pour le Général, on commença par des exercices publics de piété. Le choix des cinq cens Hommes, qui devoient compoſer le détachement, fut abandonné au Sergent Major. Comme on avoit déja jetté les fondemens d'un Fort, qui eſt devenu une Ville célebre ſous le nom de Saint Auguſtin, l'Adelantade y établit pour Gouverneur Dom Barthelemy Menendez, ſon Frere, & remit à ſon Amiral le commandement des Vaiſſeaux qui lui reſtoient. Il s'éleva néanmoins de nouveaux murmures; mais aïant réprimé les Séditieux par ſa fermeté, il ſe mit à la tête de ſon Avant-garde avec Martin d'Ochoa, accompagné de vingt Aſturiens auxquels il avoit fait prendre des haches pour ouvrir les routes. Le reſte de la Trouppe ſuivit, ſous les ordres du Meſtre de Camp & du Sergent Major.

Après une marche de quatre jours, ils

ils se trouverent à une demie lieue du Fort François. Une pluie violente, dont l'incommodité augmentoit par un vent furieux, n'empêcha point Menendez d'avancer un quart de lieue plus loin. Il s'y arrêta, dans un terrein fort marécageux, derriere quelques Pins qui le couvroient : mais la crainte que ses gens ne se fussent égarés le fit retourner pour leur servir de guide. A dix heures du soir, toute l'Armée se réunit, mais extrêmement fatiguée, après avoir été obligée de traverser des Marais où l'on avoit de l'eau jusqu'à la ceinture. La pluie, qui n'avoit pas discontinué depuis le premier jour de marche, redoubla tout-d'un-coup avec tant de violence, qu'il ne fut pas aisé d'en garantir les armes, la poudre & les mêches. Tant d'incommodités acheverent de faire perdre patience aux Soldats. De toutes parts on n'entendoit que des malédictions contre le Général. Un Enseigne, nommé *Perez*, osa dire tout haut, » qu'il ne comprenoit pas comment » tant de braves Guerriers se laissoient » vendre par un Montagnard d'Asturie, qui n'entendoit pas mieux la » guerre qu'un Cheval, & qui auroit » mérité, en partant de Saint Augus-

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

tin, d'être traité comme ils alloient l'être tous par les François.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE. 1565.

Menendez n'ignoroit point ces emportemens; mais on loue la force d'esprit qui les lui faisoit dissimuler. Deux heures avant le jour, il assembla tous les Officiers du Camp; & prenant le langage de la Religion, il leur dit que pendant toute la nuit il n'avoit pas cessé de consulter le Ciel, & de lui demander ses inspirations sur ce qui convenoit à son service; qu'il ne doutoit point que chacun ne l'eût sollicité aussi par ses prieres, & qu'il étoit tems de mettre en commun les lumieres qu'ils en avoient reçues, dans une extrémité où le pain & les munitions ne manquant pas moins que les forces, il ne restoit aucune ressource humaine. Quelques-uns répondirent brusquement que sans perdre le tems à déliberer, il falloit reprendre à l'heure même la route de Saint Augustin; que les Palmiers suppléeroient au pain, & que les moindres retardemens avoient leurs dangers. L'Adelantade convint de la sagesse de leur avis, & ne leur demanda plus que la liberté d'ajouter un mot, après lequel il protesta qu'il seroit prêt à les suivre : » si jusqu'a» lors il ne s'étoit attaché qu'à ses

» propres idées, il vouloit se regler » désormais par le conseil de ses Amis » & de ses Compagnons d'armes. Voïons donc, lui dit un d'entr'eux, ce que vous pouvez avoir de raisonnable à nous proposer. » Je crois, mes » Amis, reprit-il, qu'étant à la porte » du Fort François, il y auroit une » honte éternelle à ne pas tenter l'a» vanture. Si nous ne pouvons em» porter la Place, nous ne craignons » pas du moins que nos Ennemis, » dont le nombre ne peut être fort » grand, s'engagent dans les Bois pour » nous en chasser, & notre retraite y » est toujours sure. Qui sait même si » nous voïant en bon ordre & dispo» sés à les attaquer, ils ne se ren» dront point, sans attendre un as» saut qu'ils ne sont point en état de » soutenir. Sinon, rien ne nous em» pêchera de prendre alors le parti » que vous proposez, & nous ne tour» nerons pas le dos sans honneur. Le Mestre-de-Camp, le Sergent Major, & les autres Officiers qui lui étoient dévoués, lui laisserent à peine le tems d'achever, & le conjurerent de les mener à l'assaut. Quelques uns résisterent encore, mais ils se laisserent bientôt entraîner par l'exemple. Menendez,

ETABLISSEMENS DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

dans le transport de sa joie, fit mettre tout le monde à genoux, pour remercier le Ciel, auquel il attribua ce changement. Ensuite, aïant rangé ses Compagnies dans l'ordre qu'elles devoient garder pour l'attaque, il se mit à leur tête, avec son Prisonnier François (19) auquel il avoit fait lier les mains derriere le dos. La nuit étoit fort obscure, & la pluie ne diminuoit point. On fut obligé, pour attendre le jour, de faire halte dans un lieu où l'on avoit de l'eau jusqu'aux genoux.

D'un autre côté Laudoniere, également inquiet sur le sort de Ribaut pendant l'Ouragan, & sur l'état du Fort où il restoit encore trois grandes breches, n'avoit de confiance qu'à l'éloignement des Espagnols, qu'il croïoit occupés de leurs propres embarras dans la Riviere de Saint Augustin. Il arriva même que le mauvais tems de cette nuit, qui avoit causé leur découragement, servit beaucoup au succès de leur entreprise. La Vigne, qui étoit de garde, voïant ses Soldats trempés de pluie, leur permit par compassion d'aller prendre quelque repos, avant

(19) Quelques Historiens prétendent que c'étoit un Déserteur de la Caroline.

qu'ils fussent relevés dans leurs postes. Ainsi le mauvais tems étoit un autre sujet de sécurité pour les François. Cependant Menendez se remit en marche au point du jour, après avoir ordonné, sous peine de la vie, à tous ses Soldats, de ne pas quitter leurs rangs. Il se trouva bientôt au pié d'une Colline, derriere laquelle étoit le Fort, à trois ou quatre portées d'Arquebuse. Il monta sur cette hauteur, d'où il ne découvrit qu'un petit nombre de Maisons, qui cachoient encore la Place. Ochoa & le Mestre-de-Camp, qui continuerent d'avancer, l'observerent à leur aise; mais en retournant vers le Général, pour lui rendre compte de leurs Observations, ils prirent un chemin pour un autre, & cette erreur leur fit rencontrer un François, qui dans la surprise de voir deux Inconnus, leur cria, qui vive? Ochoa répondit, *France*; & cet Homme, persuadé que c'étoit quelques Fugitifs de la Flotte de Ribaut, s'avança vers eux. Cependant une juste défiance l'aïant porté tout-d'un-coup à s'arrêter, Ochoa courut sur lui; & de son épée, qu'il tenoit en main, sans avoir eu l'attention ou le loisir de la tirer du fourreau, il lui donna un grand

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE. 1565.

coup sur la tête. L'effet n'en fut pas violent, parceque le François rompit le coup, du bras; mais le Mestre-de-Camp lui en donna un second, qui l'étourdit & le renversa par terre. Ensuite lui mettant la pointe de son épée sur la poitrine, parcequ'il commençoit à crier, il le menaça de le tuer s'il continuoit ses cris. Cet Infortuné fut lié & mené vers la Trouppe, qui avoit tremblé, au bruit, pour Ochoa & le Mestre-de-Camp. Menendez, voïant paroître ses deux Officiers, se tourna vers ses Soldats, & leur dit: mes Amis, Dieu est pour nous; le Fort ne tiendra point. A ces mots, ils partirent tous avec un mouvement furieux. Les premiers rencontrerent Ochoa & le Mestre-de-Camp, qui désesperant de pouvoir garder leur Prisonnier, le tuerent, & se mirent à crier; Compagnons, suivez nous, Dieu est pour les Espagnols.

Dans ce moment, un Soldat de la Garnison du Fort, étant monté sans dessein sur le Rempart, apperçut les Ennemis, qui descendoient la Colline & marchoient en ordre de Bataille. Il donna l'allarme. Laudoniere accourut avec les plus braves: mais avant qu'ils eussent le tems de se reconnoî-

tre, l'Ennemi entra par les trois breches, & par le guichet même, que quelqu'un avoit eu l'imprudence d'ouvrir, pour observer ce qui se passoit. Aussi-tôt on entendit retentir les gémissemens des Femmes, des Enfans & des Malades, qui étoient impitoïablement égorgés. Laudoniere se précipita du Rempart pour les secourir; mais il étoit trop tard. L'unique parti fut de se cantonner, pour faire tête aux Espagnols, dans l'attente du secours qu'il pouvoit encore espérer des trois Vaisseaux qui étoient à l'ancre vis-à-vis du Fort. Il se montra partout; il combattit avec une valeur qui le fit admirer de ses Ennemis mêmes: mais n'aïant pas été plutôt reconnu, que le fort du combat tomba sur lui, il comprit qu'il ne lui restoit plus de ressource que dans la retraite. Il la fit, sans cesser de combattre; ce qui facilita, au petit nombre de Guerriers qui lui restoit, le moïen de se sauver dans les Bois. Les Espagnols rendent témoignage qu'il y entra le dernier, précédé de sa Servante, qui étoit dangereusement blessée.

On lit dans les mêmes Historiens, que la Place fut emportée par les deux premieres Compagnies Espagnoles,

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE. 1565.

sous la conduite du Sergent & de Diego de Maya ; que la vue des Enseignes, arborées en même-tems sur les murs, & le bruit des trompettes, firent bientôt accourir toute l'Armée ; que l'Adelantade, voïant que les François ne se défendoient plus, fit publier l'ordre d'épargner les Femmes & les Enfans au-dessous de 15 ans, & qu'on en sauva soixante-dix. Il mit ensuite une Garde au Magasin, qui étoit fort bien fourni de munitions & de Marchandises ; après quoi, s'approchant de la Riviere, il fit inviter les trois Navires à se rendre. Sur leur refus, il entreprit de les couler à fond. Cependant lorsqu'il eut dressé sa Batterie, des Canons du Fort, il fit faire une nouvelle sommation au Commandant, que les uns donnent pour le Fils, d'autres pour le Neveu de Ribaut. Son Prisonnier François, qu'il lui envoïa dans une Chaloupe, avoit ordre de lui offrir un des trois Vaisseaux, pour y embarquer tout ce qui restoit d'Habitans dans le Fort, avec des provisions suffisantes, de lui promettre un Passeport, mais à condition qu'il partiroit sans Artillerie & sans autres munitions de guerre, & de lui déclarer que s'il n'acceptoit pas ce parti, il

ſeroit traité ſans quartier. L'Envoïé rapporta pour réponſe, que le Commandant François avoit peine à comprendre pourquoi les Eſpagnols lui faiſoient la guerre, lorſqu'il étoit muni d'une Commiſſion du Roi ſon Maître, avec qui le Roi Catholique étoit en paix; qu'au reſte, il ſe défendroit s'il étoit attaqué, & qu'il ſe promettoit de le faire avec ſuccès. Menendez, irrité de cette vigueur, fit tirer un coup de Canon, qui perça un des trois Navires à fleur d'eau. L'Equipage, n'y pouvant remedier qu'en s'expoſant au feu de l'Ennemi, ſe ſervit des Chaloupes pour paſſer ſur les deux autres Navires, qui couperent auſſitôt leurs Cables, & ſe retirerent hors de la portée du Canon.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE 1565.

Juſqu'à préſent, c'eſt aux Relations Eſpagnoles qu'on s'eſt attaché, & l'on ne pouvoit tirer que de cette Nation les éclairciſſemens qui regardent ſes propres vues. Mais on n'a pas beſoin, pour le reſte, d'autre témoignage que celui de Laudoniere, qui a publié lui-même l'exact récit de ſon infortune, & dont le caractere eſt également reſpecté des deux Partis. Après s'être ouvert un chemin, par les armes, au travers des Eſpagnols, il trouva dans les

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Bois une douzaine de ses gens, auxquels il proposa de s'approcher de la Riviere, pour s'embarquer dans les trois Navires du jeune Ribaut (20); mais quelques-uns aimerent mieux se réfugier chez les Sauvages. Il se mit en chemin avec les autres. Dans leur marche, qui dura jusqu'au soir; ils eurent presque toujours de l'eau jusqu'à la ceinture. Vers le coucher du Soleil, ils perdirent terre; & trop fatigués pour avancer à la nage, ils furent contraints de s'arrêter. Cependant deux des plus robustes consentirent à risquer leur vie, pour donner de leurs nouvelles aux Navires & pour en amener des Chaloupes. En effet elles arriverent le lendemain. Il étoit tems. Laudoniere sentoit défaillir ses forces, & la plûpart des autres n'en avoient pas beaucoup plus. On parvint à les leur rappeller avec des liqueurs fortes, dont on avoit eu la précaution de se fournir. Lorsque le Commandant se trouva un peu moins foible, il ne voulut point s'embarquer, sans avoir fait un tour dans les Bois, pour chercher les François qui pouvoient s'être égarés. Ceux qui s'étoient d'abord séparés de lui l'avoient rejoint presque tous;

(20) Son nom de Baptême étoit Jacqs.

& quantité d'autres s'étant rendus aussi, par différentes routes, sur le bord de la Riviere, il eut la satisfaction d'en sauver encore près de vingt.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Il n'étoit resté, vis-à-vis du Fort, que le plus grand des trois Navires. Le jeune Ribaut, qui le commandoit, avoit vu les Espagnols entrer dans la Place sans avoir tiré sur eux un seul coup de Canon, quoiqu'il fût à portée de les incommoder beaucoup, & qu'il eût à bord soixante Soldats, avec un bon Equipage. On peut l'excuser à la vérité par deux raisons; l'une, que le Fort avoit été pris si brusquement, qu'il n'avoit pas eu le tems de s'y opposer; & l'autre, que le voïant au pouvoir des Espagnols, il n'avoit pû tirer sur eux sans craindre que ses coups ne portassent sur les François: mais il est plus difficile de trouver des excuses pour la conduite qu'il tint avec Laudoniere, lorsqu'il l'eut reçu à bord. Les efforts des Espagnols n'aïant pû empêcher que son Vaisseau ne rejoignît les deux autres, qui s'étoient retirés vers l'embouchure du Fleuve, Laudoniere lui proposa d'aller chercher le Général Ribaut, dont on ignoroit encore la situation: mais il déclara qu'il étoit résolu de passer en France:

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE. 1565.

ce qui choqua si vivement Laudoniere, qu'il prit le parti de le quitter, & de passer sur un autre bord. Malheureusement, ce Vaisseau étoit sans Pilote, ou n'en avoit pas d'assez habile pour oser mettre seul à la voile. Ribaut en avoit quatre, & ne voulut pas en céder un. Le troisieme Navire & un autre Bâtiment qui étoit resté à la Côte, n'avoient point assez de Matelots pour la manœuvre; il falloit nécessairement les abandonner, & Laudoniere avertit Ribaut qu'il étoit important d'y mettre le feu, dans la crainte que les Espagnols ne s'en servissent, ou contre lui-même, ou contre l'Escadre du Général, si elle reparoissoit: il le refusa si constamment, que Laudoniere, jugeant cette précaution d'une nécessité absolue, fut obligé d'envoïer secretement son Charpentier, pour les briser à force de bras & les couler à fond.

On ignore quel fut ensuite le sort du jeune Ribaut. Laudoniere partit seul, fut longtems retardé par les Vents, eut beaucoup à souffrir de la faim, & se vit poussé dans le Canal de Saint Georges, où il fut contraint de prendre terre à Bristol. La maladie, qu'il avoit apportée de la Floride, le retint longtems en Angleterre.

Sa guérifon l'aïant mis en état de retourner en France, les Efpagnols ont écrit qu'il y avoit été mal reçu du Roi ; ce qui prouveroit néanmoins affez mal que ce Prince eût été de concert avec le Roi leur Maître pour exterminer les Proteftans de la Floride, comme ils s'efforcent de le perfuader. Il eft plus vraifemblable que l'Amiral de Coligny étant alors moins bien que jamais à la Cour, on y voïoit de fort mauvais œil tous ceux qui lui étoient attachés.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Malgré l'attention & les offres de Laudoniere, tous les François qui étoient fortis du Fort n'avoient pas eu le pouvoir ou la volonté de fuir avec lui. Quelques-uns s'étoient retirés parmi les Sauvages ; & d'autres fe rendirent aux Efpagnols, qui les joignirent aux Prifonniers qu'ils avoient faits le jour de l'attaque. Toutes les Relations Françoifes affurent que les uns & les autres furent pendus à un Arbre, auquel on attacha un Ecriteau, avec cette Infcription : » ces Miférables n'ont pas » été traités de la forte en qualité de » François, mais comme Hérétiques » & Ennemis de Dieu. » Elles ajoutent que les Efpagnols, informés enfuite que plufieurs François avoient

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

été bien reçus des Indiens, firent de si grandes recherches, & causerent tant d'épouvante à leurs Protecteurs, que la plûpart de ces malheureux Fugitifs se virent forcés de se livrer eux-mêmes à leurs Ennemis, qui ne leur firent pas plus de grace qu'à leurs Compagnons. D'autres, au nombre de vingt, aïant pris la fuite au travers des bois, furent poursuivis, & tués à coups de fusil comme des Bêtes sauvages.

Menendez, se trouvant maître de la Floride Françoise, donna au Fort de la Caroline le nom de *San-Matheo* (21), qu'il porte encore, & fit substituer les armes d'Espagne à celles de France & de l'Amiral de Coligny, qui étoient sur la principale porte. Dans la revue qu'il fit de ses Troupes, il ne trouva pas quatre cens Hommes, quoiqu'il en eût perdu très peu dans l'action : mais, pendant sa marche, plusieurs, désesperant du succès de l'entreprise, étoient retournés à Saint Augustin, quelques-uns s'étoient égarés; d'autres étoient restés derriere par lâcheté ou par lassitude. Gonzale de Villerval, Sergent Major, fut laissé à San-Matheo avec la qualité de Gou-

(21) Le Fort avoit été pris le 21 Septembre, fête de ce Saint.

verneur & trois cens Hommes de Garnison. L'Adelantade, inquiet pour S. Augustin, où le Général Ribaut pouvoit être retourné dans son absence, comptoit d'y être suivi du reste de ses gens; mais la plûpart lui déclarerent qu'ils étoient trop fatigués pour se remettre sitôt en marche, & d'environ cent Hommes il n'y en eut que trente-cinq qui partirent avec lui. Les Historiens de la Nation font une affreuse peinture de ce qu'il eut à souffrir dans le voïage. On le croïoit mort, à Saint Augustin, sur le témoignage des Déserteurs, qui, pour cacher la honte de leur fuite, avoient publié qu'il avoit péri avec toute son Armée. Deux Soldats, qui prirent les devants, y aïant annoncé son retour, on y passa de la derniere consternation aux plus grands excès de joie. Toute la nouvelle Colonie, précédée du Clergé avec la Croix, alla au-devant du Vainqueur des Hérétiques, & le reçut en triomphe. Mais divers évenemens troublerent sa joie. Il apprit bientôt qu'un incendie avoit réduit en cendre presque tous les Edifices de San-Matheo. Peu de tems après, la Garnison de cette Place se souleva contre ses Officiers, & lui couta beaucoup de peine

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

à réduire. Ces malheurs ne furent pas les seuls. Il avoit embarqué, sur le Saint Pelage, plusieurs François qu'il avoit fait Prisonniers en arrivant sur les Côtes de la Floride, avec ordre de les faire passer de l'Ile Espagnole à l'inquisition d'Espagne : mais à peine furent-ils en Mer, qu'avec le secours de quelques autres Etrangers & d'une partie des Matelots, ils firent main-basse sur les Officiers ; & s'étant assurés du reste de l'Equipage, ils conduisirent le Galion en Dannemark.

L'Escadre du Général Ribaut, dont le sort n'étoit pas encore éclairci, causoit d'autres inquiétudes au Général Espagnol ; mais ses craintes furent enfin dissipées. La tempête, qui avoit forcé Ribaut de s'éloigner, dura jusqu'au 23 de Septembre, le jetta vers le Canal de Bahama, & brisa tous ses Vaisseaux sur divers écueils. Les Hommes se sauverent à la nage, excepté la Grange, qui eut le malheur de se noïer ; mais tout ce qu'ils avoient à bord fut enséveli dans les flots. La suite de ce naufrage est racontée si différemment par les François & les Espagnols, que dans l'impossibilité de les concilier, on prend le parti d'exposer les deux récits au jugement des Lecteurs.

Etablissem. des François dans la Floride.

Ribaut. II. Voïage. 1565.

Suivant les Relations Françoises, Ribaut, se trouvant sur une Côte qu'il ne connoissoit point, sans armes & sans provisions, voulut tenter de retourner à la Riviere de Mai. On laisse à juger combien d'obstacles, de miseres & de fatigues, cette malheureuse Trouppe essuïa dans un Païs inconnu, désert, coupé de Montagnes & de Marais inaccessibles. Enfin le hasard aïant fait appercevoir au Général une Chaloupe abandonnée sur la Côte, il y fit embarquer Michel le Vasseur, un de ses Pilotes, pour aller observer s'il n'étoit point arrivé de changement à la Caroline. Le Vasseur y reconnut les Enseignes Espagnoles. Son retour, avec une si triste nouvelle, consterna Ribaut & tous ses gens. Après une longue incertitude, ils prirent le parti d'y envoïer Nicolas Verdier, Capitaine d'un de leurs Vaisseaux submergés, & la Caille, Sergent militaire, pour savoir du Commandant Espagnol quel traitement ils en pouvoient esperer. Ces deux Hommes arriverent au bord de la Riviere, vis-à-vis du Fort; & sur leur signal on leur envoïa une Chaloupe. Ils furent menés au Commandant; & lui aïant demandé ce qu'étoient devenus

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE. 1565.

Laudoniere & la Garnison Françoise ; il leur répondit qu'après la prise du Fort on leur avoit donné un Navire bien équipé, sur lequel ils étoient retournés en France, & que si Ribaut vouloit se rendre à discrétion il ne seroit pas traité moins généreusement. Cette réponse, que les deux Envoïés crurent sincere, eut le pouvoir de les rassurer. Ils se hâterent de la porter à leur Général, auquel ils communiquerent d'abord une partie de leur confiance. Cependant les avis furent partagés dans sa Trouppe. Les uns craignoient de se fier aux Ennemis de leur Secte, à des gens qui croïoient plaire à Dieu, en exterminant tous ceux qui ne suivoient pas la Religion Romaine ; & les autres, ne considérant que ce qu'ils avoient souffert, jugeoient qu'une prompte mort étoit préferable à leur situation. Ribaut, qui se déclara pour les derniers, entraîna tout le monde dans son sentiment. La Caille fut renvoïé à San-Matheo, & ne demanda que ce que le Commandant avoit offert, c'est-à-dire un Vaisseau, avec des provisions pour repasser en France. Cette promesse lui fut renouvellée, & le Commandant ne fit pas difficulté de la confirmer avec serment.

Après des aſſurances ſi formelles, les François ne balancerent plus. On leur envoia pluſieurs Chaloupes. Ils ſe livrerent entre les mains des Eſpagnols. Mais auſſi-tôt qu'ils eurent paſſé la Riviere, ils comprirent qu'ils étoient trahis. A meſure qu'ils ſortirent des Chaloupes, on les lia quatre à quatre. Ribaut & d'Ottigny furent menés ſeuls dans la Place du Fort, où, lorſqu'ils demanderent à parler au Commandant pour ſavoir de lui-même la raiſon d'un traitement ſi dur, on leur répondit qu'il n'étoit pas viſible. Quelques momens après, un ſimple Soldat, s'approchant de Ribaut, lui demanda s'il n'étoit pas le Général des François? Il répondit qu'il l'étoit. N'avez-vous pas toujours prétendu, reprit le Soldat, que ceux qui étoient ſous vos ordres les exécutaſſent ponctuellement? Sans doute, répliqua Ribaut, qui ne comprenoit pas où ce diſcours pouvoit tendre. Hé bien, ajouta l'Eſpagnol, ne ſoïez donc pas ſurpris que j'exécute auſſi l'ordre de mon Commandant; & ſur-le-champ, il lui enfonça un poignard dans le cœur. Un autre Soldat aïant fait les mêmes queſtions & le même traitement à d'Ottigny, cette premiere exé-

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE

RIBAUT. II. VOIAGE. 1565.

cution fut un signal pour les Troupes Espagnoles, qui se jetterent aussitôt sur les François, & dans un instant tous furent égorgés. On en fait monter le nombre à huit cens; mais il y faut comprendre apparemment tous ceux qui avoient été tués à la prise du Fort. D'ailleurs, il paroît certain que Menendez avoit réservé plusieurs Artisans & d'autres gens de travail, pour les Ouvrages de Saint Augustin, & de San-Matheo. On publia que Ribaut avoit été écorché vif, & sa peau envoïée en Espagne; mais ce bruit, quoiqu'adopté par quelques Ecrivains du tems, paroît mal fondé. Un Mémoire plus vrai-semblable, qui fut présenté l'année suivante (22) au Roi Charles IX, rapporte seulement que le Général fut frappé par derriere; qu'étant tombé sans connoissance il fut achevé sur-le-champ; qu'ensuite on lui coupa la barbe, & qu'elle fut envoïée à Seville; que sa tête partagée en quatre fut exposée sur le même nombre de piquets; que les Cadavres de ceux qui avoient été tués à la prise

(22) Sous le titre de Supplique des Veuves & des Enfans de ceux qui avoient été massacrés à la Floride. Elle est, en Appendix, à la fin du Journal de Lery, de la même édition qu'on a suivie dans son Article.

du Fort furent apportés dans le lieu où les derniers venoient d'être massacrés, que tous ces affreux restes furent traités avec une indignité sans exemple, brûlés ensuite, & leurs cendres dispersées.

Ce premier détail, que Laudoniere a pris soin lui-même d'ajouter à sa Relation, est particulierement fondé sur le récit d'un Matelot François, dont l'avanture a quelque chose de fort étrange. Cet Homme, qui étoit de la Trouppe de Ribaut, avoit été lié comme les autres; & plusieurs coups de poignard l'avoient fait tomber sous les trois François avec lesquels il se trouvoit attaché. On ne douta point qu'il ne fût mort: mais la nuit suivante, il revint à lui, & se servit d'un couteau qu'il avoit dans sa poche, pour couper ses liens. Il se leva; il gagna le Bois, où il banda ses plaies de tout ce qu'il put emploïer à cet office; & ne se croïant pas en sureté si près des Espagnols, il marcha devant lui pendant trois jours, sans autre regle que le Soleil. Il arriva dans une Habitation Indienne, dont le Chef eut l'humanité de le recevoir & de faire guérir ses blessures: mais huit mois après, ce Paraousti lui déclara qu'il ne pou-

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE. 1565.

voit le garder plus longtems. Il comprit d'où venoit le changement des Indiens ; & la crainte d'être livré aux Espagnols lui fit prendre le parti de la fuite. Après avoir erré long-tems, il se retrouva fort près de San-Matheo. Un redoublement de fraïeur, qui le mit hors de lui-même, le rendit comme immobile dans le lieu où il étoit. Il résolut d'y demeurer, & de s'y laisser mourir de faim. Plusieurs jours passés sans nourriture lui avoient déja presqu'ôté la figure humaine, lorsqu'il fut rencontré par un Chasseur Espagnol, dont le premier mouvement en fut un d'horreur, à la vue d'un Malheureux qui lui demandoit la vie à mains jointes. Ensuite la compassion agissant sur son cœur, il lui promit de s'emploïer auprès du Gouverneur pour lui faire obtenir grace, avec la précaution même de ne pas vouloir qu'il parût au Fort, avant qu'elle lui fût accordée. Il l'obtint, c'est-à dire pour la vie, car ce Malheureux n'en fut pas moins mis au rang des Esclaves, & passa une année entiere dans le Fort en cette qualité. A la fin, il fut transporté à la Havane, avec un Gentilhomme François, nommé *Bompierre*, qui étoit dans les chaînes de-

puis la sédition qui s'étoit élevée à San-Matheo, & dans laquelle il avoit été engagé malgré lui. Ils furent vendus ensemble à des Portugais qui étoient en route pour le Bresil. Heureusement, pour eux, le Vaisseau qui les portoit fut pris par un Capitaine François, nommé *Bontems*; & le Ciel leur fit retrouver ainsi la liberté, dans le tems qu'ils s'attendoient à ne voir finir leur esclavage qu'avec leur vie.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE. 1565.

C'est dans cette Relation que tous les Ecrivains posterieurs ont puisé la derniere catastrophe des François de la Floride; & quoiqu'ils ne s'accordent pas toujours dans les circonstances, ils conviennent, sur les plus essentielles, particulierement sur la parole, donnée avec serment, de fournir à Ribaut un Navire pour repasser en France avec tous ses gens. Indépendamment de la bonne foi naturelle & du droit des gens, si les François de la Floride n'ont pas été désavoués par leur Souverain, & si leurs Commandans avoient au contraire des Commissions de ce Prince (23) pour faire des Etablissemens dans cette partie de

(23) M. de Thou rejette le mal sur quelques Ministres de la Cour de France, qui donnerent avis à Menendez du départ de Ribaut, pour l'engager à poursuivre les Protestans François.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE. 1565.

l'Amérique, où l'Espagne n'en avoit jamais eu, comment justifier le cruel traitement qu'on leur fit en pleine paix? Cependant ce n'est pas sur le fond, que les Historiens Espagnols s'écartent des nôtres : ils ne different que sur le nom du lieu & sur une partie du détail. On a promis que leur récit (24) suivroit celui des François.

Premierement, la Scene est transportée de San-Matheo à Saint Augustin. Pendant que Menendez se hâtoit de s'y fortifier, dans la crainte d'y être surpris par Ribaut, il fut informé, par les Sauvages, qu'à quatre lieues du Fort on avoit vû quantité de Chrétiens qui cherchoient à passer une Baie, ou plutôt l'embouchure d'une petite Riviere. Il prit aussi-tôt quarante Soldats, pour aller reconnoître lui-même de quelle Nation étoient ces Etrangers; mais, étant parti fort tard, il ne put arriver au bord de la Riviere avant la nuit. Il fit camper ses gens à quelque distance; & leur aïant fait prendre, le lendemain, un poste dans lequel ils ne pouvoient être apperçus, il monta sur un arbre, d'où il

(24) Le principal est celui de *Solis de las Meras*, dont Pedro Menendez avoit épousé la Sœur, & qui aïant accompagné ce Général dans son Expédition, en parle comme témoin oculaire.

il découvrit ſur l'autre rive une Trouppe nombreuſe d'Hommes armés, qui avoient même des Enſeignes. Il deſcendit, & s'approcha de la Riviere avec dix Hommes. A peine ſe fut-il montré, qu'un Gaſcon, de Saint Jean de Luz, paſſant à la nage, vint lui dire que les malheureux Européens qu'il voioit étoient des François qui avoient fait naufrage. Il ne fit pas difficulté d'ajouter que c'étoient les gens du Général Ribaut, Gouverneur de la Floride pour le Roi de France. A la demande s'ils étoient Catholiques? il répondit naturellement qu'il ne l'étoient pas. » Retournez à votre Général, repliqua l'Adelantade; & » dites-lui de ma part que je ſuis Pedro Menendez, Viceroi & Capitaine Général de la Floride pour le » Roi d'Eſpagne. Mes trouppes ſont » à deux pas, & je ſuis venu ici parceque j'ai ſu que vous y étiez. Le François repaſſa la Riviere. Bientôt il revint. Ses ordres ſe bornoient à demander un Bateau & un Sauf-conduit, pour ſon Commandant, qui ſouhaitoit de traiter avec les Eſpagnols. On avoit envoïé des vivres de Saint Auguſtin, pendant la nuit, dans une Chaloupe qui ne faiſoit qu'arriver.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE. 1565.

ETABLISSEMENT DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE. 1565.

Menendez répondit qu'il vouloit bien l'accorder, & que le Commandant François pouvoit passer la Riviere sur sa parole. En effet, un Officier, qui n'est pas nommé, passa aussi-tôt avec quelques Soldats. Ils furent reçus assez civilement. L'Adelantade n'avoit encore que ses dix Hommes autour de lui; mais il avoit eu soin de disposer le reste de son Détachement à quelque distance & derriere des Buissons, dans un ordre qui le faisoit paroître plus nombreux qu'il n'étoit réellement.

L'Officier François dit, au Général Espagnol, que la derniere tempête avoit fait périr les quatre Navires de Ribaut; & que dans ce désastre aïant eu le bonheur de gagner la terre avec environ deux cens Hommes, il supplioit l'Adelantade de leur prêter sa Chaloupe, pour se rendre au Fort que le Roi leur Maître avoit à vingt lieues delà. Menendez ne lui fit qu'une question: êtes-vous Catholiques? & recevant pour réponse qu'ils étoient de la Religion Réformée; » Monsieur, lui » dit-il, je me suis rendu maître de » votre Fort. J'ai fait main basse sur » la Garnison, & je n'ai épargné que » les Femmes & les Enfans au-dessous

» de quinze ans. Vous n'en doute-
» rez point, car entre les Soldats qui
» ſont ici ſous mes ordres, j'en ai
» deux de votre Nation, auxquels
» j'ai fait grace parcequ'ils ſe ſont dé-
» clarés Catholiques; vous les verrez
» tous deux. Repoſez vous: je vais
» vous faire apporter quelques rafraî-
» chiſſemens.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Il lui fit donner des vivres, tandis qu'il prit lui-même quelque choſe avec ſes gens. Les deux Catholiques François furent amenés dans l'intervalle; l'Officier, convaincu de la priſe du Fort, conjura Menendez de lui accorder un Navire pour retourner droit en France. » Je le ferois volontiers,
» répondit le Général Eſpagnol, ſi
» vous étiez Catholiques. D'ailleurs
» je n'ai point de Bâtimens qui ne
» me ſoient néceſſaires. Du moins,
» reprit l'Officier, qu'il nous ſoit per-
» mis de demeurer ſous vos ordres,
» pour attendre l'occaſion de nous
» embarquer: il n'y a point de guer-
» re entre nos deux Nations, & nos
» Rois ſont Freres & Amis. Il eſt
» vrai, répliqua l'Adelantade, que
» les François Catholiques ſont nos
» Alliés; mais nous ne mettons point
» dans ce rang les Hérétiques. Je leur

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOYAGE. 1565.

» fais ici une guerre mortelle : je la » ferai de même, sur Mer & sur Terre, à tous les Partisans de cette » Secte que j'y pourrai rencontrer, & » c'est un service que je crois rendre » aux deux Rois. En un mot, je suis » venu en Floride pour y établir la » Foi Catholique & Romaine : si vous » voulez vous rendre à discrétion & » me livrer vos armes & vos enseignes, je ferai de vous ce qui me » sera inspiré par le Ciel ; sinon, prenez le parti qui vous convient, mais » n'esperez, de ma part, amitié ni » tréve. Il les quitta là-dessus, en les exhortant à se consulter.

Le même Gascon, qui avoit déja passé deux fois la Riviere à la nage, entreprit de la repasser, pour aller rendre compte à la Trouppe de ce qu'il venoit d'entendre. Il revint deux heures après. Sur ses explications, l'Officier & ceux qui l'accompagnoient offrirent vingt mille Ducats à l'Adelantade, s'il vouloit accepter leurs propositions : il leur répondit, » qu'il » n'étoit qu'un pauvre Soldat, mais » qu'il ne connoissoit point l'intérêt ; » & que s'il avoit à faire une grace, » il ne suivroit que le mouvement de » sa générosité. L'Officier insistant, il

» protesta qu'on verroit le Ciel se » joindre à la Terre, avant qu'il chan- » geât de résolution.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAULT. II. Voïage. 1565.

Alors, l'Officier prit le parti de repasser la Riviere avec son Escorte, & revint une demie heure après, comme il l'avoit promis en partant. Il apportoit les Enseignes, soixante & dix Arquebuses, vingt Pistolets, quantité d'Epées & de Boucliers, quelques Casques & quelques Cuirasses. En remettant ces dépouilles au Général Espagnol, il lui dit qu'il s'abandonnoit à sa clémence. Menendez les fit prendre par Valdez, son Mestre de-Camp; & sur-le-champ il fit embarquer dans la Chaloupe vingt Soldats, avec ordre de faire passer la Riviere à tous les François, mais par pelotons, & de ne leur faire aucune insulte. De son côté, il mena l'Officier & ceux qui étoient venus avec lui, à quelque distance de la rive, où il leur fit lier les mains derriere le dos, sous prétexte qu'étant en beaucoup plus grand nombre que ses gens, ils ne pouvoient s'offenser de cette précaution. Valdez traita de même tous les autres; c'est-à-dire qu'à mesure qu'il les mettoit à terre, il les faisoit lier aussi, après leur avoir donné quelques alimens. Ensuite Me-

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE. 1565.

nendez leur demanda s'il y avoit entr'eux quelques Catholiques ? Il s'en trouva huit, qui furent embarqués dans la Chaloupe, pour être conduits à Saint Augustin. Tous les autres, aïant déclaré qu'ils étoient Chrétiens, mais de la nouvelle réformation, furent partagés en plusieurs bandes, chacune de dix. L'Adelantade les fit marcher séparément, avec ordre à ceux qui les conduisoient, de les égorger dans un lieu où il avoit tracé une ligne sur le sable avec sa canne. Cette barbare commission fut exécutée.

Sort de Ribaut & de ceux qui l'accompagnoient.

Le jour suivant, étant retourné à Saint Augustin, il y reçut avis qu'on voïoit sur le bord de la Riviere d'autres Européens, en plus grand nombre & dans le même embarras que les premiers. Comme il ne pouvoit douter que ce ne fût le Général François avec le reste de ses gens, il se mit à la tête de cent cinquante Hommes, qu'il alla poster, pendant la nuit, dans une situation convenable à ses vues. A la pointe du jour, il apperçut les François à quelque distance de l'autre bord, & sur la rive une espece de Radeau, qu'ils avoient déja construit pour leur passage. A peine eurent-ils découvert les Espagnols, dont

la diſpoſition ſembloit préſenter une Armée nombreuſe, que ſonnant l'allarme, déploïant l'Enſeigne Roïale, & faiſant jouer leurs Fifres & leurs Tambours, ils ſe mirent en ordre de bataille. Ici l'Auteur de la Relation entre dans un détail, qui donne toute la vraiſemblance poſſible à ſon récit.

L'Adelantade ordonna, dit-il, à ſes Soldats, de s'aſſeoir, de déjeuner, & d'affecter une parfaite ſécurité. Pour lui, il ſe promena auſſi tranquillement ſur la rive, avec ſon Meſtre-de-Camp & deux autres Officiers, que s'il n'eut obſervé perſonne de l'autre côté. Alors les François firent ceſſer les Fifres & les Tambours, ſonnerent une Trompette, & ſe hâterent d'arborer un Pavillon blanc. On fit de même, du côté des Eſpagnols. Auſſitôt un François s'avança ſur le Radeau, & leur cria de faire paſſer quelqu'un. L'Adelantade fit répondre qu'aïant un Radeau, on pouvoit venir à lui, ſi l'on avoit beſoin de ſes ſervices. Le François répliqua que la force du courant ne permettoit gueres de s'y expoſer ſur un Radeau, mais qu'on pouvoit lui envoïer une Pirogue, qui étoit ſur la rive. Menendez lui conſeilla de paſſer à la nage.

Etablissem. des François en la Floride.

Ribaut. II. Voyage. 1565.

Ce François étoit un Matelot, qui ne balança point à se jetter dans l'eau. Il passa heureusement. L'Adelantade le fit bien traiter; mais, sans le vouloir entendre, il lui dit de prendre la Pirogue, & d'aller déclarer de sa part au Commandant François, que s'il desiroit quelque chose des Espagnols, il devoit le faire demander. Le Matelot revint avec un Gentilhomme, qui s'étant annoncé pour Sergent Major du Général Ribaut, Commandant de la Floride au nom du Roi Très-Chrétien, ajouta que la derniere tempête avoit brisé ses Vaisseaux, qu'il avoit avec lui trois cens cinquante François, avec lesquels il souhaitoit de pouvoir se rendre vingt lieues plus loin, & qu'il prioit les Espagnols de lui prêter des Chaloupes.

Menendez fit la même réponse qu'il avoit faite aux premiers François, & ne dissimula point qu'il avoit déja puni de mort une autre Trouppe, échappée au même naufrage; mais il donna pour raison qu'elle s'étoit mal comportée. Il conduisit l'Officier dans le lieu où les cadavres de ces Malheureux étoient encore étendus. Ensuite il protesta qu'il n'avoit point de Chaloupes à prêter. L'Officier, sans mar-

quer la moindre altération, lui demanda s'il n'auroit pas la bonté d'envoier au Général François un de ses Gentilshommes, ou de passer lui-même la Riviere, pour lui déclarer ses intentions. » Mon Frere, répondit » l'Adelantade, portez mes explications » à votre Commandant, & dites lui » que s'il souhaite de me voir, il » peut me venir trouver avec cinq » ou six des siens; je lui promets » toute sorte de sureté. Le Gentilhomme partit; & revenant une demie heure après, il assura l'Adelantade que son Général étoit disposé à se rendre auprès de lui sur sa parole, mais qu'il le prioit de lui envoier une Chaloupe. Menendez rejetta cette demande, & répondit que le Général François pouvoit passer dans la Pirogue sans aucun risque.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE. 1565.

Ainsi Ribaut se trouva forcé d'accepter l'offre de la Pirogue. Il se fit accompagner de huit Gentilshommes. Menendez le reçut bien, & lui fit servir aussi-tôt des rafraîchissemens. Ensuite il lui montra les corps morts de ses gens, & lui répéta tout ce qu'il lui avoit fait dire de la prise du Fort François. Mais s'appercevant qu'il ne le persuadoit pas, il fit paroître les

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE.

1565.

deux François Catholiques, qui avoient été témoins de cette disgrace de leur Nation, & qui en confirmerent la vérité. Ribaut, quoique fort consterné de cette explication, dit au Général Espagnol que dans la varieté continuelle des évenemens de la vie, ce qui venoit d'arriver aux François pouvoit lui arriver un jour à lui-même; que leurs Rois étoient Freres & Amis, & qu'au nom de cette alliance, il le conjuroit de lui accorder un Bâtiment & des vivres pour retourner en France. Mais il n'en put obtenir d'autre réponse, que celle qui avoit trompé la premiere Trouppe. Il demanda la liberté d'aller prendre l'avis de son Conseil, parcequ'aïant avec lui quantité de Gentilshommes, il ne pouvoit rien conclure sans leur participation. On ne s'y opposa point. Il repassa la Riviere, & dans l'espace de trois heures il fut de retour. Ses gens consentoient à se fier aux Espagnols; mais ce n'étoit pas le plus grand nombre. Menendez répondit froidement qu'ils étoient maîtres de leurs résolutions. Cent mille Ducats que Ribaut lui offrit, & l'offre même de s'établir dans le Païs sous ses ordres, n'attirerent qu'une réponse encore plus froi-

de : » J'aurois grand besoin de ce se-
» cours, lui dit l'Espagnol, pour l'exé-
» cution des ordres du Roi mon Maî-
» tre, qui sont de conquérir la Flo-
» ride, de la peupler, & d'y établir
» l'Evangile ; je regrette de ne le pou-
» voir accepter. Cependant Ribaut, concluant de ce langage que l'Adelantade pourroit se laisser enfin tenter par l'espoir d'une fortune présente, demanda jusqu'au lendemain pour aller déliberer encore avec sa Trouppe, & pour apporter une derniere réponse. Cette proposition parut plaire. Il revint, le jour suivant ; & pour ouvrir sa négociation, il commença par remettre au Commandant Espagnol deux Etendards, l'un de France, & l'autre de l'Amiral de Coligny, les Enseignes des Compagnies, une Epée, un Poignard, un Casque d'or d'un fort beau travail, un Bouclier, un Pistolet, & un Sceau, donné par l'Amiral de Coligny, pour sceller en son nom toutes les Provisions qui pourroient s'expédier. Ensuite il déclara que de trois cens cinquante personnes qui s'étoient rassemblées sous ses ordres, deux cens s'étoient retirées pendant la nuit, mais que les autres consentoient comme lui à se livrer en-

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE. 1565.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE. 1565.

tre les mains des Espagnols, & qu'ils pouvoient envoier leur Chaloupe pour les passer. L'ordre en fut donné sur-le champ à Valdez, avec celui de ne pas prendre ensemble plus de dix François, & de les lier à mesure qu'ils descendroient sur la rive. Ribaut même & ceux qui l'accompagnoient furent liés : après quoi Menendez leur demanda s'ils étoient Catholiques. Leur réponse fut qu'ils étoient de la nouvelle Réformation. Ribaut se mit à réciter un Pseaume (25); & l'aïant fini, il dit d'un air ferme : » nous » sommes sortis de la terre, pour y » retourner; vingt ans de plus ou de » moins n'y mettent aucune différen- » ce. Qu'on dispose de nous comme » on le voudra ». Un ordre de l'Adelantade les fit aussitôt expédier. Il se trouvoit dans cette Troupe quatre Catholiques, auxquels on fit grace. Les Espagnols étant retournés à S. Augustin, quelques-uns reprocherent à Menendez un excès de cruauté. Mais d'autres, louant sa conduite, prétendirent qu'il n'auroit pas dû traiter plus

Avec quelle constance Ribaut meurt.

(25) Le Pseaume *Domine, Memento mei*, dit l'Auteur; mais il a voulu dire apparemment, *Memento, Domine, David.* D'ailleurs Ribaut le récita sans doute, en François, à la maniere des Protestans.

humainement les François, quand ils auroient tous été Catholiques, parce-qu'il y avoit trop peu de vivres à Saint Augustin pour la subsistance d'un si grand nombre de Prisonniers; sans compter qu'ils auroient pû se rendre maîtres du Fort, & vanger leur Nation du massacre de la Caroline.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Barcia raconte qu'environ trois semaines après cette expédition, Menendez reçut avis qu'à huit journées de Saint Augustin vers le Sud, à la Côte de Cañaveral, qui borde le Canal de Bahama, on avoit encore vû des François, qui sembloient y bâtir un Fort. Il ne douta point que cette troisieme Trouppe ne fût celle qui avoit quitté Ribaut; mais, jugeant par leur résolution, qu'il n'auroit pas la même facilité à les trahir, il fit venir de San Matheo un renfort de cent cinquante Hommes, auxquels il en joignit un même nombre de sa Garnison. Il se mit en marche le 26 d'Octobre, avec cette petite Armée, suivi de deux Barques, chargées de vivres, qui mouilloient chaque jour au soir vis-à-vis de son Camp. Dès le premier de Novembre, il découvrit les François. Leurs fortifications n'étant point encore capables de les couvrir, ils ne pense-

Sort des François qui avoient quitté Ribaut.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOIAGE. 1565.

rent, dans la premiere ſurpriſe, qu'à prendre un meilleur poſte ſur une Montagne. Menendez, loin de marquer de l'ardeur à les pourſuivre, leur fit dire qu'ils pouvoient le venir joindre ſans crainte, & qu'il leur promettoit non-ſeulement toute ſureté pour la vie, mais de les traiter comme ſes propres Soldats. La plûpart prirent confiance à ſa parole ; & l'on aſſure, ſans donner aucune raiſon de ce changement, qu'aïant été fidele à l'obſerver, il emploïa leurs ſervices, dans la ſuite de ſes Expéditions. On ajoute même qu'il en rappella une partie à la Religion Catholique. Mais leur Commandant, & dix-huit ou vingt autres répondirent qu'ils aimoient mieux être dévorés par les Sauvages, que de ſe livrer à des Eſpagnols. Menendez prit, dit-on, le parti de les laiſſer en repos. Cependant il ne reprit la route de Saint Auguſtin qu'après avoir détruit leur Fort, & brûlé un Vaiſſeau qu'ils avoient commencé auſſi à conſtruire.

Réflexions ſur les récits des deux Nations

Telles ſont les deux Relations. Quoiqu'on en laiſſe le jugement au Lecteur, on peut remarquer, avec un Hiſtorien ſenſé (26), qu'à la diſtance

(26) Hiſtoire de la Nouvelle France, l. 2. p. 94.

où nous sommes aujourd'hui de l'évenement, c'est dans celle des Espagnols que la vraisemblance paroît l'emporter. » Une perfidie, aussi noire que » celle dont le Gouverneur de San-» Matheo est chargé dans la premiere, est-elle croïable sur la foi d'un » seul homme, dans les circonstances » où il se trouvoit, aigri par une longue & dure captivité, animé par sa » haine contre les Catholiques ? Il est » surprenant que dans le tems même, » on n'ait pas révoqué en doute un » fait de cette nature, qui n'étoit appuïé que sur un témoignage si suspect ».

ÉTABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

RIBAUT. II. VOÏAGE. 1565.

Mais, tel qu'il est rapporté par les Espagnols, il suffisoit pour exciter en France une juste indignation. Elle ne se borna point aux Protestans. Si l'aversion de la Cour pour l'Amiral de Coligny y fit affecter plus d'indifférence, parceque les François, qui venoient de périr par la main des Espagnols, y furent moins regardés comme des Sujets du Roi, que comme les Partisans du plus mortel Ennemi de l'Etat & de la Religion, tout le reste de la Nation ne respira que vangeance; & ce feu, répandu dans toutes ses parties, produisit un des plus

Effets du désastre des François dans la Floride.

étranges évenemens qui aient servi de matiere à l'Histoire.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

Voïage de Gourgues, & vangeance des François.

1567.

Caractere & premieres Avantures de Gourgues.

BAZANIER, Challus, Morgues, l'Escarbot, & tous ceux qui ont publié la Relation de cette funeuse Entreprise, font un portrait fort avantageux de leur Heros. Il se nommoit Dominique de Gourgues, Gentilhomme Gascon, né à Mont-de Marsan, dans le Comté de Comminges, d'une Famille distinguée par son attachement à l'ancienne Religion, dont lui-même ne s'étoit jamais éloigné, quoique les Espagnols l'aient traité de furieux Hérétique. La France n'avoit pas alors d'Officier subalterne qui se fût acquis plus de réputation dans les armes; mais la fortune aïant mal servi son courage, il n'en avoit pas recueilli d'autre fruit que beaucoup d'expérience & d'honneur. Un jour qu'il commandoit un Détachement de trente Hommes, dans la guerre d'Italie, il soutint long-tems l'attaque d'une partie de l'Armée Espagnole. Enfin, tous ses Gens aïant été tués autour de lui, il fut pris, & mis à la chaîne sur une Galere, en qualité de Forçat. Tel étoit l'acharnement qui faisoit alors oublier

les loix de la guerre. Un autre malheur fit tomber la Galere où le Chevalier de Gourgues étoit à la rame, entre les mains des Turcs, qui la conduisirent à Constantinople : mais aïant été remise en Mer, elle fut reprise par les Galeres de Malte ; & cette suite de disgraces conduisit de Gourgues à la liberté. L'envie le prit de voïager. Il passa d'abord en Afrique ; delà au Bresil & dans d'autres lieux (27).

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES.

1567.

On ne nous apprend point quel fût l'objet de ces courses, ni quels avantages il en recueillit : mais il ne faisoit qu'arriver en France, avec la réputation d'un des plus habiles & des plus hardis Navigateurs de son Siecle, lorsqu'on y apprit le massacre des François dans la Floride. L'honneur de sa Nation, l'intérêt qu'il prit, pour elle, à la conservation d'un si beau Païs, & sans doute le souvenir de ses propres injures, échaufferent son ressentiment jusqu'à lui faire prendre la résolution d'emploier sa fortune & son sang à la vangeance de sa Patrie. Une entreprise de cette importance sembloit être au-dessus de son pouvoir ;

Son dessein & ses préparatifs.

(27) L'Historien de la Nouvelle France cite deux Relations Manuscrites, l'une qui se garde à la Bibliotheque du Roi, l'autre dans la Famille de M. M. de Gourgues.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES

1567.

mais un caractere tel que le ſien ne connoiſſant point d'obſtacles, il vendit tout ſon bien, il fit des emprunts; & ſe mit promptement en état d'armer deux Roberges, auxquelles il joignit une Patache, en forme de Frégate du Levant. Ces trois Bâtimens pouvoient aller à la rame dans le calme, & tiroient ſi peu d'eau, qu'il compta de les faire entrer, ſans peine, dans les Rivieres de la Floride. Quatre-vingt Matelots choiſis en formerent l'Equipage; mais ils portoient cent cinquante Soldats, ou Volontaires, dont cent étoient Arbalétriers, & la plûpart Gentilshommes, avec des proviſions pour un an. L'Armement s'étoit fait à Bordeaux, d'où l'Eſcadre mit à la voile le ſecond jour d'Août, 1567. Elle fut arrêtée huit jours à Royan, par des vents contraires, & forcée enſuite, par une tempête, de ſe jetter dans la Charente, où elle demeura juſqu'au 22.

Son départ.

De Gourgues s'étoit muni d'une Commiſſion de Lieutenant de Roi de Guienne; mais, déguiſant encore ſon départ, il ne l'avoit pas demandée pour la Floride; elle regardoit la Côte de Benin en Afrique, où il avoit feint de ne penſer qu'à prendre des Negres.

Avec quelle ſageſſe il ſe conduit.

A peine fût-il en pleine Mer, qu'une seconde tempête fit disparoître un de ses Navires. La crainte de cet accident lui avoit fait nommer pour rendez-vous l'embouchure de Rio del Oro, & son Bâtiment l'y rejoignit en effet. De-là, il rangea la Côte jusqu'au Cap Blanc, où trois Princes Negres l'attaquerent, à la sollicitation des Portugais : il les battit deux fois. Enfin, commençant à lever le masque lorsqu'il se vit au Cap Verd, il tourna tout-d'un-coup vers l'Amérique.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES.

1567.

D'heureux vents le conduisirent d'abord à la Dominique, une des petites Antilles, ensuite à Portoric & à la Mona, où il prit des rafraîchissemens. Il se croïoit prêt à toucher au Continent de la Floride ; mais une nouvelle tempête le força d'entrer dans le Port de Saint Nicolas, à la Côte Occidentale de l'Ile Espagnole. Il y radouba un de ses Vaisseaux, qui avoit beaucoup souffert de la tempête, & qui avoit perdu une partie de ses provisions. Ce n'étoit pas sa derniere infortune : les Espagnols refuserent de lui vendre des vivres ; & presqu'en sortant du Port, un furieux ouragan, qui le portoit à la Côte, lui fit croire sa perte infaillible. Il ne laissa

Il passe en Amérique.

ETABLISSEMENT DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES.

1567.

Ouverture qu'il fait de son dessein.

point d'arriver heureusement au Cap de Saint Antoine, qui fait la Pointe occidentale de l'Ile de Cuba.

Là, s'ouvrant enfin à ses Gens, il commença par leur peindre, des plus vives couleurs, les cruautés que les Espagnols avoient exercées contre les François de la Floride : » Camarades, » ajouta-t'il, vous connoissez le cri- » me de nos Ennemis ! Quel seroit le » nôtre, si nous différions plus long- » tems à vanger le nom François ? » C'est dans cette vue que j'ai vendu » tout mon bien, & que j'ai puisé » dans la bourse de mes Amis. J'ai » compté sur vous ; je vous ai crus » assez jaloux de la gloire de votre » Patrie, pour lui sacrifier jusqu'à » votre vie : me suis je trompé ? Je » promets de vous donner l'exemple, » d'être sans cesse à votre tête, de » prendre pour moi les plus grands » périls ; quelqu'un refuse-t-il de me » suivre ? « L'ouverture de ce discours avoit causé quelqu'étonnement ; mais l'ardeur des Gens de guerre s'étant bientôt déclarée par des cris de joie, tous s'accorderent à protester qu'ils répondroient à la confiance de leur Chef. Il auroit profité de cette chaleur, pour remettre à la voile aussi-

tôt, si la prudence ne l'eut obligé d'attendre la Pleine-Lune, pour traverser le Canal. Enfin, l'aïant passé sans péril, il découvrit les Terres de la Floride.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES.

1567.

Il arrive à la Floride.

Les Espagnols de San Matheo s'imaginoient si peu qu'on pensât en France à se remettre en possession de cette Contrée, qu'à l'approche des trois Navires ils ne douterent point qu'ils ne fussent de leur Nation ; & lorsqu'ils les virent passer devant la Riviere de Mai, ils les saluerent de deux coups de Canon. De Gourgues leur rendit coup pour coup, avec la précaution de tourner un peu au large. La nuit suivante, il entra dans la Riviere de Seine, à quinze lieues de celle de Mai. Les Sauvages du Canton, prenant ses Vaisseaux pour une Flotte d'Espagne, tenterent de s'opposer au débarquement ; mais de Gourgues leur envoïa son Trompette, qui avoit servi en Floride sous Laudoniere, & qui n'entendoit pas mal la Langue du Païs. Cet Homme reconnut le Paraousti Saturiova, qui se trouvoit par hazard à l'embouchure de la Riviere ; & n'aïant pas eu plus de peine à se faire reconnoitre, il lui dit que les François venoient renou-

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES.

1567.

Comment il se lie avec les Sauvages.

veller avec lui leur ancienne alliance. La maniere dont cette déclaration fut reçue lui fit juger que ces Indiens n'étoient pas contens des Espagnols. En effet, ils laisserent aux François la liberté de descendre ; & Saturiova, s'étant approché d'eux, n'eut rien de si pressant que de leur expliquer ses plaintes : il ajouta que les François aiant aussi leurs injures à vanger, ne doutoit pas qu'ils ne se joignissent à lui pour la ruine de leurs Ennemis communs.

De Gourgues répondit, par son Interprete, qu'il n'étoit pas venu dans ce dessein, mais uniquement pour renouveller l'alliance des François avec les Floridiens, & qu'après avoir connu leurs dispositions, il avoit compté de retourner en France, pour en amener de plus grandes forces ; mais que les voïant dans l'impatience de se délivrer de leurs Voisins, il changeoit d'avis, & que dans l'espoir qu'ils se joindroient à lui, pour le seconder avec autant de fidélité que de valeur, il se déterminoit sur-le-champ à tomber sur les Espagnols, à la téte de ce petit nombre de Guerriers qu'il avoit sur ses Vaisseaux. Ce discours aïant excité des transports de joie parmi les

Indiens, la Ligue fut aussitôt conclue. On commença par des présens mutuels : mais entre ceux du Paraousti il y en eut un qui ne laissa aucun doute de sa bonne foi. Il remit à de Gourgues un jeune Homme nommé Pierre de Bray, qu'il avoit refusé constamment de livrer aux Espagnols, & qu'il avoit toujours traité avec amitié. Les jours suivans furent emploiés à délibérer sur la maniere dont on attaqueroit l'Ennemi, & l'on convint qu'un Gentilhomme de Comminges, nommé d'*Estampes*, & Pierre de Bray, iroient avec Olocotara, Neveu du Paraousti, reconnoître l'état des Fortifications Espagnoles. Cependant d'Estampes ne fut confié aux Sauvages qu'avec de justes précautions ; Saturiova donna des ôtages, qui furent ses propres Fils & celle de ses Femmes qu'il aimoit le plus. Trois jours suffirent à d'Estampes pour observer qu'aux anciens Ouvrages de San Matheo, les Espagnols avoient ajouté deux petits Forts, qui paroissoient en très bon état ; & de Bray assura que la Garnison de ces trois Postes étoit d'environ quatre cens Hommes : mais les Espagnols, endormis par une longue sécurité, n'y étoient point sur leurs

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES.

1567.

Ses dispositions pour attaquer les Espagnols.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

gardes. De Gourgues en conclut qu'il pouvoit tout espérer de la surprise & du secret.

De Gourgues.

1567.

Il part avec les Sauvages.

Le rendez-vous général des Troupes alliées fut marqué à la Riviere de Somme, où elles se trouverent en bon ordre. Les Sauvages s'engagerent à la fidelité par un serment solemnel, & l'on se mit aussitôt en marche. On eut beaucoup à souffrir, dans une saison qui étoit celle des pluies. Dès le premier jour, les François se trouverent extrêmement fatigués. Il restoit encore deux lieues, jusqu'au premier des deux Forts qui couvroient San Matheo; & de Gourgues n'avoit rien pris de tout le jour. Mais comme tout dépendoit de la diligence, il n'en partit pas moins avec un Guide & dix Arquebusiers, pour aller reconnoître de ses propres yeux la Place qu'il étoit résolu d'attaquer le lendemain. Malheureusement, une petite Riviere qu'il falloit passer se trouva si grossie par les pluies, & par la Marée qui montoit encore, qu'il lui fut impossible d'aller plus loin. Il s'en retournoit au Camp fort triste, lorsqu'un Sauvage offrant de le conduire par un chemin plus aisé, il se remit en marche avec les François, après avoir donné ordre aux

Embarras de sa marche.

aux Indiens de prendre par les Bois, & de se trouver au point du jour sur le bord de la Riviere. Il fut obéi: mais le passage ne se trouva pas plus facile dans ce lieu; & la pluie augmenta si furieusement, qu'on n'eut pas d'autre soin que d'en garantir les armes. Enfin, le tems aïant commencé à s'éclaircir, de Gourgues, à la faveur d'un petit Bois, découvrit assez le Fort pour observer que tout le monde y étoit en mouvement. Il ne douta point qu'il n'eût été découvert: mais il sut ensuite qu'il s'étoit trompé, & que c'étoit une Fontaine à laquelle on faisoit quelques réparations. Vers dix heures du matin, la Marée aïant achevé de se retirer, on passa la Riviere. Ce ne fut pas sans difficulté; car avec de l'eau jusqu'à la ceinture, on trouva un fond semé de grandes Huîtres tranchantes, qui coupoient les souliers & blessoient les piés. Les Indiens, quoique piés nus, savoient le moïen de s'en garantir.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES. 1567.

Il voit San Matheo.

Il paroît certain que jusqu'alors les Espagnols ignoroient qu'il y eût des François dans la Floride; & rien ne marque mieux combien ils s'y étoient rendus odieux, que le secret qu'on vit garder aux Indiens. L'ardeur de tou-

Etablissem. des François dans la Floride.

De Gourgues.

1567.

tes les Trouppes n'aïant fait qu'augmenter aprés avoir passé la Riviere, de Gourgues, sans perdre le tems à les haranguer, se contenta de leur représenter en peu de mots la justice de leur cause. Il avoit divisé les François en deux bandes, à l'une desquelles il donna Casenove pour Commandant; & se mettant à la tête des autres, il s'avança le premier, en ordre de Bataille.

L'attaque commence.

A peine fut-il sorti du Bois, que les Espagnols commencerent à l'appercevoir. Deux Coulevrines, du nombre des Pieces que Laudoniere avoit laissées, tirerent bientôt : mais les premiers coups n'aïant produit aucun effet dans l'éloignement, on devoit s'attendre qu'ils seroient redoublés avec plus de succès lorsqu'Olocotara, qui s'étoit déja glissé jusqu'au pié de la Platte forme où les deux Coulevrines étoient dressées, sauta dessus, & tua le Canonier d'un coup de picque. La hardiesse de cet Indien fit juger aux Espagnols qu'il n'étoit pas seul. L'épouvante les saisit; ils sortirent du Fort, & se mirent à courir tumultueusement du côté de Casenove, qui en avertit le Général par de grands cris. De Gourgues y courut, mit les

Le premier Fort est pris.

Ennemis entre la Trouppe de ſon Lieutenant & la ſienne, & tomba ſi bruſquement ſur eux, que la plûpart furent taillés en pieces. De ſoixante qu'ils étoient, il n'en reſta que quelques uns, qui furent pris, & réſervés à une fin moins glorieuſe.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

De Gourgues.

1567.

Cependant le Canon du ſecond Fort avoit commencé à tirer, & pouvoit devenir fort incommode. Il falloit paſſer le Fleuve. Le Général ne trouva point d'autre expédient, pour faire ceſſer ce feu, que de placer ſur la rive les deux Coulevrines, & deux autres Pieces d'Artillerie qu'on avoit trouvées dans le premier Fort. Enſuite paſſant le Fleuve avec quatre-vingt François, dans une Barque qui ſervoit à la communication des deux Poſtes, il comptoit de la renvoïer aux Indiens: mais ils n'eurent point la patience de l'attendre. Auſſi-tôt qu'ils le virent toucher à l'autre bord, ils ſe jetterent à la nage en pouſſant des cris affreux. Les Eſpagnols en furent effraïés; & ne ſe croïant point en ſureté derriere leurs retranchemens, ils ſe ſauverent dans un Bois voiſin, où de Gourgues, qui s'y étoit déja mis en embuſcade, en tua quarante-cinq & fit quinze Priſonniers. Il entra dans le Fort, qu'il

Priſe du ſecond.

ÉTABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES.

1567.

trouva désert. Il se hâta de le démolir, & d'emporter les vivres & les munitions dans le premier, dont il fit sa Place-d'armes. On rapporte cet évenement au Samedi d'après Pâque (28).

San Matheo avoit encore plus de deux cens Hommes de Garnison; mais la consternation y étoit extrême. Il se trouva parmi les Prisonniers un vieux Sergent de bande, dont on tira des éclaircissemens sur l'état de la Place. De Gourgues, en aïant examiné soigneusement la situation, comprit que le plus sûr moïen de s'en rendre maître étoit l'escalade. Il emploïa les deux jours suivans aux préparatifs; & dans l'intervalle, il lui vint un si grand nombre d'Indiens, que les environs de San Matheo en étant remplis, il ne fut pas possible aux Espagnols d'en sortir, pour reconnoitre les forces des Assiégeans. Cependant il en sortit un, déguisé en Sauvage; mais étant tombé entre les mains d'Olocotara, qu'il ne put tromper, il fut amené au Général. Dans ses premieres explications, il assura qu'il étoit de la Garnison du

Espion Espagnol, & lumiere qu'on en tire.

(28) L'éloignement des Forts entr'eux, & leur disposition, par rapport à la Place, ne sont pas mieux expliqués.

ſecond Fort ; qu'il ne s'étoit traveſti que pour échapper aux Sauvages, dont il n'eſpéroit aucun quartier ; que ſon deſſein avoit été de ſe jetter entre les bras des François, & que ſe voïant Priſonnier d'une Nation dont il connoiſſoit l'humanité, il croïoit ſa vie hors de danger. Mais tandis qu'il parloit au Général, & qu'il s'efforçoit de le tromper par cette fable, il fut reconnu du Sergent, qui le trahit ſans deſſein, en déclarant qu'il étoit de la Garniſon de San Matheo, ſurquoi il fut mis au nombre de ceux qu'on réſervoit au ſupplice. On apprit de lui que ce qui faiſoit perdre courage aux Eſpagnols, étoit l'opinion que les François n'étoient pas moins de deux mille ; & de Gourgues ſentit de quelle importance il étoit pour lui, de ne pas leur laiſſer le tems de ſe déſabuſer.

On marche vers San Matheo.

Le Mardi, au point du jour, tout ſe trouva diſpoſé pour l'attaque. De *Meſmes* fut commandé, avec vingt Arquebuſiers, pour veiller à l'embouchure du Fleuve, & les Sauvages eurent ordre de ſe mettre en embuſcade dans le Bois, des deux côtés de la Place. De Gourgues marcha lui même avant le lever du Soleil, accompagné du Sergent & de l'Eſpion, qui de-

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES.

1567.

Superstition d'un Indien.

voient servir de Guides. Olocotara étoit près de lui. Ce Sauvage, persuadé sur quelque fondement qu'on ignore, qu'il périroit dans cette Expédition, dit au Général qu'il étoit sûr d'être tué à l'attaque de la Place, & que loin de regretter la vie, il étoit charmé de mourir en Brave; mais qu'il le prioit de faire donner à sa Femme la part du butin qui devoit lui revenir, afin que ces dépouilles étant enterrées avec son corps, il en fût reçu plus agréablement dans le Païs des Ames. De Gourgues lui répondit, qu'il comptoit de le rendre en bonne santé à sa Famille, mais que vif ou mort, son souvenir seroit cher à tous les François, & qu'ils reconnoîtroient ce qu'ils devoient à son zele.

On marchoit à découvert, sur le bord du Fleuve. Bientôt on se vit incommodé du feu de deux Coulevrines, placées sur un Boulevard qui commandoit le rivage; & la seule ressource fut de se mettre à couvert derriere la Colline, au pié de laquelle on doit se rappeller que San Matheo étoit situé. Mais de Gourgues en tira l'avantage d'examiner plus tranquillement la Place; & s'aidant du secours de ses deux Guides, il comprit que

c'étoit par la Colline même qu'il falloit entreprendre l'attaque, comme les Espagnols en avoient donné l'exemple. Le jour étoit avancé, lorsque tout le monde eut pris son poste; on panchoit à remettre l'affaire au jour suivant. Mais les Assiégés firent une sortie qui hâta leur perte. Leur Détachement étoit de quatre-vingts Hommes. Casenove eut ordre de s'avancer contr'eux avec vingt Arquebusiers, pour les attirer plus loin de leurs murs, tandis que le Général leur couperoit la retraite & fondroit sur eux avec toutes ses forces. Ils donnerent dans le piége, & leur étonnement fut extrême de se voir entre deux feux: cependant ils se battirent en désespérés, & se firent tuer tous jusqu'au dernier; les autres, témoins de cette défaite, furent saisis d'une si vive fraïeur, que sans écouter les Chefs, ils prirent la fuite vers le Bois, où les Sauvages, qui les attendoient, ne firent grace à personne. Quelques-uns prirent une autre route; mais ils rencontrerent les François, qui en tuerent d'abord une partie, & qui n'eurent pas peu de peine à sauver les autres des mains des Indiens, pour les faire passer entre celles des Bourreaux.

Comment San Mateo est pris.

DE GOURGUES.

1567.

Ce qu'on y trouve, & suite de la victoire.

La Place étant demeurée sans Défenseurs, de Gourgues en prit possession avec toutes ses Trouppes, qui firent un butin considérable. On y trouva cinq doubles Coulevrines, quatre moïennes, quelques petites Pieces de fer & de fonte; & dix-huit Barrils de poudre, avec quantité d'armes de toute espece, qui furent transportées dans la Barque dont on s'étoit servi pour le passage du Fleuve. Cependant la poudre fut perdue, par un accident contre lequel on ne pouvoit être en garde. Un Indien, faisant cuire du Poisson assez loin du Magasin, laissa tomber du feu sur une trainée de poudre qu'on n'avoit pas remarquée, & par laquelle on sut des Espagnols mêmes, qu'ils avoient eu l'espérance de faire sauter les François, lorsqu'ils se présenteroient à la bréche. Mais le Magasin sauta seul, & personne n'en reçut le moindre mal.

Traitement fait aux Prisonniers Espagnols.

Après le pillage, de Gourgues fit conduire tous les Prisonniers au même lieu, où les François avoient été massacrés, & où Menendez avoit placé son Inscription. Il leur reprocha leur cruauté, leur perfidie, la violation de leur serment; & les livrant aux Bourreaux, il les fit pendre à ses

yeux. A la place de l'ancienne Inscription, qu'on lisoit encore, il fit mettre celle-ci, sur une planche de Sapin : Je ne fais ceci comme à Espagnols, ni comme à Maranes ; mais comme à Traîtres, Voleurs & Meurtriers. Quelque justice qu'il y eut dans cette action, il semble qu'une Expédition, si glorieuse pour son Chef & pour toute la France, auroit été plus relevée encore, par une conduite où la modération & la générosité Françoise eussent fait un beau contraste avec l'inhumanité des Espagnols.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES.

1567.

Les applaudissemens, qu'on ne put refuser au brave de Gourgues, dans toutes les parties de l'Europe, furent le seul fruit qu'il tira de sa victoire. Il n'avoit pas assez de monde pour se soutenir dans la Floride, contre les Espagnols de Saint Augustin ; & de quelques années il ne devoit pas s'attendre à recevoir des secours de France. Il conçut aussi que l'amitié des Sauvages ne dureroit pas plus qu'il ne seroit capable de les servir, & surtout de les mettre à couvert de la vangeance d'une Nation contre laquelle ils avoient eu la hardiesse de se déclarer. Cependant on doute s'il savoit que les Espagnols eussent un

Retour du Vainqueur.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES.

1567.

autre Etabliſſement ſur la même Côte ; & l'Hiſtorien de la Nouvelle France n'oppoſe rien à quelques Ecrivains du tems, qui ſuppoſent que la Riviere des Dauphins ne fut habitée, ſous le nom de Saint Auguſtin, que quelques années après.

Il ne reſtoit, au Vangeur du nom François, que les proviſions néceſſaires pour retourner en Europe ; & cette raiſon le détermina ſeule à faire démolir les trois Forts qu'il avoit conquis. Toute l'Artillerie fut envoïée, par Mer, aux Vaiſſeaux qui étoient demeurés dans la Seine, & l'on s'y rendit par terre. On y prit congé des Indiens, auxquels le départ de leurs Alliés parut cauſer du regret. Saturiova, & ſon Neveu, dont les preſſentimens ne s'étoient pas trouvés juſtes, furent comblés de préſens. Enfin les trois Vaiſſeaux mirent à la voile.

Navigation malheureuſe.

Cette Expédition n'avoit coûté, à de Gourgues, que quelques Soldats, & cinq Gentilhommes ; l'un nommé *de Pons*, qui étoit de Saintonge ; les autres, Gaſcons, qui ſe nommoient de *Limoſni*, *de Bierre*, *Carreau* & *de Gachie*. Mais dans ſon retour, aïant eu beaucoup à ſouffrir de pluſieurs tempêtes & de la faim, il perdit ſa

Patache, montée de huit Hommes. L'un des deux Navires, qui fut séparé de lui à la hauteur de la Bermude, ne put arriver en France que longtems après. Il mouilla lui-même assez heureusement, le 6 de Juin, dans le Port de la Rochelle; mais il y fut menacé d'un sort plus fâcheux que le naufrage qu'il venoit d'éviter. On ignore comment le bruit de son entreprise, dont il croïoit apporter la premiere nouvelle en France, avoit déja pû parvenir à la Cour d'Espagne. A peine étoit-il parti de la Rochelle pour se rendre à Bordeaux, qu'on vit entrer dans la Rade dix-neuf Pataches Espagnoles, avec un autre Bâtiment de deux cens tonneaux, qui venoient dans le dessein de l'enlever, & qui le poursuivirent même jusqu'à Blaye. Les éloges qu'il reçut à Bordeaux, & le conseil de Montluc, sous lequel il avoit servi en Toscane, l'encouragerent à faire le voïage de la Cour; mais il y fut mal reçu. On l'avertit même sous main de disparoître, s'il ne vouloit être sacrifié au ressentiment du Roi d'Espagne, qui demandoit hautement sa tête, après l'avoir mise à prix, & qu'on ménageoit beaucoup alors, parcequ'on en attendoit du secours contre les Re-

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES.

1567.

Périls de la part des Espagnols.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

DE GOURGUES.

1567.

Comment de Gourgues est traité en France.

belles. En effet la Reine-Mere & la Faction des Princes Lorrains s'étant déclarées contre de Gourgues, on proposa de lui faire son Procès, pour avoir entrepris son Expédition sans ordre. Il fut longtems caché à Rouen, chez le Président de Marigny; & comme il s'en falloit beaucoup qu'il eût rapporté, de la Floride, dequoi païer les dettes qu'il avoit contractées avant son départ, il auroit manqué du nécessaire, sans les secours qu'il reçut de ce Magistrat & de quelques autres Amis. La Reine Elisabeth, qui regnoit alors en Angleterre, également touchée de son mérite & de son infortune, lui fit faire des propositions avantageuses pour se l'attacher: mais le Roi son Maître, qui malgré les apparences, avoit été réellement charmé de son Action, lui aïant rendu publiquement ses bonnes graces, il remercia cette Princesse. Enfin, Dom Antoine de Bragance lui offrit le commandement de la Flotte qu'il armoit, pour soutenir son droit à la Couronne de Portugal. Une si belle occasion, de faire encore une fois la guerre aux Espagnols, eut plus de pouvoir que l'ambition pour lui faire accepter cet emploi. Mais en se rendant auprès du

Combien il est estimé des Etrangers.

Prince Portugais, il tomba malade à Tours, où il mourut, avec la réputation d'un des plus braves & des plus habiles Capitaines de son siecle.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

1567.

Erreur sur le nom de la Caroline.

Au reste ceux, qui ont cru que le nom de *Caroline*, donné par Laudoniere au Fort que les Espagnols nommerent San Matheo après l'avoir pris, & qui fut reconquis par de Gourgues, étoit l'origine de celui que porte aujourd'hui la Colonie Angloise dont on va traiter dans un des articles suivans, se sont d'autant plus trompés, que la Caroline d'aujourd'hui ne comprend pas même tout ce qu'on nommoit alors la Floride Françoise, & que le Fort de Laudoniere est à présent de la Floride Espagnole, sous le nom de San Matheo, qu'il reçut de Menendez. On aura l'occasion d'y revenir, en traitant de quelques autres Places, que les Espagnols ont fondées depuis sur cette Côte, & dans la presqu'Ile de Tegeste.

Remarques sur la Floride Françoise.

Ici, ce qui s'offre de plus curieux dans la Relation de Laudoniere est le caractere des Peuples voisins de l'ancien Fort François, avec quelques observations sur les propriétés du Païs (29). Les Floridiens de ce Can-

(29) Tout ce qui suit, doit être entendu de ce tems-

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

ton, ſont bien faits, braves & fiers; quoiqu'aſſez traitables lorſqu'on ſait les prendre par la douceur. Ils n'ont pas la cruauté des Canadiens pour leurs Priſonniers; & quoiqu'ils ſoient Antropophages comme eux, ils ne pouſſent pas l'inhumanité juſqu'à ſe faire un plaiſir de voir ſouffrir un malheureux Captif, ni un art de le tourmenter. Ils ſe contentent de réduire à l'eſclavage les Femmes & les Enfans qu'ils enlevent; ils immolent les Hommes au Soleil, & ſe font un devoir de Religion de manger la chair de ces Victimes. Dans les marches & dans les Combats, les Paraouſtis ſont toujours à la tête de leurs Trouppes. Le bagage eſt porté par des Hermaphrodites, dont Laudoniere aſſure que le nombre eſt grand parmi ces Sauvages. Un de leurs uſages eſt d'arracher, comme chez les Nations qui ſont plus au Nord, la peau de la tête de leurs Ennemis après les avoir tués; mais, dans les réjouiſſances qui ſuivent la victoire, ce ſont les vieilles Femmes qui ſe parent de ces chevelures. Il paroît que le Soleil eſt leur unique Divinité, ou du moins tous leurs Temples

Uſage des Indiens.

là; car on y verra quelques différences, dans un tems poſtérieur.

HABITS

ET MAISONS

DES FLORIDIENS.



Tom XIV. N° I.

ſont conſacrés à cet Aſtre : mais le culte qu'ils lui rendent varie avec les Cantons. La Polygamie n'eſt permiſe, dans la Floride, qu'aux Parouſtis ; ils ne donnent même le nom d'Epouſe qu'à une de leurs Femmes. Les autres ſont de véritables Eſclaves, & leurs Enfans n'ont aucun droit à la ſucceſſion du Pere. On rend de grands honneurs à ces Chefs pendant leur vie, & de plus grands encore après leur mort. Le lieu de leur ſépulture eſt environné de fleches, plantées en terre, & la coupe, dont ils ſe ſervoient pour boire, eſt placée ſur la tombe. Toute l'Habitation pleure & jeûne pendant trois jours. La Cabane du Mort eſt brûlée, avec tout ce qui étoit à ſon uſage ; comme ſi perſonne n'étoit digne de s'en ſervir après lui. Enſuite les Femmes ſe coupent les cheveux & les ſement ſur le Tombeau, où pluſieurs vont tour à tour, pendant ſix mois, pleurer trois fois chaque jour. Les Paraouſtis des Bourgades voiſines viennent auſſi rendre, en cérémonie, les derniers devoirs à leur Allié. Preſque toute l'éducation qu'on donne aux Enfans eſt de les exercer à la courſe, ſans diſtinction de ſexe. Auſſi tous les Indiens du

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

Païs, Hommes & Femmes, sont d'une agilité merveilleuse. On les apperçoit plutôt au sommet des plus grands arbres, qu'on ne les y a vus grimper. Ils ont une extrême adresse à tirer de l'Arc, & à lancer une espece de Javelots, qui les rendent plus redoutables à la guerre, que leurs Macanas, ou leurs massues. Enfin ils nagent avec beaucoup de vîtesse; les Femmes, chargées de leurs Enfans, qu'elles portent entre leurs bras, passent de grandes Rivieres à la nage.

Animaux du Païs.

Les Animaux les plus communs dans cette partie de la Floride sont deux sortes de Lions, le Cerf, le Chevreuil, le Bœuf, qui ne different en rien de ceux des Pais plus au Nord, le Léopard, le Daim, le Loutre, le Castor, le Loup, le Lievre, le Lapin, le Chat sauvage, & le Rat de Bois; mais ces especes ne se trouvent pas toutes dans les mêmes Cantons. On y voit partout la plûpart de nos Oiseaux de proie & de Rivieres, aussi-bien que des Perdrix, des Tourterelles, des Ramiers, des Cigognes, des Poules-d'Inde, des Grand-gosiers, quantité de Perroquets & diverses especes de petits Oiseaux. L'Oiseau-mouche n'y paroît point en Eté; mais il s'y retire pendant l'Hi-

ver, des climats apparemment dont il ne peut supporter le froid. Les Rivieres y sont remplies de Caymans, les Campagnes & les Bois, de Serpens, surtout de cette terrible espece, qu'on appelle Serpens à Sonnettes.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

Les Forêts sont remplies de Pins, mais qui ne portent point de fruits, de Chênes, de Noïers, de Merisiers, de Muriers, de Lentisques, de Lataniers, de Châtaigniers, de Cedres, de Cyprès, de Lauriers, de Palmiers & de Vignes. On y voit aussi des Messliers, dont les fruits sont plus gros & meilleurs qu'en France. Mais l'arbre le plus estimé dans ce Païs est le Sassafras, que les Floridiens nomment *Palamé*, ou *Pavanca*. Quoiqu'il ne soit pas rare dans plusieurs autres parties de l'Amérique, l'excellence qu'on lui trouve ici doit y faire placer sa description & ses usages.

Arbres.

Le Sassafras de la Floride ne devient jamais plus grand qu'un Pin médiocre. Il ne jette point de branches. Son tronc est uni; & sa tête touffue compose une espece de coupe. Ses feuilles sont à trois pointes, comme celles du Figuier, d'un verd obscur & d'une fort bonne odeur, surtout lorsqu'elles sont séches; en naissant el-

Sassafras de la Floride.

Sa description & ses propriétés.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

les ont la forme de celle du Poirier. Son écorce est polie, un peu rougeâtre, avec un goût d'Anis. Son bois est leger, d'un goût & d'une odeur aromatiques, approchant du Fenouil. Sa racine, est plus dure, plus pesante, & ne s'étend qu'en superficie. Cet Arbre croît sur le bord de la Mer & sur les Montagnes; mais toujours dans un terrein qui n'est ni trop sec ni trop humide. Son bois est chaud au second degré, & son écorce l'est presqu'au troisiéme. Lorsqu'il se trouve plusieurs Sassafras dans un même lieu, ils jettent une odeur qui differe peu de celle de la Canelle. Les premiers Espagnols de San Matheo & de Saint Augustin, c'est-à-dire de la Riviere Dauphine & de celle de Mai, étant presque tous attaqués de fievres, causées par la nourriture du Païs & par la mauvaise qualité des eaux, leurs Prisonniers François leur apprirent l'usage du Sassafras, comme ils l'avoient vû pratiquer aux Sauvages. Ils en coupoient la racine en petits morceaux, qu'ils faisoient bouillir dans l'eau, ils buvoient de cette eau à leurs repas & à jeun: elle les guérissoit parfaitement. Les mêmes François en firent ensuite d'autres expériences, sur lesquelles ils

publierent qu'il n'y a presque point de maladies qui résistent à cette boisson ; elle étoit, non-seulement leur remede unique, mais leur préservatif universel dans la Floride. Mais ils n'en usoient point lorsqu'ils manquoient de vivres, parcequ'elle leur causoit une faim plus insupportable encore que les maladies. On prétend aussi que le Sassafras est un spécifique admirable contre les maux vénériens ; mais il paroît que pour ce mal & pour tous les maux contagieux, les Floridiens ont plus souvent recours à la Squine. Dans plusieurs maladies, ils coupent en petits morceaux les racines, les petites branches, & les feuilles du Sassafras ; ils en laissent tremper une once, toute une nuit, dans environ douze livres d'eau : ensuite, ils font cuire le tout à petit feu, jusqu'à ce que l'eau soit diminuée d'un tiers : mais on observe que pour l'usage, il faut avoir égard au tempérammment du Malade, & qu'il doit garder un grand régime. On assure même que dans les maladies invétérées, ou lorsque le Malade est trop foible, ce remede est fort nuisible. Quelques-uns, avant que d'en user, se purgent beaucoup ; mais d'autres se

Maniere de l'emploïer.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

contentent d'emploier cette décoction pour leur breuvage ordinaire. Il est certain que depuis la découverte du Nouveau-Monde le Sassafras a toujours passé pour un remede excellent contre les maux d'estomac & de poitrine, & généralement contre tous ceux qui viennent du froid. Ximenès raconte que s'étant trouvé près de la Baie de Ponce Leon, dans une grande disette d'eau, il s'avisa de couper du bois de Sassafras en petits morceaux, & de le tremper dans une eau, presqu'aussi salée que celle de la Mer, huit jours après, il but de cette eau, & la trouva fort douce.

Abrisseaux.

Entre les Arbrisseaux du même Païs, le plus remarquable est la *Cassine* ou l'Apalachine (30), dont les Indiens tirent une liqueur qu'ils aiment beaucoup. Entre les Simples, on vante l'*Apoyomatsi*, ou *Patzisiranda*, dont on fait la description suivante. Ses feuilles ressemblent à celles du Poireau, mais sont plus longues & plus déliées. Son tuïau est une espece de jonc, plein de poulpe, noueux, & d'une coudée & demie de haut. Sa fleur est petite & étroite, sa racine

Apoyomatsi, sa description & ses vertus.

(30) Voïez, ci-après, l'Histoire naturelle de l'Amérique Septentrionale.

ETABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

déliée, fort longue, ſemée de nœuds, ou de boſſettes, ronde & velue. C'eſt ce que les Eſpagnols nomment Chapelets de Sainte Helene; & les François *Patenotres*. Ces boulettes, coupées & expoſées au Soleil, deviennent très dures, noires au dehors, & blanches en dedans. Elles ont une odeur aromatique, qui approche de celle du Galanga. Elles ſont ſéches & chaudes au troiſieme degré & plus, un peu aſtringentes & réſineuſes : cependant elles ne ſe trouvent que dans les lieux humides. Les Sauvages broient les feuilles entre deux pierres, en tirent un ſuc, & s'en frottent tout le corps après s'être baignés; dans la perſuaſion qu'il fortifie la peau, & qu'il répand une odeur agréable. Les Eſpagnols ont appris d'eux auſſi à réduire ce Simple en poudre, qu'ils prennent dans du vin, comme un remede pour la Pierre & pour les obſtructions des reins. Ils le broient & le prennent en Bouillon pour les maux de poitrine. Ils l'appliquent en emplâtre, pour arrêter le ſang, pour fortifier l'eſtomac, & pour les douleurs de l'Uterus.

Patenotres.

Sur toute la Côte de cette partie de la Floride, il ſe trouve quelquefois de l'Ambre gris.

ÉTABLISSEM. DES FRANÇOIS DANS LA FLORIDE.

MAIS on ne s'est arrêté à ce court détail, que pour faire honneur aux François de leurs observations, dans un Païs où personne ne leur dispute la gloire de s'être établis les premiers. On y reviendra dans un tems fort postérieur, à l'occasion d'une Colonie plus heureuse, qui s'y est formée sans opposition, quoique sans autre prétexte, que le droit vague d'occuper des lieux qu'on trouve abandonnés par leurs premiers Possesseurs (31).

(31) On verra, là-dessus, quelques remarques, dans l'établissement des François à Saint Domingue.



CHAPITRE XII.

Voïages, Découvertes & Etabliſſemens des Anglois dans l'Amérique Septentrionale.

INTRODUCTION.

JUSQU'ICI, l'Amérique n'avoit vû les Anglois qu'avec l'odieuſe qualité de Pirates : mais leur émulation s'étant ennoblie tout-d'un-coup, ils penſerent enfin à s'y établir. L'Hiſtoire de leurs progrès, dans la formation de pluſieurs Colonies, ſe trouve diviſée naturellement par la date de leurs Voïages & par l'ordre de leurs entrepriſes.

§ I.

Etabliſſement de la Virginie.

VOÏAGE D'AMIDOR ET BARLOW. 1583.

RALEIGH (32), Jean Smith (33), & le Virginien anonyme (34) qui a publié l'Hiſtoire de ſa Patrie, ſont les meilleures ſources où l'on puiſſe cher-

(32) Dans le Recueil d'Hackluyt.
(33) Sa Relation a été traduite en François.
(34) Traduite auſſi en François.

DECOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEMENT DES ANGLOIS.

AMIDOR ET BARLOW.

1583.

cher des lumieres sur l'Etablissement des Anglois dans la Virginie ; car on conçoit bien que, sur tout ce qui regarde l'origine de cette belle Colonie, les Ecrivains plus modernes, Etrangers ou de la même Nation, n'ont pû prendre que ces premieres Relations pour guides.

On lit donc dans ces Mémoires, que le Chevalier Raleigh, excité non-seulement par l'exemple & les prodigieux succès des Espagnols, mais par les observations mêmes de quelques Avanturiers de sa Nation, qui avoient déja tenté moins heureusement la fortune (35), resolut, en 1583, d'entreprendre quelques découvertes à ses propres frais. On ne nous apprend point s'il avoit un objet fixe ; quoiqu'il pût s'en être formé plus d'un, sur les tentatives que Sebastien Cabot avoit déja faites au nom de l'Angleterre, & sur les diverses expéditions des François vers le Nord du Continent ; mais aiant fait entrer dans ses vues quelques Particuliers de Londres, qui pouvoient y contribuer par leurs richesses, il obtint de la Reine Elizabeth des Lettres Patentes, datées du

Compagnie formée par le Chevalier Raleigh.

(35) Voiez le Tome XLVII de ce Recueil.

25 de Mars 1584, par lesquelles tous les avantages de l'entreprise étoient abandonnés à sa Compagnie ; & dès le mois d'Avril de l'année suivante, il mit deux petits Vaisseaux en Mer, sous les ordres des Capitaines Philippe *Amidor* & Arthur *Barlow*.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEM. DES ANGLOIS.

AMIDOR ET BARLOW.

1585.

Après un heureux Voïage, dont il paroît que le terme étoit encore incertain, ces deux Officiers mouillerent à l'entrée d'une Baie, que les Habitans du Païs nommoient Roënoke, & qui appartient aujourd'hui au Gouvernement de la Caroline Septentrionale. Ils y firent quelque commerce avec les Indiens, pour se donner le tems d'étendre leurs observations autour d'eux ; & contens de ce qu'ils avoient vu, ils se hâterent d'en venir faire le récit en Angleterre.

Origine du nom de Virginie.

Ils rapporterent que le Païs, auquel ils avoient abordé, offroit une grande variété d'excellens fruits, des arbres de toute espece, des Animaux en abondance. Ils n'y avoient pas vu d'or ; mais les terres sembloient si fertiles, le climat si doux, les Habitans si traitables, que de si belles apparences promettoient quelque chose de plus heureux à d'autres recherches, surtout après l'exemple de ce qui venoit d'ar-

DECOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEMENT DES ANGLOIS.

AMIDAS ET BARLOW.

1585.

river aux Espagnols dans les deux riches Contrées du Mexique & du Pérou. Ils avoient amené deux Indiens, l'un nommé *Wanchiso*, l'autre, *Manteo*, qui, commençant à parler déja quelques mots d'Anglois, augmenterent l'idée qu'on donnoit de leur Patrie. Toute la Nation Angloise prit feu sur cette peinture. La Reine même en fut si charmée, que malgré la guerre qu'elle avoit alors contre l'Espagne, elle promit de puissans secours aux Avanturiers; & pour les encourager par des marques éclatantes de sa protection, elle consentit que le Païs découvert fût nommé Virginie, à son honneur: » Soit parcequ'elle étoit vier-
» ge, observe l'Historien, soit parce-
» que le Païs même & ses Habitans
» sembloient retenir encore la pure-
» té, l'abondance & la simplicité de
» la premiere création. «

VOYAGE DE GREENWILL.

1586.

Au Printems de l'année suivante, le Chevalier Richard Greenwill, un des principaux Associés de Raleigh, fut nommé pour commander sept Vaisseaux, bien pourvus de vivres, d'armes & de munitions, & chargés d'un bon nombre de Volontaires, qui devoient servir à former un Etablisse-

ment. Quoiqu'il eut à bord les deux Indiens de Roenoke, il avoit ordre de pousser plus loin ses Découvertes. Cependant, étant arrivé sur cette Côte, vers la fin du mois de Mai, il s'y arrêta, pour faire l'essai du terrein. Des Pois & des Féves, qu'il y fit semer, prospererent merveilleusement dans l'espace de deux mois. Cette heureuse expérience l'aïant fixé au même lieu, il se contenta d'y recueillir des Fourrures, quelques Perles & d'autres productions du Païs; après quoi, confiant cent huit Hommes à la bonne-foi des Indiens, sous le commandement de Ralphe *Lane*, il ne pensa qu'à retourner en Angleterre.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEM. DES ANGLOIS.
GRENWILL.
1586.

Mais à peine eut-il mis à la voile, que cette Trouppe indocile oublia l'ordre qu'il lui avoit laissé, de se fortifier dans une Ile voisine. Les plus hardis s'écarterent parmi les Indiens, & pénétrerent si loin dans le Païs, que cette indiscrétion les aïant rendus suspects, quelques-uns y furent égorgés, & tous les autres se virent menacés du même sort. Après ces premieres hostilités, les Indiens, naturellement soupçonneux & vindicatifs, jugerent qu'il n'y avoit plus de réconciliation à se promettre avec ceux qu'ils avoient

Premier Etablissement des Anglois.

DÉCOUVERTES DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLOIS.

GRENWILL.

1586.

épargnés, & ne penſerent plus qu'à leur nuire. Lane prit le parti de les adoucir par la patience, & ſe flatta de les contenir, en leur annonçant l'arrivée d'un puiſſant ſecours de ſa Nation. Cette ruſe eut aſſez de ſuccès, pour lui donner la liberté d'étendre ſes Découvertes le long de la Côte, près de cent milles au Nord; mais n'y aïant point trouvé de Port commode, il revint à la Baie de Roenoke, ſans les avoir pouſſées juſqu'à la Baie de Cheſapeak.

Il ſe ſoutint aſſez heureuſement pendant tout l'Hiver; mais ne voïant point paroître au Printems le ſecours qu'il attendoit, & commençant à tout craindre de la barbarie des Indiens, il ne penſoit plus qu'à trouver le moïen de s'échapper, lorſqu'avant la fin du mois d'Août il eut la joie de voir paroître une Flotte Angloiſe. C'étoit celle du Chevalier Drake, compoſée de vingt-trois Vaiſſeaux que la Reine envoïoit ſur les Côtes de l'Amérique, pour y ſurprendre les Galions d'Eſpagne. Cet Amiral avoit ordre de paſſer à la Baie de Roenoke, & de fournir à la Colonie, qu'on y ſuppoſoit fortifiée, toute l'aſſiſtance dont elle auroit beſoin. Il fut ſurpris de la trouver dans

une si triste situation. Lane lui demanda un renfort d'hommes, des vivres, & une Frégate, pour se mettre en état de chercher un autre Etablissement, s'il y étoit forcé par quelque nouveau malheur. L'Amiral ne lui refusa rien; mais tandis qu'il faisoit transporter des vivres & des munitions dans la Frégate, une furieuse tempête jetta ce Vaisseau si loin en Mer, qu'on perdit l'espérance de le revoir. Envain Drake en offrit un autre à des Gens accablés de fatigues & de chagrins, qui regarderent cette avanture comme un obstacle que la Providence opposoit à leur Etablissement. Ils supplierent l'Amiral de les prendre sur sa Flotte; & la facilité qu'il eut à les satisfaire fit manquer toutes les espérances de la Compagnie.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. 1587.

Cependant les Associés travailloient à faire partir de nouveaux secours: mais outre les difficultés ordinaires, ils eurent entr'eux des démêlés qui retarderent leurs préparatifs. Enfin ils équiperent quatre gros Vaisseaux, & le Chevalier Raleigh prit la résolution de les commander lui-même. Celui qu'il devoit monter s'étant trouvé prêt avant les autres, il mit seul à la voi-

VOÏAGE DU CHEVALIER RALEIGH. 1587.

le, dans l'impatience de visiter sa chere Colonie. Il toucha au Cap de Hattoras, un peu au Sud du Canton où les cent huit Hommes s'étoient établis ; mais après les avoir cherchés inutilement, son chagrin & ses propres embarras lui firent prendre le parti de revenir. Greenwill, qui étoit parti quinze jours après lui, mouilla dans la Baie de Roenoke, où ne trouvant que de foibles traces de l'Etablissement, sa premiere crainte fut que les Anglois qu'il y avoit laissés n'eussent été détruits par les armes des Indiens. Manteo, qui se présenta pour le recevoir, ignoroit que Drake eût abordé sur la Côte & qu'il les eût pris à bord ; mais quoiqu'il ne pût s'imaginer lui-même ce qu'ils étoient devenus, il assura si constamment qu'ils n'avoient reçu aucun mal de sa Nation, que Greenvill, reprenant confiance, laissa cinquante Hommes dans la même Ile, leur fit construire des Logemens, & leur donna des provisions pour deux ans, après quoi il remit à la voile vers l'Angleterre.

DECOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

RALEIGH 1587.

VOIAGE DE WHITE. 1588.

L'année suivante, Jean White fut envoïé avec trois Vaisseaux, chargés non-seulement de munitions & de

vivres, mais d'un bon nombre d'Hommes & de Femmes, qui devoient faire prendre une forme réguliere à la Colonie. Il avoit ordre d'y demeurer lui-même en qualité de Gouverneur, & d'emploïer tous ses soins à gagner l'affection des Indiens. En arrivant à Roenoke, vers la fin de Juillet, il eut, comme Raleigh & Greenwill, le chagrin de trouver l'Etablissement désert. Manteo l'informa qu'une partie des cinquante Anglois avoit été tuée par surprise, & que les autres avoient pris la fuite. Le terrein, qu'ils avoient occupé, étoit déja couvert de ronces. White étoit d'un caractere ferme : loin de se décourager, il fit réparer l'Habitation ; & s'y étant logé le premier, son exemple engagea tous ses gens à s'y établir. Manteo reçut le Baptême, avec le titre de Seigneur d'*Assamoupeac*, qui étoit le nom d'une des Nations Indiennes. Cette distinction, que les Anglois crurent devoir à la fidélité de son attachement, servit beaucoup à leur concilier les Indiens voisins. On fit des Traités de Paix & d'Alliance. La Colonie, dirigée par un Chef & douze Conseillers, qui formerent un Corps sous le nom de Gouverneur & Assesseurs de

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

WHITE. 1588.

DECOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

WHITE. 1588.

la Ville de *Raleigh* en Virginie, prit une face qui la fit respecter. L'union y fut bien établie. Une Angloise, Femme d'Ananias *Dare*, aïant mis au monde une Fille, qui fut nommée *Virginie*, l'heureuse naissance de ce premier Enfant d'un Pere & d'une Mere Chrétiens, fut célébrée avec des transports de joie, & passa pour une marque éclatante de la protection du Ciel sur la nouvelle Colonie.

Cependant une juste défiance de l'avenir les obligea de renvoïer leur Gouverneur en Angleterre, pour y solliciter des secours d'Hommes & de vivres. Personne n'étoit plus propre à cette Commission ; & son habileté n'étant pas moindre pour les détails de l'administration, il ne partit qu'après avoir pourvû à la sûreté de la Colonie, qu'il laissoit composée de cent quinze personnes : mais la diligence de son voïage, & la vivacité de ses instances à Londres n'empêcherent point qu'il ne fut expédié avec lenteur. Il se passa deux années entieres, avant qu'il put obtenir trois Vaisseaux, avec lesquels il partit de Plymouth vers la fin de l'année 1589. On ne connoissoit point encore d'autre route

que celle des Antilles ; ou du moins, malgré les lumieres qui commençoient à se répandre sur la navigation, l'ancien usage avoit tellement prévalu, qu'on aimoit mieux faire un détour de mille lieues que de tenter un passage plus direct. White, retardé par tant d'obstacles, n'arriva au Cap de Hattoras que vers le milieu du mois d'Août suivant. Il y débarqua, pour gagner du tems, dans l'impatience de revoir sa Colonie. Mais quelques Inscriptions, qu'il trouva sur l'écorce des Arbres, lui apprirent qu'elle étoit passée à *Croatan*, une des Iles qui forment le détroit, à vingt lieues de Roenoke. Comme elle n'avoit laissé d'ailleurs aucune explication sur les motifs de cette retraite, le Gouverneur se vit obligé de retourner à bord. A peine y fut-il rentré avec tous ses gens, qu'une tempête rompit ses Cables, lui fit perdre une partie de ses ancres, & jetta ses trois Vaisseaux en pleine Mer. Dans ce triste état, il n'eut pas d'autre ressource que de retourner en Angleterre, sans avoir vû la Colonie ; & le mécontentement des Armateurs aïant fait remettre à d'autres tems les nouveaux frais qui étoient devenus nécessaires, l'entreprise demeu-

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.
WHITE.
1588.

DECOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

ra fuſpenduë. Enſuite, les embarras où Raleigh, qui en étoit l'ame, ſe trouva malheureuſement engagé, la firent abandonner tout-à-fait pendant l'eſpace de douze ans.

VOIAGE DE GOSNOLD. 1602.

Ce ne fut qu'en 1602, que le Capitaine *Goſneld*, un des anciens Aſſociés, équipa un petit Vaiſſeau à ſes propres frais, & partit de Darmouth avec environ trente-cinq Hommes, dans la réſolution de tenir une route plus droite, c'eſt-à-dire d'éviter le détour qu'on faiſoit ordinairement vers le Sud. Cette tentative lui réuſſit : mais, en arrivant ſur les Côtes de l'Amérique, il ſe trouva beaucoup plus au Nord que tous ceux qui avoient fait le même Voïage avant lui. Il ſe vit d'abord entre les Iles qui forment le côté Septentrional de la Baie de Maſſachuſet, dans la Nouvelle Angleterre. Là, n'aïant point découvert les commodités de cette belle Rade, il tourna au Sud, pour ſe dégager de la Côte ; mais lorſqu'il ſe croïoit en pleine Mer, il ſe trouva tout-d'un-coup devant la Pointe du Cap *Codd*. Cette vue lui fit naître l'envie de deſcendre à terre, un peu au Sud du Cap. Il y fit quelque commerce avec les Indiens. Deux des Iles voiſines reçurent

de lui les noms de *Vigne de Marthe* & de *Sainte Elisabeth*, qu'elles ont conservés jusqu'aujourd'hui. Il sema, dans la seconde, divers grains d'Angleterre, qui n'y crurent pas moins vîte qu'à Roenoke. Ses gens s'y bâtirent des Cabanes, d'où ils continuerent de faire des échanges avantageux de leurs petites Marchandises, pour des fourrures & des gommes. Après un mois de séjour, ils retournerent dans leur Patrie, aussi satisfaits de la beauté naturelle & de la fertilité du Païs, que des richesses qu'ils en apportoient. On observe, que pendant tout le Voïage, ils ne furent atteints d'aucune sorte de maladie.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

GOSNOLD. 1602.

Le bruit d'une si prompte & si heureuse Expédition réveilla l'ardeur des Marchands Anglois. Dès le commencement de l'année 1603, ceux de Bristol firent partir deux Vaisseaux, qui aborderent au même lieu, & qui en revinrent bien chargés. En 1605, un Vaisseau de Londres mit à la voile, dans le dessein de prendre terre sur la même Côte, au trente neuvieme degré de Latitude; mais les vents l'aïant poussé trop au Nord, il arriva sous l'Ile qui porte aujourd'hui le nom

AUTRES VOÏAGES DES ANGLOIS.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

d'*Ile longue*. Les Anglois y trouverent d'abord de l'humanité dans les Indiens ; mais, les aïant vus changer de disposition, ils rangerent la Côte l'espace de quarante milles, ils remonterent la Riviere de Connecticut, & donnerent le nom de Pentecôte au Havre où ils avoient mouillé, parcequ'ils y étoient arrivés le jour de cette Fête. Dans ces trois derniers Voïages, on ne pensa point à se procurer des informations sur la Colonie de 1587 ; & l'avidité du gain éteignit tout sentiment de compassion, pour des Malheureux dont le sort étoit encore ignoré.

Deux Compagnies formées en Angleterre.

Cependant les Sociétés de Londres, de Bristol, d'Exeter & de Plymouth, reconnoissant l'avantage qu'il y avoit à tirer d'une entreprise réguliere, lorsqu'elle seroit bien conduite, & que ses fondemens seroient une fois bien établis, s'adresserent de concert au Roi Jacques I, pour obtenir la permission de form r une Compagnie, & d'y emploïer des fonds dont le bon usage fût garanti par son autorité. Ce Prince leur accorda ses Lettres, dattées le 10 d'Avril 1606 : mais s'étant réservé la direction de l'entreprise, il créa deux Compagnies différentes, dont

chacune devoit faire sa Colonie. Les Chevaliers Thomas *Gates* & Georges *Summer*, avec Richard *Hackluyt*, Chanoine de Westminster, Edouard Marie *Wingfield*, & ceux qu'ils voudroient s'associer, étoient nommés pour la premiere, & recevoient le droit de commencer leur Etablissement dans l'endroit de la Côte de Virginie qu'ils jugeroient convenable, entre les 34 & les 41 degrés de Latitude Septentrionale. Ils pouvoient s'étendre sur la Côte à droite & à gauche, l'espace de cinquante milles d'Angleterre, & pénétrer de cent milles dans l'intérieur des Terres, vis-à-vis de la même Côte, avec défense à tout autre de s'établir dans leur voisinage, sans une permission expresse du Conseil de leur Colonie. Les mêmes Patentes portoient pour la seconde, que *Hanham*, *Gilbert*, *Parker*, *Popham*, Marchands de Plimouth, & leurs Associés, auroient la liberté de s'établir entre les 38 & 45 degrés, avec la même étendue de Terres, pourvu que ce fût à cent milles des premiers.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

En vertu de cette concession, Jean *Smith*, Auteur d'un Journal auquel on va s'attacher, fut choisi par la Com-

VOÏAGE DE JEAN SMITH, 1606.

Découverte de la Virginie, et Etablissem. des Anglois.

Jean Smith. 1606.

pagnie de Londres pour commander trois Vaisseaux, qui mirent en Mer au mois de Décembre 1606. Il étoit revêtu d'une Commission qui lui donnoit le pouvoir de former une Colonie, & d'établir, pour la gouverner, un Conseil, avec un Président annuel. Tout sembloit promettre un heureux succès; & le Ciel même parut favoriser l'entreprise, en faisant aborder Smith dans cette partie du Continent à laquelle on a donné ensuite le nom de Virginie. Il mouilla sans peine, à l'entrée de la Baie de Chesapeak, quoique son dessein eût été de se rendre droit à Roenoke, c'est-à-dire, dans le lieu où Jean White avoit laissé cent quinze Hommes. Son débarquement s'étant fait au Cap méridional de la Baie, il lui donna le nom de *Cap Henri*, comme il donna celui du *Cap Charles* au Cap Septentrional, à l'honneur des deux Princes Fils du Roi. La premiere Riviere qu'il reconnut, nommée *Pouhatan* par les Indiens, reçut le nom du Roi même, c'est-à-dire celui de *Jaques*, ou *James* en Langue Angloise.

Etablissement de la Riviere de Pouhatan.

Après avoir soigneusement observé cette Riviere, tous les Chefs de l'Escadre s'accorderent à choisir, pour l'E-

tablissement, une Peninsule qui est à cinquante lieues de l'embouchure. Outre la fertilité du terroir, cette situation parut également avantageuse, pour une Place d'Armes & de Commerce, parceque les deux tiers en étoient baignés par la grande Riviere, qui offre partout un bon mouillage, & que l'autre tiers se trouvoit environné d'une Riviere étroite, mais capable néanmoins de recevoir des Bâtimens de cent tonneaux, jusqu'à l'endroit où n'étant séparée de la grande Riviere que par un espace de trente verges, ses eaux y regorgent ordinairement dans les grandes Marées : c'est ce qui a fait donner le nom d'Ile à ce terrein. Les Vaisseaux peuvent mouiller dans la petite Riviere, amarrés à terre, ou simplement attachés les uns aux autres, & s'y trouvent à couvert de toute sorte de vents. La Ville fut honorée du nom du Roi (36) comme la Riviere. Toute l'étendue de l'Ile contient environ deux mille âcres de terre haute, & plusieurs milliers d'un terroir marécageux, mais ferme, où les pâturages sont excellens.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

JEAN SMITH. 1606.

Fondation de Jamestown.

(36) *Jame's-TоWn* en Anglois, c'est-à-dire, *Ville de Jâques.*

Découverte de la Virginie, et Etablissem. des Anglois.

Jean Smith. 1606.

Dans un lieu où l'on ne pouvoit arriver que par un défilé, les Anglois se voioient à couvert de l'insulte des Indiens, avec l'avantage, qu'ils ignoroient encore, de n'y avoir point à redouter, pour leurs Vaisseaux, une espece de Vers, qui fourmillent dans les eaux saumâtres du Païs. Mais ils ne furent pas plutôt tranquilles, après le départ de leurs Vaisseaux, qui les avoient laissés au nombre de cent trente-huit, que l'avidité pour les Trésors des Indiens, & de mutuelles jalousies de Commerce, firent naître entr'eux la division.

Caractere des Indiens du Païs.

Les Habitans naturels étoient ici du même caractere, que ceux des autres parties du Continent Septentrional; humains & traitables au premier moment, mais soupçoneux, & capables de passer tout-d'un-coup de la défiance à la haine. Ils fournirent à la subsistance de la Colonie, pendant qu'ils crurent y trouver de la bonne foi dans les échanges : mais s'étant apperçus que les Anglois n'avoient pas de méthode fixe, & que pour se supplanter les uns les autres ils enchérissoient arbitrairement leurs Marchandises, cette variété de prix leur fit juger qu'on cherchoit à les tromper,

& les fit bientôt penser à la vangeance. C'est à cette cause que l'Auteur rapporte tous les maux que sa Nation eut à souffrir de la part des Indiens. Un nouvel objet, qui attira toute l'attention des Anglois, jusqu'à leur faire perdre celle qu'ils devoient à leur sureté, devint encore plus funeste à leur Commerce. Ils découvrirent, sur une Langue de terre, derriere l'Ile de James, un Ruisseau d'eau douce, qui sortant d'un petit Banc de sable entraînoit une poussiere de talc, qu'on voïoit briller au fond. Leur penchant, à prendre pour de l'argent ou de l'or tout ce qui en avoit l'éclat, ne leur laissa plus d'autre ardeur que pour recueillir cette boue dorée; & se persuadant qu'ils ne pouvoient manquer de rien avec tant de richesses, ils négligerent leurs soins ordinaires pour se procurer des vivres. Un incendie, qui vint de la même négligence, consuma dans le même tems une grande partie de leur Ville & le reste de leurs provisions. Ils furent tout-d'un-coup réduits à vivre de fruits sauvages, d'Ecrevisses & de Moules. Les Indiens, irrités de leur conduite, qui leur avoit déja fait rompre tout Commerce avec eux, ne se furent pas plu-

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

JEAN SMITH. 1606.

Illusion funeste aux Anglois.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ÉTABLISSEM. DES ANGLOIS.

JEAN SMITH. 1606.

tôt apperçus de leur embarras, qu'ils l'augmenterent par diverses sortes d'hostilités. Ils massacrerent ceux qui eurent l'imprudence de s'écarter; & les autres se virent resserrés dans les étroites bornes de leur Ile.

Telle étoit leur situation, lorsqu'il leur arriva un Vaisseau, de deux que la Compagnie avoit fait partir chargés d'Hommes & de vivres, & dont le second fut poussé vers les Antilles, d'où il ne put reprendre sitôt sa route. L'expérience d'une longue misere avoit peu servi à détromper les Habitans de James-town, puisqu'après avoir soulagé leur faim, toutes les forces qu'elle leur avoit laissées furent emploïées à charger de leur poudre d'or le Vaisseau qui leur avoit apporté des provisions. Le second étant arrivé après le départ du premier, ils le remplirent aussi de ces richesses imaginaires. A peine y laisserent-ils place pour quelques fourrures, & pour une petite quantité de bois de Cédre: biens réels, dont la comparaison avec leur ridicule trésor fit rire toute l'Europe, de la préférence qu'ils avoient donnée à cette chimere. Cependant, avec les secours qu'ils avoient reçus, ils firent plusieurs découvertes sur la

Riviere James, & dans quelques autres Parties de la Province. D'ailleurs l'année 1608 fut pour eux un tems d'abondance, parcequ'ils y recueillirent la premiere moiſſon du Blé d'Inde qu'ils avoient ſemé.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. JEAN SMITH. 1608.

Smith, dans le chagrin de voir des déſordres auxquels il ne pouvoit remédier, avoit emploïé le tems à former deux nouvelles Plantations; l'une à *Nauſamond*, ſur la Riviere James, à plus de trente milles du premier Etabliſſement; l'autre à Pouhatan, dont il acheta le terrein du Chef Indien, pour une certaine quantité de cuivre, au-deſſous de la chûte de cette Riviere. Peu de tems après, il en forma une autre à Kikotan, vers l'embouchure de la même Riviere.

Diverſes Plantations ſe forment.

D'un autre côté, la Compagnie de Londres, ne tirant point de ſes avances le profit qu'elle en avoit attendu, jugea que toutes les diſgraces dont elle fut informée ne pouvoient venir que d'une mauvaiſe adminiſtration. Elle conçut le deſſein d'un nouvel ordre de Gouvernement pour la Colonie, & ſon plan fut autoriſé par de nouvelles Lettres de la Cour. Neuf Vaiſſeaux, équipés à grands frais & chargés de proviſions, avec un renfort

Découverte de la Virginie, et Etablissem. des Anglois.

Jean Smith. 1608.

Naufrage de Gates & de Summers aux Bermudes.

considérable d'Hommes, partirent sous le commandement des Chevaliers *Gates* & *Summers* (37), & du Capitaine *Newport*, nommés tous trois Gouverneurs, & revêtus d'un pouvoir égal. Malheureusement ils s'étoient embarqués sur le même bord, qui fut séparé des autres par une rude tempête, & si maltraité, qu'après avoir couru les plus grands dangers, il alla échouer à l'une des Iles Bermudes, où il s'entr'ouvrit. Ce naufrage ne coûta la vie à personne; mais, dans une si fâcheuse extrêmité, les trois Chefs ne purent s'accorder. Après le bonheur qu'ils avoient eu d'éviter la mort, & celui qu'ils eurent encore de trouver quantité de vivres dans l'Ile, surtout des Cochons d'Espagne qui s'y étoient sauvés apparemment de quelque naufrage, & qui s'y étoient multipliés, ils se diviserent par des querelles & des haines, dont les suites faillirent de leur être plus funestes que la ruine de leur Vaisseau. Cependant lorsque les deux Chevaliers furent parvenus à se faire chacun leur parti, ils convinrent que chacun construiroit un Vaisseau, du bois de l'Ile, & que tout

(37) C'est de lui que les Anglois ont donné le nom de Summers-Ilands aux Iles Bermudes.

ce qu'on pourroit ſauver des débris du premier ſeroit partagé de bonne foi entre les deux Chefs. Au lieu de goudron & de poix, ils emploïerent de l'huile de Poiſſon & de la graiſſe de Porc, mêlées avec de la chaux & des cendres. L'Ouvrage fut lent; mais il s'acheva plus heureuſement qu'on n'avoit dû ſe le promettre de la mauvaiſe diſpoſition des Ouvriers. Une juſte alluſion à la peine qu'il avoit coûtée, fit nommer l'un des deux Bâtimens *la Patience*, & l'autre *la Délivrance*.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

JEAN SMITH. 1609.

Retour de Smith.

Dans cet intervalle, Smith, bleſſé dangereuſement par un Baril de poudre, où le feu prit, pendant qu'il s'occupoit de ſes découvertes & de ſes nouvelles Plantations, s'étoit vu forcé de retourner en Angleterre pour s'y faire traiter. Il étoit parti ſur un petit Vaiſſeau qu'il avoit réſervé de ſon Eſcadre, pour les beſoins de la Colonie. Son départ y avoit fait renaître des troubles mal étouffés. Quelques-uns des neufs Vaiſſeaux, dont la tempête avoit ſéparé celui des Gouverneurs, arriverent au Port de James, avec une partie des Volontaires, dont le plus grand nombre refuſa de ſe ſoumettre au Gouvernement établi, ſous prétexte que la nouvelle

Diviſion dans la nouvelle Colonie.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.
JEAN SMITH.
1609.

Commiſſion détruiſoit la précédente ; & qu'ils attendoient des Gouverneurs, nommés à la place du Préſident. Cette affectation d'indépendance produiſit tout-d'un-coup un affreux déſordre. Toute la Colonie en prit occaſion de ſecouer le joug des Loix ; & dans une eſpece d'anarchie, qui fit diſparoître toute ſorte de diſcipline, on négligea de ſe munir contre les inſultes des Indiens. Ces Barbares, déja réſolus d'exterminer tous les Anglois, eurent l'adreſſe de profiter de leurs diviſions. Bientôt, on n'entendit plus parler que de maſſacres. Les Plantations un peu éloignées furent abandonnées, pour ſe retirer dans la Ville. Celle de Kikotan, où l'on avoit conſtruit un petit Fort, nommé *Algernoon*, fut la ſeule qui ſe garantit de cet orage. Dans la Ville, où le nombre des Habitans ſe trouvoit groſſi par celui des Fugitifs, les vieilles proviſions aiant été conſumées ſans qu'on eut pris ſoin d'en faire de nouvelles, on ſe vit expoſé à toutes les horreurs de la famine. L'Ile ſe trouvoit dépourvue de tout ; & perſonne n'avoit eu la hardieſſe de ſortir, pour la Pêche, pour la Chaſſe, ou pour cueillir des fruits dans les Bois. Enfin l'extrêmité devint telle,

Triſte état de Jameſtown.

qu'après avoir mangé jusqu'au cuir des Chevaux, les misérables Habitans de Jamestown dévorerent les cadavres des Indiens qu'ils pouvoient tuer. On assure même qu'en aïant déterré quelques-uns, ils les mangerent à demi pourris. C'est une époque qu'on n'a point oubliée en Virginie, & qu'on y nomme encore *le tems de la Famine*.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

JEAN SMITH. 1609.

Cette fatale situation fut d'assez longue durée, puisqu'on ajoute au récit de ses effets, que six mois après le départ de Smith, il ne restoit dans la Ville que soixante Hommes, de cinq cens qu'il y avoit laissés, & que ce triste reste auroit eu le sort de tous les autres, si le secours qu'ils attendoient fut arrivé plus tard d'une semaine. Mais les trois Gouverneurs, étant partis des Bermudes avec les deux Vaisseaux qu'ils y avoient construits, sur lesquels ils n'avoient pas moins de cent cinquante Hommes, arriverent ensemble à la Virginie le 25 de Mai 1610. Ils trouverent la Ville Angloise dans le malheureux état qu'on vient de représenter. Leur premier soin fut d'assembler tous les Habitans, & de les avertir que les deux Bords contenoient à peine des provisions pour 15

On veut abandonner la Colonie.

DECOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

JEAN SMITH. 1609.

ou 16 jours. Ils demanderent si l'on vouloit se mettre en Mer avec si peu de vivres, ou courir tous les dangers dont on étoit menacé dans la Colonie. Dans le second cas, ils promirent de ne les pas abandonner, & de partager avec eux ce qui restoit pour leur subsistance; mais ils exigerent une prompte réponse. Sur-le-champ, l'Assemblée se détermina pour le parti de retourner en Angleterre. On résolut de passer vers les Bancs de Terre-neuve, dans l'espérance que la saison étant avancée pour la pêche, il s'y trouveroit quelques Vaisseaux, dont on pourroit acheter des vivres; & pour les ménager avec plus d'égalité, on regla que le nombre des Passagers seroit à-peu près égal sur chaque Bord.

Toute la Colonie s'embarqua; & la nuit du 9 de Juin on étoit à la hauteur de l'Ile des Porcs. Le lendemain, les premiers raïons du jour firent reconnoitre la Pointe de l'Ile des Meuriers, à dix-huit milles au-dessous de James-town. Ici la Trouppe fugitive découvrit une Barque longue, que Mylord Delawar, arrivé avec trois Vaisseaux, avoit envoïée pour faire sonder le Canal. Ce Seigneur, accompagné de quelque Noblesse, venoit prendre

Mylord Delawar est nommé Gouverneur.

prendre possession du Gouvernement de la Virginie, dont il avoit été revêtu par la Cour. Il força les Fugitifs de retourner à leur Ville, où les aïant rétablis, il fit regner l'ordre jusqu'au mois de Mars de l'année suivante: mais une grosse maladie, dont il fut attaqué, l'obligea de remettre à la voile pour l'Angleterre, en laissant environ deux cens Hommes dans la Colonie.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. 1611.

Le Chevalier Dale, nommé pour lui succeder, se rendit à la Virginie le 10 de Mai 1611, avec trois Navires, qui portoient un nouveau secours d'Hommes & de Bestiaux. Il trouva les Habitans prêts à retomber dans toutes leurs infortunes, par la négligence qu'ils avoient eue pour la culture des Terres. Un ordre pressant les força au travail; & quoiqu'ils ne l'eussent entrepris que vers le milieu de Mai, ils recueillirent une fort belle moisson.

Le Chevalier Dale lui succede.

Dans le cours du mois d'Août, le Chevalier Gates arriva heureusement, avec six Vaisseaux chargés de Bestiaux, de Volaille, de munitions de guerre, & de tout ce qui pouvoit servir à la formation d'une nouvelle Colonie. Trois cens cinquante Hommes, qu'il

DECOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. 1611.

Nouvelle Ville, nommée Henrico.

avoit à bord, étoient destinés à cet Etablissement. Dès le commencement de Septembre, il jetta les fondemens d'une Ville, dans le Canton d'Arrabatuck, cinquante milles au-dessus de James-town. Une Langue de terre, qu'il trouva le moïen d'y enclaver, à plus de deux milles de la Pointe, & d'un bras de la Riviere à l'autre, lui donna la facilité d'y bâtir des Forts. Il nomma cette Place *Henrico*, à l'honneur de Henri, Prince de Galles. Ensuite il fit une grande enceinte de Palissades, à Coxendale, de l'autre côté de la Riviere, pour mettre les Bestiaux en sûreté.

Histoire de la Princesse Pocahontas.

En 1612, on vit arriver deux Vaisseaux, avec de nouvelles provisions. *Argall*, qui en commandoit un, fut envoïé à *Patowmeck*, pour y former une liaison de Commerce. Il y trouva une Princesse Indienne, nommée *Pocahontas*, Fille du Chef de Pouhatan: & l'aiant engagée à passer sur son Vaisseau, sous prétexte de lui rendre les honneurs dûs à son rang, il l'amena Prisonniere à James-town, dans la vue de faire servir sa délivrance à conclure une paix solide avec son Pere. Mais le fier Indien fut si vivement piqué de cet outrage, que mal-

gré la tendresse du Sang, on ne put lui faire accepter d'autres conditions que le mariage de sa Fille avec un Gentilhomme Anglois, nommé Jean *Rolfe*. Cette marque d'estime, qu'il jugea sincere, le fit consentir à se lier par un Traité. On observe que dès les premiers tems de la découverte, les Indiens avoient proposé ces mariages, & qu'en plusieurs occasions ils avoient témoigné que si les Anglois rejettoient cette offre, jamais les Indiens ne supposeroient de sincérité dans leur amitié. L'Auteur regrete, pour l'intérêt de sa Nation, qu'on n'eût pas reconnu plutôt l'utilité de ces alliances. » Elles » auroient servi, dit-il, à prévenir » les soupçons des Indiens, & par » conséquent les meurtres & les bri- » gandages qui se commirent de part » & d'autre. Les désordres du pre- » mier Gouvernement n'auroient pas » attiré une juste haine sur la Colo- » nie. Elle auroit prospéré par des » mariages qui en auroient multiplié » les Habitans. Il y a toute appa- » rence que la plupart des Indiens au- » roient embrassé le Christianisme. » Alors différentes Nations que la » guerre dispersa, & qui sont pres- » qu'éteintes aujourd'hui, n'auroient

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

1613.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ÉTABLISSEM. DES ANGLOIS. 1613.

» pas quitté leurs anciennes demeu-
» res, & la prospérité des Planta-
» tions n'auroit fait qu'augmenter; au
» lieu que de continuels désastres n'ont
» pas cessé d'y faire regner le trouble
» & la crainte.

Elle se marie avec un Anglois.

Le mariage de Pocahontas, qui se fit en 1613, rendit la Paix ferme avec son Pere; & quoiqu'un reste de défiance ne lui eût pas permis d'assister à la célébration, on en recueillit d'autres fruits, par la bonne intelligence qu'elle rétablit aussi avec les Indiens de Chirkahomony & la plûpart des Nations voisines. En 1616, le Chevalier Dale crut pouvoir profiter de cette tranquillité pour faire le voïage d'Angleterre; & laissant l'administration de la Colonie entre les mains d'*Yardly*, son Lieutenant, il s'embarqua sur un Vaisseau de rencontre, qui le rendit à Plymouth le 12 de Juin.

Elle passe en Angleterre.

Il s'étoit fait accompagner de Rolfe & de Pocahontas son Epouse, qui avoit reçu le Baptême avec cette qualité. Smith, qui se trouvoit encore en Angleterre, n'eut pas plutôt appris l'arrivée de la Princesse Indienne, qu'il n'épargna rien pour lui marquer sa reconnoissance. On va voir qu'il lui devoit la vie. Il étoit prêt à s'embar-

quer pour un voïage de Mer ; mais craignant de manquer l'occaſion de la ſervir, il n'attendit point qu'elle fût à Londres, pour préſenter à la Reine, un Mémoire en ſa faveur. Cette Piece eſt ſi ſinguliere & contient des traits ſi curieux, qu'on entre ici volontiers dans les vûes qui l'ont fait conſerver. Le titre étoit dans ces termes : Requête du Capitaine Smith à Sa Majeſté, très haute & très vertueuſe Reine de la Grande-Bretagne, en faveur de Pocahontas, Fille de *Pouhatan*, Empereur Indien.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. 1616.

Requête de Smith préſentée pour elle à la Reine.

MADAME, L'amour que j'ai pour mon Dieu, mon Roi & ma Patrie, m'a ſi ſouvent rempli de hardieſſe au milieu des plus grands périls, que l'honneur de mes propres actions me fait ſortir aujourd'hui de mes bornes, pour offrir cette humble Requête à Votre Majeſté. Si l'ingratitude eſt le mortel poiſon de toutes les vertus, je ſouillerois la gloire de ma vie, en oubliant ce que je dois à la plus juſte reconnoiſſance.

Il y a dix ans que Pouhatan, un des principaux Rois de l'Amérique, me fit Priſonnier en Virginie, & que je reçus de lui des témoignages extra-

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEM. DES ANGLOIS. 1616.

ordinaires de bonté. *Nantaquan*, son Fils, l'Homme le mieux fait, le plus robuste & le plus hardi que j'aie vû parmi les Sauvages, & Pocahontas, chere & bien-aimée Fille de ce Monarque, signalerent pour moi leur compassion, dans le triste état où j'étois réduit. Le souvenir de leurs bienfaits ne doit jamais sortir de ma mémoire. Quoique je fusse le premier Chrétien que cette Cour barbre eût jamais vu, ou du moins qui fût tombé sous son pouvoir, je leur dois cette justice, que malgré la haine & les menaces du Peuple, ils pourvurent abondamment à tous mes besoins. Je fus engraissé pendant six semaines, & la Nation s'attendoit à me dévorer. Mais lorsqu'on se préparoit à me faire sauter la cervelle, Pocahontas hasarda sa tête, en la mettant sur le bloc près de la mienne, ce qui arrêta tout-d'un-coup l'Exécuteur. Ensuite elle obtint de son Pere que je fusse conduit en sureté à James-town, où je ne retrouvai que trente huit misérables Anglois, accablés de maladies, seule garde alors des vastes territoires de la Virginie. Telle étoit la foiblesse de cette Colonie naissante ; & mon retour n'auroit point empêché sa ruine, si Po-

cahontas n'eut joint, à sa premiere généroſité, celle de nous envoïer des vivres.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. 1610.

C'eſt à elle, très puiſſante Reine, c'eſt à cette noble & généreuſe Princeſſe, que nous eûmes toute l'obligation de notre ſalut. Dans l'âge le plus tendre, & malgré la guerre qui continuoit avec les Indiens, elle ſe haſardoit à venir nous voir, elle appaiſoit ſouvent nos querelles, & jamais elle ne manquoit de fournir à nos beſoins. Je ne puis dire ſi c'étoit ſon Pere, qui la faiſoit agir, par des vues politiques, qui ne ſont pas inconnues à ces Barbares, ou ſi la Providence ſe ſervoit d'elle, comme d'un inſtrument pour nous conſerver, ou ſi ce qu'elle faiſoit pour nous, venoit d'un ſimple mouvement d'affection; mais il eſt certain que lorſque ſon Pere paroiſſoit chercher à nous ſurprendre, ni l'épaiſſeur des Forêts, ni les ténebres de la nuit, ni la difficulté des chemins, ne l'empêchoient pas de me venir trouver, les larmes aux yeux, & de me donner des avis qui nous déroboient à la fureur de nos Ennemis, au riſque de périr elle-même s'ils en avoient eu quelque ſoupçon. Enſuite, pendant une Paix de deux ou trois ans, cette

DÉCOUVERTES DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

1616.

bonne Princesse, suivie de son cortége, fréquenta James-town avec la même liberté que l'Habitation de son Pere ; elle entretint la tranquillité par ses bons offices : ce fut elle, après Dieu, qui garantit la Colonie de la famine & d'une entiere désolation. Après mon départ, les Anglois éprouverent de nouvelles disgraces ; & pendant une guerre longue & pénible qu'ils eurent avec Pouhatan, ils n'entendirent plus parler de la Princesse sa Fille. Enfin, ils trouverent l'occasion de l'enlever. Elle fut retenue, pendant deux ans, Prisonniere à James-town ; expédient qui servit non-seulement à faire obtenir des vivres pour la Colonie, mais encore à procurer la paix. La Princesse Pocahontas, renonçant aux droits de sa naissance, épousa un Gentilhomme Anglois, avec qui j'apprens qu'elle est arrivée en Angleterre. C'est la premiere Indienne qui ait embrassé le Christianisme, la premiere qui ait parlé notre Langue, & la premiere qui ait un Enfant, d'un mariage légitime avec un Anglois : des évenemens de cette nature ne méritent-ils pas l'attention de notre auguste & vertueuse Reine ?

Je ne doute pas, Madame, que

nos plus fideles Historiens n'entreprennent d'écrire, avec plus d'étendue, ce que je n'ai rapporté qu'en peu de mots, & que V. M. n'emploie quelques heures de son précieux loisir à cette intéressante lecture : mais si l'Angleterre a de meilleurs Ecrivains, elle n'en a pas de plus sinceres que moi. Je n'ai jamais demandé de grace à l'Etat ; c'est l'impuissance où je me trouve de secourir cette Princesse, qui me fait penser à lui procurer d'autres secours que les miens. A qui m'adresserai-je avec plus de confiance qu'à Votre Majesté, dont la bonté n'est pas moins connue que le pouvoir ; & pour qui sollicitera-t'on jamais avec plus de hardiesse, que pour un mérite extraordinaire, pour la naissance, pour la vertu, accompagnés d'une extrême simplicité, & réellement exposés aux embarras du besoin ? Le Mari de cette illustre Indienne n'est pas même en état de lui donner des habits décens, pour se présenter à Votre Majesté. Que vos yeux, Madame, se tournent un moment sur elle, quoiqu'elle ne vous soit recommandée que par un de vos moindres Serviteurs. Mon pouvoir ne va pas plus loin pour cette Princesse, qui a l'ame très grande, dans un corps

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ETABLISS. M. DES ANGLOIS.
1616.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ÉTABLISSEM. DES ANGLOIS. 1616.

de fort petite taille. Si votre Protection lui manquoit, & ne lui procuroit pas un bon accueil dans ce Roïaume, à qui ses bons offices en peuvent acquérir un autre, ne seroit-il pas à craindre qu'elle ne perdît son ancienne affection pour nous, que le Christianisme ne devînt méprisable parmi les Indiens, & que tout le bien que nous en espérons ne se convertît dans le plus grand de tous les maux ? Au contraire, si, pour avoir été généreuse & bienfaisante à l'égard de vos Sujets, Votre Majesté lui fait plus d'honneur qu'elle n'en attend, elle sera si touchée, qu'elle n'épargnera rien pour engager son Pere à nous accorder toutes sortes de faveurs.

JEAN SMITH.

Comment Pocahontas fut traitée à Londres.

Cette Requête fut reçue de la Reine avec bonté. La Princesse se rendit à Londres avant le départ de Smith, qui engagea son Mari à se loger d'abord hors de la Ville. Elle avoit cru jusqu'alors que Smith, dont elle n'avoit point entendu parler depuis son embarquement, étoit mort de sa blessure. Il paroît même que l'amour aïant eu beaucoup de part à tout ce qu'elle avoit fait pour lui & pour les Anglois,

on s'étoit servi de cette ruse pour la faire consentir à devenir la Femme d'un autre. Lorsqu'il se présenta pour la voir, elle refusa de paroître ; & son ressentiment fut très vif, d'avoir été trompée par un mensonge. Il en coûta beaucoup de supplications à Smith, pour obtenir la permission de lui parler ; mais enfin, s'étant déterminée à le voir, elle lui reprocha fort amerement l'oubli dont il avoit païé ses bienfaits. Elle avoit à sa suite un Indien de distinction, nommé *Uttamacomak*, qui étoit chargé par Pouhatan de compter le nombre des Habitans d'Angleterre, pour en faire un rapport exact à ce Prince. Comme ces Sauvages n'avoient aucun caractere d'écriture, il ne fut pas plutôt débarqué qu'il se munit d'un long & gros bâton, sur lequel il se proposoit de faire autant de marques qu'il alloit voir d'Anglois : mais s'étant bientôt lassé de ce pénible exercice, le dépit lui fit jetter son bâton ; & lorsqu'à son retour Pouhatan lui demanda compte de sa Commission, il ne répondit qu'en montrant les Etoiles du Ciel, les feuilles des arbres, & le sable du rivage.

Découvertes de la Virginie et Etablissem. des Anglois. 1616.

Pocahontas reçut de grands honneurs de la Reine. Mylady Delawar,

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. 1616.

chargée du ſoin de ſon entretien, la conduiſit ſouvent à la Cour. Elle fut traitée en public avec toutes les diſtinctions établies pour les Princeſſes du Sang roïal, & dans les Maiſons particulieres avec les plus hautes marques d'attention & de reſpect. On aſſure qu'elle ſoutint merveilleuſement l'opinion que Smith avoit donnée de ſon caractere, & qu'elle s'attira tant d'eſtime, qu'on mit en délibération ſi l'on ne feroit pas le procès à ſon Mari, pour avoir eu la témérité d'épouſer la Fille d'un Roi, ſans l'approbation de ſon Pere. » Il eſt vrai, ajoute » l'Auteur, qu'on avoit d'abord accu- » ſé Rolfe d'avoir tiré avantage de » ſa qualité de Priſonniere, pour la » forcer à ce mariage; & Pouhatan » en avoit d'abord marqué beaucoup » de chagrin: mais, après quelques » éclairciſſemens, ce Monarque avoit » déclaré qu'il en étoit ſatisfait. Il y » a beaucoup d'apparence que ſi Po- » cahontas étoit retournée en Virgi- » nie, elle auroit engagé ſon Pere à » l'acquitter de la reconnoiſſance » qu'elle croïoit devoir aux Anglois: » mais étant tombée malade à Gra- » veſend, lorſqu'elle ſe diſpoſoit à ſe » rembarquer, elle y mourut dans les

Sa mort.

» plus pieux ſentimens du Chriſtia-
» niſme. Elle ne laiſſa qu'un Fils, nommé Thomas *Rolfe*, dont la poſtérité tient encore un rang diſtingué en Virginie.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

Yardly, Gouverneur de la Virginie. Sa négligence.

Yardly, Succeſſeur du Chevalier Dale au Gouvernement, tira peu d'honneur de ſon adminiſtration. Il laiſſa tomber en ruines les Edifices & les Forts. Il négligea la ſûreté de la Colonie contre les Indiens; & ſans penſer à ſemer du Blé pour l'entretien des proviſions, il n'occupa ſon monde qu'à planter du Tabac, dont il avoit plus de profit à tirer. James-town & les autres Etabliſſemens étoient dans cette ſituation, en 1617, lorſque le Capitaine Argall y fut envoïé avec la qualité de Gouverneur. Il n'y trouva qu'environ quatre cens Anglois, dont il n'y avoit que la moitié de propre au travail. Les Indiens, qui vivoient en bonne intelligence avec eux, avoient appris l'uſage des armes à feu. Ils ne s'en ſervoient à la vérité que pour la Chaſſe, à laquelle ils étoient emploïés par les Anglois mêmes; mais il ſembloit que le mariage de Pocahontas avec Rolfe eut endormi la Colonie entiere, & que la défiance fut bannie pour jamais. Argall

1617.

DECOUVERTES DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS. 1617.

condamna hautement cet excès de sévérité, & prit de nouvelles méthodes pour remédier à tous les maux qu'elle avoit produits. La Colonie devint florissante, & s'accrut beaucoup sous son Gouvernement. Mylord Delawar y fut renvoïé, en 1618, avec deux cens Hommes ; mais aïant pris la route des Iles, il eut les vents si longtems contraires, que la maladie se mit dans son Equipage, & qu'il en mourut lui-même avec une partie de ses gens. Pouhatan, mort aussi dans le cours de cette année, laissa pour Successeur *Itopatin* son second Fils, dont le mérite n'approchoit pas de celui d'*Opprechancanough*, son aîné, qu'il avoit deshérité pour avoir engagé à la révolte les Indiens de Chicahomony, qui l'avoient reconnu pour leur Roi. Cet Oppechancanough, aussi redoutable par l'artifice que par la valeur, ne tarda point à se rendre maître de tout l'Empire ; quoique de concert, avec Itopatin, il eût renouvellé la Paix avec la Colonie, depuis la mort de leur Pere.

Oppechancanough, Indien redoutable.

Jalousie de la Colonie Angloise contre les François.

Dans la prospérité dont elle continuoit de jouir sous Argall, elle chercha de nouvelles occasions d'étendre son Commerce. Le Gouverneur entre-

prit lui-même un Voïage le long de la Côte, vers le Nord, pour visiter les lieux où les Vaisseaux Anglois avoient souvent abordé, & pour s'avancer delà jusqu'aux Bancs de Terre-Neuve, où il vouloit établir quelque correspondance avec James-town. En arrivant au Cap Codd, il fut informé, par les Indiens du Païs, qu'un petit nombre d'Hommes blancs, qui lui ressembloient, s'étoient établis plus au Nord, sur une Côte peu éloignée. Comme il n'avoit point appris que les Anglois eussent la moindre Plantation de ce côté-là, il ne douta point que ce ne fût des Européens de quelque autre Nation. Un mouvement de jalousie lui fit chercher à connoître ces nouveaux Voisins. Il découvrit leur retraite. C'étoient des François, qui avoient pris poste sur une petite Montagne, & qui commençoient à s'y fortifier (39). Ils avoient encore leur Vaisseau à l'ancre dans le voisinage. Argall, aïant emploïé beaucoup de précautions pour les surprendre, n'eut pas de peine à se saisir d'un Vaisseau qu'il trouva sans défense, & d'un Fort

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.
1617.

(39) On suit ici les Relations Angloises ; mais ces évenemens seront mieux expliqués dans l'Article des Etablissemens François.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

1617.

dont on n'avoit fait que jetter les fondemens. Les François, qui n'avoient point encore débarqué leur Artillerie & leurs munitions, ne firent aucune résistance, & remirent aux Anglois la Commission qu'ils avoient obtenue pour leur Etablissement. Argall n'abusa point de ses avantages. Il permit à ceux qui vouloient retourner en France de chercher leur passage sur les Vaisseaux de la Pêche, & ses offres déterminerent les autres à le suivre en Virginie. Ces Avanturiers étoient sous la direction de deux Jésuites, venus de la Plantation Françoise de Port-roïal, au Sud-Ouest de l'Acadie. Argall ne put entendre parler de cet autre Etablissement d'une Nation redoutable pour le sien, sans former aussi la résolution de le détruire. Il prit la route de l'Acadie, & cette Expédition ne lui réussit pas moins que la premiere. Les François n'y pensoient qu'au travail : ils avoient déja semé & recueilli leur moisson ; ils avoient bâti des Granges, des Moulins & d'autres édifices, que les Anglois eurent la modération de ne pas détruire : mais après avoir laissé aux Habitans la liberté de se retirer, ils enleverent toutes leurs provisions, & retournerent

à la Virginie chargés de butin. Des François, les uns retournerent dans leur Patrie, & les autres allerent s'établir sur la grande Riviere du Canada. Il paroît, suivant l'observation de l'Auteur, que la conduite d'Argall fut désapprouvée en Angleterre. Un Vaisseau, qui fut envoïé à James-town, au mois d'Avril suivant, ne servit qu'à le ramener en Europe.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

Il laissa, pour lui succeder au Gouvernement, le Capitaine *Powell*, qui fut bientôt relevé par le même Yardly qu'on a déja vu revêtu de cet Office, & qui vint le reprendre, avec le titre de Chevalier, dont il venoit d'être honoré par la Cour. Cette année, l'Angleterre fit partir pour la Virginie quantité de Bestiaux & d'autres provisions, avec mille ou douze cens Hommes. On rétablit alors toutes les anciennes Plantations, qui étoient désertes; on ajouta de nouveaux Membres au Conseil; & l'on convoqua l'Assemblée de tous les Cantons, par des Députés de chaque Plantation, qui se rendirent à James-town, où le Gouverneur & le Conseil tinrent le premier rang, à l'exemple du Parlement d'Ecosse, pour délibérer sur le fond des affaires & du Gouvernement. Cette convocation fut

Powell succede au Gouvernement.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEM. DES ANGLOIS.

la premiere ; & l'Auteur assure que depuis on n'a jamais vû la réunion des deux Chambres, quoiqu'il la croie nécessaire pour l'intérêt du Païs. Au mois d'Août suivant, un Vaisseau Hollandois y débarqua plusieurs Negres, qui furent exposés en vente. C'étoient les premiers qu'on y eut transportés depuis l'origine de la Colonie.

Progrès de la Colonie.

Dans le cours de la même année, on borna l'étendue de chaque Plantation : mais les titres des Octrois furent si négligés, qu'on ne trouve, dans les Regitres, qu'un témoignage du Gouverneur à l'égard des bornes de la Communauté de James-town. Elle n'a d'ailleurs aucune Patente, sur laquelle ses droits soient fondés. On fit plusieurs partages des terres pour la Compagnie, pour le Gouverneur, pour la fondation d'un Collége, & pour divers Particuliers. Quelques portions furent destinées pour les Curés des Paroisses, & le nombre des Plantations fut augmenté sur les Rivieres. Alors, chacun connoissant ses droits, & ne pouvant plus douter qu'il ne recueillît le fruit de son travail, l'industrie devint plus vive. On s'efforça mutuellement de se surpasser, en culture, en Bâtimens, & dans tout ce qui porte

le nom d'élégance ou de commodité. On se crut à couvert de tous les dangers, de la part des Indiens. Les Donations commencerent, pour l'Eglise, pour le Collége, & pour l'éducation même des jeunes Sauvages. On prit la résolution de n'accorder des Terres qu'à ceux qui apporteroient des effets réels, ou qui ameneroient un certain nombre de personnes pour l'accroissement de la Colonie. La forme des Patentes fut dressée. Enfin les Habitans de la Ville & des Plantations commencerent à se regarder comme le plus heureux de tous les Peuples.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

Salines & Mines.

Les secours qui ne cessoient plus de leur arriver, & la multiplication des Etablissemens, donnerent en effet beaucoup d'éclat à la Virginie. On fit une Saline au Cap Charles, sur la rive Orientale, & des Forges de fer à *Falling-Crook*, sur la Riviere James. Cette Mine se trouva si bonne, qu'on se promit, en moins d'un an, de pouvoir renoncer au fer de l'Europe. Les richesses & l'abondance de la Colonie passerent en Proverbe. Mais, avec une si belle occasion de réparer ses anciennes fautes, Yardly laissa retomber le Peuple dans son ancienne sécurité, & négligea ce qui demandoit ses premiers

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEM. DES ANGLOIS.

soins. D'ailleurs il permit qu'on plantât une si grande quantité de Tabac, que la Compagnie surchargée se vit dans la nécessité d'implorer le secours du Roi, pour empêcher que chaque Habitant en fît plus de cent livres. Le Chevalier Wyat, jeune Homme sans maturité, vint prendre le Gouvernement dans ces circonstances. Il visita toutes les Plantations; & cette année aïant amené plus de treize cens Hommes, il en fit faire de nouvelles, jusqu'à la Riviere de Patowmeck, mais il n'y fit pas regner plus d'ordre que son Prédécesseur. L'établissement d'une Assemblée générale des Cours subalternes n'empêchoit point que le Gouverneur & le Conseil ne formassent toujours la Cour Souveraine, & la négligence de ce Tribunal, à faire observer les Reglemens, avoit introduit une licence si singuliere, que les Indiens, vivant au milieu des Anglois, avoient appris en quoi consistoient leurs forces, en quel tems & dans quels lieux ils pouvoient les surprendre, en un mot, se trouvoient réellement maîtres de leurs vies & de leur fortune.

Mauvaise administration de Wyat, nouveau Gouverneur.

On éprouva bientôt de tristes effets d'une si mauvaise administration. Un

Ses fâcheuses suites.

Capitaine Indien, nommé *Nimettanau*, aïant été tué dans une occasion où sa mort devoit paroître juste, Opechancanough, qui l'aimoit, en fut si choqué, qu'il prit la résolution d'en tirer vangeance par le massacre général des Anglois. Il fixa le jour au 21 de Mars de la même année, qui étoit 1622, un peu avant midi, c'est-à-dire dans le tems que tous les Habitans des Plantations étoient dispersés sans armes, & tous livrés au travail. Ce dessein devoit s'exécuter au même instant dans tous les Cantons de la Colonie, excepté vers le rivage oriental, où l'on savoit que les Indiens portoient une affection plus sincere aux Anglois. Mais tous les autres, qui n'avoient jamais cessé de les haïr, quoiqu'ils vécussent librement avec eux, pousserent la perfidie jusqu'à profiter de cette familiarité pour emprunter d'eux leurs Bateaux & leurs Canots, lorsqu'ils avoient des Rivieres à traverser en allant engager leurs Voisins dans la conspiration. La veille du jour marqué pour l'exécution, ils firent aux Anglois des présens extraordinaires de Bêtes fauves, de Volaille, de Poisson & de Fruits. Le jour même, au matin, ils parurent sans armes, ils man-

Conspiration des Indiens contre les Anglois.

DECOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. D'ES ANGLOIS.

Maſſacre général.

gerent avec eux, & toutes les apparences furent ſoutenues juſqu'au dernier moment. Alors, fondant ſur eux de toutes parts, ils aſſommerent les uns avec de certaines haches, qu'ils nomment *Tomahauks*, & les autres avec leurs propres houes, qu'ils trouvoient autour d'eux, ou que dans cette ſurpriſe ils leur arrachoient d'entre les mains. Ils ſe ſaiſirent auſſi des armes à feu, pour tirer ſur ceux qui étoient échappés à leur premiere furie; & ſuivant le barbare uſage de toutes ces Nations, ils n'épargnerent ni l'âge ni le ſexe, afin qu'il ne reſtât perſonne qui pût ſe vanger de leur cruauté. Le nombre des Anglois, qui périrent dans ce jour, fut d'environ trois cens cinquante, la plûpart maſſacrés de leurs propres inſtrumens. Cette boucherie auroit été beaucoup plus ſanglante, ſi la mine ne ſe fût éventée quelques heures auparavant. Deux Indiens, qu'on emploïoit ordinairement à la Chaſſe, avoient couché la veille dans la Plantation d'un Anglois, où l'un d'eux avoit des relations particulieres de ſervice. L'autre voulut lui perſuader de ſe lever la nuit pour aller tuer ſon Maître, avec promeſſe de tuer auſſi le ſien dès le jour ſuivant; &

croïant l'encourager, il lui découvrit le fond du complot. Le Domestique, avec une fidélité qui ne demeura pas sans récompense, feignit d'entrer dans les vûes de sa Nation; mais il ne se leva que pour aller révéler à son Maître l'horrible secret qu'il venoit d'apprendre. Cet Anglois ne perdit pas un moment. Après avoir mis sa Maison en sûreté, il se rendit avant le jour à James-tovn. Les Habitans de la Ville & des Plantations voisines eurent le tems de pourvoir à leur défense, & l'Equipage d'un Vaisseau qui étoit dans la Riviere de *Patowmeck* fut sauvé par le même avis; mais les Plantations éloignées ne purent être informées assez tôt, pour se garantir d'un cruel massacre.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

Cause de cette révolution.

Nimettanau, dont la mort avoit porté Oppechancanough à cet excès de fureur, étoit un Guerrier fort estimé de toutes les Nations Indiennes, & redouté même des Anglois. Les Indiens le croïoient immortel, ou du moins invulnérable, parcequ'il s'étoit trouvé dans un grand nombre d'Actions fort vives sans y avoir jamais reçu la moindre blessure. Comme il n'étoit pas moins rusé que brave, il s'efforçoit d'entretenir cette opinion;

Caractere de Nimettanau.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

& jusques dans sa pature, il affectoit une singularité qui achevoit de le faire passer pour un Etre supérieur à la race humaine. Il étoit couvert de plumes, arrangées si bizarrement, que les Anglois, à qui ce spectacle n'inspiroit que l'envie de rire, lui avoient donné le nom de *Jean l'emplumé*, dont il se faisoit autant d'honneur que du sien. Un Marchand de la Colonie aïant étalé quelques bagatelles qui lui plurent, il n'avoit rien épargné pour l'engager à les aller vendre dans une Bourgade Indienne, nommée *Pamoukhi*, où il tenoit le premier rang. Le Marchand s'étoit laissé persuader par de folles espérances; mais on ne l'avoit pas revu depuis son départ, & l'on n'avoit pas douté que Nimettanau ne l'eût tué en chemin, pour se saisir de ses Marchandises, surtout lorsqu'on lui avoit vû, sur la tête, quelques ornemens qu'il n'avoit pû se procurer par une autre voie. Deux Domestiques du Marchand, qui n'avoient pû s'y tromper, lui avoient demandé ce qu'étoit devenu leur Maître; & n'aïant reçu qu'une réponse insolente, ils l'avoient tué d'un coup de fusil.

En mourant, il eut la générosité de leur pardonner sa mort; mais à

deux

deux conditions, auxquelles il les pressa fortement de s'engager ; l'une de ne pas dire qu'ils lui eussent ôté la vie, & l'autre de l'enterrer secretement parmi les Anglois. Son ambition étoit de faire durer l'opinion de son immortalité, qu'il avoit eu l'adresse d'établir parmi les Indiens. Peut-être la prudence devoit-elle faire entrer les Anglois dans ses vues, puisque cette politique les auroit mis à couvert de la vangeance d'Oppechancanough ; mais après en avoir éprouvé des effets si sanglans, & sachant d'ailleurs qu'il s'efforçoit d'engager tous les Rois voisins dans sa querelle, ils conçurent qu'ils ne pouvoient espérer de repos que par sa ruine & celle de sa Nation. Tout ce que la Colonie avoit de gens armés fut emploïé pendant quelques mois à lui faire une guerre ouverte. On fit main-basse sur ses Indiens, & toutes ses Habitations furent ravagées : mais la difficulté de le poursuivre, dans les Bois, fit revenir enfin à la ruse, qu'on regrettoit de n'avoir pas plutôt emploïée. Le Gouverneur fit offrir la Paix au Roi fugitif, & promit d'ensevelir tout le passé dans l'oubli. L'Auteur anonyme, qui ne croit pas cette per-

DECOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

Les Anglois se vangent par une perfidie.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ÉTABLISSEM. DES ANGLOIS.

fidie glorieuse à sa Nation, assure qu'on voit encore dans les Regitres de la Colonie, que le but des Anglois étoit d'attirer Oppechancanough hors de sa retraite, d'engager ses Indiens à planter leur Maiz dans les terres voisines des Habitations Angloises, & de ruiner ensuite leur travail, lorsque l'Eté seroit trop avancé pour en pouvoir attendre une seconde récolte. Ce projet fut exécuté; mais, avec cette différence, qu'après une fausse réconciliation, les Anglois prirent le tems de la moisson même pour fondre sur leurs Ennemis, les taillerent en pieces, & firent leur profit d'une abondance de grains, qui ne leur couta que la peine de l'enlever.

La Colonie en souffre.

Cependant cette guerre, & la triste avanture qui l'avoit fait naître, replongerent la Colonie dans un fâcheux embarras. Les entreprises, dont on s'étoit promis le plus de profit, demeurerent sans exécution. Le massacre avoit été si général en quelques endroits, qu'il n'en étoit échappé personne; & diverses malversations, inévitables pendant les troubles suivans, avoient causé de grosses pertes à la Compagnie. La plûpart des Associés, rebutés de faire des avances dont ils

recueilloient si peu de fruit, vendirent leurs capitaux ; & ceux qui prirent leur place se hâterent d'envoïer de nouveaux secours : mais on remarqua bientôt qu'ils n'avoient en vue que d'enlever ce qui restoit de bon dans la Colonie, sans se mettre en peine d'y établir un meilleur Gouvernement. A la vérité plusieurs Particuliers, d'un nom connu, s'y transporterent avec leurs Familles & leurs effets, sans aucune part aux fonds de la Compagnie, & dans la seule espérance d'obtenir, du Gouvernement, des Terres & des Lettres de propriété, suivant le Reglement établi. D'autres demanderent ces concessions à la Compagnie, & les obtinrent, avec une Jurisdiction particuliere, qui ne devoit pas relever des Gouverneurs : mais ce fut la source de mille nouveaux désordres. Les Indiens, qui ne respiroient que la vangeance, en profiterent pour surprendre les Anglois, & trouverent l'occasion d'en faire un sanglant carnage.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

Charles I étoit alors sur le Trône. Tant d'évenemens funestes attirerent son attention, & le déterminerent à prendre connoissance d'une Colonie, dont il entendoit plaindre la ruine,

Ordre que Charles I y établit.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ÉTABLISSEM. DES ANGLOIS.

par ceux qui l'avoient regardée longtems comme le principal espoir de sa Couronne. Dès l'année 1626, c'est-à-dire en prenant les rênes du Gouvernement, il cassa la Compagnie; il réduisit la Virginie sous sa direction immédiate; il nomma le Gouverneur & les Membres du Conseil; il ordonna que toutes les Patentes & les Procédures se fissent en son nom; & pour encourager tout le monde par son désintéressement, il ne se réserva qu'une rente fonciere de deux Schellings, sur chaque centaine d'Acres, d'ancienne & de nouvelle culture. Aussi tôt, la Colonie prit une autre face, & tout sembla concourir à lui donner de l'éclat. On y vit passer une foule de nouveaux Habitans. Chacun y prenoit des terres à son gré, sans autre formalité que d'y arriver avec une Patente, & sans faire attention qu'en s'écartant les uns des autres dans une grande étendue de Païs, la défense commune en

Raison pour laquelle il n'y a pas proprement de Ville en Virginie.

seroit plus difficile. Les Indiens furent intimidés par la vue d'un si grand nombre d'Anglois, & demeurerent tranquilles: mais on s'apperçut trop tard que cette liberté de prendre les Terres qu'on vouloit choisir, & l'ambition de posséder un vaste terrein,

quoiqu'inculte, joint à la multitude des Rivieres, qui fournissoient à chaque Particulier un Port & toutes sortes de commodités à sa porte, nuisoient aux principales vues de la Cour. Il en est arrivé que jusqu'à ce jour, il n'y a pas, dans toute la Virginie, une seule Habitation qui puisse porter le nom de Ville.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

Cependant, aussi longtems que l'administration y fut bien reglée, l'ardeur ne se refroidit point pour y former des Etablissemens. Diverses personnes de qualité s'y transporterent avec leurs Familles. Cecile *Calvert*, Lord Baltimore, fut de ce nombre. Il étoit Catholique Romain; & l'Auteur anonyme ne lui attribue point d'autre motif que l'exercice libre de sa Religion; mais ne la trouvant pas moins opprimée en Virginie qu'en Angleterre, il perdit l'envie de s'y arrêter. Les Anglois n'avoient encore aucune Habitation, dans le beau Païs qui est à la hauteur de la Baie de Chesapeak; il y fit un Voïage, dans la seule vue de le reconnoître; & tout y répondant à ses espérances, il se hâta de retourner en Angleterre, pour en demander la propriété, avec une dépendance fort légere de la Couronne. Elle lui fut ac-

Etablissement de Mylord Baltimore.

DECOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

Origine du nom de la Colonie de Maryland.

cordée, sous le nom de *Maryland*, c'est à-dire, *Terre de Marie*, à l'honneur de la Reine Epouse de Charles I. Ce Païs est borné au Sud par la Riviere de Patowmech, du côté du rivage occidental; à l'Est, par une ligne tirée depuis la Pointe *Look-out*, du côté oriental. Mylord Baltimore n'eut pas la satisfaction de revoir cette Terre promise; mais après sa mort, elle fut confirmée à son Fils, qui s'y rendit en 1635, pour y former une Colonie dont ses Descendans jouissent encore aux mêmes titres. On fait regarder comme un grand malheur pour l'Angleterre, qu'un Païs qui sembloit demander, par sa situation, d'être sous un seul Gouvernement, ait été partagé en deux Colonies différentes. Elles ont beaucoup souffert de cette division. Comme elles sont les seuls endroits de la dépendance d'Angleterre où l'on plante une quantité considérable de Tabac, il arrive que si l'une défend le débit du mauvais pour faire hausser le prix du bon, l'autre ne manque pas d'en tirer avantage, en prenant cette occasion pour faire passer indifféremment, en Angleterre, tout ce qu'elle en peut recueillir de bon & de mauvais. Un autre mal, qu'on fait

L'Angleterre y trouve peu d'avantage.

venir de la même cause, & qui eut des suites encore plus tristes, fut l'effet de cet exemple pour exciter les Seigneurs à demander aussi des Concessions indépendantes. Dans l'espace de quelques années, on vit donner, non-seulement les Terres & les rentes foncieres de la Virginie, mais les Jurisdictions mêmes; surtout pendant l'administration du Chevalier Harvey, contre lequel cette violation des anciens Priviléges irrita si vivement toute la Colonie, qu'il fut arrêté, & conduit à Londres, avec deux Députés chargés des accusations. Le Roi n'approuva point d'abord cette espece de révolte, & renvoïa même le Chevalier dans son Gouvernement. Ensuite, après s'être fait instruire du désordre, il prit le parti de le rappeller, & de lui donner pour Successeur le Chevalier Berkeley, dont la prudence arrêta le cours du mal.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

Mauvais effet des Concessions indépendantes.

Mais la Colonie en avoit déja ressenti de furieux effets. Les Indiens, attentifs à profiter de tous les desordres, avoient formé, sous la conduite d'Oppechancanough, le projet d'un nouveau massacre, dans lequel plus de cinq cens Anglois perdirent la vie. Il ne fut pas si général que le premier, parce-

Nouveau massacre des Anglois.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

que ces Barbares n'avoient plus la même liberté dans l'intérieur du Païs. Leur fureur étoit tombée sur les Habitations du côté méridional de la Riviere de James, & vers les sources des autres Rivieres, surtout de celle d'York, où le redoutable Oppechancanough faisoit sa demeure.

Sage Gouvernement de Berkeley.

Berkeley trouva la Virginie dans les mouvemens d'une guerre, qui sembloit ne devoit finir que par la ruine absolue des Indiens ou des Anglois. Cependant, après avoir remedié aux maux les plus pressans, il conçut que la tranquillité pouvoit être rétablie par des voies moins sanglantes. L'âge & les fatigues militaires avoient rendu Oppechancanough si décrépit, que n'aïant plus la force de marcher, il étoit réduit à se faire porter. » Son » corps, dit l'Anonyme, étoit tout » flétri ; ses nerfs s'étoient relâchés, » & ses paupieres étoient devenues si » pesantes, qu'elles lui fermoient con» tinuellement les yeux. Il ne pouvoit » les ouvrir qu'avec l'aide d'un de ses » Gens, qui étoit chargé de cet offi» ce, & de celui de les soutenir ».

Oppechancanough est fait prisonnier.

Berkeley prit la résolution de le surprendre & de l'enlever. L'espoir d'une

grosse récompense engagea quelques Indiens à lui montrer les chemins. Il s'avança, si légerement, avec un Corps de Cavalerie, que l'aïant surpris, en effet, dans son quartier même, il l'amena prisonnier à James-town. Son dessein étoit de le faire transporter en Angleterre, autant pour se faire honneur par une action de cette importance, que pour donner un exemple de la bonté du climat de la Virginie, & de la longue vie de ses Habitans; mais il eut le chagrin de ne le pouvoir garder plus de quinze jours. Un Soldat Anglois, outré des maux que ce terrible Vieillard avoit causés à la Colonie, eut la lâcheté de le tuer d'un coup de fusil, qu'il lui tira dans le dos. Il n'avoit pas témoigné la moindre foiblesse dans sa prison, & sa grandeur d'ame se soutint jusqu'au dernier moment de sa vie. Un jour, qu'il entendoit marcher beaucoup de monde autour de lui, il se fit ouvrir les paupieres; & se voïant environné de quantité d'inconnus que la curiosité amenoit pour le voir, il demanda, d'un ton indigné, qu'on lui fit venir le Gouverneur. Berkeley ne fit pas difficulté de paroître: si le sort, lui dit-il fierement, t'avoit fait tomber en-

Découverte de la Virginie et Etablissem. des Anglois.

Sa mort indigne.

DECOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEM. DES ANGLOIS.

Son caractere

tre mes mains, je n'aurois pas eu la bassesse de t'exposer à la risée du Peuple. Ce Prince barbare avoit la taille avantageuse, & l'air noble. Sans avoir reçu plus d'instruction que le commun des Indiens, il avoit trouvé, dans son génie naturel, l'art de gouverner & de faire la guerre. Ses Sujets les plus éloignés respectoient son nom, & recevoient, en tremblant, ses moindres ordres. Quelques Anglois l'ont cru Fils, ou Frere, de Powhatan, comme on l'a dit après Smith : mais les Indiens soumis assuroient qu'il étoit venu d'une Région étrangere, fort loin au Sud-Ouest, & faisoient juger par leurs récits qu'il étoit né dans la dépendance des Espagnols, vers le Mexique, proche des fameuses Mines de Sainte Barbe. Sa captivité, & surtout sa mort, eurent l'effet que le Gouverneur en avoit espéré, pour le rétablissement de la paix.

Troubles de la Virginie causés par la mort de Charles I.

Une sage administration acheva de la rendre si solide, qu'on n'appréhendoit plus de rupture, lorsque la catastrophe de Charles I replongea la Colonie dans de nouveaux troubles. En vain Berkeley crut les prévenir, en interrompant toute correspondance

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

avec l'Angleterre. Olivier Cromvell, nommé Protecteur, envoïa une puissante Escadre en Virginie; & malgré la résistance de quelques Habitans, fideles à l'autorité roïale, plusieurs Conseillers, qui craignoient pour leur fortune, entraînerent toute la Colonie sous le joug de l'Usurpateur. Berkeley même ne put résister au torrent; mais on remarque, à sa gloire, que de tous les Païs soumis au Roi, il fut le dernier qui reconnut Cromvell, & le premier qui rompit ses chaînes. Après avoir gémi dans l'oppression, borné à la culture de ses terres, il se vit rappellé par les cris du Peuple, pour succéder au Gouverneur *Matthews*, dont la mort imprévue avoit laissé le Païs sans Chef. Loin de céder aux premieres instances, il déclara qu'il étoit résolu de ne jamais servir que le légitime Héritier de la Couronne. Cette générosité, dans un tems où l'on ne voïoit encore aucune apparence au rétablissement de la Maison Roïale, fit tant d'impression sur le Peuple, qu'on lui répondit, d'une seule voix, que la Colonie étoit prête à tout sacrifier pour le service du Roi. Aussi-tôt, acceptant l'autorité qu'on lui offroit, il fit proclamer Charles II,

Roi d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande & de la Virginie, avec ordre que toutes les Procédures se fissent désormais en son nom. Ainsi ce Prince fut revêtu de la Dignité roïale en Virginie, avant que de l'être en Angleterre : mais bien tôt après, étant remonté heureusement sur le Trône de ses Ancêtres, il se hâta d'envoïer une nouvelle Commission de Gouverneur à Berkeley, avec d'autres récompenses de sa fidélité & de son zele.

DECOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEMENS DES ANGLOIS.

Batt tente de nouvelles Découvertes.

La Colonie reçut des augmentations considérables & prospera long-tems, sous un Chef si sage. Elle chercha même à s'étendre par de nouvelles Découvertes. *Batt*, accompagné de quatorze Anglois & d'un même nombre d'Indiens, partit d'Appamatox & se rendit au pié des Montagnes, après sept jours de marche. Elles ne lui parurent d'abord, ni hautes, ni fort escarpées : mais lorsqu'il eut passé la premiere chaine, il en trouva d'autres qui sembloient toucher aux nues, & si perpendiculaires, que dans l'espace d'un jour entier, il ne pouvoit faire plus de trois milles en ligne droite. En d'autres endroits, il rencontra de vastes Plaines, & des Savannes de trois ou quatre milles de large, peuplées

d'une infinité de Poules d'Inde, de Cerfs, d'Elans & de Bufles, qui loin de fuir à sa vue, se laissoient approcher, & presque prendre avec la main. Il y trouva aussi du Raisin, d'une si étrange grosseur, que chaque grain avoit celle d'une prune. Après avoir traversé toutes les Montagnes, il arriva dans une autre Plaine, arrosée par une petite Riviere qu'il suivit pendant plusieurs jours. Ce Païs désert aboutissoit à des Champs cultivés, & séparés par quantité de Cabanes, dont les Habitans prirent la fuite à l'approche des Anglois. Batt n'y laissa pas moins quelques bagatelles de l'Europe, pour faire connoître aux Indiens qu'on n'étoit pas venu dans le dessein de leur nuire. Au-delà des Cabanes, on voïoit de grands Marais, où les Guides refuserent de s'engager, sous prétexte que cette Contrée basse étoit habitée par une Nation puissante, qui faisoit commerce de Sel avec ses Voisins, mais qui retenoit les Etrangers. Envain Batt les pressa d'avancer. Leur timidité l'obligea de retournar sur ses traces, sans avoir poussé plus loin ses recherches. Sur le rapport qu'il fit de cette Expédition, Berkeley résolut d'en faire lui-même une nouvelle, & de

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

On n'en a pas tenté depuis.

partir assez fort pour n'être arrêté par aucune crainte : mais une guerre civile, qui s'éleva dans la Colonie, rompit toutes ses mesures, & depuis ce tems, les Anglois de la Virginie n'ont tenté aucune découverte.

DECOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

On a déja touché les deux premieres causes du mécontentement des Virginiens ; l'une étoit l'excessive médiocrité de la valeur du Tabac, qui caussoit beaucoup de préjudice à la Colonie dans les échanges, sans que tous les efforts de l'Assemblée générale y pussent remédier ; l'autre, un partage arbitraire des Terres, contre l'établissement primordial. Charles II se crut en droit de suivre là dessus l'exemple du Roi son Pere ; il fit de grosses Donations à divers Seigneurs, qui abuserent indiscretement de leur supériorité, pour faire tomber sur les Pauvres tout le poids des taxes. A ces deux sujets de plainte, qui mettoient déja le Peuple au désespoir, l'Anonyme joint les obstacles que le Parlement d'Angleterre fit naître, tout-d'un-coup, au Commerce de la Colonie entiere. Un Acte de cette Cour établit divers droits d'une Plantation à l'autre ; impositions d'autant plus cruelles, qu'elles ne tournoient qu'au profit des Offi-

Guerre civile en Virginie.

ciers nommés pour les recueillir. Le même Acte en mettoit aussi de considérables sur l'entrée du Poisson salé dans la Colonie, quoique l'Angleterre fut exempte de ce droit, & sur toutes les Denrées qui se transportoient de la Virginie en Angleterre, dans les Vaisseaux même de fabrique Angloise & montés par des Anglois. Ces trois griefs excitoient déja de violens murmures, lorsqu'un incident, beaucoup plus terrible, acheva de soulever les esprits. On avoit chassé de *Monadas*, nommé aujourd'hui la Nouvelle Yorch, les Hollandois (40) qui s'y étoient établis, & qui, pendant leur séjour sur cette Côte, avoient entretenu un Commerce réglé avec les Habitans Indiens du fond de la grande Baie de Chesapeak. Ces Sauvages s'étoient accoutumés à passer & repasser sur les Frontieres de la Virginie, pour aller acheter diverses sortes de Fourrures des Indiens du Sud. Comme ils en vendoient une partie aux Anglois, & qu'ils portoient le reste à Monadas, les deux Nations Européennes s'étoient contentées de ce trafic, & la paix avoit duré assez long-tems sans interruption. Mais

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEM. DES ANGLOIS.

(40) On a deja parlé, & l'on parlera encore de la Nouvelle Belge.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLOIS.

d'autres raisons aïant porté les Anglois à ruiner la Colonie de Monadas, le ressentiment des Hollandois en fut si vif, qu'ils trouverent le moïen d'inspirer contr'eux une haine implacable aux Indiens. Elle se déclara d'abord par des brigandages & des massacres du côté de la Baie. Ensuite les Indiens du Sud, qui avoient perdu la meilleure partie de leur Commerce, & qui n'en pouvoient accuser que les Anglois, formerent aussi des projets de vangeance, & les exécuterent avec la derniere barbarie. Alors la terreur, jointe à l'oppression des impôts, rendit les Virginiens capables de toute sorte d'excès. Cependant ils ne commencerent encore qu'à s'attrouper tumultuairement, pour demander des secours que le Gouvernement n'étoit pas en état de leur offrir : mais ils trouverent bientôt un Chef. Ce fut un jeune Officier, nommé Nathanael *Bacon*, éloquent, vif, hardi, d'une physionomie imposante, propre, en un mot, à conduire une Populace furieuse. Berkeley, qui avoit été jusqu'alors l'Idole de la Colonie, se vit tout-d'un-coup abandonné, & réduit à se fortifier dans sa Maison, avec quelques uns des principaux Habitans de

James-town. La révolte fut si générale, & dura si long-tems, que Bacon, aïant convoqué une Assemblée dans les formes, & s'étant fait reconnoître Général de la Colonie, prit en effet toutes les marques de l'autorité absolue, comme il en exerça le pouvoir; sans autre modification que d'attendre les ordres de la Cour, par des Députés qu'il promit d'y envoïer, & dont il se proposoit de suspendre long-tems le départ, ou d'empêcher le retour. Un petit nombre d'honnêtes Gens n'aïant pas laissé de prendre parti pour le Gouverneur, ces mouvemens ne se firent point sans plusieurs escarmouches, qui couterent la vie à quantité de personnes des deux Partis: mais on doute que l'Angleterre même eût pû remédier au désordre, si la mort naturelle de Bacon n'eut renversé ses ambitieux projets. Les Mécontens, désunis par la perte de leur Chef, ne penserent qu'à demander grace, & le Chevalier Berkeley fut rétabli dans son Gouvernement. Mais avant que la paix put être bien affermie, un des Capitaines de Bacon, nommé *Lawrence*, désespéré du sort de quelques autres, qui s'étant rendus à condition d'une amnistie, n'avoient pas laissé d'être déclarés incapables d'exercer

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

James-town est ruiné par le feu.

jamais aucun Emploi dans la Colonie, conçut l'horrible dessein de réduire James-tovn en cendres, & le suivit avec une si furieuse obstination, que ne trouvant point ses Gens disposés à lui obéir, il l'exécuta de sa propre main. Cette malheureuse Ville n'est pas remontée, depuis, à l'état florissant, où elle étoit parvenue. Berkeley mourut peu de tems après l'incendie; & l'on verra, dans la Description, qu'un autre Gouverneur prit le parti de transferer les Cours de Justice & l'Assemblée générale à Williamsbourg.

Les Anglois sont devenus tranquilles en Virginie.

Depuis la révolte de Bacon, l'ordre que la Cour a mis dans le Gouvernement de la Virginie l'a préservée des révolutions de cette nature. Ses Habitans y ont cultivé si tranquillement leurs Plantations, que leur Histoire n'offrant plus d'évenemens extraordinaires, on se contentera de réprésenter dans un autre article, l'état actuel de cette Colonie. Ses progrès doivent avoir été fort prompts, puisque dès l'an 1723 on trouve la peinture suivante de son Commerce.

Commerce de cette Colonie en 1723.

» La Virginie & Maryland, dit » l'Auteur Anglois d'un Ecrit politi- » que, n'ont pas d'autre objet que la » culture de leur Tabac. On en a porté » la perfection si loin en Virginie,

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

» qu'il paſſe pour le meilleur de l'Uni-
» vers, ſurtout celui qui croît ſur la
» Riviere d'York. C'eſt preſque le ſeul
» dont on faſſe uſage en Angleterre.
» Les autres, qu'on nomme *Oronoac*,
» & celui de Mariland, ſont plus chauds
» dans la bouche : cependant ils ſe ven-
» dent auſſi fort bien, parcequ'on les
» aime en Hollande, en Dannemark,
» en Suede, & dans toute l'Allema-
» gne. Il s'en exporte annuellement
» 30000 Bariques, qui produiſent à
» l'Angleterre, cinq livres ſterling par
» Barique, dans les Echelles Etrange-
» res, & qui augmentent par conſé-
» quent le fond général de la Nation
» de 150000 livres ſterling par an. Ce
» Commerce eſt, ſans contredit, un de
» nos principaux avantages. Tous les
» ans, il emploie deux cens de nos
» vaiſſeaux, & fait entrer, année com-
» mune, entre trois & quatre cens mille
» livres ſterling dans les Coffres du Roi.
» Si ce calcul paroît exceſſif à ceux qui
» n'en connoiſſent point le ſecret, ou
» qui n'en ont pas des idées juſtes, un
» peu d'explication le fera trouver mo-
» deſte. Il eſt certain, par les Regiſtres
» publics, qu'on frette tous les ans deux
» cens Vaiſſeaux de Tabac dans toute la
» Baie de Cheſapeak, où je comprens
» Maryland, & que l'un portant l'au-

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEM. DES ANGLOIS.

» tre ils ne peuvent porter moins de
» 700 Bariques. C'est en tout soixante-
» dix mille, dont je suppose que la moi-
» tié se vend & se consomme en Angle-
» terre : mais les droits pour ces trente-
» cinq mille Bariques, à ne supposer
» le poids de chacune, que de quatre
» quintaux, donneront déja huit li-
» vres sterling par Barique, & deux
» cens quatre-vingt mille pour le total.
» L'autre moitié, qui s'exporte, ne
» produira pas plus d'un cinquieme de
» cette somme à l'Echiquier, parce-
» qu'elle est à couvert de toutes sortes
» d'impôts & d'une partie des subsides:
» cependant si l'on accorde seulement
» cinquante mille livres pour le droit
» des trente-cinq mille Bariques d'ex-
» portation, il revient annuellement à
» la Douane trois cens trente mille li-
» vres sterling pour les soixante-dix
» mille Bariques. Il n'y auroit que les
» tems de guerre, qui pussent me faire
» rabattre quelque chose de ce compte.
» Quelques Négocians, qui se préten-
» dent bien informés du Commerce de
» la Virginie, assurent qu'on a quel-
» quefois embarqué dans une seule an-
» née jusqu'à cent mille Bariques, pour
» Virginie & Maryland, & qu'il s'en
» est consommé quarante mille en An-
» gleterre. Si leurs Mémoires sont jus-

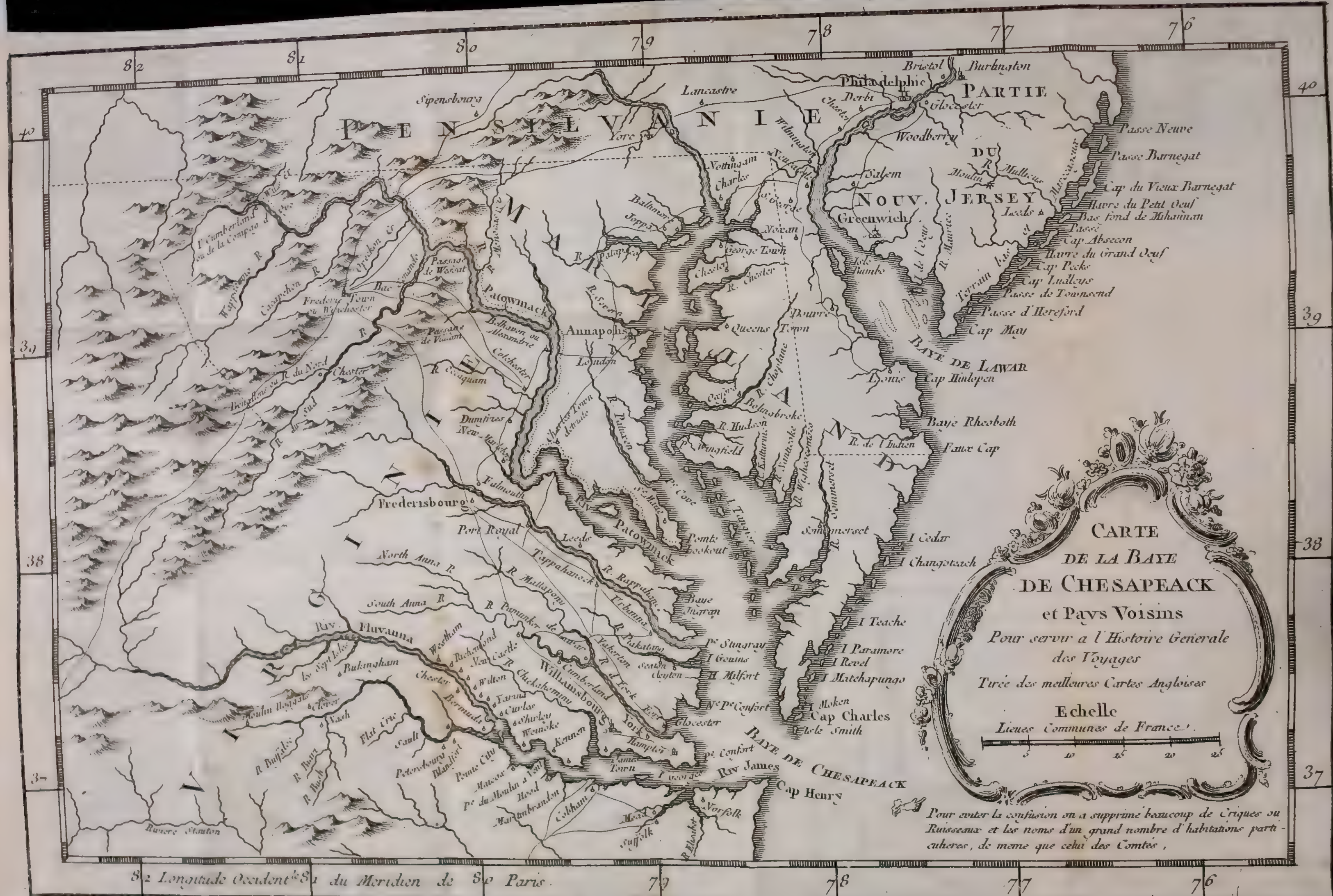
» tes, mon calcul ne peut être accusé » d'éxagération ; mais je me suis attaché aux lumieres les plus certaines : » & pour n'en laisser aucun doute, il suffit de faire observer combien ce Commerce s'est accru dans les autres parties d'Angleterre, comme dans le » Port de Londres. Depuis plusieurs » années la Ville de *Liverpool* reçoit » annuellement, ou du moins année » commune, cinquante Vaisseaux de la » Baie de Chesapeak. La plupart de nos » autres Ports en emploient tous les ans » huit ou dix à ce Commerce, & l'on » assure que la Ville de Bristol paie annuellement soixante mille livres » sterling de droits, pour le Tabac » qu'elle consomme : ce qui ne paroîtra » point sans vraisemblance, s'il est vrai, » comme on le dit dans cette Ville » même, qu'un seul de ses Vaisseaux, » nommé le *Marchand de Bristol*, a » payé, depuis vingt ans, entre huit » & dix mille livres annuelles à la » Douane, & que fort souvent il est » entré tout-à-la-fois dans la Saverne, » trente & quarante voiles de la Virginie, sons compter les Avanturiers » qui fraudent la Douane. Si les Ports » extérieurs n'emploient pas moins de » cent Vaisseaux tous les ans, on conviendra sans peine que Londres peut

Découverte de la Virginie, et Etablissem. des Anglois.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE ET ÉTABLISSEM. DES ANGLOIS.

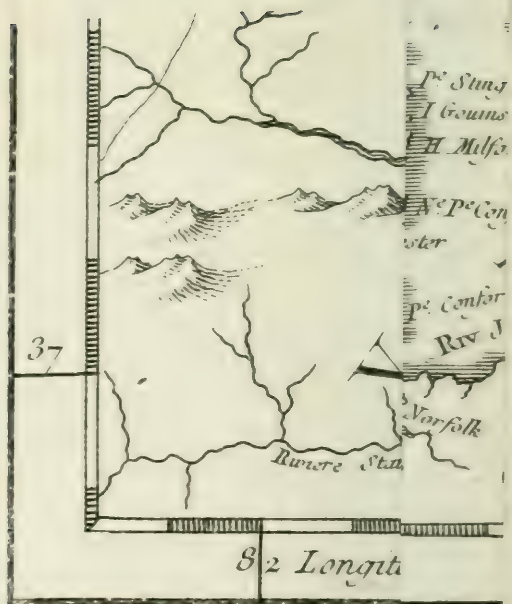
» emploier les cent autres ; & tout ce » que j'ai dit de la Douane & des droits » ne peut paroître incertain.

» Mais outre l'extrême avantage qui » nous revient de l'exportation du Tabac dans toutes les autres parties » de l'Europe, considérons de quelle » utilité ce Commerce est pour nous, » par le prodigieux nombre de mains » qu'il emploie, & de Familles qu'il » fait subsister en Angleterre & en Virginie. Il ne monte pas à moins de » soixante-dix mille Anglois en Virginie, ni certainement à moins en » Angleterre. Combien n'envoïons-» nous pas, tous les jours, de Marchandises de nos Manufactures aux » Virginiens, qui sont obligés de tirer d'ici tout ce qui leur est nécessaire pour se vêtir, tous les instrumens de leur travail, & tout ce » qui sert au luxe ? Ajoutons que les » Marchandises qu'on leur envoie » sont celles qui viennent des métiers » les plus utiles, qui occupent le plus » grand nombre d'Ouvriers, qui en » nourrissent le plus, & par conséquent les plus avantageuses au bien » public ; telles sont celles des Tisserands, des Cordonniers, des Chapeliers, des Serruriers, des Tourneurs, des Menuisiers, des Tail-


CARTE
DE LA BAYE
DE CHESAPEACK
et Pays Voisins
Pour servir a l'Histoire Generale
des Voyages
Tirée des meilleures Cartes Angloises
Echelle
Lieues Communes de France.
5 10 15 20 25
Pour eviter la confusion on a supprimé beaucoup de Criques ou Ruisseaux et les noms d'un grand nombre d'habitations particulieres, de meme que celui des Comtés,
82 Longitude Occident.le 81 du Meridien de 80 Paris 79 78 77 76
PENSILVANIE
MARILAND
VIRGINIE
PARTIE DU NOUV. JERSEY
BAYE DE LAWAR
BAYE DE CHESAPEACK
Philadelphie
Burlington
Bristol
Lancastre
Sipensbourg
Yorc
Chester
Derbi
Glocester
Wilmington
Newcastle
Woodberry
Salem
Greenwich
Leeds
Nothingam
Charles
Baltimore
Joppa
George Town
Chester
R. Chester
Queens Town
Annapolis
London
Oxford
Bolingbroke
Patowmack
Fredericksbourg
Port Royal
Falmouth
Dumfries
New Marlbro
Colchester
R. Occoquam
Passage de Wesat
Frederic Town ou Winchester
Passe Neuve
Passe Barnegat
Cap du Vieux Barnegat
Havre du Petit Oeuf
Bas fond de Mihaninan
Passe
Cap Abseeon
Havre du Grand Oeuf
Cap Pecks
Cap Ludleys
Passe de Townsend
Passe d'Hereford
Cap May
Cap Hinlopen
Lewis
Baye Rheoboth
Faux Cap
R. de l'Indien
Somerset
I Cedar
I Changoteach
I Teache
I Paramore
I Revel
I Matchapungo
I Moken
Cap Charles
Isle Smith
Cap Henry
Norfolk
Suffolk
Riv. James
Hampton
York
Glocester
Williamsbourg
Richemond
New Castle
Cumberland
Pointe Lookout
Baye Ingram
Pte Stingray
H. Milfort
Pte Confort
Riv. Fluvanna
North Anna R.
South Anna R.
R. Mattapony
R. Pamunkey
R. Rappahanock
Tappahanock
Urbanna
Bukingham
Chester
Bermuda
Peterborough
Blandfort
Jame Town
Riviere Stanton
Cobham
Leeds
Patowmack
Pte Cove
Wingfield
R. Hudson

Tom XIV

N.° 8.


Pe. Stung
I Gouins
H Milf
Ne Pe Con
ster
pe. Confor
Riv J
Norfolk
Riviere Stu
37
82 Longit

Tom XIV.

» leurs, des Couteliers, des Cordiers,
» des Brasseurs, & je puis dire de
» tous les Artisans d'Angleterre.

§ II.

Description de la Virginie & de Maryland.

ON a déja pris soin de faire observer que les Anglois donnerent d'abord, au hazard, le nom de Virginie à toute la partie Septentrionale du Continent de l'Amérique, & que les Concessions de la Cour pour leurs premieres Colonies furent expédiées sous ce titre. Longtems même, celles qu'on distingua dans la suite par des noms particuliers furent regardées comme des membres de la Virginie. Enfin ce nom n'est demeuré qu'à l'étendue de Païs qui est situé le long de la Baie de Chesapeak, un peu vers le Sud, & qui renferme la Virginie & Maryland. Sous cette acception, la moindre longueur qu'on lui donne est de deux cens milles vers le Nord, depuis la pointe de Confort, à l'entrée de la Baie, & la même à peu-près vers le Sud : mais l'Anonyme, s'arrêtant à la Virginie proprement dite, & distinguée de Ma- Son étendue.

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

ryland, la représente bornée au Sud par la Caroline Septentrionale, au Nord par la Riviere de Patowmeck, à l'Est par la Mer, & au Nord-Ouest par cette grande chaine de Montagnes au-delà desquelles on a vu que les Anglois, sous la conduite de Batt, s'efforcerent vainement de pénétrer.

Qualités de la Côte.

La Côte du Continent, vers la Virginie, est fort estimée des Navigateurs, parcequ'aussitôt que la sonde y trouve le fond, ce qui arrive ordinairement à quarante ou cinquante lieues de terre, sur quatre-vingt ou quatre vingt-dix brasses d'eau, cette profondeur diminue par degrés, & si régulierement, qu'un Pilote expérimenté peut juger de la distance par le fond.

Baie de Chesapeak.

Une belle Carte de la Baie de Chesapeak, publiée à Londres avec des éloges extraordinaires, place son embouchure par les trente-sept dégrés de Latitude du Nord, entre le Cap Henri au Sud & le Cap Charles au Nord, & lui donne dix-huit milles de large. La profondeur ordinaire du Canal, est de neuf brasses, qui diminuent en quelques endroits jusqu'à sept. Sa partie la plus sure est la plus proche du Cap Henri, exactement à trente-sept degrés ;

degrés ; de ſorte qu'aïant pris cette Latitude à midi, le jour qu'on s'attend d'arriver à l'entrée, on peut ſans crainte avancer pendant la nuit, & ſuivre le rivage méridional juſqu'à deux lieues au-delà du Cap, où l'on ſe trouve dans une excellente Rade, nommée *Lyn-Haven.* De cette Rade la Baie pénetre environ deux cens milles dans les Terres. Sa largeur y eſt de dix à quinze milles, excepté vers le fond, où elle ſe rétrécit beaucoup. Elle contient pluſieurs petites Iles, dont quelques-unes ſont couvertes de Bois. Entre une infinité de Rivieres qu'elle reçoit, ſurtout du côté de l'Oueſt, on en diſtingue quatre par leur grandeur, qui ſont celles de James, d'York, de Raphanok & de Patowmek. Les principales des autres, dont quelques-unes portent les plus gros Vaiſſeaux Marchands, ſe nomment l'Eliſabeth, le Nanſamon, le Chickahomony, le Pocoſon, le Pamunki, le Norck, l'Eſter-*North*, le Corottonan, le Wicomoko, le Pocamoki, le Chiſſoneſſik & le Pungotego. On ſe diſpenſe de marquer leur poſition, qui eſt fort exacte dans la Carte. Toutes ces Rivieres ſont ſi commodes & ſi bien diſtribuées, que de ſix en ſix milles on

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

Rivieres qu'elle reçoit

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

trouve presque toujours une bonne Rade. Elles se forment du concours d'une infinité de sources, d'où l'eau sort en si grande abondance, qu'elle rend celle des Rivieres douce, jusqu'à soixante & cent milles au dessous du flot des Marées, & quelquefois à trente ou quarante milles de la Baie même. Quelques-unes de ces sources forment tout-d'un-coup un si gros courant, qu'à cinq cens pas de leur origine, elles font tourner des Moulins à bled. Le grand avantage de cette multitude de Rivieres est de donner à chaque Habitation la commodité de recevoir les Navires & les Barques à sa porte ; d'où il est arrivé, comme on l'a fait observer, qu'on ne s'est gueres embarrassé de former des Villes dans la Virginie.

Vers fort nuisibles dans les Rivieres.

On ne fait qu'un reproche aux Rivieres du Païs ; c'est que tous les ans, au mois de Juin, il paroît sur l'eau salée des légions de vers, qui percent les Chaloupes, les Barques & les Vaisseaux mêmes, partout où la Poix, le Godron & la Chaux laissent le bois découvert, & qui s'y forment des cellules assez semblables à celles des raïons de miel. Ils ne cessent point d'être nuisibles jusqu'au tems des grosses pluies ; qui arrive vers la fin de Juillet. Alors

ils diſparoiſſent juſqu'au retour de l'Eté, ou du moins, ils ne cauſent aucun mal. On remarque qu'ils ne percent jamais que la ſeule planche à laquelle ils ſe ſont attachés. L'Anonyme donne quatre moïens de s'en garantir, les ſeuls que l'expérience ait fait découvrir : 1°. d'eſpalmer ſi bien les Bâtimens, qu'il n'y reſte aucun vuide : 2°. Si l'on arrive dans la ſaiſon des vers, de mouiller au fort de la Marée, parceque le courant les entraîne, & de haler à terre les petites Barques & les Chaloupes ; 3°. de nettoïer le Vaiſſeau, & ſurtout d'y paſſer le feu, auſſitôt que la ſaiſon des vers eſt finie, parceque n'étant point encore enfoncés dans les Planches, le moindre feu les tue ; 4°. de quitter l'eau ſalée pour aller mouiller dans l'eau douce, pendant les cinq ou ſix ſemaines que les Vers ſe tiennent ſur l'eau.

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

On diviſe la Virginie en vingt cinq Cantons, ſous le nom de Comtés, qui contiennent trente-neuf Paroiſſes. Le plus ancien, c'eſt-à-dire celui où les Anglois formerent leur premier établiſſement, & qui étoit nommé Pouhatan par les Indiens, ſe nomme aujourd'hui le Comté de Norfolk. C'eſt le plus méridional. Il eſt ſitué ſur la Riviere

Diviſion de la Virginie, en vingt-cinq Comtés.

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

James, qui n'a pas moins d'un mille de large proche de la Ville du même nom, & dont le cours est d'environ cent quarante milles depuis sa source jusqu'à son embouchure dans la Baie, droit à l'Ouest du Cap Henri : elle reçoit de grands Vaisseaux, l'espace de cent milles. Le Comté de Norfolk n'a qu'une Paroisse, nommée l'*Elisabeth*, & contient cent douze mille dix-neuf acres de terre. Il est arrosé par une Riviere qui se nomme aussi l'Elisabeth, & qui prenant sa source dans le Comté même, se joint à celle de James, entre deux Anses qui portent le nom d'*Est-Bay* & d'*Ouest-Bay*.

On trouve ensuite sur la Riviere James, le Comté de la *Princesse Anne*, qui contient quatre-vingt-dix-huit mille trois cens cinq acres, & la Paroisse de *Lyn-haven*, au-dessous du Cap Henri ; ensuite le Comté de Nansamon, qui a cent trente-un mille cent soixante-douze acres, & trois Paroisses ; l'une qu'on nomme Paroisse haute, l'autre, Paroisse basse, & la troisieme, Chuckahek. La Riviere de Nansamon, qui prend naissance dans ce Comté, se joint à celle de James au-dessus de l'Anse nommée *Bennet's*

creek. Enſuite, le Comté de *Wight*, dans lequel on compte cent quarante-deux mille ſept cens quatre vingt-ſeize acres, & deux Paroiſſes, nommées *Warwik-ſqueek* & *Newport*. Ce Comté offre une ſource, d'où l'eau coule avec une abondance extraordinaire. Enſuite le Comté de *Surrey*, qui a cent onze mille cinquante acres, & deux Paroiſſes, nommées *Southwark* & *Lyon's-creek*. Enſuite le Comté d'*Henrico*, qui eſt le dernier ſur le bord méridional de la Riviere James, & qui contient cent quarante-huit mille ſept cens quatre-vingt ſept acres; il a deux Paroiſſes, *Henrico* & *Briſtol*. On avoit bâti, dans ce Comté, une Ville, nommée Henri-polis, qu'on a laiſſée tomber en ruine. Vingt milles au-deſſus du premier ſaut de la Riviere, on trouve la Bourgade de Monacan, où les Réfugiés François ſe ſont établis.

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

Vis-à-vis du Comté d'Henrico, au Nord de la même Riviere, s'offrent les Comtés du Prince Georges & du Prince Charles, qui contiennent cent ſoixante-&-un mille deux cens trente-neuf acres, & trois Paroiſſes, *Martin-Brandon*, *Ouianoke*, & *Oueſtover*.

Deſcription de James-town.

Enſuite, le Comté de James, où

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

l'on compte cent huit mille trois cens soixante-deux acres & cinq Paroisses, dont l'une nommée *Hundered* est située de l'autre côté de la Riviere, avec une partie de ce Comté : les noms des quatre autres sont *Wallingford*, *Wilmington*, *James-town*, & *Brutton*. Ce Comté a toujours tenu le premier rang, parcequ'il contient James town, ou la Ville de Jacques, située sur le bord Septentrional de la Riviere de même nom, à quarante milles de son embouchure. Quoiqu'elle n'ait jamais passé pour une belle Ville, on y voioit avant l'incendie plusieurs Edifices de brique, & des Hôtelleries pour la commodité des Voiageurs. Le nombre des Maisons, qui ne monte aujourd'hui qu'à soixante ou soixante-dix, devoit être beaucoup plus grand, puisqu'il y avoit plusieurs belles rues, & deux ou trois Forts. Mais une partie aïant été consumée par le feu, la translation des Cours de Justice à Williamsbourg, la résolution qu'on prit d'y tenir les Assemblées générales, & le Collége qu'on y fit bâtir, semblerent condamner James-town à ne se relever jamais de cette disgrace; d'autant plus que le goût des Virginiens les portant à vivre dans leurs

Plantations, il y a peu d'apparence qu'ils pensent jamais à rebâtir une Ville qui n'avoit jamais été fort peuplée. D'ailleurs on a remarqué, depuis longtems, que les Etablissemens qui bordent la Riviere de James, dans tout l'espace où elle est saumâtre, sont sujets à des fievres lentes; & cette seule raison auroit pû suffire pour faire transférer la Capitale du Païs à Williamsbourg, dont la situation est beaucoup plus saine. Le Chevalier Berkeley fit bâtir pour sa résidence, près de James-town, une fort belle maison, nommée *Green-Spring*, où l'on voit une source d'eau si froide, que dans les chaleurs de l'Eté on n'en sauroit boire sans danger.

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

C'est aussi dans le Comté de James, qu'est situé Williamsbourg. Le terrein que cette Ville occupe, à sept milles de James-town dans les Terres, se nommoit auparavant *Middleplantation*. Mais quelques avantages qu'on se soit efforcé d'y rassembler, il ne paroît pas qu'elle mérite un autre titre que celui de Bourg. Quoiqu'on y tienne les Cours de Justice & les Assemblées de la Colonie, à peine est-elle composée de trente Maisons. On y voit néanmoins la trace de plusieurs

Description de Williamsbourg.

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

rues, qui devoient être bâties dans la forme du double W Anglois, mais qui ne sont pas même commencées, & qui ne le seront peut-être jamais. Le seul édifice remarquable est l'Hôtel-de-Ville, bâti par le Colonel Nichokson, sous le nom de *Capitole*, avec un petit Fort, ou plutôt une Batterie de dix ou douze Canons.

Une Lettre de M. *Hugh Jones*, un des Supérieurs du Collége de Williamsbourg, publiée à Londres il y a plusieurs années, fait une peinture plus exacte de l'état actuel de cette Ville. » Nous avons ici, dit M. Jones, trois Bâtimens, qui passent » aux yeux des Habitans pour les plus » superbes de toute l'Amérique ; le » Collége, l'Hôtel-de Ville, qu'on » nommoit d'abord le Capitole, & la » Prison publique ; sans compter la » Maison du Gouverneur, qui n'est » pas de la grandeur des trois autres, » mais qui les surpasse encore par la » beauté de ses ornemens. L'Eglise & » l'Arsenal sont aussi deux fort beaux » édifices. Quoique les rues ne soient » point achevées, on a changé le plan » bizarre du double W en celui d'u» ne M, qui promet une forme plus » agréable & plus réguliere. Tous les

» Bâtimens ſont de brique, & couverts de Bardeaux, excepté la Priſon, dont le toît eſt à la Moſaïque, par une idée du Gouverneur *Spotſwood*, dont on a reconnu l'utilité. La façade du Collége, qui ſe préſente droit à l'Eſt, eſt double, & longue de cent trente-ſix piés, avec un grand Portique, qui s'avance en forme de Dôme. Les deux aîles retournent en équerre, & forment à l'Oueſt une belle & vaſte Place, où l'on entre du même côté par une grande Porte, au milieu d'un mur qui ferme cette Cour ou cette Place. Hors du mur, il y a d'autres cours, & d'autres logemens pour les Maîtres des Indiens & pour leurs Ecoliers, avec différens Jardins, & un champ clos en forme de Parc, d'environ cent cinquante acres de terre. Le grand édifice fut bâti d'abord ſur un plan du fameux Chevalier Wren; enſuite, aïant été fort endommagé par le feu, il fut réparé, avec un peu de changement, & fort orné par le Gouverneur Spotſwood. Il reſſemble aſſez, aujourd'hui, à l'Hôpital de Chelſey.

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

Suivant le deſſein, dont on attend

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

l'exécution, une rue fort droite, qui doit partir de la façade, n'aura gueres moins d'un mille de long; mais l'Auteur ne nous apprend point combien on y compte déja de Maisons. Cependant il ajoute que c'est à l'autre bout qu'est situé le Capitole, édifice aussi noble, dit-il, aussi commode, qu'il y en ait dans ce genre. C'est là » que se tiennent toutes les Cours » de Justice. La forme du Bâtiment » est celle d'une H, avec un Escalier » à chaque aîle. Des deux côtés de » cette grande rue, on en a tracé une » parallele, de moindre largeur, pour » former l'M, avec plusieurs petites, » de communication. L'Eglise est au » centre. C'est un édifice de Brique, » en forme de Croix, qui n'est pas » moins commode, ni moins orné, » que les meilleures Eglises de Londres. Assez proche, s'éleve une grande Tour octogone, qui sert de Magasin pour les armes & les munitions. Un peu plus loin, on trouve une Place destinée à servir de » Marché, & proche de cette Place, » un lieu réservé pour les exercices » d'amusement, tels que le Jeu de » Boule, avec un espace où l'on se » propose de faire un Bâtiment pour

» la Comédie. Malheureusement, de » si beaux projets ne subsistent qu'en » idée. Cependant quelques Particu- » liers se sont fait bâtir des Maisons » de brique, & quelques-unes de » pierre, avec quantité d'appartemens » de plein pié : mais comme on ne » manque pas de terrein, pour s'é- » tendre, & qu'on y est quelquefois » exposé à des vents furieux, on ne » cherche point à multiplier les éta- » ges. Un des premiers soins est de » se ménager de grandes Chambres, » où l'on puisse être fraîchement en » Eté. L'ameublement en est magni- » fique, & l'on y perce de grandes » fenêtres, dont les chassis sont à » panneaux de crystal. Tous les Of- » fices sont détachés du Corps-de- » Logis. Les Magasins à Tabac, dont » chaque Maison est toujours accom- » pagnée, pour un Commerce qui » fait toute la richesse de la Colonie, » sont bâtis de bois, avec un grand » nombre d'ouvertures, qui donnent » passage à l'air, sans en donner à la » pluie. Quoique le Païs ne manque » point d'ardoise, on n'y connoît » point encore d'autre usage, pour la » couverture des toits, que celui des » planches & du Bardeau de Cyprès » ou de Pin.

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

Descript. de la Virginie.

Etat du Collége.

L'Anonyme observe que la fondation du College de Williamsbourg est de l'année 1692, sous le Regne du Roi Guillaume & de la Reine Marie, qui donnerent pour cette entreprise la somme de dix-neuf cens quatre-vingt cinq livres sterling, vingt mille acres de terre, le droit d'un sou pour livre sur le Tabac qui se transporte de la Virginie & de Maryland, & l'Office de Grand-Voïer de la Colonie, alors vacant, avec le droit de nommer un Député à l'Assemblée générale. Jusqu'à présent, les Terres n'ont presque rien produit. Le droit d'un sou pour livre, sur le Tabac, rapporte annuellement environ deux cens livres sterling, & l'Office de Grand-Voïer près de cinquante livres. L'Assemblée y a joint un droit sur la sortie des peaux & des fourrures, qui peut monter à cent livres. Ce fut en 1705, le 29 d'Octobre, que l'édifice fut presque ruiné par le feu. Quoiqu'on n'ait rien négligé pour les réparations, on n'y voit plus autant d'Ecoliers que dans l'origine; relâchement que l'Auteur déplore, & qu'il attribue à la mauvaise conduite de quelques Gouverneurs. Ils réduisent, dit-il, la plûpart des Habitans à faire passer leurs

Enfans en Angleterre pour le cours de leurs Etudes, plutôt que de s'exposer à de continuels chagrins. D'ailleurs les Professeurs, devenus comme indépendans, négligent leurs Ecoliers, & ne pensent qu'à tirer parti du revenu de leurs Chaires avec l'argent des Plantations (42).

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

Suite des Comtés.

Mais reprenons la suite des Comtés. Après celui de James, on entre dans le Comté d'York, qui est situé entre les deux Rivieres de James & d'York, & qui contient soixante mille sept cens soixante sept acres de terre. Il y a trois Paroisses; *Hampton*, *York*, & le nouveau *Pokoson*; la derniere, à l'embouchure de la Riviere d'York.

On trouve ensuite le Comté de Warwick, où l'on compte trente-huit mille quatre cens quarante-quatre acres, & deux Paroisses; *Denby* & *Mallberry*. La Riviere de Pokoson prend sa source dans ce Comté, & va se décharger dans la Baie de Chesapeak, proche de l'embouchure de l'York. Warwick est suivi du Comté d'Elisabeth, qui ne contient que vingt-neuf mille acres & une seule Paroisse. C'est le moins grand de toute la Virginie; mais il s'honore d'une Ville

(42) Relation de la Virginie, liv. 4. chap. 8.

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

de même nom, qui, sans avoir jamais été fort considérable, l'est aujourd'hui beaucoup moins que dans son origine. Elle avoit alors plusieurs bonnes Maisons de brique & de pierre, avec un Fort, bâti pendant la guerre contre les Hollandois. Tout est en ruines; » par une espece de fatalité, qui menace, dit l'Auteur, » toutes les Villes qui se formeront » en Virginie.

En traversant une Langue de terre, qui sépare ici le Pokoson de l'York, on arrive à l'embouchure de cette derniere Riviere, que les Indiens nomment *Pamunky*, & dont un bras conserve encore ce nom dans le Comté du Roi Guillaume. L'York est navigable pour les grands Vaisseaux pendant soixante milles, & trente de plus pour les Chaloupes & les Barques. Son cours, dans l'espace d'environ cent milles, suit la même direction que celui de la Riviere de James, à si peu de distance, qu'en plusieurs endroits on ne compte pas plus de cinq milles de l'une à l'autre. Aussi les avantages qu'on en tire, dans l'espace qui les sépare, le rendent-ils un des plus riches Cantons de la Virginie. A quarante milles de son embou-

chure, l'York se divise en deux bras, navigables l'un & l'autre pour les Chaloupes. C'est dans l'intervalle qui est entre les deux Rivieres d'York & de James, que croît le meilleur Tabac de la Colonie. Cette heureuse situation reçoit un autre lustre, de deux petites branches qui se détachent des deux Rivieres; l'une, de celle de James, à cinq milles de la Baie, où elle forme une Anse commode pour le débarquement; l'autre de celle d'York, plus haut dans les Terres, mais qui s'approche de la premiere, jusqu'à ne laisser que la distance d'un mille entre deux : & comme c'est dans cet étroit espace que Williamsbourg est situé, on peut dire qu'il commande la navigation des deux Rivieres. Après la derniere révolte des Indiens, on avoit proposé de planter, d'une Riviere à l'autre, une forte Palissade, pour leur interdire absolument l'entrée de ce Canton, où les Anglois vivroient d'autant plus tranquillement, que chaque Plantation y peut recevoir toutes ses provisions par eau : mais il ne paroît point que ce projet ait été rempli.

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

On nous fait remonter ici au travers des Comtés d'York, de Warwick,

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

& d'Elisabeth, en suivant la Riviere de James, pour arriver au Comté du *Nouveau Kent*, un des plus grands & des plus peuplés de la Virginie. Il contient cent soixante onze mille trois cens quatorze acres de terre, arrosées par le bras méridional de la Riviere d'York. On y compte deux Paroisses, *Blissland* & *Saint Pierre*. Les bornes de ce Comté, à l'Ouest, sont d'assez hautes Collines, d'où tombe un sable brillant, semblable à la limure de cuivre, que les Anglois, dans l'origine de leur établissement, prirent pour de la poudre d'or.

Après le Nouveau Kent, on trouve le Comté du *Roi Guillaume*, qui contient quatre-vingt-quatre mille trois cens vingt-quatre acres, & la seule Paroisse de *Saint Jean*. Il est arrosé par le Pamunki, bras méridional de la Riviere d'York. Au Sud de ce Comté, on entre dans celui de *King and Queen's*, c'est-à-dire du Roi & de la Reine, auquel on ne donne pas moins de cent trente un mille sept cens seize acres. Il a deux Paroisses, *Straton-Major*; & *Saint Etienne*. La Riviere de Chicohomony, qui y prend naissance, va tomber dans celle de

James, proche d'une grande Plantation nommée *Bromfield.*

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

De King and Queen's, en retournant par le Guillaume & le nouveau Kent au bord Septentrional de la Riviere d'York, on arrive dans le Comté de Glocester, le mieux peuplé de tout ce Païs. Il a cent quarante-deux mille quatre cens cinquante acres, & quatre Paroisses; *Perso, Abington Ware & Kingston.*

Le Comté de Glocester est séparé de celui de Middlesex par la Riviere de *Prankitang*, navigable pendant vingt ou trente milles; & Middlesex s'étend sur le bord méridional de celle de *Rapahanok*, qui est fort large, fort profonde, & navigable pendant plus de quarante milles. On remarque ici que contre la nature de toutes les autres Rivieres du Païs, qui tirent leurs sources des Montagnes, ou de quelques Collines, celles d'York & de Rapahanok sortent d'un terrein bas & marécageux. Middlesex n'a qu'environ quarante-neuf mille cinq cens acres, & qu'une seule Paroisse, nommée *Christ-Church.*

Au-dessus de ce Comté, on trouve celui d'Essex, qui contient cent quarante mille neuf cens vingt acres. C'est

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

dans ces deux Comtés que se trouve la grande Lande, qu'on nomme le Désert du Dragon, & qui a près de soixante lieues de long. Elle est couverte de bruieres & de ronces, & remplie de Bêtes féroces, qui s'y tiennent comme dans une retraite inaccessible. Essex a trois Paroisses; *Farnham*, *Sittinburn*, & *Sainte Marie.* La partie méridionale de ce Comté est arrosée par le Mattapony, bras occidental de la Riviere d'York.

Plus loin, on entre dans les Comtés de *Richemond* & de *Stafford*, dont il ne paroît point qu'on ait encore mesuré l'étendue: ce sont de nouveaux Cantons, qui sont compris sous le nom de Rapahanok, & qui ne laissent pas d'avoir trois Paroisses; *Farnham du Nord*, *Saint Paul* & *Overworton.*

Entre Rapahanok & la Riviere de Patowmeck, on trouve le Comté de Westmoreland, qui est fort étendu, & qui a deux Paroisses; Copely & Wosthington. Plus bas est le Comté de Lancaster, le long du bord Septentrional de la Riviere de Rapahanok; il est arrosé par celles de *Cartomain* & de *Corotoman*, qui tombent dans l'autre à trois lieues de son embou-

chure. On y compte deux Paroisses ; *Christ-Church* & *White Chapel.*

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

Northumberland est le dernier Comté de cette partie, sur le bord méridional du Patowmek : il a trois Paroisses ; *Fairfield*, *Boutracy*, & *Wicomoco.* La Riviere qui l'arrose, & qui porte le nom de cette derniere Paroisse parcequ'elle y prend sa source, va se jetter dans la Baie de Chesapeak à l'embouchure du Patowmeck, qui fait les bornes de la Virginie au Nord, & qui la sépare de Maryland.

Riviere de Patowmeck.

L'embouchure du Patowmeck a sept milles de large. Les Géographes Anglois donnent à cette Riviere un cours de cent quarante milles, jusqu'à ses premieres cataractes, qui sont à soixante milles de sa source. En tombant, elle se divise en plusieurs bras, dont l'un s'étend fort loin au Nord-Ouest, tandis qu'un autre prend au Sud-Ouest. Sa source est dans les Monts Apalaches. L'espace, qui est entre le Patowmeck & le Wicomoco, jusqu'à la Baie, porte le nom de *Northen-Heck.*

On nous fait passer ici la Baie, & suivre le rivage maritime, depuis le Cap Charles jusqu'à la Riviere de Pokamoki, qui sépare la Virginie de

DISTRICT DE LA VIRGINIE.

Maryland à l'Est. Dans cet espace on trouve deux autres Comtés : celui d'Acomak, qui a conservé son ancien nom, & qui contient deux cens mille vingt-trois acres. C'est le plus grand de toute la Virginie, quoiqu'il soit moins peuplé que ceux de l'autre côté de la Baie, & qu'il n'ait qu'une Paroisse, nommée aussi Acomak. La Riviere de Chissonessik & quelques autres moins considérables y prennent leur source. Le second Comté est celui de Northampton : il est fort étroit, & ne consiste que dans une Langue de terre assez longue, qui s'étend entre la Mer de Virginie & la Baie de Chesapeak. Le Cap Charles, qui en fait la partie la plus méridionale, est directement opposé au Cap Henri ; & ces deux Caps sont ce qu'on nomme ordinairement les Caps de Virginie.

Une Histoire Angloise de cette Colonie (43) ajoute quatre autres Comtés, mais compris dans les précédens : King's George, ou le Comté du Roi Georges, avec une Paroisse nommée Saint Georges, entre les Rivieres de Rapahanok & de Patowmeck ; Spotsyl-

(43) L'Auteur ne s'est fait connoitre que par deux Lettres initiales, qui sont R. B.

vanie, dans l'eſpace qui eſt entre la Riviere d'York, avec une Paroiſſe, nommée Saint Georges; Hanovre, dans le même eſpace, avec la Paroiſſe de Saint Paul; Brunſwick, vers les gorges méridionales des Montagnes, avec la Paroiſſe de Saint André.

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

Observations générales sur la Virginie.

Les Montagnes qui bornent la Virginie à l'Oueſt ſont une partie de celles qu'on nomme Apalaches. Il eſt aſſez ſingulier que toutes les Cataractes des Rivieres qui en ſortent, & qui arroſent la Virginie, ſoient régulierement à quinze ou vingt milles l'une de l'autre, & que les plus proches des Montagnes en ſoient à ſoixante ou ſoixante dix milles. Toutes les anciennes Relations de la Virginie en parlent comme d'un Païs plat, qui n'a pas même de Collines remarquables: l'Hiſtorien qu'on vient de citer traite cette opinion d'erreur. Il eſt plat, dit-il, » vers » la Mer, & proche des grandes Ri- » vieres; mais dans les parties plus » éloignées, je ſuis monté, au milieu » même des Plantations, ſur de très » hautes Collines, du ſommet deſ- » quelles je voïois tout le Païs autour » de moi, par deſſus la pointe des » arbres. Je puis nommer les Colli- » nes de Manhorn, proche des Cata-

DESCRIPT. DE LA VIRGINIE.

» ractes de la Riviere de James : cel-
» les qu'on rencontre sur celle de Ma-
» tapony, à quatorze ou quinze mil-
» les de son embouchure, le Mont
» Taliver, sur la Riviere de Rapaha-
» nok, & les Collines du Comté de
» Stafford, proche des Cataractes du
» Patowmeck.

Les bords de la plûpart des Rivieres de la Virginie sont sabloneux. On y trouve des pierres fort dures & transparentes, dont quelques-unes coupent le verre, comme les Diamans, & jettent le même éclat. Tous les lieux un peu élevés sont remplis de veines de fer. Mais le travail des Mines demande tant de frais, que personne n'ose l'entreprendre ; ou plutôt les Virginiens sont si livrés à leurs Plantations de Tabac, qu'ils négligent tout autre avantage.

Le même Historien parle d'une Ville nommée *Dale's-gift*, qui a subsisté pendant quelque tems dans le Comté de James, & qui se trouve aujourd'hui ruinée par les incursions des Indiens, par le feu, & par d'autres accidens.

DESCRIPT. DE MARYLAND.

On se dispense de répéter que le Païs de Maryland faisoit autrefois partie de la Virginie, dont elle n'est sé-

parée que par la Riviere de Patowmeck, & que souvent dans l'usage commun, il est encore compris sous le même nom. Cependant comme ces deux Contrées forment réellement deux Colonies différentes, qui ont chacune leur Gouverneur, & dont on a fait remarquer que les intérêts ne s'accordent pas toujours, celle de Maryland demande une description particuliere. Elle est située, comme la Virginie, sur la Baie de Chesapeak, avec cette singularité pour l'une & pour l'autre, qu'on ne peut dire précisément de quel côté, parcequ'elles y touchent diversement, & qu'elle coupe les deux Gouvernemens par le centre. Les bornes de Maryland, commençant à la Riviere de Patowmeck, s'étendent le long de la Baie vers le Nord, jusqu'à ce qu'elles coupent une ligne tirée Ouest de l'embouchure d'une autre Baie, nommée *Delaware*, qui est située par les quarante degrés de Latitude du Nord. Elle a de hautes Montagnes vers l'Ouest, & cette même Baie à l'Est. Sa partie orientale est bornée à l'Ouest par la Baie de Chesapeak, à l'Est par l'Océan, au Nord par la Baie de Delaware, & au Sud par la Riviere de Pokamoki. On la divise en onze Comtés; six du côté occidental, & cinq

DESCRIPT. DE MARYLAND.

Sa situation.

DESCRIPT. DE MARYLAND.

du côté oriental de la Baie de Chesapeak. Toute la Province n'a qu'une seule Ville, nommée *Sainte Marie*, qui donne son nom à l'un des Comtés, & qui est dans une situation fort commode, entre les Rivieres de Patowmeck & de *Patuxent* : c'étoit autrefois le siege du Gouvernement. On compte dans Maryland plusieurs Bourgs, mais peu considérables, à l'exception néanmoins d'*Anapolis* & de *Williamstadt*, qui sont deux Ports où tout le Commerce extérieur est réuni. Ses principales Rivieres sont le *Patowmeck*, le *Patuxent*, la *Taverne*, le *Chiptonk*, le *Chester* & le *Sassafras*.

Sa division en onze Comtés.

On commence l'énumération des Comtés, par ceux qui sont au côté occidental de la Baie. *Sainte Marie*, qui est le premier, prend à la pointe de *Look-out*, & s'étend le long du Patowmeck, jusqu'à l'anse de *Bud*, sur cette Riviere, & jusqu'à l'Anse Indienne sur la Riviere de Patuxent. En 1698, on y découvrit des eaux médecinales, qui furent nommées *Cool-Springs*, & que le Gouvernement fit acheter avec les Terres voisines. On y a bâti des Maisons pour le soulagement des Pauvres. Les Assemblées générales de la Province se tenoient autrefois

trefois dans la Ville de Sainte Marie. L'Hôtel, qu'on y avoit fait bâtir pour cet usage, servoit aussi au Conseil établi en faveur des Orphelins, qui se tenoit cinq fois l'année, aux mois de Septembre, de Novembre, de Janvier, de Mars & de Juin. Mais cette Ville n'a pas plus de soixante Maisons; & depuis que le Gouvernement & les Cours de Justice ont été transférés à Anapolis, il y a peu d'apparence que le nombre de ses Habitans augmente jamais. *Metapany* est un Château que les Lords Baltimore, Seigneurs de la Colonie de Maryland, se sont fait bâtir dans ce Comté. Il est situé à l'embouchure de la Riviere de Patuxent, avec plus de commodité que de magnificence. On compte, dans le Comté de *Sainte Marie*, les Paroisses de *Saint Jean*, de *Saint Clement*, & d'*Hervington*, dont la derniere s'attribue le titre de Bourg.

DESCRIPT. DE MARYLAND.

Le second Comté, sous le nom de *Charles*, commence aux Anses *Indiennes* & de *Bud*, où finit celui de Sainte Marie, & s'étend jusqu'à l'Anse de Mattawoman. Ses Paroisses sont *Bristol* & *Pisentaway*.

Le *Prince Georges*, troisieme Comté, s'étend depuis l'Anse de Mattawo-

man & celle de *Swanson*, le long du Patowmeck à l'Ouest, & du Patuxent à l'Est. Il a plusieurs Paroisses, entre lesquelles on ne nomme que *Masterkone*.

Descript. de Maryland.

Le Comté de *Calvert* regne vis-à-vis les deux précédens, le long du Patuxent qui l'en sépare ; & ses Paroisses sont *Harrington*, *Warrington*, & *Calverton*.

Ann-Arundel & *Baltimore* sont deux Comtés dont les bornes ont été marquées par des Arbres, qui commencent à cinq quarts de mille de l'Anse de Bodkin, du côté occidental de la Baie de Chesapeak. Delà, cette division court d'abord à l'Ouest, & devient ensuite moins réguliere ; mais tout ce qui est au Nord appartient au Comté de Baltimore, & toute la partie du Sud à celui d'Ann-Arundel. Le principal Bourg d'Ann-Arundel est *Anapolis*, nommé *Severn* jusqu'en 1694, où par un Acte de l'Assemblée générale il prit le nom d'Anapolis, avec les titres & les Priviléges de Ville maritime ou de Port. En même-tems les Cours de Justice, l'Assemblée générale, le Conseil des Orphelins, & tout le Gouvernement, y furent transférés de Sainte Marie. On y fit

Description d'Anapolis.

bâtir une Eglise, qui devint la principale Paroisse de la Province; & dès l'an 1699 la Ville avoit pris une forme, qui n'a fait que se perfectionner depuis, par divers accroissemens. Un autre Acte y fonda une Ecole publique, sous le nom d'*Ecole du Roi Guillaume*, dont les Archevêques de Cantorberi furent nommés Chanceliers perpétuels. Il s'est formé d'autres Collèges, à cet exemple, avec un Conseil pour l'administration. Mais, quelque soin qu'on ait apporté à l'embellissement d'Anapolis, il paroît que le goût des Marilandois pour leurs Plantations, où ils vivent séparément comme les Virginiens, empêchera toujours qu'elle ne soit assez peuplée, pour devenir une Ville florissante. Dans le tems même qu'on représente, elle n'avoit pas plus de quarante Maisons, qu'on ne croit pas augmentées du double.

DESCRIPT. DE MARYLAND.

Le Comté de Baltimore a son Bourg, de même nom, où les Maisons sont si dispersées, qu'il mérite à peine la qualité de Village. On observe que la grande Riviere de Sasquehanagh vient se jetter dans la Baie de Chesapeak, un peu au-dessus du Bourg de Baltimore.

DESCRIPT. DE MARYLAND.

Ces six Comtés étant du côté occidental de la Baie, on nous la fait traverser, pour la description des cinq autres. Le premier, qui s'étend de l'Ouest à l'Est, est celui de *Cecil*, dont la partie occidentale est si proche de la Baie de Delaware, qu'on n'auroit pas plus de huit ou dix milles à couper, pour joindre cette Baie à celle de Chesapeak. Le Comté de Cecil regne le long d'une partie considérable de la Pensilvanie. On ne trouve rien de certain sur ses propriétés & sur le nombre de ses Paroisses.

Le Comté de *Kent* forme comme une Isthme dans la Baie de Chesapeak, où il s'avance assez loin; mais on n'est pas mieux instruit du nombre & du nom de ses Paroisses.

Le Comté de Talbot est séparé de celui de Kent par une double ligne d'Arbres. Celle de ses parties, qui est au Nord de l'Anse de *Corsica*, fait les bornes méridionales du Comté de Kent; & les bornes Septentrionales du Comté de Cecil. Le principal Bourg de ce Comté se nommoit Oxford; mais un Acte de l'Assemblée, qui l'érigea en Port, ou Ville maritime, lui fit prendre en même-tems le nom de *Williamstadt*. L'Ecole qu'on

Ville & Port de Williamstadt.

n'a pas manqué d'y établir, la Douane, & quelques Officiers Roïaux, n'en ont pû faire une Ville considérable. Les autres Paroisses du Comté sont *S. Michel & Bollingbrogke.*

DESCRIPT. DE MARYLAND

Le Comté suivant est celui de Dorchester, dont la principale Paroisse porte le même nom. C'est un petit Bourg, où l'on compte à peine dix Maisons. Ce Comté renferme plus d'Habitations Indiennes, que tout le reste de la Colonie. Un Acte de l'Assemblée générale de 1698 déclara que toutes les Terres qui sont au Nord de la Riviere de *Nanticoke*, en commençant à celle de *Chicacoan*, jusqu'à l'embouchure de celle-ci, appartenoient à *Pancache* & *Annatouquin*, deux Rois Indiens, & perpétuellement à leurs Successeurs, sous la seule condition de païer annuellement aux Anglois une peau de Castor.

Sommerset, onzieme Comté de Maryland, a plusieurs Paroisses, dont on ne marque que celle du même nom. La Relation Angloise, à laquelle on s'est attaché, fait observer aussi que les autres Comtés peuvent en avoir quelques unes qui ne sont pas mieux connues. Elle ajoute qu'en 1665, on comptoit environ 16000 Anglois dans cette Colonie,

DESCRIPT. DE MARYLAND.

Autre division de la Virginie.

Outre cette division générale de la Virginie & de Maryland, on en fait une autre en Langues de terre, qui servent de bornes aux Receveurs des Droits. On ignore celle de Maryland; mais en Virginie, elle se fait en cinq quartiers: 1. L'Isthme Septentrional, qui est entre les Rivieres de Patowmeck & de Rapahanok. 2. L'Isthme qui est entre les deux mêmes Rivieres, & qui renferme celui de Pamunki. 3. L'Isthme qui est entre les Rivieres d'Yorck & de James. 4. Les terres qui sont au Sud de la Riviere de James. 5. Celles qui sont sur la Côte Orientale.

Une troisieme division est celle qui se fait en quartiers, distingués par les Rivieres, pour servir également de limites aux Officiers de la Marine & aux Receveurs: 1. Le quartier supérieur de la Riviere James, depuis Hogs-Island, ou l'Ile des Porcs, tirant vers le haut. 2. Le quartier inférieur de la même Riviere, depuis l'Ile des Porcs, vers le bas, jusqu'aux Caps, & dans le circuit de *Confort* jusqu'à la Riviere postérieure, ou *Bak-River*. 3. Les Rivieres d'York, Pocoson, *Pikanquetang*, & la Baie de *Mobiac*. 4. La Riviere de Rapahanok. 5. De-

puis celle de Wicomoco, vers le haut, jusqu'à celle de Patowmeck. 6. Depuis le même endroit, vers le bas, jusqu'à la même Riviere, & le long de la Baie, jusqu'au quartier de Rapahanok. 7. Pocomoki; & les autres parties de la Côte orientale formoient autrefois deux quartiers, & n'en font aujourd'hui qu'un.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

§ III.

Etat actuel de la Virginie.

LE caractere, les mœurs & les usages des Indiens en Virginie & Maryland, étant à peu-près les mêmes que dans tout le reste de l'Amérique Septentrionale, on en remet la peinture après la description des autres Colonies: mais on ne sauroit passer de même sur le Gouvernement particulier des Anglois Virginiens, sur leurs usages, sur leur Commerce, & sur les propriétés particulieres du Païs. Observons uniquement que les Colonies Angloises n'étant pas plus ouvertes aux Etrangers que celles des Portugais & des Espagnols, ou n'attirant peut-être pas beaucoup leur curiosité, c'est d'après les Anglois mêmes que

notre Description sera continuée.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Forme du Gouvernem.

On se rappelle sans doute que le premier Etablissement des Anglois se fit sous la direction d'une Compagnie de Marchands; qu'ils mirent d'abord l'administration entre les mains d'un Président, choisi chaque année par la Colonie, & d'un Conseil dont ils nommoient eux-mêmes les Membres; qu'en 1610, cette Police fut altérée, & que la Compagnie obtint un nouvel Octroi de la Cour, qui lui donnoit le droit de nommer un Gouverneur; que la même année on convoqua, pour la premiere fois, une Assemblée de tous les Députés des Plantations, pour regler, avec le Gouverneur & le Conseil, tous les intérêts de la Colonie; ce qui donna une sorte de perfection au Gouvernement: qu'après la séparation de l'Assemblée, la Cour d'Angleterre laissa toujours l'administration des affaires au Gouverneur, au Conseil & aux Députés, & qu'on donna le titre d'Assemblée générale à ce Corps; qu'ensuite cette Assemblée générale eut la connoissance de toutes les affaires de la Colonie, & le pouvoir de faire des loix, dont l'exécution étoit abandonnée à la sagesse du Gouverneur & du Con-

seil ; enfin que le Roi nommoit le Gouverneur & les Membres du Conseil ; mais que le Peuple élisoit ses Députés à l'Assemblée générale.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Les Gouverneurs obtinrent bien-tôt un pouvoir si peu borné, que leur approbation devint nécessaire pour toutes les résolutions de l'Assemblée, sans autre modification que d'être obligés de prendre l'avis du Conseil. Jusqu'à la révolte de Bacon, c'est-à-dire en 1676, un Gouverneur n'avoit pas le droit de casser, ni même de suspendre les Membres du Conseil ; mais alors il y fut autorisé, avec la seule obligation d'expliquer à la Cour les raisons de sa conduite. Cependant la Colonie obtint des Lettres roïales, qui lui confirmoient le privilége d'être toujours gouvernée par l'Assemblée générale, & qui remettoient même l'administration ordinaire au Président du Conseil, dans l'absence du Gouverneur, ou dans la supposition de sa mort.

Avant l'année 1689, le Conseil s'assembloit dans une même Chambre avec les Députés du Peuple ; ce qui approchoit de la forme du Parlement d'Ecosse : mais *Colepeper*, alors Gouverneur, prit occasion de quelques dé-

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

mêlés pour engager le Conseil à se départir de cet usage. On forma deux Chambres, à l'imitation du Parlement d'Angleterre, & cette séparation a continué jusqu'aujourd'hui.

Droits actuels du Gouverneur.

La forme actuelle est que le Gouverneur soit nommé par le Roi, qui lui donne sa Commission sous le Sceau privé, pour un tems dont il se réserve les bornes. Il doit obéir aux ordres de S. M., dont il représente la Personne. Il a le droit d'approuver ou de rejetter les loix de l'Assemblée générale ; de confirmer celles qu'il approuve ; de proroger ou de congédier cette espece de Parlement ; d'assembler le Conseil d'Etat & d'y présider ; de nommer des Commissaires & des Officiers pour l'administration de la Justice ; de choisir des Officiers militaires, au-dessous du degré de Lieutenant Général, qui est le titre dont il est revêtu lui-même ; de disposer des Troupes pour la défense commune ; de publier des proclamations ; d'aliéner les terres de la Couronne suivant les Loix établies, & d'avoir en garde, pour cet usage & pour d'autres occasions, le sceau de la Colonie. Il doit autoriser, de son Certificat, tous les paiemens qui se font du revenu public. Enfin,

il eſt revêtu de la charge de Vice-Amiral.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Ses appointemens.

Il n'y a pas fort long-tems que le Gouverneur de la Virginie n'avoit que mille livres ſterling d'appointemens, avec environ cinq cens de caſuel. Le Chevalier Berkeley fut le premier, à qui ſon mérite & ſes importans ſervices firent accorder deux cens livres de plus, par l'Aſſemblée; & cette augmentation devoit finir avec ſon Gouvernement. Enſuite, le prétexte de la Pairie fit obtenir à Mylord Colepeper, deux mille livres d'appointemens fixes, & cent cinquante pour les frais du logement, que la Colonie ne fourniſſoit point aux Gouverneurs. Sous le même voile, ce Seigneur obtint de l'Aſſemblée tous les ſubſides qu'il propoſa, fit aſſurer à perpétuité, pour lui & ſes Succeſſeurs, une taxe de deux ſchellings ſur chaque barique de Tabac, & les droits du Fort, avec cette ſpécieuſe clauſe, que le Roi pourroit emploïer le produit de ce revenu à l'utilité de l'adminiſtration. Depuis l'union de ces avantages, qui n'ont fait que ſe multiplier, la Virginie eſt devenue un Pérou pour tous les Gouverneurs.

Conſeil, & ſes prérogatives.

Le Conſeil eſt compoſé de douze

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Membres, créés par Lettres Patentes, ou nommés par un ordre particulier du Roi. Si, par interdiction, ou par mort, il s'en trouve moins de neuf dans le Païs, alors le droit, comme le devoir du Gouverneur, est de choisir entre les principaux Habitans, pour remplir le nombre. Les Conseillers doivent l'assister de leurs avis dans les affaires du Gouvernement, & s'opposer à ses entreprises lorsqu'il excede les bornes de sa Commission. Ils ont voix délibérative comme lui, nommément pour convoquer l'Assemblée générale, pour disposer du Trésor public, pour examiner les comptes, pour nommer ou casser les Officiers établis par Commission, pour faire des Ordonnances, publier des Proclamations, donner des terres, faire enregistrer les Octrois. Mais ce qui augmente beaucoup la considération du Conseil, c'est qu'il compose la Chambre haute dans l'Assemblée générale, & qu'il s'attribue le droit de rejetter tous les Actes de la Chambre basse, comme la Chambre des Seigneurs dans le Parlement d'Angleterre. Les gages du Conseil ne montent qu'à trois cens cinquante livres sterling, qui sont distribuées aux Conseillers à propor-

tion du nombre auquel ils se trouvent dans les Cours & aux Assemblées générales. Ainsi cet Office est moins une affaire d'intérêt que d'honneur.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Forme des Assemblées générales.

Chaque Province, ou Comté, envoie deux Députés à l'Assemblée générale. La Ville de James & le Collége ont le droit particulier d'y en envoïer deux, c'est-à-dire chacun le sien; ce qui fait le nombre de cinquante-deux. Ils sont convoqués par un ordre qui s'expédie sous le seing du Gouverneur & sous le sceau de la Colonie, & qui doit être adressé au Sheriff de chaque Province, quarante jours au moins avant la formation de l'Assemblée. Tous les Particuliers qui jouissent d'un Franc-fief, à l'exception des Femmes & des Mineurs, ont droit de suffrage pour l'Election; & voici la méthode commune à tous les Comtés. On publie, dans chaque Eglise, deux fois consécutives, l'ordre qui est venu au Sheriff, & le jour qu'il lui a plu d'indiquer: on s'assemble: l'Election se fait à la pluralité des voix. Si l'on se divise, & que l'un des deux Partis soupçonne l'autre de mauvaise foi, il peut exiger une copie du rôle des Suffrages, & porter ses plaintes à l'Assemblée générale des Députés. D'ail-

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

leurs, on s'eſt efforcé de prévenir les Elections frauduleuſes, par divers Actes, aſſez conformes à ceux qu'on a faits depuis en Angleterre.

Auſſi-tôt que les Députés ſe ſont rendus à Williamſbourg, ils choiſiſſent un Orateur, qu'ils préſentent en corps au Gouverneur, pour obtenir ſon approbation. Enſuite l'Orateur le prie, au nom de la Chambre, de confirmer ſes Privileges, qui ſont particulierement l'accès toujours libre auprès de lui pour la communication des Affaires, la liberté de délibérer, ſans rendre compte de leurs diſcours & de leurs débats, la ſureté de leurs Perſonnes, & la protection de leurs Domeſtiques. On paſſe enſuite aux affaires; & dans tout le reſte on imite, autant qu'il eſt poſſible, les uſages de la Chambre des Communes de Londres. Lorſque les Actes ont paſſé dans les deux Chambres, ils ſont envoïés au Roi, pour être revêtus de ſon autorité; mais ils ne laiſſent point d'avoir force de loi, auſſi-tôt qu'ils ſont approuvés du Gouverneur, quand le Roi même ſuſpendroit ſon approbation, pourvu qu'il ne les rejette pas. Il n'y a point de tems fixe pour la convocation de l'Aſſemblée générale.

Elle s'est quelquefois tenue tous les ans, & quelquefois d'une année à l'autre ; mais il n'arrive gueres qu'elle soit différée jusqu'à trois. C'est un avantage que les Députés assurent à la Colonie, en n'accordant que pour un tems fort court les taxes & les subsides.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Outre le Gouverneur & le Conseil, la Virginie a deux Officiers principaux, qui reçoivent immédiatement leur Commission du Roi ; l'Auditeur des Comptes & le Secrétaire d'Etat. L'Office du premier est d'examiner l'emploi des revenus publics, & d'en vérifier les comptes. Il a sept & demi pour cent sur tous ces deniers, & ce profit lui tient lieu d'appointemens. Le Secrétaire a la garde de toutes les Archives du Païs, c'est-à-dire de tous les Jugemens rendus par la Cour générale, & de tous les Actes qu'elle a vérifiés. Il expedie tous les ordres par écrit, soit du Gouverneur ou des Cours. Il enregître toutes les Patentes qui regardent la distribution des Terres. C'est dans ce Bureau qu'on tient regître des Procurations pour les Affaires, des vérifications de Testamens, des Mariages, des Enfans qui naissent dans la Colonie, du nombre des Morts & de ceux qui quittent le Païs, des Of-

Autres Officiers publics.

Auditeur des Comptes.

Secrétaire d'Etat.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

fices publics, enfin de tout ce qui concerne l'ordre, & dont il est important de conserver la mémoire. On lit, dans la Relation anonyme, qu'après la révolte de Bacon la Secrétairerie d'Etat de la Virginie se trouva dans le dernier désordre. » Les Octrois des Terres y étoient enregîtrés en blanc; on y voioit quantité d'Actes originaux & de précieux Mémoires, dispersés, sales, déchirés & rongés des Vers. Un Gouverneur, nommé le Chevalier Andros, réforma tous ces abus en 1692. Il fit transcrire dans de nouveaux Livres tous les Actes volans ou déchirés, qui pouvoient être de quelque usage; il fit bâtir des lieux commodes pour les y placer; il inventa des méthodes pour les garantir de la poussiere & de l'humidité, & pour les ranger dans un ordre qui pût les faire retrouver au premier besoin. Tant de sages précautions devinrent inutiles, par un incendie qui consuma l'Hôtel-de-Ville en 1698: mais le même Gouverneur, aïant tourné ses principaux soins à la conservation des Papiers, rassembla tous ceux qu'on avoit sauvés des flammes, & les

Ordre des Regîtres.

» plaça dans un meilleur ordre que « jamais (44) ». Les appointemens du Secrétaire de la Virginie consistent uniquement dans les droits qu'il tire de tout ce qui s'expédie dans son Bureau, & montent annuellement à près de soixante-dix mille livres de Tabac; maniere de compter ordinaire, dans une Colonie où tout est rapporté à ce Commerce. D'ailleurs les Greffiers & les Notaires des Provinces lui en paient tous les ans quarante mille livres, à titre de gratification.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Deux autres Officiers Généraux, mais qui ne reçoivent pas immédiatement leur Commission du Roi, sont le Commissaire Ecclésiastique, & le Trésorier Général. Le premier, qui tient sa nomination de l'Evêque de Londres, Evêque né de toutes les Plantations, visite les Eglises, a droit d'inspection sur les Ecclésiastiques, & reçoit du Gouverneur cent livres sterling d'appointemens, qui se prennent sur les rentes foncieres. L'Office du Trésorier est de recevoir l'argent des Collecteurs particuliers, & de regler les comptes des impôts extraordinaires. Il tire six pour cent, de tous les deniers qui passent par ses mains.

(44) *Ubi sup*, liv. 1. chap. 4.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Il est assez étrange que l'Amirauté n'ait point d'Officier constant, dans un Païs de Navigation & de Commerce. Mais il y a des Officiers de Marine, qui dépendent du Gouverneur ; des Receveurs pour les droits d'Aubaine, des Collecteurs, des Greffiers, un Scheriff dans chaque Comté, des Arpenteurs en charge, & des *Coroners*, uniquement établis, comme à Londres, pour juger, avec l'assistance de douze Jurés, si les corps qu'on trouve sans vie sont morts de mort naturelle ; des Inspecteurs des grands chemins, des Connétables, & des Chefs de Communautés, qui sont renouvellés tous les ans.

Revenus fixes ou Fonds publics.

On distingue, en Virginie, cinq sortes de Revenus publics : 1. Une Rente que le Roi, se réserve sur toutes les Terres données par Lettres Patentes. 2. Un Revenu accordé au Roi, par Acte de l'Assemblée générale, pour l'entretien du Gouvernement. 3. Un fond établi par l'Assemblée, & dont elle dispose, pour des occasions extraordinaires. 4. Les Rentes fondées pour l'entretien du College. 5. Les levées qui se font par Acte du Parlement d'Angleterre, sur le Commerce de la Colonie.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Le premier de ces revenus n'est que la Rente fonciere de deux schellings sur chaque centaine d'arpens de terre. Elle se porte au Trésorier général ; méthode qui épargne les frais des Collecteurs pour un objet peu considérable en lui-même, quoiqu'à force de se multiplier, il soit monté à plus de douze cens livres sterling annuelles. Ce fond demeure en caisse pour les nécessités pressantes, depuis la révolte de Bacon, qui, faute d'une précaution de cette nature, coûta plus de cent mille livres sterling à la Cour. Le revenu accordé pour l'entretien du Gouvernement est pris de la taxe de deux schellings sur le Tabac ; des 15 sols par tonneau, que chaque Navire, plein ou vuide, paie au retour d'un voïage ; des six sous par tête que tous les Passagers, libres ou Esclaves, doivent païer en arrivant dans la Colonie ; des amendes & des confiscations établies par divers Actes de l'Assemblée ; des Epaves, & des Bêtes égarées que personne ne reclame ; enfin du droit d'Aubaine, sur les Terres & sur les Biens mobiliers de ceux qui ne laissent point de légitime Héritier. Tous les deniers qui viennent de ces Fonds sont portés au Trésor, pour

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

être emploïés aux dépenses publiques, sur l'ordre du Gouverneur & du Conseil; & les comptes en sont vérifiés par l'Assemblée générale. Ils montent annuellement à plus de trois mille livres sterling. Le fond qui regarde les occasions extraordinaires, & dont l'Assemblée se réserve la disposition, vient d'une taxe sur l'entrée des Liqueurs, & d'un droit qui se leve sur tous les Esclaves, Valets & Servantes qui arrivent dans le Païs. Le premier de ces droits, monte, par an, à plus de six cens livres sterling; & le produit du second varie, suivant le nombre des Vaisseaux qui vont à la traite des Negres: mais on paie constamment vingt schellings pour chaque Esclave, & quinze pour tout Domestique qui n'est pas né Anglois: c'est de ces sommes accumulées qu'on a bâti le Capitole de Villiamsbourg: elles sont à la garde du Trésorier. On a déja rendu compte du produit & de l'usage des deux autres revenus, qui appartiennent également au College.

Capitation en Tabac.

Il y a deux manieres de lever de l'argent en Virginie; l'une, qu'on vient d'expliquer, par droits sur le Commerce; l'autre, qui est une sorte de Taille réelle, (ou plutôt de Capi-

tation,) dont il n'y a que les Femmes blanches qui ſoient exceptées, & qui conſiſte à païer une certaine quantité de Tabac. Tous les ans, au tems de la Moiſſon, le Scheriff de chaque Province fait faire, par les Juges de Paix, un Dénombrement exact des perſonnes ſujettes à la Dîme, c'eſt-à-dire de tous les Blancs mâles, & de tous les Negres de l'un & de l'autre Sexe. On oblige chaque Chef de Famille, ſous de groſſes amendes, de donner une liſte fidelle du nombre d'Ames dont elle eſt compoſée. Ce tribut ſe leve trois fois, & pour différens uſages : le premier eſt levé, par Acte de l'Aſſemblée générale, ſur toutes les Perſonnes ſujettes à la Dîme, dans toute l'étendue de la Colonie, & ſert à diverſes charges publiques, telles que les frais néceſſaires pour le ſupplice d'un Eſclave criminel, dont il faut dédommager le Maître ; pour arrêter ou faire pourſuivre les Deſerteurs ; pour la paie de la Milice lorſqu'elle eſt ſur pié, pour l'expédition des ordres de la Secrétairerie, pour l'élection des Députés à l'Aſſemblée générale, & pour d'autres dépenſes de cette nature. La ſeconde Capitation eſt Provinciale, c'eſt-à-dire particu-

Etat actuel de la Virginie.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

liere à chaque Comté : elle est imposée par les Juges de Paix, qui l'emploient à faire bâtir ou réparer les Cours de Justice, les Prisons, & généralement à toutes les charges publiques du Comté. Enfin la troisieme, qui se nomme Paroissiale, est imposée par les Chefs de chaque Paroisse, pour la construction & l'ornement des Eglises, pour y annexer les terres lorsqu'il se présente une occasion d'en acheter, pour les gages des Ministres, des Lecteurs, des Clercs & des Sacristains.

Cours de Justice.

Dans l'origine de la Colonie, les Cours de Justice, qu'on a nommées tant de fois sans en faire connoître l'ordre, étoient des modeles de droiture & d'équité. On n'y admettoit point ces formalités qui rendent les Procès également pénibles & ruineux dans toutes les Contrées de l'Europe. Une seule Cour prenoit connoissance de toutes les Causes, civiles & ecclésiastiques; & l'affaire la plus compliquée étoit terminée en peu de jours, avec droit d'appel à l'Assemblée générale, qui n'apportoit pas moins de diligence à la terminer. Cet ordre se soutint si long-tems, qu'en 1688, Mylord Colepeper, un des plus sages Gou-

verneurs de la Virginie, admirant la méthode ſimple & facile à laquelle on s'étoit attaché juſqu'alors, penſa moins à la changer qu'à l'affermir, & ne s'occupa qu'à retrancher quelques innovations qui commençoient à s'y introduire, Mais ſon Succeſſeur affecta de prendre une voie toute oppoſée; enſuite le Chevalier Edmond Andros, nommé Gouverneur en 1692, fit recevoir tous les Statuts & toutes les formalités d'Angleterre. Enfin Nicholſon, qui paſſa en 1698, du Gouvernement de Maryland à celui de Virginie, introduiſit toutes les ruſes de la plus ſubtile chicane. Les affaires de la Colonie ſont jugées à préſent par deux ſortes de Cours; celles des Comtés, ou les Cours particulieres, qui ſont compoſées du Scheriff, de ſes Officiers ſubalternes & des Jurés; & la Cour générale, ou l'ancienne Cour, compoſée du Gouverneur & du Conſeil. Celle-ci, à laquelle toutes les autres reſſortiſſent, eſt Souveraine, mais avec quelque reſtriction. Dans les Cauſes civiles, lorſque la demande monte à plus de trois cens livres ſterling, on peut appeller de ſon Jugement au Roi, qui choiſit, pour la derniere déciſion, un *Commité*, qu'on nomme

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

les Seigneurs des appels : le même usage est établi dans toutes les autres Colonies d'Angleterre. A l'égard des affaires criminelles, il n'appelle point de la Sentence de cette Cour, mais le Gouverneur a droit de faire grace pour tous les crimes, à l'exception de la trahison d'Etat & du meurtre volontaire ; & dans ces deux cas mêmes, il peut accorder aux Criminels ce que les Anglois nomment le *Retrieve*, c'est-à-dire un délai, qui peut être prolongée jusqu'à la décision du Roi. Cette Cour ne se tient que deux fois l'an, à commencer le 15 d'Avril & le 15 d'Octobre ; & chaque fois, ses séances ne durent que dix-huit jours.

Religion & Affaires Eccléfiastiques.

Presque tous les Habitans de la Virginie sont attachés à la Religion établie par les Loix, c'est-à-dire à l'Eglise Anglicane ; & quoiqu'il y ait liberté de conscience pour tout Chrétien qui veut se soumettre aux charges de la Paroisse, on ne connoît dans toute la Colonie que cinq Conventicules non-conformistes ; trois de Quakers, & deux de Presbytériens. En 1642, lorsque les Sectaires commencerent à se multiplier en Angleterre, l'Assemblée générale de la Virginie défendit, par un Acte solemnel, qu'ils

qu'ils y fussent reçus, & qu'on y admît aucun Ministre qui ne tînt son Ordination d'un Evêque Anglican. Ensuite la nécessité de peupler le Païs, fit étendre les Privileges aux Chrétiens de toutes les Nations qui voudroient s'y faire naturaliser; formalité qui ne consiste qu'à prêter serment entre les mains du Gouverneur, de qui l'on reçoit en même-tems un Certificat sous le sceau de la Colonie. Tous les François réfugiés, que le Roi Guillaume y fit passer à ses frais, obtinrent cette faveur à leur arrivée. Dans le cours de l'année 1699, leur nombre monta jusqu'à sept ou huit cens, auxquels on donna un terrein très fertile, du côté méridional de la Riviere de James, dans un Canton habité autrefois par des Indiens belliqueux qui se nommoient les Monacans, & que la guerre avoit entierement détruits. Il s'y forma une Ville Françoise, qui prit le nom de *Monacan*, & qui s'accrut beaucoup, dès l'année suivante, par la jonction de quantité d'autres Réfugiés : mais, à l'occasion de quelques démêlés, plusieurs se dispersèrent, & leur exemple fut suivi de ceux qui arriverent après eux. Cependant l'Assemblée générale aïant accor-

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Ville de Monacan, formée par des François réfugiés.

ETABLISSEMENS DE LA VIRGINIE.

de diverses faveurs à la Ville de Monacan, elle s'est soutenue avec une distinction, qui la fait regarder aujourd'hui comme un des plus heureux Cantons de la Virginie. Non-seulement les Bestiaux y sont en abondance, mais l'industrie de ses Habitans y a formé plusieurs Manufactures; & des vignes sauvages, qu'ils ont trouvées dans les Bois, ils sont parvenus à faire de très bon vin.

La grandeur d'une Habitation se mesure moins ici par l'étendue de son terroir, que par le nombre de personnes qui y paient la dîme. Chaque Paroisse a son Eglise; celles, dont les Paroissiens sont trop dispersés, ont une ou deux Chapelles de plus, où le Service divin se fait tour à tour. Mais, que la Paroisse soit grande ou petite, le revenu du Ministre est fixé par an à seize mille livres de Tabac. Il tire, d'ailleurs, quelques droits, des Mariages, des Enterremens, & surtout des Oraisons funebres, qui accompagnent toujours les cérémonies de la sépulture; de sorte que la différence des richesses du Clergé ne peut venir que de celle du Tabac, dont le prix varie suivant la bonté des terres, & de la grandeur des Paroisses, qui don-

ne occaſion à plus ou moins de Mariages & d'Oraiſons funebres. Le droit d'un Miniſtre, pour ces diſcours, eſt fixé à quarante ſchellings, ou quatre cens livres de Tabac, & pour un Mariage à cinq ſchellings ou cinquante livres de Tabac. Lorſque ces appointemens furent accordés aux Miniſtres, le Tabac n'étoit eſtimé qu'à dix ſchellings le quintal; & ſur ce pié les ſeize mille livres revenoient, en argent, à quatre-vingt livres ſterling: mais le bon Tabac ſe vend aujourd'hui preſque le double. Les revenus des Miniſtres ont doublé auſſi, dans les Paroiſſes qui produiſent le meilleur. Quelques Egliſes ont des terres, ſur leſquelles la Paroiſſe entretient une certaine quantité de Beſtiaux & de Negres, au profit du Miniſtre, qui n'eſt reſponſable que du fond, lorſqu'il abandonne ſon Bénéfice. On fait obſerver qu'il ne faut pas moins de douze Negres, pour cultiver le Tabac qu'on lui paie; ſurtout s'il eſt de la meilleure eſpece, que les Anglois nomment *Sweet-ſcented*, c'eſt-à-dire d'odeur douce, ou parfumé.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Le Gouvernement Eccléſiaſtique de chaque Paroiſſe eſt entre les mains du Miniſtre, & de douze des principaux

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Habitans, que les Paroissiens nommoient autrefois : mais, aujourd'hui, lorsqu'il en meurt un, ce sont ses Collegues qui lui choisissent un Successeur. Ils doivent avoir souscrit tous, aux dogmes & à la discipline de l'Eglise Anglicane. Suivant l'usage particulier du Païs, les Cours des Comtés peuvent accorder la vérification des Testamens ; mais l'Acte en doit être signé du Gouverneur, sans qu'il en tire le moindre profit. Les dispenses, pour les Mariages, sont expédiées par les Secrétaires des mêmes Cours, & signées par le premier Juge en commission. Le pouvoir de mettre les Ministres en possession des Bénéfices qu'ils ont obtenus, est entre les mains du Gouverneur. Tous ces usages ont pris force de loi par des Actes particuliers de l'Assemblée, & les Rois d'Angleterre joignent toujours aux instructions des Gouverneurs l'ordre de les faire exécuter avec soin. L'unique sujet de plainte, qu'on ait laissé aux Ministres, est que la plûpart ne possedent point leurs Bénéfices à titre de Franc-fief, & qu'ils en peuvent être dépouillés sans aucune forme de Procès. Ils sont entretenus, d'une année à l'autre, ou pour un certain nombre d'années, sui-

vant leur convention avec les Chefs de la Paroiſſe.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Milice de la Virginie.

Les Trouppes de la Colònie ſe réduiſent à un certain nombre d'Habitans, enrôlés par claſſes, ſous le nom de Milice à cheval & à pié. On n'a pas beſoin d'autres forces militaires, dans un Païs où les Habitans jouiſſent d'une paix profonde, avec auſſi peu de crainte de la part des Indiens, qui ne ſont plus en état de leur nuire, que de celle des Etrangers, dont ils ne redoutent point les invaſions; car ne cultivant que du Tabac, ils ne s'imaginent point qu'on puiſſe porter envie à des feuilles entaſſées dans leurs Magaſins; & la conquête de leurs Plantations, qui ſont éloignées les unes des autres, couteroit plus de peine qu'on n'en tireroit jamais d'avantage. Le ſeul Ennemi, qu'ils craignent par intervalles, eſt un Gouverneur qui abuſe de l'autorité roïale dont il eſt revêtu, & qui les opprime ou les humilie par l'exercice d'un pouvoir arbitraire.

Ils n'ont aucune ſorte de Fortereſſes; & ſix petites pieces de canon, qu'ils avoient autrefois à Jameſtown, ont été tranſportées à Williamſbourg, où elles ne ſervent qu'à faire quelques

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

decharges aux jours de fête. Le Gouverneur est Lieutenant Général de la Milice par sa Commission. Il a droit de nommer, dans chaque Comté, un Colonel, un Lieutenant Colonel & un Major, qui ont sous eux des Capitaines & d'autres Officiers subalternes. Tout Virginien libre est enrôlé dans la Milice, depuis l'âge de seize ans jusqu'à soixante. Chaque Province est obligée d'assembler la sienne une fois tous les ans, pour la passer en revue, & de faire exercer trois ou quatre fois les Compagnies séparées. Des Gens, qui passent une partie de leur vie à chasser dans leurs Forêts, devroient être habiles à manier les armes. Le nombre de la Cavalerie étoit, il y a quelques années, de treize cens soixante-trois Maitres, & celui de l'Infanterie, de sept mille cent soixante-neuf hommes. Comme il y a peu d'Habitans qui n'aient des chevaux, on observe que dans l'occasion il est toujours facile de changer en Dragons une grande partie de l'Infanterie. Au lieu de quelques Trouppes régulieres, qu'on avoit autrefois sur pié, & qui servoient à nettoïer les Frontieres, il est ordonné, depuis peu, qu'en cas d'allarme la Milice des Cantons où elle est don-

née marchera sous le commandement de l'Officier en chef du Comté. Si la marche dure trois jours, ou plus, elle doit être païée pour le tems de son service ; & si l'allarme est reconnue fausse, elle n'a point de salaire à prétendre. Les Compagnies de Cavalerie ou de Dragons sont composées de trente ou quarante Maîtres, suivant les forces de la Province, & celles d'Infanterie d'environ cinquante Hommes. La Relation anonyme assure qu'elles peuvent être assemblées en vingt-quatre heures (45).

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Ordre établi pour les Domestiques.

Par une des premieres loix du Païs, qui s'est communiquée à toutes les Colonies Angloises, on distingue les Gens de service, en Domestiques perpétuels & passagers. Les Negres & leur postérité sont du premier ordre, sans que les Anglois en donnent d'autre raison que la maxime commune, *partus sequitur ventrem* ; c'est-à-dire que les Peres & les Meres étant achetés pour l'esclavage, la nature semble condamner leurs Enfans au même sort. Les autres Domestiques ne servent qu'un certain nombre d'années, suivant leurs conventions avec les Maîtres, ou suivant la loi, qui s'exécute littéralement

(45) *Ubi suprà*, liv. 4. chap. 9.

Etat actuel de la Virginie.

au défaut de Contrat : elle porte que les Domestiques, qui s'engagent au-dessous de dix-neuf ans, doivent être présentés à la Cour, afin qu'elle détermine leur âge ; & qu'ensuite ils seront obligés de servir jusqu'à vingt-quatre ans : mais que s'ils sont plus âgés, leur service ne doit être que de cinq ans.

Les Valets & les Esclaves, de l'un & de l'autre Sexe, sont emploïés aux mêmes travaux ; ils cultivent la terre, ils sement les grains, & plantent le Tabac : leur distinction n'est que dans les habits & la nourriture. Mais le travail des uns & des autres n'est pas plus pénible que celui des Maîtres, qui s'emploient comme eux aux plus rudes exercices de l'agriculture. On reproche injustement, aux Virginiens, de traiter leurs Esclaves avec cruauté. L'Auteur assure que les fonctions de l'esclavage ne sont pas plus laborieuses en Virginie, & n'y prennent pas même une si grande partie du jour, que celles de l'Œconomie rustique en Europe (46).

Loix en leur faveur.

Il donne un extrait des loix du Païs en faveur des Domestiques. 1. Les

(46) Il n'en est pas de même des Iles Angloises, où les Negres sont traités cruellement.

Cours de Justice doivent recevoir les plaintes des Domestiques, libres ou esclaves, sans en tirer aucune sorte de profit: mais s'il se trouve que le Maître ait tort, la loi le condamne aux frais. 2. Tous les Juges de Paix sont autorisés à recevoir ces plaintes, & doivent remédier au mal jusqu'aux premieres séances de la Cour Provinciale, où les affaires de cette nature se terminent sans appel. 3. Les Maîtres sont soumis à la censure des Cours Provinciales, s'ils ne fournissent point à leurs Domestiques des alimens sains, de bons habits, & un logement commode. 4. Ils sont obligés de se présenter à la Cour, sur la plainte d'un Domestique; & jusqu'à la décision, ils sont privés de son service. 5. Les plaintes d'un Domestique doivent être reçues en tout tems par les Juges de paix, à chaque séance par les Cours; & sans égard aux formalités légales, on doit passer tout-d'un-coup à l'examen de leurs griefs. Si quelque Maître entreprend d'y apporter du délai, ou refuse de se présenter, la Cour est autorisée à lui ôter le Domestique pour le faire garder à ses frais, ou à le faire vendre au prix courant, qui lui sera restitué après en avoir déduit

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

les frais. 6. Après le Contrat d'engagement, pour les Domestiques libres, un Maître ne peut faire avec eux de nouveau marché, sans l'approbation d'un Juge de Paix. 7. Ils doivent avoir l'entiere disposition de l'argent & des effets qui leur viennent d'autre part, ou qu'ils ont apportés. 8. Si quelque Maître a la cruauté de maltraiter un Domestique malade, ou devenu impotent à son service, les Chefs Ecclésiastiques de la Paroisse doivent le faire transporter dans une autre Maison, pour y être nourri aux dépens du Maître jusqu'à la fin de son engagement; après quoi la pension roule sur le compte de la Paroisse. 9. Chaque Domestique libre reçoit de son Maître, à la fin du terme, quinze boisseaux de blé, provision suffisante pour une année entiere, & deux habits complets de toile & de laine. Alors, il redevient libre; & rentrant, sans exception, dans tous les Privileges du Païs, il peut prendre trente acres de terre vacantes, pour les cultiver.

Population.

Avec les avantages qu'on a représentés, on ne s'étonnera point que la Virginie ait attiré, par degrés, un grand nombre d'Habitans. Les premiers y étoient venus sans Femmes;

& n'osant épouser des Indiennes, dans la crainte d'exposer leur vie, ils se flatterent que l'abondance où ils commençoient à vivre pourroit engager quelques Angloises, sans bien, à venir partager les douceurs de leur situation. Cependant ils n'en voulurent point recevoir sans un certificat de sagesse. Celles qui apporterent de la vertu n'eurent pas besoin d'autre dot. Loin de leur demander de l'argent, ou des effets, on les achetoit, de ceux qui les avoient amenées, sur le pié de cent livres sterling; & cette espece de Commerce n'excita pas moins d'ardeur dans les Marchands, que la facilité de s'établir en inspiroit aux jeunes Filles. Ensuite lorsqu'il ne resta aucun doute sur les avantages du climat & la fertilité du terroir, des personnes de considération y passerent avec leurs Familles, soit pour augmenter leur bien, ou pour mettre leur Religion & leur liberté à couvert. Ce fut ainsi qu'après la mort de Charles I, quantité de Roïalistes s'y retirerent, dans la seule vue de se dérober à la tyrannie de l'Usurpateur. Au contraire, la Maison roïale ne fut pas plutôt rétablie, que plusieurs Partisans de Cromwell y chercherent un asyle. Ce-

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

pendant le nombre en fut moins grand que celui des autres, parceque les Virginiens avoient marqué un penchant ouvert pour le parti roïal. La plûpart des Républiquains passerent à la Nouvelle Angleterre, autre Colonie qui commençoit à devenir florissante. On a vu combien celle de la Virginie reçut d'accroissement des François, sous le regne de Guillaume III. A l'égard des Criminels qui sont condamnés au bannissement, l'Anonyme, jaloux de l'honneur de sa Patrie, assure qu'on y en reçoit fort peu, & qu'on s'y est même interdit, par des Loix séveres, la liberté d'en admettre.

Température de l'air.

Rien n'attache tant les Virginiens à leur Païs, que la douceur d'un climat, également éloigné des excès du froid & du chaud. On convient que dans la partie la plus habitée, l'air est humide; ce qui vient des Rivieres & des Lagunes, qui sont en grand nombre dans un terrein bas & marécageux: mais vers les Bois, où l'on commence à faire de nouvelles Plantations, il est sec, & l'on n'y voit que des Ruisseaux de l'eau la plus pure, qui se partagent, dès leur naissance, en mille petits bras, pour arroser les Terres voisines. On observe

Etat actuel de la Virginie.

que la Virginie eſt preſqu'à la même Latitude que la Terre promiſe, & que ces deux Païs ont pluſieurs conformités, ils abondent tous deux en Rivieres; ils ſont tous deux ſitués ſur une grande Baie, qui les rend fort propres au Commerce; & dans l'un, comme dans l'autre, le terroir eſt d'une ſinguliere fertilité. Mais on avoue que les Virginiens profitent mal de ces avantages, & que l'abondance les a plongés dans une pareſſe inexcuſable. L'Anonyme en déplore les effets : » N'eſt-il pas honteux, dit-il, qu'on » y reçoive d'Angleterre tout ce qui » ſert à s'habiller, comme les toiles, » les étoffes de laine & de ſoie, les » Chapeaux & le cuir, tandis qu'il » n'y a point d'endroit au Monde où » le lin & le chanvre ſoient meilleurs? » Les Brebis y portent une bonne toi» ſon, mais on ne les tond que pour » les rafraîchir. Les Meuriers, dont » les feuilles ſervent à nourrir les Vers » à ſoie, croiſſent ici naturellement, » & ces Vers mêmes y proſperent; » cependant on n'y fait pas la moin» dre attention. Il y a beaucoup d'ap» parence que les fourrures, dont on » fait les chapeaux en Angleterre, re» tournent ſous cette forme à la Vir-

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

» ginie, d'où elles sont venues. D'ail-
» leurs on y laisse pourrir une infinité
» de peaux, dont on ne se sert que
» pour couvrir quelques denrées seches.
» Si l'on en tanne quelques-unes pour
» faire des souliers aux Domestiques,
» c'est avec si peu d'intelligence & de
» propreté, que les Maîtres n'en veu-
» lent pas faire usage ; & celui qui
» s'avise de porter une culotte de peau
» de Cerf, s'entend reprocher de l'a-
» varice. Enfin les Virginiens sont si
» paresseux & si mauvais œconomes,
» qu'au milieu des vastes Forêts qui
» couvrent le Païs, ils font venir d'An-
» glèterre leurs Cabinets, leurs Chai-
» ses, leurs Tables, leurs Coffres,
» leurs Tabourets, leurs Caisses, leurs
» roues de Charette, &, ce qui pa-
» roîtra incroïable, jusqu'à des Balais
» de Bouleau (47).

On explique pourquoi les Voïageurs Anglois, qui visitent la Virginie, en décrient l'air par leurs plaintes : » ils
» ont l'imprudence d'y porter pendant
» tout l'Eté lenrs habits de drap, &
» l'injustice de se plaindre ensuite d'un
» excès de chaleur. Ils s'y gorgent de
» fruits, souvent sans attendre leur
» maturité ; & les dyssenteries, les fie-

(47) Relation de la Virginie, liv. 4. chap. 18.

» vres que cette intempérance leur at-
» tirent, ils les attribuent à l'air. Com-
» me il n'y a point ici de Villes ma-
» ritimes, & que les Equipages des
» Navires sont obligés de rouler, pen-
» dant un ou deux milles, les Bari-
» ques de Tabac pour les embarquer,
» ils sont échauffés par cet exercice,
» autant que par l'ardeur du Soleil;
» ils boivent avidement pour se rafraî-
» chir, surtout du Cidre nouveau,
» qu'ils trouvent en abondance chez
» tous les Habitans, & les coliques
» qui viennent à la suite les font crier,
» avec l'énergie Angloise, que Dieu
» damne & confonde le Païs! Mais
» ceux, qui sont capables de vivre avec
» modération, trouvent en Virginie
» un des meilleurs & des plus agréa-
» bles climats du monde (48).

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Les incommodités du Païs, se réduisent à trois; le Tonnerre, quelques jours d'une chaleur plus incommode que dangereuse, & les Insectes nuisibles. On avoue que les coups de tonnerre y sont furieux en Eté; mais au lieu d'y causer beaucoup de mal, ils servent si réellement à rafraîchir & purifier l'air, qu'on les souhaite plus qu'on ne les craint. D'un autre côté,

(48) *Ibidem*, chap. 19.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

la Virginie n'est pas sujette aux tremblemens de Terre, qui sont si fréquens dans les Antilles. Ce qu'on nomme les jours de chaleur peut être réduit à quelques heures. Elle n'est difficile à supporter, que lorsqu'elle est accompagnée d'un grand calme, qui dure peu, & qui n'arrive, au plus, que deux ou trois fois l'année. On peut même s'en garantir à la faveur de l'ombre, qu'on trouve toujours sous les Arbres touffus, les Grottes & les Berceaux des Jardins, ou dans des Chambres & des Pavillons exposés au grand air. Mais le Printems & l'Automne sont d'un agrément extraordinaire, dans tous les Cantons de la Colonie. Enfin les Insectes sont les Grenouilles, les Serpens, les Moustiques, ou Moskites, les Punaises, les Tiques, & les Vers rouges, ou Poux de Bois. On ne disconvient point que les Habitans n'aient beaucoup à souffrir de cette vermine; mais la vigilance & la propreté peuvent les en garantir.

Les Hivers de la Virginie sont fort courts. Leur durée n'est que d'environ trois mois; & trente jours après, on y jouit d'un Soleil pur & d'un air serein. Si la gelée y est quelquefois

très rude, elle ne dure pas plus de trois ou quatre jours, c'est-à-dire jusqu'à ce que le vent change ; car il ne gele jamais que lorsqu'il vient des Monts Apalaches, entre le Nord-Est & le Nord-Ouest. D'ailleurs rien n'approche de la beauté du Ciel, pendant ces courtes gelées. A l'exception de l'Hiver, où les pluies sont fâcheuses par leur excès, elles n'ont rien que de sain & d'agréable. Rarement celles d'Eté durent plus d'une demie heure ; elles se font souvent desirer, comme le dédommagement d'une longue sécheresse, pour faire reprendre un air riant à toute la Campagne.

Etat actuel de la Virginie.

Maladies.

Les maladies du Païs n'y étant pas causées, comme dans quelques parties de l'Amérique Septentrionale, par un air épais, & des brouillards, ni, comme dans les Régions plus méridionales, par une chaleur étonnante, on croit ne les devoir attribuer qu'à l'abus qu'on y fait des présens de la Nature. C'est ainsi, dit l'Anonyme, que j'ai vû non-seulement des Etrangers, mais d'anciens Habitans, assez peu sensés, dans les chaleurs, pour se coucher presque nus sur l'herbe froide, à l'ombre d'un Arbre, & s'y endormir. D'autres s'y mettent le

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

ſoir & ne craignent point d'y paſſer toute la nuit : mais ſi cette confiance marque la bonne opinion qu'ils ont de l'air du Païs, il ne laiſſe pas d'arriver quelquefois, comme dans les autres parties du monde, que les vapeurs de la Terre & la roſée font de fâcheuſes impreſſions ſur le corps. Il en eſt de même de ceux qui s'expoſent nus à l'air, ou qui boivent de l'eau froide après quelque rude exercice, & des Etrangers qui mangent trop avidemment toute ſorte de fruits. Mais, en général, il y a ſi peu de Malades en Virginie, que par une conſéquence naturelle on y voit fort peu de Medecins. Si l'on y eſt quelquefois ſujet à la fievre, l'uſage du Quinquina, qui s'y eſt introduit, en arrête preſque toujours les accès ; & d'ailleurs le Païs fournit diverſes racines, dont on ne vante pas moins l'infaillibilité pour le même effet.

Terroir de la Virginie.

Quoiqu'il y ait une extrême variété de terroir dans une Colonie de ſi grande étendue, il réſulte du total, que la Virginie peut porter toutes ſortes de Plantes & de fruits. Si, des hautes Montagnes qui ſont au Nord-Oueſt, & qu'on croit couvertes de nege, il ne venoit ſouvent un vent froid, qui

nuit à la végétation, les Habitans jugent que sans aucun soin ils pourroient conserver, en plein air, pendant toutes les saisons de l'année, les plus délicieux fruits des climats méridionaux: mais l'Eté donne assez de chaleur pour les mûrir en perfection. On distingue particulierement trois sortes de terroirs, celui du plus bas Païs, celui du milieu, & le troisieme vers les sources des Rivieres.

Etat actuel de la Virginie.

Vers l'embouchure des Rivieres, la Terre est presque partout humide & grasse, propre par conséquent pour les grains les plus grossiers, tels que le Riz, le Chanvre, le Maiz, &c. Il s'y trouve aussi des veines froides, maigres sabloneuses, & souvent couvertes d'eau, qui n'en sont pas plus stériles, puisqu'elles produisent des Baies de *Huckle* & de *Cran*, des *Chincapins*, &c. D'ailleurs ces parties basses sont presque généralement bien garnies de Chênes, de Peupliers, de Pins, de Cyprès, de Cedres, & de diverses especes d'arbres aromatiques, dont les tiges ont depuis trente jusqu'à soixante-dix piés de haut, sans aucune branche dans cet espace. On y voit même du Houx, du Mirthe, & quantité d'arbrisseaux toujours verds,

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

dont la plûpart n'ont point de noms dans les Langues de l'Europe. Le Chêne y laisse tomber ses glands pendant neuf mois de l'année, & ne cesse point d'en produire de nouveaux.

Vers le milieu du Païs, le terroir est fort uni, à la réserve de quelques petites Montagnes, & de leurs Vallées, qui sont arrosées par une infinité de Ruisseaux. En quelques endroits, la terre est grasse, noire & forte; en d'autres, elle est maigre & plus légere. Quelquefois, le fond offre, à peu de distance, de l'argile, ou du gravier, ou de grosses pierres, ou de la Marne commune. Le milieu des Langues qui sont entre les Rivieres est ordinairement un terroir pauvre, d'un sable léger, ou d'argile; ce qui n'empêche point qu'il n'y croisse des Châtaigniers, des Chincapins, & pendant l'Eté une sorte de petites Cannes, qui sont une bonne nourriture pour les Bestiaux. Les endroits les plus fertiles sont proches des Rivieres & de leurs bras : ils sont couverts de Chênes, de Noïers, d'Hickories, de Frênes, de Hêtres, de Peupliers, & de quantité d'autres Arbres, d'une prodigieuse grosseur.

Vers les sources des Rivieres, c'est

un mélange de Montagnes, de Vallées & de Plaines, les unes plus fertiles que les autres, où l'on trouve une grande variété de Plantes, d'arbres & de fruits. Dans les endroits marécageux de cette partie, on admire la grosseur des arbres, & l'Auteur doute que dans aucun autre Païs du monde il y en ait d'aussi gros; il regrete, en même-tems, que leur éloignement de la Mer & des grandes Rivieres ne permette point de les embarquer.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Les Rivieres & les Anses forment, en divers endroits, des Marais fort vastes, où les pâturages sont excellens. D'autres lieux offrent diverses sortes de terres, les unes médicinales, d'autres propres à la poterie. Il s'y trouve de l'antimoine, du talc, de l'ocre jaune & rouge, de la terre à dégraisser, de la marne, & d'excellente glaise, dont on fait des pipes. Le haut Païs a du charbon, des ardoises, des pierres propres à bâtir, du pavé plat, de la pierre à fusil. A l'égard des Mineraux, la Latitude du Païs, & d'autres circonstances, font juger qu'ils doivent être en abondance; mais on ne s'est gueres occupé de ce soin. Quelques Mines de fer & de

PARTICULARITÉS DE LA VIRGINIE.

plomb, que le ſeul haſard avoit fait découvrir, furent abandonnées dans les troubles, & n'ont pas été retrouvées depuis; mais on connoît des veines de fer en pluſieurs endroits. On parla beaucoup, il y a quelques années, d'une Mine d'or, qui s'eſt comme évanouie. L'Anonyme eſpere du moins qu'on y trouvera quelque autre Métal. Il aſſure que les pierres tranſparentes, qui ſe voient ſur la ſurface des terres, ſont de quelque prix, & que par leur éclat elles approchent plus du Diamant que les pierres de *Briſtol* & de *Karry*: elles n'ont, dit-il, que le défaut d'être molles; mais expoſées quelque tems à l'air, elles durciſſent. Il ajoute que cette Mine eſt dans le même lieu que Purchas nomme *Utamuſſak* (49), où étoit autrefois le principal Temple du Païs & le Siége des Grands-Prêtres, ſous le regne de *Powhatan*. On y voïoit une pierre d'Autel du plus beau cryſtal du monde, qui formoit un quarré de trois ou quatre pouces. Un Miniſtre, nommé *Whitakar*, écrivit autrefois à la Compagnie Angloiſe, de Henrico où il étoit emploïé, » qu'à douze milles des Caſ» cades de la Riviere de James il y

(49) *Pilgrimage* de Purchas, liv. 4.

» avoit un Rocher de cryſtal, dont
» les Indiens faiſoient des têtes à leurs
» fleches; & qu'à trois lieues de là
» on trouvoit une Montagne pierreu-
» ſe, dont le ſommet contenoit une
» Mine d'or: que quelques Anglois,
» emploïés à cette recherche, aïant
» porté deux pics de mauvaiſe trem-
» pe, dont la pointe ſe rebrouſſoit à
» chaque coup, ils n'avoient pû pé-
» nétrer bien loin dans les entrailles
» de la Mine; mais que le peu d'or,
» qu'ils en avoient rapporté, s'étoit
» trouvé fort bon dans l'eſſai (50).
On ne comprend point par quel enchantement la Mine a diſparu, ou par quel excès de pareſſe on ne s'eſt plus embarraſſé d'y travailler.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Rien ne cauſa plus d'étonnement aux premiers Anglois, que la multitude & la variété des fruits qu'ils trouverent à chaque pas, comme dans un Jardin naturel, où tout croiſſoit ſans culture. On ne s'arrêtera ici, ſuivant l'ancienne méthode de cet Ouvrage, qu'à ceux qui paroiſſent les plus propres au Païs (51), tantôt ſous les noms Indiens qu'ils ont conſervés,

(50) *Ubi ſuprà*. l. 2. ch. 3.
(51) Ce qui eſt commun aux autres Contrées, eſt renvoïé à l'Hiſt. naturelle de l'Amérique Septentrionale.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

tantôt sous ceux qu'ils ont reçus des Anglois. Le Virginien anonyme, qu'on suit particulierement, ne parle, dit-il, que de ce qu'il connoît.

Fruits particuliers au Païs.

Il distingue trois sortes de fruits à noïau; des Cerises, des Prunes & des *Persimons*. Les Cerises viennent dans les Bois, & sont de plusieurs especes, dont deux croissent sur des arbres de la grosseur du Chêne blanc d'Angleterre, & dont l'une porte son fruit par bouquets, comme les grappes de raisin: elles sont toutes deux noires en dehors; mais l'une est rouge en dedans, & d'un goût plus agréable que notre Cerise noire, parcequ'elle n'en a pas l'amertume: l'autre est blanchâtre en dedans, & d'un goût fade, qui n'empêche point que les petits Oiseaux n'en soient très friands. Une troisieme espece croît plus loin dans le Païs, & se trouve le long des Rivieres sur de petits Arbres de la grosseur de nos Pêchers. C'est la plus agréable Cerise du monde. Sa couleur est un pourpre foncé. Elle est fort petite: les Oiseaux ont tant d'avidité pour le fruit, qu'ils n'attendent pas sa maturité pour le dévorer. Cette raison le rend extrêmement rare, & les Anglois n'ont encore trouvé aucun moïen de

la

le conſerver du moins dans leurs Vergers.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

La Virginie a deux ſortes de Prunes ſauvages, toutes deux petites, mais du goût de notre meilleur Damas. Ce que les Indiens nomment *Perſimon* en eſt une autre eſpece, que Smith, Purchas, & Laet après eux, appellent *Prune des Indes*; nom que l'Anonyme juge trop vague. On trouve des Perſimons de différentes groſſeurs. Le goût en eſt fort âpre, s'ils ne ſont tout-à-fait mûrs; mais dans leur maturité, rien n'approche de leur agrément. Quelques Curieux les font ſécher, pour en compoſer une pâte, qui, détrempée dans l'eau, forme une excellente liqueur.

Toutes les Baies de la Virginie ſont bonnes dans leurs eſpeces. On y diſtingue trois ſortes de Mûres, deux noires & une blanche: les noires & longues de la groſſeur du pouce, paſſent pour les meilleures. Les deux autres n'ont rien qui differe des nôtres dans la figure, mais leur goût eſt d'une douceur fade. Leurs Arbres ſont fort gros, & croiſſent avec une vîteſſe ſurprenante. Les feuilles des trois eſpeces ſervent également à nourrir les Vers à ſoie. On nomme *Huckles* trois

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

» & sur ces planches, trois nattes
» roulées & cousues, qu'ils se hâte-
» rent de porter au jour, pour voir
» ce qu'elles contenoient. Sans perdre
» de tems à les délacer, ils coupe-
» rent les fils avec leurs couteaux,
» & leur unique soin fut de ne pas
» endommager les nattes. Dans l'une,
» ils trouverent quelques ossemens,
» qu'ils prirent pour des os d'Hom-
» me; & l'os d'une cuisse, qu'ils me-
» surerent, avoit deux piés neuf pou-
» ces de long. Dans l'autre il y avoit
» quelques *Tomahaukes* à l'Indien-
» ne (54), bien petites & bien gra-
» vées, qui ressembloient aux coute-
» las dont les Gladiateurs se servent
» en Angleterre, avec cette différen-
» ce qu'elles étoient d'un bois dur &
» pesant, & n'avoient point de gar-
» de pour couvrir la main. A l'une
» on avoit attaché la barbe d'un Coq-
» d'Inde; & les deux plus longues de
» ses aîles pendoient au bout, par un
» cordon de cinq ou six pouces. La
» troisieme natte contenoit diverses
» pieces de rapport, que les Anglois
» prirent pour l'Idole des Indiens:
» c'étoit d'abord une planche de trois

Idole trouvée dans le Quioccosan.

(54) C'est apparemment ce que les Relations Françoises nomment *Macanas*, ou Casse tête.

» piés & demi de long, au haut de
» laquelle on voïoit une entaillure
» pour y enchaſſer la tête, & des
» demi-cercles vers le milieu, cloués
» à quatre pouces du bord, qui ſer-
» voient à repréſenter la poitrine &
» le ventre de la Statue. Au-deſſous,
» il y avoit une autre planche, plus
» courte de la moitié que la précé-
» dente, & qu'on y pouvoit joindre
» avec des morceaux de bois, qui,
» enchaſſés de part & d'autre, s'éten-
» doient à quinze ou ſeize pouces du
» corps, & paroiſſoient deſtinés à
» former la courbure des genoux.
» D'ailleurs il y avoit, dans la mê-
» me natte, des rouleaux qui ſem-
» bloient devoir tenir lieu de bras &
» de jambes, & des pieces de toile
» de coton, bleu & rouge. Les An-
» glois mirent ces habits ſur les cer-
» cles, pour en faire le corps; ils fixe-
» rent les bras & les jambes, & dans
» cet état ils ſe firent une idée aſſez
» juſte de la Statue, mais ils ne trou-
» verent rien qu'ils puſſent prendre
» pour la tête. Après avoir emploïé
» plus d'une heure à ſatisfaire leur
» curioſité, la crainte d'être ſurpris
» leur fit remettre tous ces matériaux
» dans les nattes, & les nattes dans

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Observations sur les Vignes de la Virginie.

Les obſervations de l'Anonyme ſont curieuſes ſur le raiſin. Il en croît naturellement, dit-il, une grande variété, dont quelques-uns ſont très doux, & d'un goût fort agréable. D'autres ſont fort âpres, & ſeroient peut-être de meilleur uſage pour en faire du vin ou de l'eau-de-vie. J'ai vû, continue-t'il, de gros arbres couverts d'un ſimple ſep, & cachés ſous les grappes, & j'en ai diſtingué juſqu'à ſix différentes ſortes. Deux viennent entre les bancs de ſable ſur les extrêmités des terres baſſes, & dans les Iles voiſines de la grande Baie : les grappes en ſont petites, & rares ſur la ſouche, qui eſt d'ailleurs fort baſſe, mais le raiſin en eſt exquis ; & quoiqu'il croiſſe ſans aucune culture, chaque grain a la groſſeur des Groſeilles de Hollande. On en trouve de blancs & de bleus, mais ils ſont à-peu-près de même goût. Une troiſieme eſpece croît dans les Marais & ſur les Côteaux. Les grappes en ſont petites, comme le ſep qui les porte ; mais le grain eſt de la groſſeur de nos Prunes ſauvages. Dans leur maturité même, il a le goût âcre ; & cette apparence trompeuſe l'a fait nommer *raiſin de Renard*. Cependant, il eſt de

très bon goût, lorſqu'il eſt cuit ; & l'on en fait des Tartes, que l'Auteur vante beaucoup. Il ne doute pas que ce raiſin ne pût être perfectionné par une ſage culture. De deux autres eſpeces, fort communes dans tout le Païs, l'une eſt noire en dehors & l'autre bleue ; mais toutes deux portent beaucoup de fruits. On pourroit les ſubdiviſer en pluſieurs claſſes, dont chacune differe en couleur, en groſſeur & en goût : mais l'Anonyme en fait une diſtinction plus ſimple, qui eſt celle de la premiere & de la derniere ſaiſon. Les raiſins de la premiere, ſont beaucoup plus gros, plus doux, incomparablement meilleurs que les autres. Quelques-uns de cette eſpece ſont tout-à faits noirs, d'autres bleus ; il y en a même qui meuriſſent ſix ſemaines ou deux mois avant les autres. Ceux-ci demeurent ordinairement ſur le ſep juſqu'à la fin de Novembre, ou même de Décembre, ſont moins gros & d'un goût moins agréable. C'eſt de la premiere de ces deux eſpeces, que les François établis à Monacan ont tenté de faire du vin rouge. On lui a trouvé du corps & de la vigueur, quoiqu'il ne fût fait que de grappes cueillies dans les Bois ;

Etat actuel de la Virginie.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

& l'Anonyme, qui a perdu de vue cette entreprise, ne doute point qu'on n'ait transplanté des seps, pour en faire des vignobles réguliers. Cependant il se fait une objection, qui mérite d'être rapportée dans ses termes.

» On dira peut-être que le même » dessein aïant été conçu à la Caro- » line, plusieurs François y sont pas- » sés dans l'espérance d'y faire du vin, » & que leurs efforts n'ont pas réus- » si. J'en conviens : mais qu'il me soit » permis d'expliquer le progrès de leur » travail, & les obstacles qui le firent » échouer. Le Pin & le Sapin sont si » nuisibles à la Vigne, que suivant » les observations elle ne prospere ja- » mais lorsqu'elle est exposée aux in- » fluences de ces arbres : ils croissent » dans les lieux bas, voisins des Ri- » vieres ; jusques-là, que si l'on y dé- » friche une Terre, le premier arbre » qu'on y voit repousser est toujours » un Pin, quoique peut-être il n'y » en eût point auparavant. La Vigne, » au contraire, croît plus heureuse- » ment sur les Côteaux, sur le gra- » vier, & dans le voisinage des Fon- » taines. Or les Vignes, qu'on a plan- » tées à la Caroline, ont été placées » non seulement près de l'eau salée,

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

» qui leur est mortelle, mais, pour » comble de méprise, sur des Terres » basses où le Pin se multiplie beau- » coup. L'essai qu'*Isaac Jamart*, Né- » gociant François, avoit fait d'abord » en Virginie au dessous de l'anse » nommée *Archers Hope creeck*, avoit » manqué de succès, pour avoir été » sujet à tous ces désavantages; & son » exemple n'empêcha point qu'on ne » commît la même faute à la Caro- » line, en plantant des Vignes le long » des Rivieres salées & dans des lieux » bas, d'où l'on avoit arraché les » Pins. Depuis peu le Chevalier John- » son, un des derniers Gouverneurs » de la Caroline, en a fait planter » sur des Côteaux; mais il est à crain- » dre que ses démêlés avec la Colo- » nie n'en arrêtent le succès (52).

Une sixieme sorte de raisin, plus agréable que toutes les autres, & de la grosseur du Muscat blanc, ne se trouve que sur les frontieres de la Virginie, vers les sources des Rivieres. Le sep qui le porte est fort petit, & ne monte pas plus haut que la Plante, ou le buisson, qui lui sert d'appui. L'avidité des Oiseaux, & même des Bêtes sauvages qui y peuvent at-

(52) *Ubi suprà*, liv. 2. chap. 4.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

teindre, est si grande pour le raisin de cette espece, qu'il s'en trouve rarement de mûr; mais l'Anonyme est persuadé qu'on en feroit un excellent Vin.

Les Anglois n'ont pas toujours manqué d'attention pour ces riches présens du Ciel. Dès l'année 1622, qui précéda celle du massacre, époque fatale de la ruine d'une infinité d'utiles projets, on fit passer d'Angleterre en Virginie quelques Vignerons François, pour faire l'essai d'une bonne culture. Ils furent si frappés des avantages du climat, que dans leurs Lettres à la Compagnie Angloise, ils assuroient qu'il l'emportoit beaucoup sur leur Province de Languedoc; que les Vignes y croissoient partout en abondance; qu'il s'y trouvoit des raisins d'une si étrange grosseur, qu'ils les avoient pris pour un autre fruit, avant que d'en avoir vû les pepins; qu'après avoir taillé les Vignes, ils en avoient planté de simples branches à la Saint Michel, & qu'elles avoient donné du fruit au Printems d'après; enfin qu'ils n'avoient entendu parler de rien d'approchant, dans aucun autre Païs du monde (53). L'Anonyme confirme leur

(64) On trouve quelques-unes des Lettres de ces

témoignage par sa propre expérience ; elle lui a réussi merveilleusement sur le sep naturel du Païs, & sur du Plant venu de l'Europe. Mais depuis le tems qu'on a marqué, une incroïable négligence ferme les yeux aux Virginiens sur leurs intérêts.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

L'arbre qui porte le miel, & celui qui donne du Sucre, croissent en Virginie vers les sources des Rivieres. Le miel est contenu dans une gousse épaisse & fort enflée, qu'on prendroit de loin pour une cosse de Pois ou de Féves. Le Sucre d'Arbre n'est qu'une liqueur, qui découle du tronc percé, & qu'on fait bouillir au feu. De huit livres de cette liqueur, on en fait une de Sucre : il est humide, mais brillant, d'un beau grain ; & sa douceur approche de celle de la Cassonade. Il n'y a pas longtems que les Virginiens ont fait cette découverte. Quelques Soldats, qu'on avoit envoïés sur les Frontieres, étant à se reposer dans un Bois, à quarante milles des Quartiers habités de la Riviere de Patowmeck, apperçurent un suc épais qui distilloit de quelques troncs d'arbres, & dont le Soleil avoit même fait can-

François, dans le quatrieme Tome de Pilgrimage de Purchas.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

dir une partie. La curiosité leur en fit gouter ; & le trouvant fort doux, ils conçurent qu'on en pouvoit faire du Sucre. Malheureusement ces arbres sont trop éloignés des lieux habités, pour devenir fort utiles au commerce (53).

Découverte d'un [illegible] de la Cire verte.

On trouve vers l'embouchure des Rivieres, le long de la Mer & de la Baie, & dans le voisinage de plusieurs Anses, une espece de Myrthe, dont les baies donnent une cire d'un très beau verd, dure, cassante, propre à faire de la bougie qui ne salit point les doigts, qui ne fond point dans les plus grandes chaleurs, & qui jette une odeur fort agréable. On attribue cette découverte à un Chirurgien de la Nouvelle Angleterre, qui aiant trouvé le secret de fondre les baies, en fit aussi une emplâtre d'une singuliere vertu. Pour l'un ou l'autre de ces usages, on les fait bouillir dans l'eau, jusqu'à ce que le noiau qui est au milieu, & qui fait à peu près la moitié de leur grosseur, soit détaché de la

(53) La plûpart des sucs doux, qui distilent des arbres, peuvent être réduits en sucre ; témoin l'*Elæomeli* des Anciens, qui [illegible] de l'arbre de [illegible]. [illegible] donne un long détail de la maniere dont on cuit & l'on rafine le *Jagra* des Indes Orientales, qui est un sucre composé de la liqueur du Cocotier.

substance qui le couvre (54).

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Bois, Plantes, & racines de teinture.

L'Eglantier de la Virginie ressemble un peu à la Salsepareille, & porte des baies de la grosseur d'un Pois, rondes, d'un cramoisi fort luisant, dures, & si polies qu'elles peuvent servir à divers ornemens. On y trouve non seulement plusieurs bois de teinture, mais quantité de plantes & de terres, dont on tire les plus belles couleurs. Le *Pucoon* & le *Muskajun* sont deux racines que les Indiens emploient à se peindre en rouge. Le Sehumak & le Sassafras donnent un jaune foncé. Le *Wasebur* est une Plante, le *Chapakour* une racine, & le *Tangomokonomingé* une écorce, qui donnent aussi de belles teintures. La *Serpentine*, antidote si vanté contre toute sorte de venins & de maladies pestilentielles, n'est meilleure nulle part qu'en Virginie. On fait le même éloge d'une racine qu'on nomme *Serpent à Sonnette*, parcequ'elle guérit la morsure du redoutable Serpent de ce nom. Elle opere dans l'espace de deux ou trois heures, par le vomissement & les sueurs. La Plante, que les Historiens ont nommée *Pomme de Ja-*

Herbes & racines salutaires.

Pomme de James town, & ses effets.

(54) On verra que la Louisiane donne les mêmes baies aux François.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

mes-town parcequ'elle ressemble beaucoup à la Pomme épineuse du Pérou, joint à la vertu de rafraichir, des qualités fort dangereuses lorsqu'on en mange avec excès. Quelques Anglois nouvellement arrivés, aiant jugé qu'on la pouvoit manger cuite, en firent une salade bouillie à l'eau, qui produisit d'étranges effets : » ils devinrent tous imbecilles, pendant plusieurs jours : l'un passoit le tems à souffler des plumes en l'air ; un autre à darder des pailles ; un troisieme, se tapissant dans un coin, faisoit les grimaces d'un Singe ; un quatrieme ne cessoit point d'embrasser ceux qu'il rencontroit & leur rioit au nez, avec mille postures bouffones. On fut obligé de les enfermer l'espace d'onze jours, qui fut la durée de cette phrénésie ; & pendant ce tems, ils prenoient plaisir à se rouler dans leurs excrémens. » L'usage de la raison leur revint, » mais sans aucun souvenir de ce qui » leur étoit arrivé.

Pendant la plus grande partie de l'année les Plaines & les Valées de la Virginie sont couvertes de fleurs. On n'approche point d'un Bois, sans être frappé de la variété d'odeurs qu'il

exhale. Entre les fleurs, on vante la beauté extraordinaire des Impériales, des Cardinales, & des Moleafines. Le Virginien anonyme en décrit une, à laquelle on ne connoît rien de semblable dans aucune Relation. »Un jour, » dit-il, me promenant à quelque » distance de ma Plantation, je distinguai une fleur de la grosseur d'une Tulipe, & qui lui ressembloit » beaucoup aussi par la tige. Elle étoit » couleur de chair, couverte d'un duvet à l'une de ses extrêmités, & » toute unie à l'autre. Sa figure représentoit les parties naturelles de » l'Homme & de la Femme, jointes » ensemble. Après avoir découvert » cette rareté, j'engageai un de mes » Amis à l'aller voir avec moi, en » me contentant de lui dire qu'il n'avoit peut-être jamais vû ce que j'allois lui montrer. Je cueillis cette » fleur, que je lui donnai. C'étoit un » Homme grave, qui parut comme » honteux de ce badinage de la nature. Il jetta la Fleur, avec une » espece d'indignation; & je ne pus » l'engager à la reprendre, pour l'observer mieux.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Fleur monstrueuse.

Le beau Laurier qui porte des Tulipes, un autre gros arbre qui en por-

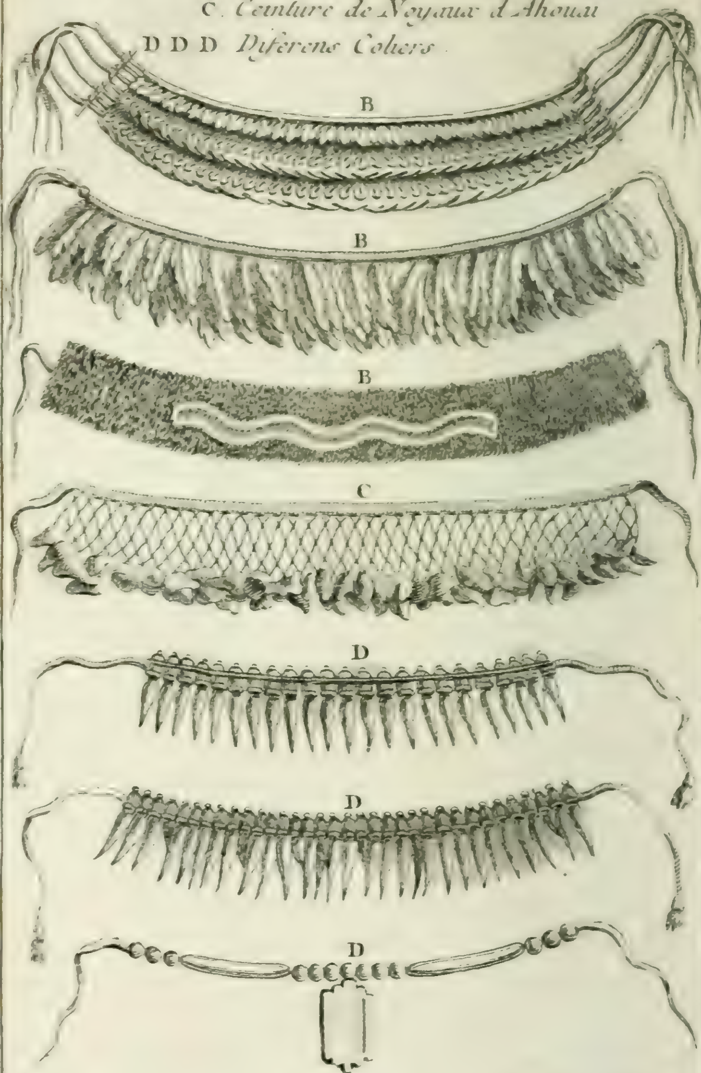
ITATACTUEL DE LA VIRGINIE.

te aussi, & que les Virginiens nomment Tulipier, un Carouge qui ressemble beaucoup au Jasmin, & divers Pommiers sauvages, sont autant d'arbres odoriférans qui parfument les Bois.

On ne parle point ici des racines & des grains qui servent d'aliment aux Indiens, ni des Animaux & des Poissons du Païs, parcequ'ils different peu de ceux des autres parties de l'Amérique Septentrionale, dont on remet à traiter dans un même article. Mais quoiqu'on se propose aussi de rassembler, sous un même point de vue, ce que la plûpart des Habitans de cette vaste Région ont de commun dans leurs mœurs & leurs usages, plusieurs différences, observées dans ceux de la Virginie & des autres Colonies Angloises, demandent ici quelque explication.

Figure des Indiens de la Virginie.

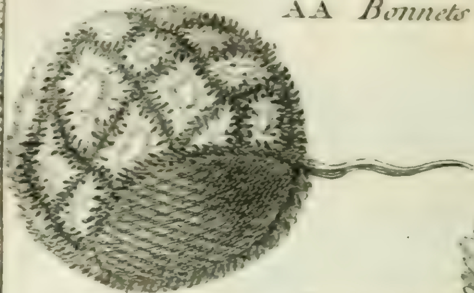
Les Naturels de la Virginie sont communément de la plus haute taille des Anglois. Ils sont droits & bien proportionnés. La plûpart ont les bras & les jambes d'une beauté merveilleuse. On ne leur voit pas la moindre imperfection sur le corps; & les Anglois n'en ont jamais connu de nain, de bossu ou de contrefait. Leurs Femmes


Suite des Atours des Indiens
B.B B Tours de Plumes de differentes facons
C. Ceinture de Noyaux d'Ahouai
D D D Diferens Coliers
B
B
B
C
D
D
D

Differents Atours.

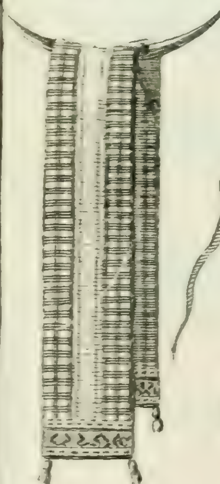
dont les Indiens se parent dans leurs Danses.

AA Bonnets de Plume.





Camiza Indien.



Couyou
ou
Tablier Indien.



ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

ſe retirent ſeules dans les Bois pour ſe délivrer de leurs Enfans, & l'on aſſure qu'elles enterrent ſur le champ ceux qui viennent au monde avec quelque défaut.

La couleur des deux ſexes eſt un brun châtain, qui eſt beaucoup plus clair dans l'Enfance, mais que l'ardeur du Soleil, & la graiſſe dont ils s'enduiſent le corps, rendent plus foncé par degrés. Leurs cheveux ſont d'un noir de charbon. Ils ont auſſi les yeux fort noirs, & ce regard louche qu'on obſerve dans la plûpart des Juifs. Preſque toutes les Femms ſont d'une grande beauté : elles ont la taille fine, les traits délicats ; en un mot il ne leur manque qu'un beau teint.

Habits des Hommes & des Femmes.

Les Hommes ſe coupent les cheveux, de différentes formes, & s'arrachent le poil de la barbe avec une coquille de moule : mais les plus diſtingués gardent une longue treſſe derriere la tête. L'uſage commun des Femmes eſt de porter leurs cheveux fort longs, flottans ſur le dos, ou noués en une ſeule treſſe, avec un filet de grains. Dans l'un & l'autre ſexe, les Chefs ne paroiſſent jamais ſans une eſpece de Couronne, large de cinq ou ſix pouces, ouverte au-deſſus, &

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

composée de coquilles & de baies, qui forment plusieurs figures, par un mélange curieux de traits & de couleurs. Ils portent aussi quelquefois, autour de la tête, un morceau de fourrure teinte. Les Indiens du commun vont tête nue; mais, sans autre regle que le caprice, ils la parent de grandes plumes. L'Habit des Chefs est une sorte de Manteau fort ample, dont ils s'enveloppent négligemment le corps, & qu'ils lient quelquefois d'une ceinture autour des reins. Le haut prend juste sur les épaules, d'où le reste pend jusqu'au dessous des genoux. Ils ont, sous ce manteau, une piece de toile, ou une petite peau, attachée autour au-dessous du ventre, qui s'étend jusqu'au milieu de la cuisse. Le Peuple n'a qu'un cordon autour des reins, & passe entre les cuisses une bande de toile ou de peau, dont chaque bout, devant & derriere, est soutenu par le cordon. Ceux qui portent des souliers, usage qui n'a rien de fixe, & qui dépend des occasions, les font de peau de Daim, à laquelle ils joignent une seconde piece par dessous, pour rendre la semelle plus épaisse : cette chaussure est serrée au-dessus du pié avec des cordons, com-

me on ferme une bourſe, & les cordons ſont noués autour de la cheville. On fait obſerver que les Femmes, fort différentes ici de celles des autres Pais de l'Amérique, ont le ſein petit, rond, & ſi ferme, que dans la vieilleſſe même on ne leur voit preſque jamais les mamelles pendantes. Elles ſont d'ailleurs pleines d'eſprit, toujours gaies, & leur ſourire eſt d'un agrément qu'on ne ſe laſſe point de vanter. Il ne manque rien non plus à leur ſageſſe; & l'Anonyme reproche à ceux qui les accuſent de libertinage, d'être ſans goût pour les agrémens d'une liberté honnête. Mais c'eſt aux Graveurs, qu'il faut laiſſer le reſte de cette peinture dans les Planches.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Gouvernement.

Les Indiens de la Virginie & des Païs voiſins forment entr'eux des Communautés, qui ſont quelquefois de cinq cens Familles dans une même Bourgade: ordinairement chacune de ces Habitations eſt un Roïaume; c'eſt-à dire que le pouvoir du Roi, ou du Chef, ne s'étend point au-delà, Mais quelques-uns de ces petits Monarques regnent ſur pluſieurs Bourgades, qui ſe trouvent réunies, ſous ſes Loix, par droit de conquête ou de ſucceſſion. Ils ont, dans chacune, des Vi-

ÉTAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

cerois, ou des Lieutenans qui paient un tribut au Maître, & qui sont obligés de le suivre à la guerre avec leurs propres Sujets. Les Maisons de ces Indiens se bâtissent à peu de frais : ils coupent de jeunes arbres, dont ils enfoncent le gros bout en terre ; & repliant le sommet, ils attachent l'un à l'autre avec des bandes d'écorce d'arbre. Les plus petites de ces Cabanes sont de figure conique, à peu-près comme une ruche d'Abeilles ; mais les grandes sont oblongues, & les unes comme les autres sont couvertes de grands lambeaux d'écorce d'arbre. On y laisse de petits trous, qui donnent passage à la lumiere, & qui se ferment dans le mauvais tems. Le Foïer est toujours au milieu de la Cabane. Si les Habitans ne s'éloignent pas beaucoup de leur demeure, ils ne ferment leur porte que d'une simple natte : mais pendant un long voïage, ils la barricadent avec de gros troncs de bois. Chaque Maison n'a qu'une seule Chambre. Ils y couchent le long des murs, sur des lits de Cannes & de branches, soutenus par des fourchettes à quelque distance de terre, & couverts de nattes & de peaux. En Hiver, ils se placent autour du feu, sur de bonnes

Forme des Maisons & Bourgades.

fourrures. Dans leurs Voïages, ils n'ont pas l'usage des Hamaks; & l'herbe leur sert de lit, sous le premier arbre. Les fortifications de leurs Bourgades consistent dans une palissade de dix ou douze piés de hauteur, dont ils triplent les pieux quand ils se croient menacés de quelque danger : mais, en paix, ils négligent ordinairement cette défense, excepté pour la Cabane Roïale, qui n'est jamais nue, & dans l'enceinte de laquelle ils ont toujours un certain nombre d'édifices, qui suffisent pour contenir tout le monde, dans le cas d'une surprise.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Ces usages sont fort éloignés de la barbarie, qui semble augmenter à mesure qu'on avance vers le Nord. On passe sur tout ce qui regarde leurs mœurs, & leurs cérémonies de guerre & de paix; deux points, sur lesquels ils different peu des Indiens plus Septentrionaux : mais leur Religion & leur culte méritent d'autant plus d'observations, qu'on ne connoît rien de semblable dans la même partie du Continent d'Amérique. Le témoignage du Virginien anonyme est à couvert ici de toute sorte d'exception.

Religion des Indiens de la Virginie.

Il se croit obligé, dit-il, de rapporter naïvement ce qu'il a vérifié par

Quioccosan ou Temple que le hasard fait découvrir

ÉTAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

ſes yeux. » Dans pluſieurs voïages
» qu'il fit aux Bourgades Indiennes,
» il ſe procura l'occaſion de converſer
» familierement avec quelques-uns
» des principaux Habitans, & jamais
» il ne put rien tirer de leur bouche,
» parcequ'ils regardent la révélation
» de leurs principes, comme un ſacri-
» lége : mais une avanture imprévue
» lui en fit découvrir quelque choſe.
» Un jour, qu'il ſe promenoit dans
» les Bois, accompagné de quelques
» Amis, le hazard le fit tomber ſur
» le *Quioccoſan*, ou le Temple des
» Indiens, dans le tems où toute la
» Bourgade étoit aſſemblée, pour te-
» nir Conſeil ſur les bornes de quel-
» ques Terres que les Anglois leur
» avoient cédées. L'occaſion ne pou-
» vant être plus favorable, il réſolut
» de la ſaiſir, à toute ſorte de riſ-
» ques, & de prendre une parfaite
» connoiſſance de ce Quioccoſan,
» dont ils cachent ſoigneuſement la
» ſituation aux Anglois. Après avoir
» dégagé la porte, de douze ou quin-
» ze troncs d'arbre dont elle étoit bou-
» chée, il y entra, lui & ſes Com-
» pagnons. Au premier coup d'œil,
» ils n'apperçurent que des murailles
» nues, avec un Foier au milieu; ce

Etat actuel de la Virginie.

» qui les fit douter, s'ils n'avoient
» pas pris une Cabane ordinaire pour
» un Temple. Sa forme n'étoit pas
» différente de celle des autres. Elle
» avoit environ dix-huit piés de lar-
» ge, sur trente de long, un trou
» au toît, pour le passage de la fu-
» mée, & la porte à l'un des bouts.
» En-dehors, à quelque distance du
» Bâtiment, il y avoit une enceinte
» de pieux, dont les sommets étoient
» peints, & représentoient des visa-
» ges d'Hommes en relief: mais les
» curieux Anglois ne découvrant dans
» tout le Temple aucune fenêtre, ni
» d'autre endroit que la porte & le
» trou de la cheminée par où la lu-
» miere pût entrer, commençoient à
» perdre l'espérance, lorsqu'ils remar-
» querent, à l'extrêmité opposée à la
» porte, une séparation de nattes fort
» serrées, qui renfermoit un espace
» où l'on ne voïoit pas la moindre
» clarté. Ils eurent d'abord quelque
» répugnance à s'engager dans ces af-
» freuses ténebres: mais ils y entre-
» rent, en tâtonant de côté & d'au-
» tre. Vers le milieu de cet enclos,
» qui avoit environ dix piés de lon-
» gueur, ils trouverent de grandes
» planches, soutenues par des pieux;

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

» & ſur ces planches, trois nattes » roulées & couſues, qu'ils ſe hâterent de porter au jour, pour voir » ce qu'elles contenoient. Sans perdre » de tems à les délacer, ils couperent les fils avec leurs couteaux, » & leur unique ſoin fut de ne pas » endommager les nattes. Dans l'une, » ils trouverent quelques oſſemens, » qu'ils prirent pour des os d'Homme; & l'os d'une cuiſſe, qu'ils meſurerent, avoit deux piés neuf pouces de long. Dans l'autre il y avoit » quelques *Tomahaukes* à l'Indienne (54), bien petites & bien gravées, qui reſſembloient aux coutelas dont les Gladiateurs ſe ſervent » en Angleterre, avec cette différence qu'elles étoient d'un bois dur & » peſant, & n'avoient point de garde pour couvrir la main. A l'une » on avoit attaché la barbe d'un Coq-d'Inde; & les deux plus longues de » ſes aîles pendoient au bout, par un » cordon de cinq ou ſix pouces. La » troiſieme natte contenoit diverſes » pieces de rapport, que les Anglois » prirent pour l'Idole des Indiens: » c'étoit d'abord une planche de trois

Idole trouvée dans le Quioccoſan.

(54) C'eſt apparemment ce que les Relations Françoiſes nomment *Macanas*, ou Caſſe tête.

ETATS ACTUELS DE LA VIRGINIE.

» piés & demi de long, au haut de
» laquelle on voïoit une entaillure
» pour y enchasser la tête, & des
» demi-cercles vers le milieu, cloués
» à quatre pouces du bord, qui ser-
» voient à représenter la poitrine &
» le ventre de la Statue. Au-dessous,
» il y avoit une autre planche, plus
» courte de la moitié que la précé-
» dente, & qu'on y pouvoit joindre
» avec des morceaux de bois, qui,
» enchassés de part & d'autre, s'éten-
» doient à quinze ou seize pouces du
» corps, & paroissoient destinés à
» former la courbure des genoux.
» D'ailleurs il y avoit, dans la mê-
» me natte, des rouleaux qui sem-
» bloient devoir tenir lieu de bras &
» de jambes, & des pieces de toile
» de coton, bleu & rouge. Les An-
» glois mirent ces habits sur les cer-
» cles, pour en faire le corps; ils fixe-
» rent les bras & les jambes, & dans
» cet état ils se firent une idée assez
» juste de la Statue, mais ils ne trou-
» verent rien qu'ils pussent prendre
» pour la tête. Après avoir emploïé
» plus d'une heure à satisfaire leur
» curiosité, la crainte d'être surpris.
» leur fit remettre tous ces matériaux
» dans les nattes, & les nattes dans

» le lieu où ils les avoient trouvées.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

L'Auteur jugea que cette Idole, revêtue de ses ornemens, étoit capable d'imprimer du respect, dans un lieu obscur où le jour ne pouvoit être introduit qu'à la faveur d'une des nattes de la cloison, qu'on pouvoit relever facilement. D'un autre côté il ne douta point que les Prêtres y entrant seuls, ne pussent remuer les jambes & les bras de la Statue, sans que leur ruse fût apperçue. Il ajoute que tous les Indiens ne donnoient pas le même nom à leur Idole : les uns l'appelloient *Okos*, d'autres *Quioco* ou *Kiousa*.

Explication donnée par un Sauvage.

On lit, dans la Relation du Pere *Hennequin* (56), que les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, qu'il eut occasion de connoître dans ses longues courses, ne reconnoissent aucune Divinité, & qu'ils sont incapables des raisonnemens communs à l'espece humaine : il assure qu'ils n'ont aucune cérémonie extérieure d'où l'on puisse conclure qu'ils reconnoissent quelque Divinité, & qu'on ne voit parmi eux, ni Sacrifices, ni Temples, ni Prêtres. Au contraire, le Baron de la Hontan leur attribue des notions rafinées &

(56) Nouveau Voïage, &c. chap. 13.

des

des argumens ſubtils. Le Virginien anonyme, s'écartant de l'un & de l'autre, accuſe le premier d'erreur, & l'autre d'exagération. Comme on ne peut ſuppoſer, dit-il, que les Indiens de la Virginie & des autres Colonies Angloiſes ſoient plus ou moins éclairés que ceux de la même partie du Continent, avec leſquels ils ont de fréquentes communications, il juge des lumieres de toutes ces Nations Barbares par celles qu'il trouva dans un Indien, des plus honnêtes & des plus ſenſés de ſa Colonie. Ces qualités, qu'il lui connoiſſoit, lui aïant fait deſirer de l'entretenir, » il trouva le » moïen de l'attirer ſeul dans ſa Plan» tation, il lui fit boire beaucoup de » vieux Cidre, près d'un bon feu, » pour le faire parler avec ouvertu» re; & lorſqu'il le crut bien échauffé » par la liqueur, par le feu & par ſes » careſſes, il lui demanda quel étoit » le Dieu des Indiens, & quelle idée » ils en avoient? Il me répondit na» turellement, raconte l'Anonyme, » qu'ils croïoient un Dieu plein de » bonté, qui demeuroit dans les Cieux, » & dont les benignes influences ſe » répandoient ſur la terre. Je lui dis » qu'on les accuſoit d'adorer le Dia-

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

» ble ; le voïant balancer, je lui de-
» mandai pourquoi ils n'adoroient pas
» plutôt ce Dieu bon, qu'ils recon-
» noissoient Auteur de tous les biens ?
» Il me répondit qu'à la vérité Dieu
» étoit l'Auteur de tous les biens,
» mais qu'il ne se mêloit pas de les
» distribuer aux Hommes : que les
» abandonnant à eux-mêmes il leur
» laissoit la liberté d'user des biens
» qui étoient son ouvrage, & de s'en
» procurer le plus qu'ils pouvoient ;
» que par conséquent il étoit inutile
» de le craindre & de l'adorer : au lieu
» que s'ils n'appaisoient pas le mau-
» vais Esprit, que j'appellois le Dia-
» ble, il leur enleveroit tous ces biens
» que Dieu avoit donnés à la terre,
» & leur enverroit la guerre, la fa-
» mine & la peste ; que pendant que
» Dieu jouissoit de son bonheur dans
» le Ciel, ce méchant Esprit étoit
» sans cesse occupé de leurs affaires,
» qu'il les visitoit souvent, & qu'il
» étoit dans l'air, dans le tonnerre
» & les tempêtes.

» Je lui parlai ensuite de l'Idole
» qu'ils adoroient dans leur Quiocco-
» san, & je l'assurai que c'étoit un
» morceau de bois insensible, fait par
» la main des Hommes, qui ne pou-

» voit entendre, ni voir, ni parler, » incapable par conséquent de leur » faire ni bien ni mal. Il parut em- » barrassé. Il hésita. J'entendis quel- » ques mots entrecoupés, tels que: » ce sont nos Prêtres..... ils nous » disent.... ils nous font croire.... » ce sont nos Prêtres. Alors il m'as- » sura que sa conscience ne lui per- » mettoit pas de m'en dire davantage.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

L'application, que le Virginien apporta long tems au même sujet, lui fit observer que les Devins ont beaucoup de pouvoir sur ces Indiens; qu'ils leur tiennent lieu de Prêtres; qu'ils font leur Service religieux & leurs enchantemens dans une Langue générale, qu'il croit celle des Algonquins; qu'ils n'épargnent point les Sacrifices au mauvais Esprit; qu'au commencement de chaque saison, ils lui offrent les prémices des Fruits, des Oiseaux, du Bétail, du Poisson, des Plantes, des Racines, & de tout ce qui peut causer quelque profit ou quelque plaisir. Ils renouvellent leurs offrandes, lorsqu'ils reviennent avec succès de la guerre, de la Chasse & de la Pêche.

Enchantement rapporté par Smith.

Smith fait le récit d'un enchantement dont il fut témoin à Pamonky, pendant qu'il y étoit Prisonnier. A la

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

pointe du jour, dit-il, on alluma un grand feu dans une Maison longue, & l'on y étendit des nattes, sur l'une desquelles on me fit asseoir. Alors mes Gardes ordinaires reçurent ordre de sortir. Je vis entrer aussi-tôt un grand Homme, d'un air rude, dont le corps étoit peint de noir, & qui avoit sur la tête un paquet de peaux de Serpens & de Belettes, farcies de mousse, dont les queues, attachées ensemble, formoient au-dessus une espece de houpe, & dont les corps, flottans sur ses épaules, lui cachoient presqu'entierement le visage. Une Couronne de plumes soutenoit cet ornement bizarre. Il avoit à la main une sonnette, qu'il fit retentir long-tems en faisant mille postures grotesques. Ensuite il commença son invocation d'une voix forte; & se mit à tracer un cercle autour du feu, avec de la farine. Alors, trois autres Devins, peints de noir & de rouge, à l'exception de quelques parties des joues, qui l'étoient de blanc, vinrent sur la scene avec diverses gambades. Ils commencerent tous à danser autour de moi; & bientôt il en parut trois autres, aussi difformes que les premiers, mais les yeux peints seulement de rouge, avec plusieurs traits

blancs sur le visage. Après une assez longue danse, ils s'assirent tous vis-à-vis de moi, trois de chaque côté du Chef ; & tous sept ils entonnerent une chanson, qui fut accompagnée du bruit des sonnettes. Lorsque cette étrange musique fut finie, le Chef mit à terre cinq grains de blé, il ouvrit les bras, & les étendit avec tant de violence, que ses veines parurent s'enfler. Il fit alors une courte priere, après laquelle ils pousserent tous un soupir. Ensuite il remit trois grains de blé à quelque distance des autres, & le même exercice fut répété jusqu'à ce que les grains formerent trois cercles autour du feu. Ils prirent alors un paquet de petites branches, apportées pour cet usage, dont ils mirent une dans chaque intervalle des grains. Cette opération dura tout le jour. Ils le passerent, comme moi, sans prendre aucune sorte d'aliment ; mais à l'entrée de la nuit, ils se traiterent de ce qu'ils avoient de meilleur. La même cérémonie fut recommencée trois jours de suite, sans que je pusse deviner à quoi elle devoit aboutir. Enfin ils me dirent que la Nation avoit voulu savoir si j'étois bien ou mal disposé pour elle ; que le cercle de farine signifioit leur Païs, les

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

cercles de grains, les bornes de la Mer, & les petites branches, ma Patrie. Ils s'imaginent, ajoute Smith, que la terre est platte & ronde, & que leur Païs est au milieu.

Témoignage du Colonel Byrd.

Un Colonel Anglois, nommé M. *Byrd*, a rendu solemnellement témoignage d'un fait qui s'étoit passé sous ses yeux. On éprouvoit tous les maux d'une grande sécheresse vers les sources des Rivieres, surtout dans la partie haute de la Riviere de James, où M. Byrd employoit quantité de Negres à ses Plantations. Il étoit si respecté de tous les Indiens voisins, que son seul nom suffisoit pour les contenir sous le joug. Un d'entr'eux parut touché de voir périr le Tabac d'un Homme si cher, & vint offrir à l'Inspecteur de faire tomber de la pluie, s'il vouloit lui promettre, au nom du Colonel, qui étoit absent, deux bouteilles de liqueur Angloise. Quoiqu'il n'y eût pas la moindre apparence de pluie, & que l'Inspecteur n'eût pas beaucoup de confiance à la magie Indienne, les deux bouteilles furent promises au retour du Maitre. Aussi tôt l'Indien entreprit ses conjurations, ce qui s'appelle *Paouaouci* dans la Langue du Païs ; & moins d'une demie heure

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

après, on vit paroître un nuage épais, qui amena une grosse pluie sur le grain & le tabac du Colonel, sans qu'il en tombât sur les terres voisines. L'Inspecteur, extrêmement surpris, partit aussi-tôt, & fit plus de quarante milles pour le seul plaisir de s'informer lui-même de cette avanture. M. Byrd, quoique naturellement peu crédule, ne put rien opposer au témoignage d'un Homme sensé. Cependant ses doutes le ramenerent aux Plantations, où ils furent levés par la déposition unanime de tous les Anglois. La conduite qu'il tint avec l'Indien fut si sage, qu'elle semble donner un nouveau poids à son récit. Il lui accorda les deux Bouteilles, mais en le traitant d'imposteur, & lui soutenant qu'il avoit vu le nuage, sans quoi il n'auroit pu amener la pluie ni la prédire. Pourquoi donc, répondit l'Indien, vos voisins n'en ont-ils pas eu? Pourquoi ont-ils perdu leur récolte? Je vous aime, & je n'ai pas eu d'autre motif pour sauver la vôtre (57).

Ces Barbares sont accusés de sacri-

(57) Nos propres Relations sont remplies de ces Histoires, & ce n'est pas ce qui leur fait le plus d'honneur. Dieu est tout-puissant; mais entre les Hommes, les uns sont bien fourbes, & les autres bien crédules.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Sacrifices, & sort des Victimes.

fier quelquefois de jeunes Enfans; mais ils s'en défendent: & si l'on voit disparoître ces jeunes victimes, ils assurent que leurs Prêtres les écartent de la Société, pour les former à leur Profession. Smith donne la Relation d'un de ces Sacrifices. » On peignit » de blanc, dit il, quinze garçons » des mieux faits, qui n'avoient pas » plus de douze ou quinze ans. Le » Peuple passa une matinée entiere à » danser & à chanter autour d'eux, » avec des sonnettes à la main. L'a» près-midi, ils furent placés sous un » arbre; & l'on fit entr'eux une dou» ble haie de Guerriers, armés de pe» tites Cannes liées en faisceau. Cinq » jeunes Hommes, vifs & robustes, » prirent tour à tour une des Victi» mes, la conduisirent au travers de » la haie, & la garantirent, à leurs » dépens, des coups de canne, qu'on » faisoit pleuvoir sur eux. Pendant ce » cruel exercice, les Meres pleuroient » à chaudes larmes, & préparoient » des nattes, des peaux, de la mous» se & du bois sec, pour servir aux » funérailles de leurs Enfans. Après » cette scene (que l'Auteur compare » au supplice des Baguettes) on ab» batit l'arbre avec furie, on mit en

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

» pieces le tronc & les branches, on
» en fit des guirlandes pour couronner les Victimes ; & leurs cheveux
» furent parés de ses feuilles. Smith
» ne peut dire ce qu'elles devinrent.
» On jetta, dit il, ces quinze Malheureux, les uns sur les autres,
» dans une Vallée, comme s'ils eussent été morts ; & toute l'Assemblée
» y fit un festin.

Cérémonie Indienne, nommée Huscanaouiment.

Le Virginien anonyme doute de la vérité d'un fait, dont Smith ne dit pas qu'il ait été témoin. Sans l'accuser de mauvaise foi, il le soupçonne de s'être trompé sur quelques circonstances d'une cérémonie Indienne, qui se nomme *Huscanaouiment* parcequ'elle ne se célebre qu'une fois en quinze ou seize ans, & que les jeunes gens ne se trouvent pas plutôt en état d'y être admis. C'est une épreuve par laquelle ils doivent passer, avant que d'être reçus au nombre des Braves de la Nation, qui sont distingués par le nom de *Cokarouses*. On a vû quelque chose d'approchant dans la Description du Mexique. En Virginie, les Chefs Indiens choisissent les jeunes Hommes de belle taille, qui se sont déja distingués à la chasse ou dans leurs guerres. Ceux qui se refusent au choix

ÉTAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

sont deshonorés, & n'osent plus se montrer dans leur Patrie. On leur fait faire d'abord quelques unes des folles cérémonies qu'on a rapportées d'après Smith; mais la principale est une longue retraite dans les Bois, où ils sont renfermés, sans aucune communication, & sans autre nourriture que la décoction de quelques racines, qui ont la vertu de troubler le cerveau. Ce breuvage, qu'ils appellent *Ouisoccan*, joint à la séverité de la Discipline, les jette dans une espece de folie, qui dure dix huit ou vingt jours. L'édifice où ils sont gardés est environné d'une forte palissade. L'Anonyme en vit un en 1694, dans les terres des Indiens de Pamonky: sa forme étoit celle d'un pain de sucre; & percé de trous comme il étoit, pour donner passage à l'air, on l'auroit pris pour une cage d'Oiseaux. Lorsqu'on leur a fait assez boire de leur liqueur, on en diminue la dose, pour les ramener par degrés au bon sens: mais avant qu'ils soient tout-à-fait rétablis, on les conduit dans toutes les Bourgades de la Nation. Ensuite ils n'osent pas dire qu'ils conservent le moindre souvenir du passé, dans la crainte d'être *huscanoués* une seconde fois; parce-

qu'alors le traitement est si rude, qu'il finit ordinairement par la mort. Il faut qu'ils deviennent comme sourds, muets, & qu'ils paroissent avoir perdu toutes leurs connoissances, pour en acquérir de nouvelles. L'Anonyme en vit plusieurs exemples. » Je ne sais, » dit-il, si leur oubli est feint ou » réel : mais il est sûr qu'ils affectent » de ne rien savoir de ce qu'ils ont » sû, & que leurs Guides les accom- » pagnent jusqu'à ce qu'ils aient re- » pris les idées communes. L'opinion » que Smith s'étoit formée du sacri- » fice, venoit apparemment de ce » qu'il en meurt toujours quelques- » uns dans cette pénible épreuve. Au » reste, les Indiens prétendent que » le but d'un usage si violent est de » délivrer la Jeunesse des mauvaises » impressions de l'Enfance, afin que » les préjugés de l'éducation & de » l'habitude n'aient aucune part au » jugement qu'elle doit porter des » choses, surtout dans l'administra- » tion de la Justice (59).

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Offrandes religieuses; années, jours, registres, &c.

Les offrandes qu'ils présentent à leur Idole sont des fourrures, la graisse & les meilleures pieces du Gibier qu'ils prennent à la chasse, des Fruits, du Pu-

(59) Relation de la Virginie, liv. 4. chap. 8.

coon, & particulierement du Tabac, dont la fumée leur tient lieu d'encens. Leurs Fêtes sont reglées par les saisons : ils célebrent un jour, à l'arrivée de leurs Oiseaux sauvages, c'est à dire, des Oies, des Canards, &c ; un autre, au tems de leur chasse ; un troisieme, à la maturité des fruits : mais le plus solemnel est celui de la moisson, à laquelle ils travaillent tous, sans exception de rang & de sexe, comme ils contribuent tous à la culture des Terres.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Ils comptent par unités, par dixaines & par centaines ; mais le calcul des années se fait par celui des Hivers, qu'ils nomment *Cahonqs*, du cri des Oies sauvages, qui n'arrivent que dans cette saison. Ils distinguent l'année en cinq parties ; 1, celle où les Arbres bourgeonnent & fleurissent ; 2, celle où les épis sont formés & bons à rôtir ; 3 l'Eté, ou la Moisson ; 4 la chute des feuilles ; 5 Cahonq, ou l'Hyver. Leurs mois répondent au cours de la Lune, & prennent leurs noms, des choses qui reviennent périodiquement dans cet espace ; la Lune des Cerfs, la Lune du grain, la premiere & la seconde Lune de Cahonq, &c. Au lieu de diviser le jour en heures, ils en font trois portions, qu'ils nomment le lever, le montant

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

& le coucher du Soleil. Ils tiennent leurs Regitres à peu-près comme au Perou, par divers nœuds qu'ils font à des cordons, ou par des coches taillées sur le bois.

Ce n'est pas seulement leur Quioccosan, ou leur Temple, qui est environné de pieux, dont le sommet représente des visages d'Hommes en relief & peints; ils en plantent dans quelques autres lieux, sacrés ou célebres pour leur Nation, autour desquels ils dansent à certains jours. Souvent ils élevent des pyramides & des colomnes de pierre, qu'ils peignent & qu'ils ornent, pour leur rendre ensuite une sorte de culte; non comme à la Divinité suprême, qu'on a déja dit qu'ils n'adorent point; mais comme à l'emblême de sa durée & de son immortalité. Leurs Cabanes offrent des paniers de pierre, qu'ils gardent dans la même vue. Ils rendent aussi des honneurs aux Rivieres & aux Fontaines, parceque leur cours perpétuel représente l'Eternité de Dieu. En un mot ils élevent des Autels, à la moindre occasion, & quelquefois pour des raisons mystérieuses; tel étoit ce cube de crystal, dont Smith parle avec admiration, & que plusieurs de leurs Nations honoroient égale-

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

ment. Ils le nommoient *Pawrance*, par allusion au nom d'un Oiseau des Bois, dont le chant exprime ce mot, qui va toujours seul, & qui ne paroit qu'à l'entrée de la nuit. Ils croient, dit-on, que ce petit Oiseau est l'ame d'un de leurs Princes, & le respect qu'ils lui portent est extrême.

Sépulture des Rois.

On nous apprend la maniere dont ils conservent les corps de leurs Rois. Ils fendent la peau le long du dos, & la levent avec tant d'adresse, qu'ils n'en déchirent aucune partie. Ensuite ils décharnent les os, sans offenser les nerfs, afin que toutes les jointures demeurent entieres. Après avoir fait un peu sécher les os au Soleil, ils les remettent dans la peau, qu'ils ont eu soin de tenir humide, avec une huile, qui la préserve aussi de corruption. Les os étant rétablis dans leur situation naturelle, ils remplissent les intervalles avec du sable très fin. Alors la peau est recousue, & le corps ne paroît pas moins entier, que si la chair y étoit encore. On le porte au lieu de la sépulture, où il est étendu sur une grande planche nattée, un peu au-dessus de terre, & couvert d'une natte. La chair qu'on a tirée du corps est exposée au Soleil sur une claie, & lorsqu'elle est

tout à-fait séche, on la met aux piés du cadavre, renfermée dans un panier bien cousu. Les Nations un peu anciennes ont ainsi d'assez longues rangées de tombeaux, ou plutôt de corps, étendus, sous la même voûte. Elles y placent, pour garde, non-seulement un *Quioccas*, c'est-à-dire, une Idole, mais encore un Prêtre, qui est chargé tout à-la fois de l'entretien de l'Autel & du soin des corps.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Monnoie.

Avant l'arrivée des Anglois, les Indiens de la Virginie avoient une espece de Monnoie, qui servoit également pour leur parure & pour leur Commerce. C'étoient plusieurs sortes de coquilles, enfilées, qu'ils nommoient *Peak*, *Runtis*, & *Roenckes*. Les Peaks étoient différentes parties d'une même coquille, polies & formées en petits cylindres, assez semblables à nos petits tuïaux de verre, mais moins transparens & moins fragiles. Il y en avoit de bruns & de blancs. Leur longueur étoit d'un tiers de pouce, sur environ trois lignes de diametre. Les Runtis étoient ovales, & polis comme les Peaks. Les Roenokes n'étoient que de petits fragmens de la coquille du Peroncle, dont les bords demeuroient fort raboteux. Lorsque ces Barbares eurent appris des Anglois

Etat actuel de la Virginie.

à faire plus de cas de leurs peaux & de leurs fourrures, par l'avantage qu'ils en tiroient dans les échanges, leur ancien goût parut un peu refroidi pour les coquilles : cependant ils les reçoivent encore dans le Commerce, surtout le Peak brun, qu'ils nomment *Peak Wampon*, & qui est le plus cher. Les Negocians Anglois l'estiment dix-huit sols la verge, & le blanc neuf sols

On répete que tout ce que les Indiens de la Virginie ont de commun avec les autres Nations Sauvages, est remis plus loin. Nos Auteurs avouent que le nombre des Naturels est extrêmement diminué dans cette Colonie. Quoiqu'il s'y trouve encore plusieurs Bourgades qui conservent leurs anciens noms, elles n'ont pas, toutes ensemble, cinq cens Hommes capables de porter les armes. Ces Peuples vivent dans la misere, & dans une crainte continuelle, de la part des Indiens du voisinage. Par un Traité, conclu en 1677, chacune de leurs Habitations doit paier, tous les ans, trois fleches & vingt peaux de Castors pour la protection des Anglois : mais celle qui leur est accordée, ne va pas jusqu'à former en leur faveur des entreprises

dangereuses ou pénibles. On nous donne une liste de toutes leurs Bourgades.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Etat & nom des Bourgades Indiennes de la Virginie.

La Province d'Acomac en contient neuf : *Manoquin*, que les ravages de la petite vérole ont réduite presqu'à rien ; *Gingoteque*, dont les tristes restes se sont joints à une des Nations de Maryland ; *Kiekotang* ; *Machopungo* & *Occahenok*, qui n'ont qu'un fort petit nombre d'Hommes ; *Pungoteque*, où commande une Reine, mais sur une très petite Nation ; *Ouanancok*, qui n'a pas plus de quatre ou cinq Familles ; *Chiconessex*, qui n'en a pas beaucoup plus ; *Nanduy*, siége d'une Reine qu'on nomme Impératrice, & dont toutes les Nations de cette Côte sont tributaires, quoiqu'il n'y ait pas plus de vingt Familles dans son Bourg.

La Province de Northampton n'a que celui de *Gangasko*, mais le nombre de ses Habitans est presqu'égal à celui de tous les Bourgs qu'on vient de nommer. Dans la Province du Prince Georges, celui d'*Oayanok* est presque désert. Dans le voisinage de Charles Town, on trouve le Bourg d'*Appamatok*, qui contient six ou sept Familles. *Nattaouay*, qui est dans la Province de Surrey, commence depuis

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

peu à prospérer, & n'a pas moins de cent Hommes de guerre. Près de Nansamon, on compte deux Bourgs, l'un assez peuplé, qui porte le même nom, & l'autre nommé *Membiring*, qui peut armer environ trente Hommes. La Province du Roi Guillaume offre aussi deux Bourgs; *Pamunky*, où l'on comptoit environ quarante Hommes de guerre, dont le nombre diminue; & *Chickahomony*, où l'on n'en comptoit que seize, mais qui commencent à se multiplier. La Nation de *Rapahanok*, dans la Province d'Essex, est réduite à un petit nombre de Familles, qui sont dispersées dans les Plantations Angloises. Dans la Province de Richemond, le Bourg de *Port-Tabago* n'a que cinq ou six Familles qui dépérissent. La Province de Northumberland a le Bourg d'*Oniccocomoco*, où il ne reste que trois Familles, qui n'en conservent pas moins leurs anciens usages, & qui vivent séparées des autres Indiens comme des Anglois.



§ IV.

Etablissement de la Nouvelle Angleterre.

LA méthode chronologique est celle que j'ai toujours préférée, dans l'ordre des Découvertes & des Etablissemens, mais pour la liaison des évenemens Historiques, elle tire beaucoup d'avantage de la proximité des lieux.

On doit se rappeller qu'en 1602 un Capitaine Anglois, nommé Barthelemi *Gosnold*, s'arrêta le premier sur cette Côte, pour y faire quelque séjour. Il lui restoit à bord trente-deux Hommes, qui paroissoient disposés à s'y établir, s'ils trouvoient quelque lieu dont la situation les y invitât, & qui avoient apporté diverses sortes de grains & de semences, pour faire l'essai du terroir. Après avoir pris terre par les 42 degrés & quelques minutes de Latitude du Nord, entre les Iles qui forment le côté Septentrional de la Baie des *Massachusets*, le dégoût, qui leur prit pour ce Canton, les fit tourner au Sud, jusqu'à la vue d'un Promontoire qu'ils nommerent

Origine de cette Colonie Angloise.

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE ANGLETERRE

Cap *Cod*, ou des Morues, parcequ'ils y prirent une quantité prodigieuse de ce Poisson. C'est aujourd'hui la pointe Septentrionale du Comté de Plymouth. Ils descendirent dans une petite Ile, qu'ils nommerent l'Ile *Elisabeth*, & dans une autre, qui fut nommée *Vigne de Marthe*. Enfin, sans répéter leurs observations & leurs entreprises, ils revinrent l'année suivante, si contens du Commerce qu'ils avoient eu avec les Sauvages, que sur leur récit divers Particuliers tenterent le même Voïage : mais ce ne fut qu'en 1606, qu'il se forma, sous l'autorité de la Cour de Londres, une Compagnie qui fut nommée le *Conseil de Plymouth*, parceque la plûpart des Associés étoient de cette Ville, & dont les Patentes portoient un droit spécial de s'établir, entre les trente-huit & les quarante-cinq degrés, dans les terres de cette Latitude, auxquelles on ne donnoit point encore d'autre nom que celui de Virginie méridionale. Cette Compagnie aïant pris naissance dans le même tems que celle de la Virginie proprement dite, on peut dire que l'origine de ces deux Colonies est de même date, quoique celle-ci ait eu des fondemens plus anciens dans quelques

Etabliſſemens particuliers qui manquerent de ſuccès.

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

Premiere entrepriſe.

Popham & Gilbert, deux des principaux Aſſociés, partirent avec deux Vaiſſeaux, & cent Hommes. Ils commencerent à s'établir ſur les bords de la Riviere de *Sagadabok*, à peu de diſtance de la Riviere de *Caſco*, dans cette partie du Continent que les vieux Géographes appellent *Norembegue*, ſans nous faire bien connoître l'origine de ce nom. Ils bâtirent un Fort, qu'ils nommerent Saint George, à l'embouchure même de cette Riviere. Mais Popham étant mort en 1608, & Gilbert n'aïant pas fait un long ſéjour dans la nouvelle Colonie, elle tomba dans une langueur à laquelle divers Particuliers, qui firent ce voïage pendant quatre ou cinq ans, apporterent peu de remede, & qui dura juſqu'à celui du Capitaine Jean *Smith*, le même qui avoit eu tant de part à la formation de l'Etabliſſement de Virginie. Il ne tomba pas néanmoins au Fort de Saint Georges; mais aïant abordé vers l'Ile d'*Aenahigan*, il y tira de ſi grands avantages de ſon Commerce avec les Indiens, que les richeſſes dont il revint chargé encouragerent également la Cour d'Angleterre

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

Noms donnés d'avance à divers lieux par le Prince Charles.

& la Compagnie ou le Conseil de Plymouth. Le plan qu'il rapporta du Païs fut présenté au Prince Charles, qui prit plaisir à donner des noms aux principaux lieux. La nouvelle Colonie, ou plutôt l'espace qu'elle devoit occuper, reçut de ce Prince celui de Nouvelle Angleterre. La Riviere des Massachusets fut nommée Riviere de *Charles*; la Baie du Cap Cod, Baie de *Milford*, & le Cap même, Cap de James; mais il n'a pas laissé de conserver le nom qu'il devoit au Capitaine Gosnold, qui avoit eu l'honneur de le découvrir.

On ne pensa plus qu'à tirer parti d'un si beau fond; & quelques disgraces, dont les Anglois ne purent accuser que leur mauvaise conduite, n'empêcherent point qu'il ne se formât une nouvelle Compagnie de Marchands de Londres & de Plymouth, secondée par un grand nombre d'honnêtes gens de toutes les conditions, à qui les troubles de Religion faisoient souhaiter une tranquillité qu'ils ne trouvoient plus dans leur Patrie même.

Religionnaires de diverses Sectes, qui vont former la Colonie.

Ces Partisans de l'indépendance mirent à la voile le 6 de Septembre 1721, & prirent terre au Cap Cod le 9 de Novembre; tems fâcheux pour

commencer leurs Plantations. Après avoir pris un peu de repos, ils tournerent au Sud, pour chercher la Riviere de Hudſon, où leur deſſein étoit de s'établir : mais un de leurs Guides, nommé *Jones*, s'étant laiſſé corrompre par les Hollandois, qui penſoient à prendre poſſeſſion de ce Païs, comme ils firent quelque tems après, engagea le Navire dans des écueils, où il fut pris d'une tempête qui l'expoſa au dernier danger, & qui le repouſſa enfin vers le Cap. Ce contretems, joint à la rigueur de la ſaiſon, fit prendre aux Anglois la réſolution d'entrer dans la Baie. Cependant, comme cette partie de la Côte n'étoit pas compriſe dans la premiere Patente de la Compagnie, ils ſe déterminerent à former de leur propre autorité un Corps politique, en ſe reconnoiſſant, par un Acte ſolemnel, Sujets de la Couronne d'Angleterre ; cette fameuſe Aſſociation fut ſignée de toute l'Aſſemblée. Enſuite, ils choiſirent, pour leur Gouverneur, un riche Gentilhomme, nommé *Carver*, qui avoit apporté toute ſa fortune ; pour l'emploïer à leur entrepriſe.

Autorité qu'ils s'attribuent.

Carver deſcendit, avec ſeize Hommes, dans un Canton qui ſe nomme

Carver fonde une Ville ſous le nom de nouvelle Plymouth.

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

aujourd'hui le Comté de Barneſtable, & ſe mit à chercher un lieu convenable à ſes deſſeins. En s'éloignant de la Côte, il découvrit cinq Indiens, qui prirent la fuite avec tant de vîteſſe, qu'il lui fut impoſſible de les joindre. Le lendemain, il arriva dans une belle Campagne, plantée de Maïz, où il trouva pluſieurs tombeaux, & les débris d'une Maiſon. Mais n'y découvrant point d'eau, il revint peu ſatisfait de ſon Expédition. L'Hiver approchoit, & le tems étoit déja fort rude. L'impatience fit entrer quelques Avanturiers dans la Chaloupe, pour viſiter toute la Baie du Cap Cod. Ils arriverent, le 6 Décembre, au fond de la Baie, où Taunton eſt aujourd'hui ſitué; & la vue d'une douzaine d'Indiens, qui s'étoient raſſemblés autour d'une Baleine morte, ne les empêcha point d'y prendre terre. La nuit ſe paſſa tranquillement; mais le jour aïant amené quantité de Sauvages, qui ne parurent point diſpoſés à la paix, on remit en Mer avec un bon vent, qui conduiſit la Chaloupe dans un Port commode, nommé *Patuxet*, du nom des Indiens voiſins. Le Païs fut viſité ſans aucune apparence de danger. Il étoit non-ſeulement planté de

de Maïz, mais si bien arrosé de plusieurs petits Ruisseaux, que les Avanturiers y trouvant toutes leurs vues remplies se hâterent de porter cette heureuse nouvelle à leurs Compagnons. Le Vaisseau se rendit aussi-tôt au même lieu. Il y arriva le 16 Décembre; on débarqua le 19; & dès le 25, jour de Noël, on jetta les fondemens d'une Ville. La Colonie fut divisée en dix-neuf parties, auxquelles on assigna le terrein nécessaire pour des Maisons & des Jardins. Ensuite le premier soin fut d'environner tout cet espace d'un fossé, bordé d'une bonne Palissade, pour mettre les Ouvriers à couvert. On convint aussi de quelques Reglemens Civils, Ecclésiastiques & Militaires. La Ville naissante reçut le nom de Nouvelle Plymouth.

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

On ne vit paroître aucun Indien pendant tout l'Hiver; mais diverses maladies, qui se répandirent parmi les Anglois, diminuerent beaucoup leur nombre. Ils commençoient à manquer de vivres, lorsqu'un Indien, nommé *Squanto*, qui avoit appris quelques mots de leur Langue dans les premiers Voïages de leur Nation, vint se présenter fierement au milieu

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

d'eux armé de son arc & de ses fleches. C'étoit un des Ségamores, ou des Princes du Païs, mais dont la demeure étoit éloignée de cinq ou six journées. Il étoit nu, excepté vers le milieu du corps, où il étoit couvert d'une piece de cuir. Sa taille étoit droite, & d'une singuliere hauteur; ses cheveux noirs & fort longs. Quelques explications, qui le firent assez entendre pour ne laisser aucun doute de son amitié, lui attirerent tant de caresses de la part des Anglois, qu'étant parti avec de grandes marques de joie, il revint huit jours après, accompagné de plusieurs autres Indiens. On ne les traita pas moins civilement; & leur satisfaction fut si vive, qu'après avoir bû & mangé long-tems, ils se leverent avec transport & se mirent à danser. On apprit d'eux qu'ils étoient Sujets du Roi des *Massassoits*, distingué par le titre de *Grand Sachem*, & que ce Prince étoit résolu de venir lui-même pour lier connoissance avec les Etrangers. En effet il arriva le 22 de Mars, suivi de *Quandebanco*, son Frere, & d'une escorte de soixante Hommes. Il fut reçu par la Milice de la Colonie, & conduit à la Maison du Gouverneur, où il s'assit

Premiere liaison des Anglois avec les Sauvages du Païs

ſur trois couſſins qu'on avoit tenus prêts pour ſon arrivée. Sa parure étoit peu différente de celle de ſes gens, à la réſerve d'une chaîne de petits os qu'il portoit autour du cou, & d'un grand couteau qui lui pendoit ſur l'eſtomac. Il avoit d'ailleurs, comme tous les autres, un petit paquet de Tabac derriere le dos, une piece de cuir à la ceinture, & le viſage peint de diverſes couleurs. Carver entra dans la Chambre, précédé d'un Tambour & d'un Trompette. Le Monarque Indien ſe leva, pour lui faire l'honneur de l'embraſſer. Ils s'aſſirent tous deux. On apporta des liqueurs fortes, dont le grand Sachem avalla tout-d'un-coup un ſi grand verre, qu'il en eut la fievre pendant le reſte du jour. Squanto, qui l'accompagnoit, & dont le zele ne ſe démentit point pour les Anglois, ſervit d'Interprete entre lui & le Gouverneur. On fit une alliance, qui renfermoit des engagemens mutuels d'affection & de ſervice. Le grand Sachem donna aux Anglois, pour eux & pour leurs Succeſſeurs, toutes les terres voiſines de leur Ville, & leur laiſſa Squanto, pour leur apprendre la culture du Maïz & la maniere de pêcher, du Païs.

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

ETABLISSEM. DE LA NOUV. ANGLETERR.

Mort de Carver.

Bradfort lui succede. Son ambassade au grand Sachem.

La mort de Carver, qui arriva dans le cours d'Avril, ne changea rien à ces heureuses dispositions. Bradfort, choisi pour lui succeder, envoïa aussitôt deux de ses principaux Habitans au grand Sachem, avec la qualité d'Ambassadeurs de la Colonie. Entre les honneurs qu'ils reçurent dans l'habitation roïale des Massassoits, on compte celui d'avoir couché dans le lit même du Roi & de la Reine; mais on ajoute à la vérité qu'il ne consistoit que dans quelques planches, élevées d'un pié au-dessus du rez-de-chaussée de la Cabane, & que deux ou trois Grands de la Nation partagerent avec eux cette faveur. Le Grand Sachem & sa Femme étoient d'un côté sur une natte fort mince, & les Ambassadeurs de l'autre, avec les Grands. D'ailleurs la Cour étoit si mal pourvue de vivres, que les deux Anglois furent menacés d'y mourir de faim. Ils remarquerent que le Païs étoit mal peuplé. Une longue peste avoit fait périr neuf dixiemes des Habitans: mais on leur dit que les Narragausets, qui habitoient l'autre côté de la Baie, où la Nouvelle Londres est aujourd'hui, étoient une nombreuse & redoutable Nation.

Quelque eſpoir que les Anglois euſſent conçu de parvenir par la douceur à ſe faire reſpecter des Sauvages, ils ſe virent bientôt dans la néceſſité d'emploïer la terreur. Squanto, leur fidele Ami, fut maltraité par quelques *Segamores* voiſins, nom que les Indiens donnoient à de petits Seigneurs, qui reconnoiſſoient l'autorité du grand Sachem. Bradford envoïa ſur leurs Terres un Corps de Trouppes, dont la ſeule approche y répandit tant de crainte, qu'ils vinrent lui demander grace. On ſaiſit l'occaſion, dit l'Auteur d'une Relation Angloiſe, pour leur faire ſigner un Traité de dépendance, qu'il rapporte dans ces termes : » Nous » déclarons, par cet Acte, que nous » nous reconnoiſſons Sujets du Roi » Jacques, Roi de la Grande-Breta- » gne &c ; en foi dequoi nous avons » ſouſcrit nos noms, ou nos mar- » ques. » Ces Segamores étoient au nombre de neuf, qui ſe nommoient *Ohquamchud*, *Kaonnacomé*, *Obatinoua*, *Nattaouahunt*, *Coubatant*, *Chillabok*, *Kouadaquina*, *Huttamoiden* & *Apadnau*. Après cet engagement, volontaire ou forcé, la Colonie Angloiſe ne tarda point à s'étendre ; & les troubles d'Angleterre continuerent de

ETABLISSEMENT DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

Comment les Anglois ſe rendent maîtres du Païs.

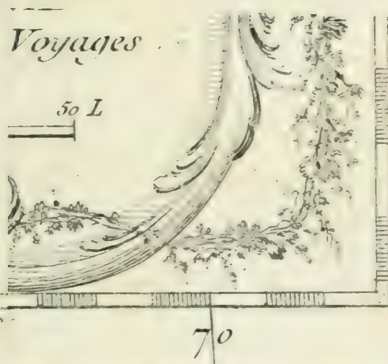
ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

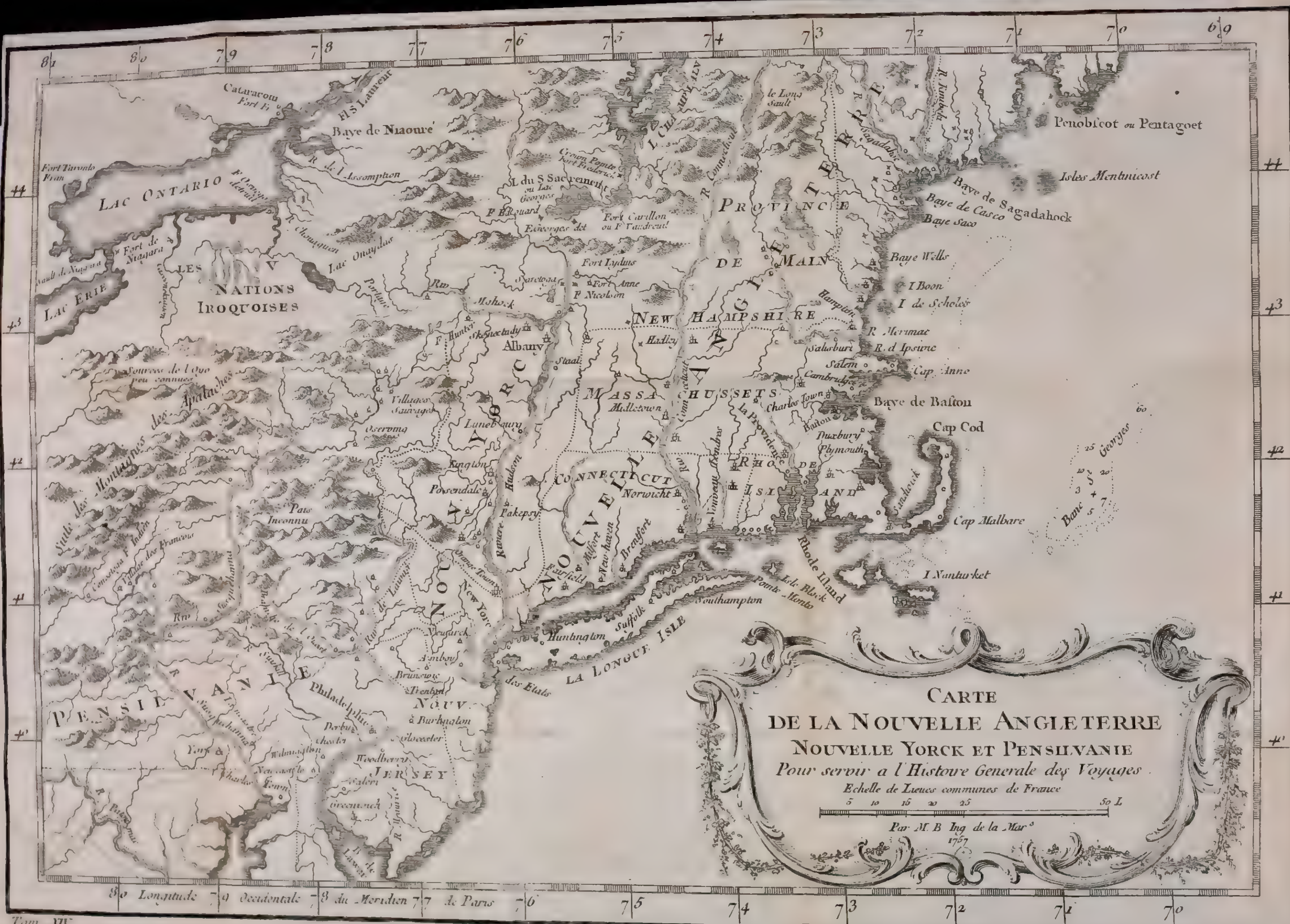
lui fournir un grand nombre de Fugitifs, surtout de Sectaires, bien ou mal intentionés, qui cherchoient une retraite qu'on leur refusoit dans le reste de l'Univers, & qui s'établirent dans les diverses Provinces dont on va lire la Description.

Description de la Nouvelle Angleterre.

LA Nouvelle Angleterre ne s'étend gueres moins de trois cens milles sur la Côte maritime, sans compter les angles. On ne lui donne nulle part plus de cinquante milles de largeur(60). Sa situation est entre les 41 & les 45 degrés de Latitude du Nord; & ses bornes sont la Nouvelle France au Nord, la Nouvelle York à l'Ouest, & l'Océan à l'Est & au Sud. Quoiqu'au milieu de la Zone tempérée, son climat n'est pas si doux, ni si régulier, que celui des Païs paralleles en Europe, tels que plusieurs Provinces d'Italie & de France. On assure que le climat de la Nouvelle Angleterre, est, à celui de la Virginie, ce

(60) Cependant M. Néal, dans son Histoire de la Nouvelle Angleterre, lui donne trois cens trente milles de long, & cent quatre-vingt-dix de large, depuis le Cap Cod au Nord-Est jusqu'à la Nouvelle York.


Voyages
50 L
76
70
N.º 9.



Carte
de la Nouvelle Angleterre
Nouvelle Yorck et Pensilvanie
Pour servir a l'Histoire Generale des Voyages
Echelle de Lieues communes de France
5 10 15 20 25 50 L
Par M. B Ing de la Mar.
1757
Longitude Occidentale du Meridien de Paris
Lac Ontario
Lac Erie
Les V Nations Iroquoises
Baye de Niaouré
Catarocou Fort F.
Fort de Niagara
Sault de Niagara
Lac Onaydac
Sources de l'Ouo peu connues
Montagnes des Apalaches
Pais Inconnu
Nouv. York
Albany
Sk Snectady
Kingston
Pakepsy
Villages Sauvages
Oserving
Lunebourg
Riviere Hudson
Fort Carillon ou F. Vaudreuil
Fort Lydius
F. Nicolson
New Hampshire
Province de Main
Massachussets
Connecticut
Rhode Island
Nouvelle Angleterre
Penobscot ou Pentagoet
Isles Mentinicost
Baye de Sagadahock
Baye de Casco
Baye Saco
Baye Wells
I. Boon
I. de Scholes
R. Merimac
Salisburi
Salem
Cap Anne
Cambridge
Charles Town
Baye de Baston
Baston
Duxbury
Plymouth
Cap Cod
Cap Malbare
Banc Georges
I. Nanturket
Isle Block
Pointe Monto
Southampton
Suffolk
Huntington
La Longue Isle
Norwicht
New haven
Milfort
Fairfield
Brenfort
Middletown
Hadley
New York
Newarck
Amboy
Brunswic
Trenton
Nouv. Jersey
Burlington
Glocester
Woodberry
Philadelphie
Pensilvanie
York
Wilmington
Newcastle
Charles Town
Chester
Derby
R. Susquehanna
Tom XIV
N.° 9.

que le climat d'Ecoſſe eſt à celui d'Angleterre. Les Etés y ſont plus courts & plus chauds que les nôtres ; les Hivers plus longs & plus froids. Cependant l'air y eſt ſain, avec ſi peu de variété, qu'on y jouit ſouvent du tems le plus pur & le plus ſerein pendant deux ou trois mois conſécutifs. Les jours y ſont d'une bonne longueur. A Boſton, qui eſt aujourd'hui la Capitale, le Soleil ſe leve, dans le cours du mois de Juin, à quatre heures 26 minutes, & ſe couche trente-ſix minutes après ſept heures. Le treizieme jour de Décembre, qui eſt le plus court de l'année, il ſe leve à ſept heures trente-cinq minutes, & ſe couche vingt-ſept minutes après quatre heures.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

On commence la Deſcription Géographique du Païs par la Province des Maſſachuſets, qui eſt aujourd'hui la plus grande, la plus peuplée, & qui renferme l'ancienne Colonie de la Nouvelle Plymouth avec celle de Cornouailles ou la Nouvelle Hampshire. Elle s'étend ainſi, de l'Eſt à l'Oueſt le long de la Côte, près de cent dix milles, depuis *Scituate* dans le Comté de Plymouth, jusqu'à la Riviere de Saco dans celui de Maine ; & près de ſoixante

Province des Maſſachuſets

Elle comprend celle de Maine & de la Nouvelle Hampshire.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

milles, du même point, jusqu'à Enfield dans Hampshire. Son étendue est moins considérable dans les Terres; on a construit de ce côté là, sur les limites qui la séparent des Possessions Indiennes, un Fort nommé *Punmaquid*, qui est même hors de l'espace reglé par les Patentes roïales; mais en suivant les bornes prescrites, le premier Comté qui la suit est celui de Maine, qui dépend du Gouverneur des Massachusets, & dans lequel on compte les cinq Bourgades d'York, Falmouth, Scarborough, Wells & Kittery. Celle d'York donne son nom à un Comté, qui fait une petite partie de celui de Maine; comme celui de Cornouailles en fait une de la Nouvelle Hampshire. Au reste, ce qu'on nomme ici Bourgades est quelquefois qualifié du nom de Villes; parcequ'on s'y est muni de quelques petites Fortifications, contre les surprises des Sauvages, qui, sans cette précaution, pourroient inonder la Province en vingt-quatre heures. Celle de la Nouvelle Hampshire, ou Cornouailles, qui est contenue aussi daus le Gouvernement des Massachusets, a, pour Bourgades, *Douvres*, *Exeter*, *Hampton*, *Hedeb* ou *Newcastle*, *Porif-*

mouth, *Edgar's town*, *Berwich*, *Priddiford*, & *Shoals*.

Descript. de la Nouvelle Angleterre.

A six milles de Scarborough, ou Saco, vers l'Ouest, on trouve une autre Bourgade, nommée Blak Point, à l'Est de laquelle sont celles de Sagodahok & de Kennebek, renommées toutes deux pour la pêche. Le bord de la Riviere de Saco offre ici un petit Fort, muni de douze pieces de Canon.

On comptoit autrefois cent Familles, dans la Bourgade ou la Ville de Wells; mais les Indiens en ont enlevé une grande partie pendant les dernieres guerres. Les limites de ce Canton, au Nord, vers la Nouvelle Ecosse, sont la Riviere de Casco, où celle de Saco décharge ses eaux. Toute la Province est arrosée par d'autres Rivieres, telles que le *Kennebek*, le *Piskataha*, le *Sagadahok*, le *Spurwisk*, l'*York*, dont la plûpart donnent leur nom à quelque Bourgade, & sont navigables l'espace de quelques lieues. On y trouve aussi plusieurs bons Ports, entre lesquels les Relations nomment *Porpus*, *Unstar*, *Pistrataques*; & plusieurs Iles sur la Côte, dont quelques-unes n'ont pas moins de dix milles de long. L'inté-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

rieur du Païs est montagneux, & par conséquent stérile ; mais vers les Côtes & proche des Rivieres, on vante la fertilité du terroir. Le Commerce des Habitans se réduit néanmoins à celui du Poisson, des peaux de Castor & d'autres Fourrures. Les Cours de Justice ont leur Siége à Douvres & à Portsmouth.

Province d'Essex.

La seconde Province de la Nouvelle Angleterre est celle d'Essez, dont les Bourgades sont *Amersburg*, *Andower*, *Beverli*, *Boxford*, *Glocester*, *Haverhill*, *Ipswich*, *Lynn*, *Manchester*, *Marblehead*, *Newbury Est*, *Newbury Ouest*, *Rowley*, *Salem*, *Salisbury*, *Topsfeld* & *Wenham*. On donne le premier rang à Salem, qui est situé sur le bras Septentrional de la Riviere de Charles. Cette Bourgade est située dans une Plaine, entre deux Rivieres, qui lui forment deux Ports. C'est dans ce Canton que la Colonie Angloise des Massachusets fit son premier Etablissement. Au Nord de Salem, on trouve le haut Promontoire de *Trabigzando*, nommé aujourd'hui le Cap Sainte Anne, célebre par sa pêcherie & par son Port. Ipswich est situé un peu plus loin, sur le bord d'une fort belle Riviere. La situation de Lynn est au fond d'une Baie, près d'une

Riviere qui ne porte ses eaux, jusqu'à l'Océan, que pendant l'Hiver. Newbury est à l'embouchure de la Riviere de *Merrimack*, dans une position agréable : on y pêche quantité d'Esturgeons, qui se marinent comme sur les bords de la Mer Baltique. Sur la rive opposée à celle de Newbury, on trouve Salisbury ; & ces deux Bourgades sont comme liées par un Bac qui entretient leur Commerce, quoique la Riviere qui les sépare n'ait pas moins d'un demi mille de large. A quatre milles au Sud de Salem, on trouve le Bourg de *Marble-head*.

Le terroir du Comté d'Essex n'est pas d'une extrême fertilité, excepté vers les Côtes maritimes, où la plûpart des Plantations sont situées pour la commodité de la Pêche. La Riviere de Merrimack, qui l'arrose, seroit navigable dans une partie de son cours, sans plusieurs Bancs de pierres & de sable qui la bouchent. Un peu au-dessus d'une de ses chutes, dans un lieu qui se nomme *Amuskeag*, on voit, au milieu de son lit, un grand rocher, dont le sommet est creusé en plusieurs Puits, de la rondeur d'un Barril, la plûpart capables de contenir plusieurs tonnes d'eau. Les Indiens n'en connoissent

Descript. de la Nouvelle Angleterr.

point l'origine ; & l'on a peine à comprendre que sans instrument de fer, ils aient pû faire un Ouvrage de cette nature. La seule utilité qu'ils en tirent est d'y cacher leurs biens, dans leurs guerres, persuadés que le Ciel en a fait présent à leur Nation pour cet usage. Neal, Historien de la Nouvelle Angleterre, assure qu'après les avoir observés soigneusement, il y reconnut l'Ouvrage de la Nature; d'où il conclut que les anciens Amériquains, peut-être plus près de Noé que de Christophe Colomb, étoient plus grands Artistes que ceux d'aujourd'hui, malgré les lumieres qu'ils ont reçues des Européens.

Province de Middlesex.

La Province de Mildesex, où l'on entre de la précédente, a les Bourgades de *Billerica*, *Charlestown*, *Concord*, *Groton*, *Malbourough*, *Medfort*, *Reading*, *Shireburn*, *Stow*, *Woburn*, *Lexington*, *Cambridge*, *Chelmsford*, *Dunstable*, *Lancaster*, *Malden*, *Newton*, *Oxford*, *Sudbury*, *Est Waterton*, *West Waterton*, *Worcester*, *Framlingham* & *Waston*.

Cambridge est la principale Place de ce Comté. Son premier nom étoit *Newtown*, c'est-à-dire Ville-neuve. Elle est située sur le bras Septentrional de la Riviere de Charles, à quelques milles

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

de Boston. On vante ses rues & ses édifices. Elle prit le nom de Cambridge, en devenant le siege d'une Université, dont les avantages seront relevés dans un autre article.

Charles-town, qu'on nomme la Mere de Boston, & qui est beaucoup plus peuplée que Cambridge, est située entre deux Rivieres, celle de *Mistik*, & celle de Charles; qui la sépare de Boston. Elle communique à cette Capitale par un Bac si commode, qu'il tient lieu du meilleur Pont, excepté pendant l'Hiver, où l'abondance des glaces ne laisse aucun passage pour la navigation. La Ville est si grande (61), qu'elle occupe tout l'espace entre les deux Rivieres. On y voit une fort belle Eglise, une grande & belle Place, & deux belles rues qui y conduisent. On assure qu'il part tous les ans de Charlestown & de Boston, mille Navires de plus, que de toutes les autres Colonies de l'Amérique qui n'appartiennent point aux Anglois. *Reading* est une petite Ville assez peuplée, mais fort mal bâtie, quoique dans une situation fort commode, sur le bord d'un grand Lac. On y voit deux Moulins, l'un à blé, l'autre à scier des

(61) Une Relation du Capitaine *Vring* ne donne à Charles town que la moitié de la grandeur de Boston.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

planches, qui font un bon Commerce dans toutes les Iles où il croît du Sucre. *Waterton* est renommé pour les Foires qui s'y tiennent aux mois de Juin & de Septembre.

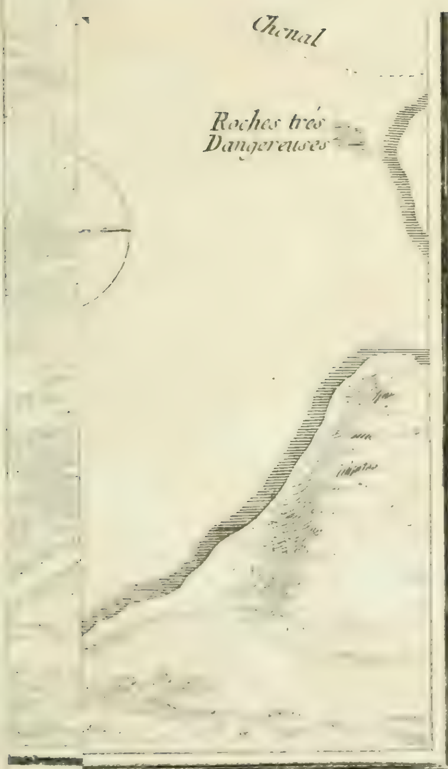
Ce Comté n'a point de grandes Rivieres; mais le nombre en est si grand, que répandant de toutes parts la fraîcheur, elles en font un des plus agréables & des plus fertiles Cantons de la Nouvelle Angleterre. Les pâturages y sont remplis de toute sorte de Bestiaux, & ne fournissent pas moins à l'exportation qu'à la consommation intérieure. Il n'y a point de Collines qui ne soient couvertes de nombreux Troupeaux. Enfin les Anglois comparent cette Province à leur Devonshire d'Europe.

Province de Suffolk.

Elle est suivie de celle de Suffolk, qui a les Bourgades de *Braintry*, *Dedham*, *Dorchester*, *Hingham*, *Hull*, *Medfield*, *Mendon*, *Milton*, *Roxbury*, *Weymouth*, *Woodstck*, *Wrentham*, *Brocklin* & *Needham*. Sa Capitale est Boston, qui passe pour la plus grande Ville de l'Amérique, à l'exception de deux ou trois Villes Espagnoles du Continent.

Boston, Capitale de la Nouvelle Angleterre.

Boston, que les Anglois prononcent *Baston*, est agréablement située, dans



N°. 10.

Plan de la Ville de Boston

et ses Environs

Renvoy pour la Ville de Boston

A *Batterie de 25 Pieces de Canon*

B *Batterie de 16 Pieces de Canon*

C *Batterie de 25 Pieces de Canon*

D *Temple du Nord des Presbiteriens*

E *Temple de Quaquers*

F *Maison de Ville*

G *Temple des Anabaptistes*

H *Place d'Armes*

J. *Fanal*

K *Guerite élevée avec un Sentinelle*

L *Magasin a Poudre*

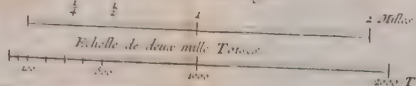
M *Moulin et petite Digue*

N *Petit Bassin qui asseche de basse mer*

O *Maison de Force et Prisons*

P *Temple du Sud des Presbiteriens*

Q *Porte de Terre deffendue par un fossé et 2 Batteries*



Batterie

Charles Town

Moulin

Isle Ronde

Rade

Bred

Ville de Boston

Chenal

Roches très Dangereuses

Anse ou peuvent mouiller des Barques et des Chaloupes

une Peninſule de quatre milles de long, au fond de la Baie des Maſſachuſets. Elle eſt défendue contre l'impétuoſité des flots par quantité de rocs, qui ſe font voir au-deſſus de l'eau, & par une douzaine de petites Iles, la plûpart fertiles & habitées. La Baie n'a qu'une entrée ſure, & de ſi peu de largeur, qu'à peine trois Vaiſſeaux y peuvent paſſer de front : mais l'intérieur offre un mouillage commode pour cinq cens Voiles. La plus remarquable de ſes Iles ſe nomme *Caſtle Iſland*, ou l'Ile du Château, & préſente effectivement un Château, ou un Fort, ſi favorablement ſitué à une lieue de la Ville, dans le Canal même qui y conduit, qu'aucun Vaiſſeau n'y pourroit paſſer ſans ſe mettre au hazard d'être abîmé par l'artillerie. Sous les regnes de Charles & de Jacques II, les fortifications de Caſtle Iſland étoient fort irrégulieres; & ces deux Princes s'occuperent peu de la ſureté d'un Peuple qui avoit mieux aimé ſe retirer parmi les Sauvages de l'Amérique, que de vivre en Angleterre ſous la protection des Loix; mais le Roi Guillaume prit le parti d'envoïer à Boſton le Colonel Romer, Ingénieur d'un mérite diſtingué, qui commença par détruire tous les anciens Ouvrages, pour faire,

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

Sa deſcription

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

de l'Ile du Château, la Forteresse la plus réguliere de toutes les Colonies Angloises, & qui lui donna le nom de *Fort Guillaume*. On y compte, en plusieurs batteries, environ cent pieces de Canon, dont la plûpart, de quarante-deux livres de balle, ont été données à cette Province par la Reine Anne, & sont si bien disposées qu'elles peuvent battre un Vaisseau par l'avant & l'arriere, avant qu'il puisse être en état de lâcher sa bordée. Pendant la guerre, cinq cens Hommes sont exemptés des devoirs ordinaires de la Milice, pour se tenir toujours prêts au service du Château; & s'il est vrai, comme on ne fait pas difficulté de l'assurer, que dans l'espace de vingt-quatre heures Boston peut armer dix mille Hommes pour sa défense, on doit juger que ses Habitans n'ont rien à craindre de la surprise. Il y a d'ailleurs, à deux grandes lieues de la Ville, un Fanal fort élevé, dont les signaux peuvent être apperçus de la Forteresse, qui les répete aussitôt pour la Côte; & dans le besoin, Boston donne aussi les siens, pour répandre l'allarme dans toutes les Habitions voisines: de sorte qu'à l'exception d'une brume fort épaisse, à la faveur de laquelle quelques Vaisseaux Enne-

mis pourroient se glisser entre les Iles, il n'y a point de cas, dit-on, où la Ville n'ait cinq ou six heures pour se disposer à les recevoir. Mais supposé qu'ils passassent impunénent sous l'Artillerie du Château, ils trouveroient, au Nord & au Sud de Boston, deux Batteries qui commandent toute la Baie, & qui arrêteroient les plus grandes forces; tandis que les Bâtimens Anglois & toutes les dépendances du Commerce pourroient se retirer dans la Riviere de Charles, & hors de la portée du Canon.

La Baie de Boston est assez vaste, pour contenir toute la Marine militaire des Anglois. Aussi les mâts des Vaisseaux y forment-ils, dans la saison du Commerce, une espece de Forêt, comme dans les Ports d'Amsterdam & de Londres; ce qu'on peut s'imaginer aisément, dit l'Auteur de la même Relation, si l'on considere que suivant les Regîtres de la Douanne, on y charge ou décharge annuellement vingt-quatre mille tonneaux de Marchandises. Le fond de la Baie offre un Môle d'environ deux mille piés de long, couvert, du côté du Nord, d'une rangée de Magasins. Il s'avance si loin dans la Baie, que les plus grands Vaisseaux peuvent

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

décharger ſans le ſecours des Chaloupes & des alleges. La principale rue de la Ville, qui vient juſqu'à l'extrémité du Móle, offre en face, à l'autre bout, l'Hôtel de-Ville, grand & bel édifice, où l'on a réuni la Bourſe Marchande, la Chambre du Conſeil, celle de l'Aſſemblée générale, & toutes les Cours de Juſtice. La Bourſe eſt environnée de Libraires, qui s'enrichiſſent de leur Commerce. On compte dans Boſton juſqu'à cinq Imprimeries, dans l'une deſquelles s'imprime une Gazette, qui ſort deux fois la ſemaine. Les Preſſes ſont continuellement occupées, pour l'uſage des gens de Lettres, des Colléges & des Priſons, qui ſont ici en grand nombre; au lieu que la Nouvelle York n'a qu'un ſeul Libraire, & que la Virginie, Maryland, la Caroline, la Barbade, & les autres Iles Angloiſes, ſans en excepter la Jamaïque, n'en ont pas un.

La forme de la Ville, qui eſt diſpoſée en forme de Croiſſant autour du Port, & qui contient entre trois & quatre mille Maiſons, doit former une belle perſpective. On ajoute que le Quai eſt aſſez haut, que les rues ſont larges, & qu'il ne manque rien à la beauté des Maiſons: mais on com-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

pare le pavé à celui de Londres ; c'est-à-dire, qu'il est extrêmement mauvais. Aussi est-il défendu, sous peine d'amende, d'y faire galoper les Chevaux. On nous fait juger du nombre des Habitans de Boston par le rôle annuel des Morts, qui fait la principale regle des Arithméticiens politiques : il y a plus de vingt ans, dit-on (62) qu'il portoit trois cens trente-quatre Blancs & quarante-six Negres ; c'est-à-dire trois cens quatre-vingts Habitans ; & les derniers portent environ quatre cens quinze : surquoi Neal observe qu'en gardant les proportions du calcul de Londres, Boston doit contenir dix-neuf ou vingt mille Ames. La Milice de cette Ville n'étoit composée, il y a plus de quarante ans, que de quatre Compagnies d'Infanterie : dix ans après, elle fut augmentée du double, & d'une Compagnie de Cavalerie. Si l'augmentation de la Milice est proportionnée à celle des Habitans, il faut conclure que leur nombre a doublé dans cet espace.

Boston contient dix Eglises, dont les noms marquent la variété des Sectes dont cette Colonie est composée : telles sont l'Eglise *Anglicane*, l'Eglise

(62) La Relation qu'on suit ici, est de 1741.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

Françoise, l'Eglise *Anabaptiste*, l'Eglise *Quaker* &c. Ce bizarre mélange n'empêche point que la Société n'y soit aussi douce que dans les meilleures Villes d'Angleterre. La plûpart des Négocians, faisant le voïage de l'Europe, en rapportent les modes & les usages. Un Anglois, qui passe de Londres à Boston, ne s'apperçoit point qu'il ait changé de demeure ; il y trouve le même air, la même conversation, les mêmes habillemens, la même propreté dans les meubles, les mêmes goûts dans les alimens & les préparations : en un mot, Boston est la plus florissante Ville de l'Amérique Angloise. On en a vu partir dans une seule année, six cens voiles, pour l'Europe & d'autres lieux. C'est la résidence du Gouverneur, le Siége des Cours de Justice, celui de l'Assemblée générale, & le centre de toutes les affaires du Païs. On donne à la Ville environ deux milles de long, & près d'un mille dans sa plus grande largeur. La Baie des Massachusets, au fond de laquelle elle est située s'étend d'environ huit milles dans les Terres.

Autres Villes de la même Province.

Dorchester, seconde Ville de la Province, est située à l'embouchure de

deux Rivieres, fort près de la Côte. Roxbury occupe le fond d'une Baie qui a fort peu d'eau, & qui n'offre pas la moindre retraite aux Vaiſſeaux: mais le Canton eſt arroſé d'un grand nombre de ſources, & la Ville eſt remarquable par une Ecole ouverte à toutes les Sectes. Braintry jouit du même avantage. Weymouth eſt la plus ancienne Ville de la Province, mais elle eſt fort déchue de ſa premiere ſplendeur, quoique ſon Bac ſoit un paſſage très fréquenté.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

La Province de Suffolk n'a pas de grandes Rivieres; mais elle eſt ſi bien arroſée par quantité de petites, que ſa fertilité & ſes agrémens la font nommer le Paradis de la Nouvelle Angleterre. On ne trouve pas moins de douze ou quinze jolies Bourgades autour de la Baie des Maſſachuſets, avec quantité de belles Vallées. La pointe Septentrionale de l'entrée ſe nomme *Pulling-Point*, & celle du Sud *Merton Point*. Celle-ci eſt accompagnée d'un petit Village, où les Vaiſſeaux mouillent ordinairement à leur arrivée.

Province de Hampshire.

A l'Oueſt des Provinces de Suffolk & de Middleſex, on entre dans celle de Hampshire, qui a les Bourgades

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

d'*Enfield*, ou *Hatfield*, *Hadley*; *Northampton*, *Springfield*, *Southfield*, *Westfield*, & *Brookfield*. Cette Province, étant montagneuse & dans l'intérieur du Païs, n'approche point de la fertilité de celles des Côtes, quoiqu'elle soit arrosée par la grande Riviere de Connecticut, sur les bords de laquelle toutes ses Bourgades sont situées. La principale est Northampton, qui est le Siége de la Cour de Justice.

Province de Plymouth.

La Province voisine, sur la Côte, & vers le Sud, est celle de Plymouth, premier Etablissement des Anglois dans la Nouvelle Angleterre. Elle contient les Bourgades de Plymouth, *Scituate*, *Bridge-Water*, *Duxbury*, *Marshfield*, *Middleborough*, *Pembroke* & *Plympton*. Celle de Plymouth, à laquelle on ne peut refuser le nom de Ville, est composée d'environ quatre cens Familles, ou deux mille quatre cens ames; mais elle s'est laissée surpasser, dans ces derniers tems, par Scituate, où l'on croit pouvoir en compter le double. Cette Province a deux ou trois petites Rivieres, & differe peu de Suffolk pour la qualité du terroir. En passant d'ici, par Mer, dans la Province de Barnestable, qui

est la plus voisine, on trouve le Cap Cod, également remarquable par sa hauteur, & par l'abondance des Morues qu'on y pêche. Il forme une Baie large & commode, qui contiendroit mille grands Vaisseaux, & dont l'entrée a quatre milles de large. Elle étoit environnée autrefois jusqu'à la Mer, de Chênes, de Pins, de Sassaffras, & de plusieurs sortes d'arbres aromatiques; mais la Loi qu'on a proposée dans la Nouvelle Angleterre, pour défendre de couper du bois à moins de dix lieues des Côtes, fait juger que le tems en a diminué l'abondance. Ce qu'on a dit des Baleines, qu'on trouvoit en grand nombre dans la Baie, ne paroît convenir qu'à l'ancien tems. Mais la pêche des Morues s'y fait toujours avec tant d'avantage, que malgré la stérilité du terroir, les environs du Cap sont aussi peuplés qu'aucune autre partie de la Nouvelle Angleterre. Tout le Canton d'Estham est renommé pour son opulence.

DESCRIPT DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

La Province de Barnestable, qui suit, comme on l'a remarqué, celle de Plymouth, a neuf Bourgades: *Barnestable*, *Estham*, *Manimoy*, *Truro*, *Rochester*, *Sandwich*, *Yarmouth*, *Hartwich*, & *Nantubet*. On compte, aux

Province de Barnestable.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

environs d'Eſtham, environ cinq cens Indiens Chrétiens, qui ont des Ecoles pour l'inſtruction de leurs Enfans, & ſix Inſtructeurs de leur Nation, avec un Miniſtre Anglois, dont les Sermons ſe font dans leur Langue. Au Sud de cette Province, on rencontre une Baie, qui ſe nomme la Baie du Monument, devant laquelle ſont les deux Iles que le Capitaine Goſnold nomma, en 1602, la Vigne de Marthe & l'Ile Eliſabeth. Les Anglois ſe récrient ici contre une Relation Hollandoiſe, qui les fait découvrir vingt ans après, par deux Hollandois, nommés *Chriſtian* & *Blck*, & qui prétendant qu'elles ont fait partie de la *Nouvelle Belge*, leur donne les noms de ces deux Avanturiers.

Les Détroits, qui ſéparent ces deux Iles de la Côte de Barneſtable, forment un très dangereux paſſage, connu ſous le nom de *Malabar*. Une autre Ile, nommée *Nantuket*, dont on ne nous apprend point la ſituation, mais habitée par des Indiens Chrétiens, devoit être fort peuplée il y a cinquante ans, puiſqu'on y comptoit alors cinq Egliſes, dont quatre avoient des Miniſtres de la même Nation, & la cinquieme un Anglois nommé *Gardiner*.

On

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

Province de Bristol.

On trouve ensuite, au Sud, la Province de Bristol, qui a les Bourgades de *Bristol*, *Swansey*, *Rehobeth*, *Taunton*, *Artleborough*, *Little-Compton*, *Norton*, *Darmouth*, *Deighton* & *Friton*. Bristol, quoiqu'une des moins anciennes, est la plus grande & la plus peuplée. Pour le Commerce, elle est, à l'égard de Boston, ce que le Bristol d'Angleterre est à l'égard de Londres. Neal confesse que son terroir n'appartient aux Anglois que par le droit de conquête. Ensuite quelques riches Avanturiers, s'étant accommodés avec les Indiens voisins, y bâtirent une Ville plus réguliere que toutes celles de la même Province; & les avantages de sa situation l'ont fait prospérer, avec un succès égal, pour le Commerce & pour l'augmentation de ses Habitans.

Rehobeth dut son origine, il y a plus d'un siecle & demi, à quantité de Familles Angloises, qui se trouvoient trop resserrées dans leur premier Etablissement de Weimouth. Son nom Indien étoit *Saconet*, que plusieurs Relations lui donnent encore. Elle est située dans une Plaine, en forme circulaire, d'un mille & demi de diametre; & l'Eglise, avec l'Ecole

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

& la Maiſon du Miniſtre, occupent le centre. La Bourgade d'Artleborough s'eſt formée d'un détachement de quelques Familles de Rehobeth, dont elle eſt peu éloignée vers le Nord.

Swanſey & Traunton ſont deux grandes Bourgades, ou plutôt deux Habitations compoſées de Maiſons diſperſées, dans leſquelles on compte autant de différentes Sectes que de Familles. Une Lettre du Docteur Mather au célebre *Woodward*, pour qui toutes les découvertes extraordinaires étoient un riche préſent, aſſure qu'à Taunton, ſur le bord d'une Riviere où la Marée monte, on trouve un Rocher, dont le côté perpendiculaire eſt gravé de ſept ou huit lignes d'écriture, dans des caracteres auxquels on ne connoît rien de reſſemblant. Proche de Briſtol eſt une Montagne remarquable, nommée ***Mount-Hope***, ou Mont de l'Eſpérance, qui ſervit long-tems de retraite à un Prince Indien, contre les perſécutions des Anglois. Enfin la force des armes les y aïant fait pénétrer, ils s'y attribuerent les droits de Conquête : ſur quoi l'Auteur nous apprend que ſous le Regne de Charles II, un Poëte Comique, nommé Jean Crown, Auteur de deux

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

Anecdote sur Crown, Poète Anglois.

bonnes Comédies, demanda cette Montagne au Roi, qui avoit du goût pour ses Ouvrages. Il ne paroît point qu'il l'ait obtenue; mais le Roi, mal informé de ce qui se passoit dans la Nouvelle Angleterre, y écrivit aussitôt, pour se plaindre qu'on lui laissât ignorer ce que c'étoit que le Mont Hope, » quoique suivant l'Auteur de » la Relation, cette affaire le regar- » dât peu, & qu'il n'eût aucun droit » sur un terrein qui avoit coûté à ses » Possesseurs leur sang & leurs trésors. Le même Ecrivain suppose que Crown étoit né dans cette Colonie, parce-qu'il avoit d'ailleurs quelques prétentions sur une partie de la Nouvelle Ecosse, qui étoit passée entre les mains des François, & qu'il faisoit valoir ce prétexte pour demander le Mont Hope. On peut supposer aussi qu'il devoit son éducation à la Nouvelle Angleterre; car aïant fait le Voïage de Turin avec un Ambassadeur Anglois, & voulant tenir compte des raretés qu'il y vit dans la Galerie du Palais, il prit les Statues des douze Césars pour celles des douze Apôtres, & cette savante observation fut publiée dans son Journal. Les Colléges de Boston n'avoient point encore la splendeur qu'on

nous assure qu'ils ont aujourd'hui.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

Ile de Rhode.

Origine & caractere des Habitans.

Au-delà du Mont Hope, on trouve l'Ile de Rhode, que les Indiens nomment *Aquetnea*, vers la Baie de *Narragantset*. Sa longueur est de quatorze ou quinze milles, sur quatre ou cinq de largeur. Elle étoit habitée dès l'an 1639, par des Anglois d'une Secte particuliere, dont on prétend que faute de Ministres & d'instruction la posterité est devenue aussi barbare que les Indiens. Cependant elle a su conserver ses Priviléges, qui consistent à se gouverner elle-même, ou du moins par un Conseil qu'elle choisit, sans aucune dépendance de la Couronne & de ses Officiers. Elle fait ses propres Loix, avec cette seule restriction, qu'elles ne doivent rien avoir de contraire à celles d'Angleterre. Le terroir de cette Ile est d'une rare fertilité, & le séjour en est si agréable, qu'on la nomme le Jardin de cette Côte. Ces avantages y avoient attiré un si grand nombre d'Habitans, qu'une partie d'entr'eux fut forcée de retourner au Continent, où ils bâtirent deux Villes, nommées *la Providence* & *Warwick*, qui jouissent de tous les Priviléges de l'Ile. Elle entretient un Commerce considérable de Chevaux,

de Moutons, de Beurre, de Fromage & d'autres provisions, avec les Antilles Angloises; effet de ses richesses naturelles, qui ne manqueront point, observe l'Auteur, d'y rappeller quelque jour la politesse. On compte, dans l'Ile de Rhode, deux Villes ou deux Bourgades; Newport, qui est la Capitale, & Portsmouth. Sa distance de Boston est d'environ soixante-six milles.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

La Providence & Warwick.

La Providence & Warwick, deux Villes fondées, comme on vient de le remarquer, par des Colonies de l'Ile de Rhode, sont situées entre les Provinces de Plymouth & de Bristol. On les représente, non-seulement grandes & riches, mais heureuses dans leur Gouvernement, quoique composées de Sectaires, qui vivent sans Magistrats & sans Ministres. Ils s'entretiennent, dit-on, en bonne intelligence avec leurs Voisins. » La liberté » qu'ils ont de satisfaire tous leurs » desirs n'empêche point que les cri» mes ne soient rares parmi eux; ce » qu'on attribue à leur profonde vé» nération pour l'Ecriture Sainte, qu'ils » lisent & qu'ils expliquent tous à leur » gré. Ils ont une mortelle aversion » pour toutes sortes de taxes. Leur

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

» charité ne se dément jamais pour » les Etrangers. Un Voiageur, qui » passe par l'une ou l'autre de ces deux » Villes, peut s'arrêter dans la pre- » miere Maison, avec autant de li- » berté que dans une Hôtellerie, & » s'assurer d'y être bien traité. La prin- » cipale occupation des Habitans, est » de nourrir des Bestiaux, & de faire » du Beurre & du Fromage, deux » Marchandises qui les ont enrichis.

Provinces de Connecticut & de Newhaven.

Les Provinces dont il reste à traiter sont celles des Colonies réunies de *Connecticut* & de *Newhaven*, qui ont conservé, comme l'île de Rhode, tous les Privileges qu'elles avoient obtenus dans leur origine. Ces deux Provinces ont soixante-dix milles de long, depuis *Stoniton*, dans le Comté de la Nouvelle Londres, jusqu'à *Rye*, dans celui de Fairfield, sur les confins de la Nouvelle York, & cinquante de large, depuis *Saybrook*, dans le Comté de la Nouvelle Londres, jusqu'à Windsor, dans celui de Hartford.

Comté de la Nouvelle Londres.

Le premier de ces Comtés, qu'on rencontre sur la Côte, est celui de la Nouvelle Londres, qui a les Bourgades de *Stomton*, *Saybrook*, *Preston*, *Dansik*, *New-London*, *Lyme*, *Lebanon* & *Killingworth*. Les parties

Orientales de ce Païs sont agréables & fertiles : celles du Couchant sont remplies de Montagnes & de Marécages. *Saybrook* , la plus ancienne Ville du Comté , tire son nom de ses deux Fondateurs , Mylord *Say* & Mylord *Brook* , zelés Puritains , qui la firent bâtir à l'embouchure de la Riviere de Connecticut. *Lyme*, est vis-à-vis , sur l'autre rive. *New-London* est située sur une Riviere nommée *la Tamise*, qui se divise en trois bras , sous les noms de *Glaſſ-River* , *Ruſſels-deligt* & *Indian-River*.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

Comté de Hartford.

Le Comté de *Hartford* , qui touche au précédent dans l'intérieur des terres , est le seul de la Nouvelle Angleterre qui n'ait point de Ville maritime ou de Port ; ce qui n'empêche point qu'il ne soit bien peuplé , & que ses Habitans ne vivent dans l'abondance. Il a les Bourgades de *Hartford* , *Farmington* , *Glaſtonbury* , *Middle-town* , *Winſor* , *Hadham* , *Sinsburg* , *Weatherburg* , *Watersfield* , *Farm* , & *Windham*. La principale , qui est celle de son nom , a deux Paroisses , nommées l'Eglise vieille & l'Eglise neuve ; surquoi l'on observe que les différentes Sectes , dont la Nouvelle Angleterre est composée , s'ac-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

cordent à ne jamais donner de noms de Saints à leurs Eglises. Proche d'Hadham, la Riviere de Connecticut, qui arrose les bords septentrionaux de ce Comté, est divisée par une Ile, nommée *Thirty-miles*, ou trente milles, parcequ'elle est à cette distance de l'embouchure. On trouve, dans les parties occidentales du Comté de Hartford, plusieurs chaînes de Montagnes, & d'épaisses Forêts, qui fournissoient beaucoup de teintures & de cuirs, lorsque ce Commerce étoit en honneur dans la Colonie.

Comté de New-haven.

Deux Comtés forment la Province de Newhaven, qui s'est unie à celle de la Nouvelle Londres: l'un, nommé aussi *Newhaven*, a les Bourgades de *Brainfort*, *Derby*, *Guilfort*, *Milford*, *Newhaven*, & *Wallingford*, dont la principale, qui est Newhaven, a pris un air de Ville peuplée, depuis qu'on y a fondé un Collége, avec une Bibliotheque publique. Brainford a l'avantage d'une Forge de fer, sur les bords d'une petite Riviere qui porte ses eaux jusqu'à l'Océan. On est surpris de trouver ici la premiere Forge de fer, dans un Païs où l'on prétend que les Mines en sont fort communes, & où les Forêts ne sont pas plus

Deſcript. de la Nouvelle Angleterre.

rares. Quelle doit être la pareſſe des Habitans, obſerve l'Auteur de la Relation, ſi c'eſt elle qui leur fait négliger un métal, dons ils auroient à tirer preſqu'autant d'utilité que de l'or! Deux autres petites Rivieres, l'une qui ſe jette dans la Mer à Gailfort, & l'autre à Milford, ne ſeroient pas moins favorables au même travail.

Comté de Fairfield.

Le Comté ſuivant eſt celui de Fairfield, qui a les Bourgades de *Fairfield*, *Danbury*, *Norwich*, *Stamford*, *Woudbury*, *Greenwich*, *Rie*, & *Strasford*. Ce Comté n'a point de Rivieres navigables; car celle qui tombe dans la grande Riviere de Hudſon, quoique fort large à ſon embouchure, ne mérite point cette qualité, parcequ'elle ne conſerve pas ſa largeur plus de trois ou quatre milles, & qu'elle n'en a pas plus de vingt dans tout ſon cours. La plûpart des Bourgades, ou plutôt des Villages du Païs, ſont ſituées dans de petites Anſes & ſont auſſi peu remarquables pour leur Commerce que pour leur grandeur. L'intérieur des terres eſt rempli de Marais inhabités. C'étoit autrefois ce qu'on nommoit le Canton de Mchegin, où les Hollandois s'étoient établis. Il eſt bordé par la Nouvelle York.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

Outre l'Ile qu'on a décrite ſur cette Côte, on y voit celles des *Faucons*, de *Fisher*, & de *Block*, où les Pyrates ſont venus ſouvent faire de l'eau; ſans parler de vingt Ilots ſans noms, qui ne ſervent qu'à défendre diverſes parties du rivage contre la fureur des vents & des flots.

Gouvernement de la Nouvelle Angleterre.

Les Productions naturelles de la nouvelle Angleterre ne different point aſſez de celles de la Virginie, pour demander un article particulier; mais on ne ſe diſpenſera point d'un peu d'éclairciſſement ſur ſon adminiſtration. Elle paroîtra curieuſe, ſi l'on conſidere la variété de Religions & d'intérêts qui regnent dans toute la Colonie.

On a vu que le premier Etabliſſement s'étoit formé avec une ſorte d'indépendance, & ſans autre rapport à la Couronne que celui d'une ſoumiſſion vague, qui conſiſtoit à reconnoître les Rois d'Angleterre pour Souverains. Cependant deux Chartres, ou deux Ordonnances, envoïées ſucceſſivement par la Cour, furent reçues avec reſpect, parcequ'elles furent trouvées favorables, & devinrent les fondemens d'une adminiſtration plus réguliere. Le Gouverneur, qu'on nomme Général, quoique les Colonies de Connecticut

& de l'Ile de Rhode ne ſoient pas renfermées dans ſa Commiſſion, ſon Lieutenant, les Officiers Militaires & ceux de Juſtice, ſont nommés par la Couronne ; mais la nomination de la Cour de l'Amirauté appartient au Gouverneur. Le Conſeil, qu'on peut nommer celui de la Colonie, plutôt que celui du Gouverneur, eſt choiſi annuellement par une Aſſemblée générale des principaux Habitans, dont la Province des Maſſachuſets fournit dix-huit, celle de Plymouth quatre, celle de Maine trois, & toutes les autres deux. Le pouvoir de cette Aſſemblée eſt très étendu. Toute la partie exécutive du Gouvernement dépend de ſon approbation, & la Légiſlature même n'en dépend gueres moins. Elle ſe tient tous les ans à Boſton, vers la fin de Mai. Tous les Membres commencent par prêter le ſerment de fidélité à l'ordre actuel de la Succeſſion roïale ; & le zele de la Nouvelle Angleterre eſt ſi ardent pour la Maiſon d'Hanovre, qu'on s'y vante de n'avoir point un Jacobite dans toute la Colonie. Enſuite le Gouverneur déclare & ſigne de ſa main, qu'il approuve & qu'il confirme les Elections : mais malgré cette formalité on ne lit

NOUVELLE ANGLETERRE.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

nulle part qu'il ait droit de s'y oppofer, non plus qu'à celle des Confeillers qui font choifis par l'Affemblée. Après les avoir élus, elle procede à la création des Cours de Juftice, à la levée des taxes, & de tems en tems à porter des Loix, qui ne doivent jamais être oppofées à celles d'Angleterre. Elles demandent d'être envoïées à la Cour, pour être confirmées par le Roi; mais fi la confirmation n'arrive point dans l'efpace de trois ans, elles ont leur plein effet. » Une autorité fi peu reftreinte a fait répréfenter plus d'une fois à la Cour, que » dans la dépendance où font les Gouverneurs de la Nouvelle Angleterre, jufqu'à l'égard de leur fubfiftance, ils peuvent être tentés, pour » fe rendre l'Affemblée favorable, » d'abandonner les prérogatives de la » Couronne, & de trahir les intérêts » de la Grande Bretagne.

Loix de la Nouvelle Angleterre.

Tout Particulier qui jouit d'un revenu de quatre fchellings en terres, ou qui poffede un fond de cinquante livres fterling, eft réputé Citoien libre, & participe au droit d'élire les Membres de l'Affemblée. Ils font au nombre de cent. On a publié un Recueil des Loix de la Nouvelle Angleterre, dont

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

il suffira de détacher ici quelques traits, pour faire connoître l'esprit de cette singuliere Colonie : *Adultere ;* puni de mort, dans l'homme & la femme. *Bâtardise* ; le Pere obligé de fournir à l'entretien de l'Enfant ; déchargé, si le fait est douteux. *Blasphême* ; la mort. *Prix constant du blé* ; trois schellings le boisseau. *Membre d'une Eglise* ; on n'est point censé tel, si l'on n'y a pas reçu la Communion. *Enfans* ; la mort pour ceux qui ont maudit ou battu leur Pere ou Mere. *Faux témoignage ;* la mort, s'il met en danger la vie d'autrui. *Jeu pour de l'argent* ; Amende du triple. Amende de cinq schellings, pour s'être servi de cartes ou de dez. Amende de cinq livres sterling, pour en avoir vendu ou gardé provision. Amende, ou le fouet, au gré du Juge, pour avoir dansé. *Héresie ;* pour avoir nié le quatrieme Commandement, le Baptême des Enfans, l'autorité des Magistrats, &c. le bannissement. *Jésuites & Prêtres Romains ;* le bannissement ; & s'ils reviennent, la mort. *Quakers ;* pour en avoir amené un, paiement de cent livres ; pour en avoir amené un qui n'est point Habitant, banni ; pour l'avoir ramené, la mort. Le Quaker étranger, fouetté, marqué de la lettre Q sur l'é-

paule gauche, & banni; s'il revient, la mort. *Indiens ;* pour leur avoir vendu des liqueurs fortes, amende de deux livres ſterling la pinte; pour leur avoir vendu une livre de plomb, deux livres; une livre de poudre, cinq livres. Un Indien, qui ne cultive point ſa terre, en perd la propriété. *Ivrognes ;* fouettés en plein marché. *Menteurs* au préjudice d'autrui, fouettés. *Mariage ;* point de Mariage reconnu, s'il n'eſt fait par le Magiſtrat. Un Mari qui bat ſa Femme, ou une Femme qui bat ſon Mari, dix livres d'amende. *Dimanches ;* violation du Dimanche, trois livres d'amende. *Samedis ;* pour avoir danſé le Samedi après le coucher du Soleil, cinq ſchellings d'amende, ou le fouet. *Juremens ;* jurer ou maudire, un ſchelling. *Filer ;* tout Particulier qui eſt ſans emploi ou ſans travail, obligé de filer. *Sorciers ;* la mort. *Loups ;* pour avoir tué un Loup dans les Plantations, ou dans la circonférence à dix milles, deux livres ſterling de récompenſe. *Culte ;* pour le culte des images & l'idolatrie, la mort; &c.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE

College de Harvard, à Cambridge.

On a parlé d'un College fondé à Cambridge, en 1630, ſous le nom de Collége de Harvard. Cette Ville, qui n'eſt qu'à ſix milles de Boſton, ſe nommoit aupara-

Descript. de la Nouvelle Angleterr.

vant *New-Town*. Le College eſt compoſé d'un Préſident, de cinq Profeſſeurs & d'un Tréſorier, & ſoumis à la viſite du Gouverneur, ou de ſon Député, de tous les Magiſtrats de la Colonie & des Miniſtres des ſix Bourgades voiſines. Les appointemens s'étoient d'abord pris ſur le treſor public; mais le revenu du Bac de Charles-Town aïant été attaché au College, & pluſieurs Particuliers de l'ancienne & de la Nouvelle Angleterre aïant contribué libéralement à lui faire d'autres fonds, il s'eſt trouvé en état de ſubſiſter avec ces deux ſecours. Quelque tems après ſa fondation, on en fit bâtir un autre, pour l'éducation de la jeuneſſe Indienne; mais la difficulté d'inſpirer aux Indiens du goût pour les Sciences, l'a fait changer en Imprimerie; ſur quoi l'Auteur de la Relation fait obſerver que rien n'eſt moins néceſſaire en effet qu'un College Indien, lorſque la Colonie ne manque point de Miniſtres pour les jeunes Sauvages, & que la langue Angloiſe eſt devenue comme la Langue générale du Païs. Quel beſoin, ajoute-t'il, de tirer de la charrue des Indiens capables de travail, pour s'efforcer d'en faire des Gens de Lettres? D'ailleurs ce changement n'empêche point que le College de Harvard

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

ne puisse recevoir ceux qu'on croiroit propres à l'étude : mais jusqu'à present, il ne s'en est pas trouvé plus de quatre ou cinq, entre lesquels on nomme *Caleb Cheaschaumuk* & *Eleazar*, qui prirent leurs degrés il y a plus de quarante ans.

Sa Bibliotheque.

Il n'est pas surprenant qu'avant la fondation du College, les Livres fussent aussi rares dans la Nouvelle Angleterre, qu'ils le sont encore dans la plûpart des autres Colonies Angloises : mais par les libéralités d'un grand nombre d'Amateurs des Sciences, il s'y est formé une Bibliotheque publique, qui dès le tems de la Reine Anne contenoit environ quatre mille volumes. On regrette seulement qu'elle ne soit composée que de Livres d'érudition, & que la partie des Belles Lettres y ait été négligée, quoiqu'elle fût la plus propre à répandre & perpétuer la politesse dans toutes les Habitations de la Colonie. Un des premiers Livres, qui sont sortis de l'Imprimerie du College, est une traduction des Pseaumes, en vers. Trois Ministres, nommes *Eliot*, *Mather* & *Wells*, furent choisis pour cette entreprise, & publierent leur Ouvrage en 1640. Il ne fut point applaudi ; & quoique revu, dans une seconde édition,

Traduction des Pseaumes en vers.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

par le Docteur *Dunſtar*, Préſident du College, le Public n'en fut pas plus ſatisfait. Ces quatre Savans, obſerve l'Auteur de la la Relation, ne devoient pas ignorer que l'érudition & la connoiſſance des Langues ne ſuffiſent pas pour faire des Poëtes, & qu'elles doivent être acccompagnées du génie, qui les fait ſeul, ſans le ſecours de l'érudition. Voici le Jugement que l'Angleterre Européenne a porté de leur traduction : » Quoique déteſtable dans » tout ce qui regarde la Poéſie, elle a » l'avantage d'être plus fidelle au ſens » qu'aucune verſion connue ; ce qu'il » faut peut-être attribuer aux corrections du Docteur Dunſtar, qui » étoit fort verſé dans les Langues » Orientales. L'excuſe, que les Traducteurs apportent pour le mauvais » tour & les mauvaiſes rimes de leurs » vers, eſt que *les Autels de l'Etre ſuprême ne demandent point d'être polis* : comme s'ils avoient pû faire » mieux, ou comme ſi les louanges de » Dieu ne devoient pas être chantées » avec toute la perfection dont les » Hommes ſont capables. Si les Traducteurs ne vouloient donner qu'une » verſion fidelle, pourquoi ne la pas » donner en Proſe ?

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

College de Newhaven.

Le College libre de Newhaven, dont on a rapporté aussi la fondation, rassemble des Ecoliers de toute sorte de Sectes, sans en excepter apparemment les Quakers, puisqu'on cite leur témoignage à son honneur. Les Etudians de ces deux Colleges, qu'on fait monter entre trois ou quatre cens, sont en plus grand nombre, à proportion, que ceux des Universités d'Oxford & de Cambridge; » car, en supposant que la » Nouvelle Angleterre contienne deux » cens mille Ames, & que les Ecoliers » y soient au nombre de quatre cens, » l'Angleterre Européenne, où l'on » compte huit millions d'Ames, de» vroit avoir seize mille Ecoliers dans » ses deux Universités; tandis qu'elle » n'a pas la moitié de ce nombre.

Indiens de la Nouvelle Angleterre.

Il reste si peu d'Indiens dans la Jurisdiction de la Nouvelle Angleterre, & ceux qui s'y trouvent établis ont pris si généralement l'habit, les mœurs, les usages, la Religion & la Langue des Anglois, qu'on ne les distingue plus, dans le dénombrement total des Habitans. Cependant ils conservent leurs anciens noms.

Massassoits.

Les Massassoits, ou Wampanags, habitent les environs du Mont Hope dans le Comté de New-Bristol. C'est la pre-

miere Nation avec laquelle les Anglois lierent commerce. Ils firent une étroite alliance avec leur Sachem, ou leur Roi; mais le Petit-fils de ce Prince, quoique lié aussi avec eux, jusqu'à s'être fait honneur de recevoir d'eux le nom de Philippe, devint le plus mortel de leurs Ennemis, & suscita toutes les Nations voisines contre la Colonie de Plymouth. Il périt dans cette guerre, avec si peu d'attachement au Christianisme qu'il avoit embrassé, qu'on lui entendit déclarer qu'il ne faisoit aucun cas d'une Religion dont il méprisoit les Partisans.

Les Pokassets sont les Habitans naturels du Comté de Plymouth : leur ancienne Reine, amie de Philippe, périt dans la même guerre. Les *Pikots*, Nation autrefois intraitable, avoient leurs habitations vers l'embouchure de la Riviere de Connecticur, entre les Comtés de New-London & de Fairfield. Ils s'efforcerent long-tems de troubler l'établissement des Anglois sur les bords de cette Riviere; mais leurs guerres n'aïant tourné qu'à leur propre destruction, le nombre de ceux qui ont survécu est devenu fort petit. Les Patuxets habitent le Païs qui sépare les Comtés de New-London &

Pokassets.

Pikots.

Patuxets.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

Makas.

de New-Briſtol. Les Makas, quoique rangés autrefois entre les Nations de la Nouvelle Angleterre, appartiennent aujourd'hui à la Nouvelle York, & ſont une des cinq qui ont fait une alliance perpétuelle avec cette Province. Les Narraganſets ont été redoutables pour la Colonie Angloiſe, avant qu'elle fût ſortie de ſa premiere foibleſſe. Ils habitoient aux environs de New-London. Les *Neumteaks* occupoient le Païs qui forme aujourd'hui le Comté d'Eſſex. Les Maſſachuſets, anciens Habitans des Comtés de Suffolk & de Middleſex, étoient la plus nombreuſe Nation de cette Contrée : elle a donné ſon nom à toute la Province de la Nouvelle Angleterre; car la Commiſſion du Gouverneur Général porte le titre de Baie des *Maſſachuſets*, dont il n'y a d'excepté que les deux petits Gouvernemens de Connecticut & de l'Ile de Rhode. On en prend occaſion de nous apprendre l'origine de ce nom. A l'arrivée des Anglois, le Sachem du Païs avoit ſon *Wigwam*, ou ſon Habitation, ſur une petite hauteur, à ſix milles de Boſton. Cette colline avoit la forme d'une tête de fleche Indienne, qui ſe nomme *Mis*, en Langue du Païs, comme une hauteur ſe nomme *Wilu-*

Neumteaks.

Maſſachuſets.

et. Delà par estime ou par dérision, la demeure & les Sujets du Sachem reçurent des Nations voisines le nom de *Maswiluset*, que le tems a fait changer en *Massachuset*.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

Mohegins.

Les *Mohegins* étoient établis proche de la Riviere de Hudson, ou de la Nouvelle York, & n'étoient proprement qu'une extention des Maquas. Les *Manimogs* habitoient le Comté de Barnestable ; & les *Namoskets*, le Païs qui est entre les Rivieres de la Providence & de Menimak. Les anciens Habitans des Terres, au-delà de Maine, étoient distingués par différens noms, & formoient quantité de petits Etats, longs de huit ou dix milles, dont chacun étoit gouverné par son Sachem. Ces Chefs, ou ces Rois, n'étoient ordinairement que de sages Particuliers, choisis par les Anciens du Canton ; & la Dignité roïale demeuroit dans une Famille, aussi longtems que la sagesse & le courage de ceux qui en étoient revêtus paroissoient justifier ce choix. On ne connoissoit point d'autre noblesse. Quelle barbarie ! observe ironiquement l'Auteur de la Relation. Cependant il y avoit quelque exception à cette regle ; car les Descendans des Sachems jouis-

Manimogs.

Namoskets.

soient de plusieurs Prérogatives dans leur Nation.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

Forces de tous ces Indiens.

Si l'on demande quelles sont aujourd'hui les forces des Indiens de la Nouvelle Angleterre ? L'Auteur assure que la dixieme partie de la Milice Angloise, qui est ici classée comme à la Virginie, suffiroit pour les précipiter tous dans leurs Lacs, ou pour les détruire jusqu'au dernier. Ils ne sont que les Valets des Plantations, vivant, comme les Pauvres dans nos Paroisses, du paiement de leurs services, ou des libéralités gratuites de ceux qui les emploient. La plûpart, sans excepter ceux qui ont embrassé le Christianisme, sont d'une paresse qui les rend fort ennemis du travail.

Troubles intestins de la Nouvelle Angleterre.

On demandera peut-être aussi, si dans la multitude de Sectes dont cette Colonie est composée, il ne s'éleve point des troubles qui nuisent au repos public ? Un éclaircissement, qui répondroit à toute l'étendue de cette question, feroit la matiere de plusieurs volumes. A mesure que l'Eglise Anglicane a pris le dessus sur les autres Religions, elle s'est livrée à toute sorte d'emportemens contre les Non-conformistes, & les effets en ont quelquefois été fort sanglans. Les Qua-

kers, surtout, les Puritains & les Antimoniens, ont été persécutés avec une véritable fureur. Ce zele Anglican s'est étendu jusqu'aux Sorciers. On auroit peine à s'imaginer quels en ont été les excès, & plus encore à se les persuader, s'ils n'étoient attestés par les Actes mêmes de la Colonie. Un sujet si singulier mérite quelques momens de digression.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

Histoire des Sorciers du Païs.

En 1691, un Ministre de Salem, nommé *Paris*, fut le premier qui ouvrit une scene également ridicule & tragique, en déclarant que sa Fille & sa Niece, âgées l'une & l'autre de dix à onze ans, étoient sous le pouvoir de la sorcellerie: il faisoit tomber ses soupçons sur une Femme Indienne nommée *Tomba*, qui étoit à son service. On la fouetta rigoureusement, pour tirer d'elle un aveu: elle confessa qu'elle étoit sorciere. Un ordre du Magistrat la fit resserrer dans une étroite Prison, où elle demeura fort longtems. Enfin, par honte de la tenir renfermée sans preuve, on lui laissa voir le jour; mais ce fut pour être vendue, & le prix fut emploïé à païer les frais de sa détention. Le Gouverneur Général, qui étoit alors

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

Sir William *Phips*, ferma les yeux ſur cette étrange avanture.

Elle commençoit à tomber dans l'oubli, lorſqu'au mois d'Août de l'année ſuivante, Georges *Burrough*, Miniſtre de Falmouth, dans le Comté de Maine, fut accuſé d'avoir jetté un charme ſur une Femme de Salem, nommée Marie *Wolcor*, & ſur pluſieurs autres. Son Procès fut inſtruit dans les formes, & ſix Femmes dépoſerent contre lui. Leurs imputations ſont ſi badines, qu'elles ſemblent choquer le bon ſens : mais le malheureux Miniſtre n'en fut pas moins condamné au Gibet, & la Sentence eut ſon exécution. Tous les détails du Procès ont été recueillis dans la Collection du Docteur *Matheo*. Quatre des mêmes Femmes formerent la même accuſation contre une Angloiſe du même lieu, qui fut condamnée au même ſupplice. Deux hommes accuſerent une autre Femme, nommée Suſanne *Martin*. L'Auteur donne une partie de ſon Dialogue, avec le Juge de Paix qui la fit mettre en priſon, & demande ſi le bon ſens n'eſt pas de ſon côté plus que de celui du Juge.

Le *Juge :* Etes-vous Sorciere ? L'*Accuſée :* Non. Le *Juge :* Expliquez-moi donc

donc d'où viennent les plaintes du Peuple ? *L'Acc.* Je n'en sais rien. *Le Juge :* Mais d'où pensez-vous qu'elles viennent ? *L'Acc.* Je ne veux point exercer là dessus mon jugement. *Le Juge :* Ne croïez vous pas que ceux qui se plaignent sont ensorcelés ? *L'Acc.* Non, je n'en crois rien. *Le Juge :* Dites-donc ce que vous en pensez ? *L'Acc.* Non ; mes pensées sont à moi, aussi long-tems qu'elles demeurent en moi-même ; mais lorsqu'elles sont dehors, elles sont aux autres. Leur Maître ... *Le Juge :* Qu'entendez-vous par leur Maître ? *L'Acc.* Si quelqu'un a commerce avec l'Enfer, vous devez m'entendre. *Le Juge :* Fort bien ; mais quelle part avez-vous à ce qu'on en dit ? *L'Acc.* Je n'en ai aucune. *Le Juge :* c'est vous néanmoins qu'on accuse d'avoir apparu, & c'est pour le même crime que d'autres ont été condamnés. *L'Acc.* Je ne puis empêcher ce qu'on dit & ce qu'on fait. *Le Juge :* Le Maître dont vous parlez est sans doute le vôtre. Autrement comment pourriez-vous avoir apparu ? *L'Acc.* Je n'en sais rien. Celui, qui apparut autrefois sous la forme de Samuel, peut avoir pris toute autre forme.

DESCRIPT DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

L'Auteur demande, encore une

fois, si ce langage est celui d'une Femme digne du supplice pour sortilege? Elle ne laissa point d'y être condamnée. Toutes les dépositions furent choquantes pour le bon sens. Elles se trouvent dans le Recueil que le Docteur Matheo a publié, & sur lequel Néal fait cette remarque : » Il est fort » étrange, dit-il, qu'après avoir don» né avec beaucoup d'étendue toutes » les dépositions des Accusateurs, on » passe en termes vagues sur les dé» fenses des Accusés. On se contente » d'assurer que leurs réponses ne mé» ritoient point d'attention; qu'elles » étoient pleines de contradictions & » d'équivoques; que les Coupables » furent confondus; que leur conte» nance changea, &c. Ainsi le Lec» teur est laissé dans les ténebres, & » ne peut démêler la vérité. Si la dé» fense des Prisonniers fut aussi foi» ble qu'on la représente, l'honneur » des Juges ne demandoit-il pas que » toutes les circonstances en fussent » oubliées? Et si elle étoit de quelque » force, la Justice permettoit-elle de » l'étouffer?

Ce fut néanmoins par cette odieuse procédure, que vingt-huit person-

nes (65) reçurent la Sentence de mort. Une Femme pieuse & respectable, nommée Rebecca Nurse, qui avoit joui jusqu'alors d'une excellente réputation, & qui l'avoit méritée par de grands exemples de vertu, se voïant accusée, & trouvant aussi peu d'attention que de faveur pour ses réponses, prit le parti de se disposer à la mort, & de la recevoir en silence, avec les plus hautes marques de patience & de Religion. Le recit de son exécution ne peut être lû sans horreur. Sa Sœur, condamnée pour le même crime, sans avoir été plus entendue, présenta aux Juges un Mémoire qu'on n'a pas fait difficulté d'insérer dans le Recueil, quoiqu'il semble les couvrir de honte. Il est si court & si singulier, qu'on ne se plaindra point d'en trouver ici la traduction. » Votre humble & malheureuse Suppliante, connoissant sa propre innocence, & voïant les basses subtilités de ses Accusateurs, ne peut juger que favorablement de ceux qui se trouvent dans le cas dont elle gémit pour elle-même. Je me suis vue renfermée l'espace d'un mois, sur la même accusation qui m'attire au-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

(65) Deux Ministres furent de ce nombre.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

» jourd'hui votre Sentence, & j'ai » été déchargée par diverses person- » nes qui m'avoient accusée. Deux » jours après, de nouvelles déposi- » tions vous ont encore portés à me » faire arrêter, & je me vois aujour- » d'hui condamnée à mourir. Le Ciel » connoissoit alors mon innocence, » & ne la connoit pas moins aujour- » d'hui. Elle sera connue de même » au grand jour, à la face des Hom- » mes & des Anges. Je ne vous de- » mande point la vie, car je vois que » ma mort est résolue, & que le tems » en est arrivé : mais je souhaite, & » Dieu connoit mes intentions, qu'on » mette fin à l'effusion du sang inno- » cent, qui ne peut manquer d'être » continuée, si les choses ne pren- » nent point un autre cours. Quoi- » que je sois persuadée que vous em- » ploïez tous vos efforts à découvrir » la vérité, & que pour le monde » entier vous ne voudriez point trem- » per vos mains dans le sang inno- » cent; cependant le témoignage de » ma propre conscience m'assure que » vous êtes dans la plus malheureuse » de toutes les erreurs. Puisse la mi- » séricorde infinie du Ciel vous con- » duire & vous dessiller les yeux! Per-

» mettez que je vous supplie très-
» humblement d'examiner, de plus
» près, quelques-uns des malheureux
» Accusés que la foiblesse de leur es-
» prit, ou d'autres raisons, ont fait
» consentir à se reconnoitre coupa-
» bles. Vous verrez qu'ils vous trom-
» pent, ou qu'ils se trompent eux-
» mêmes : je suis sûre du moins qu'on
» le verra dans l'autre monde, où
» vous êtes prêts à me faire passer ;
» & je ne doute pas, non plus, qu'il
» n'arrive tôt ou tard un grand chan-
» gement dans vos idées. On m'ac-
» cuse, moi & d'autres, d'avoir fait
» une ligue avec l'Esprit de perdition :
» nous ne pouvons avouer un crime
» dont nous sommes innocens. Je
» sais qu'on m'accuse injustement, &
» j'en conclus qu'on ne fait pas moins
» d'injustice aux autres. Dieu, je le
» le répete, Dieu, qui pénetre au
» fond des cœurs, & devant le Tri-
» bunal de qui je vais paroître, m'est
» témoin que je ne connois, & que
» je n'entens rien à tout ce qui re-
» garde les sortiléges. Comment pour-
» rois je mentir à lui-même, & livrer
» volontairement mon ame à sa van-
» geance éternelle ? Je vous conjure
» de ne pas rejetter cette humble sup-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE ANGLETERR.

» plique, de la part d'une malheureu-
» se innocente, qui touche au der-
» nier moment de sa vie.

Une piece si forte & si touchante ne fit aucune impression sur les Juges. Cette Femme, qui se nommoit Marie *Egly*, dit adieu, d'un air ferme, à son Mari, à tous ses Enfans, à tous ses Amis, & se laissa conduire au supplice avec une grandeur d'ame qui ne causa pas moins d'attendrissement que d'admiration aux Assistans. Quoique la crainte eut porté plusieurs des Accusés à se confesser coupables, Néal observe qu'il n'y en eut pas un qui ne se rétractât en mourant & qui ne demandât au Ciel que son sang retombât sur ses Accusateurs & ses Juges. Quelques Femmes aïant obtenu un répit, les unes parcequ'elles étoient enceintes, d'autres parcequ'elles étoient si jeunes qu'il s'en trouvoit une de dix à onze ans, leur bonheur voulut que dans cet intervalle le Gouvernement ouvrît les yeux. Ce changement leur sauva la vie, & ne fut pas moins heureux pour environ cent cinquante personnes qui étoient alors en prison pour la même cause. Mais, ce qui paroîtroit incroïable, sur des témoignages moins certains,

c'eſt que les Juges de Paix, qui refuſerent enfin leur miniſtere aux Accuſateurs, ſe virent accuſés, à leur tour, & forcés de quitter la Colonie pour ſe dérobber aux fureurs du Peuple. On parla diverſement du Gouverneur; c'eſt-à dire qu'étant d'un caractere foible, quoiqu'Ami de la Juſtice, il fut tantôt favorable, & tantôt contraire à la perſécution: mais il paroît que la ſource du mal vint particulierement des Puritains, & qu'on eut obligation du remede à l'Aſſemblée générale.

§ V.

Etabliſſemens de la Nouvelle York, & de la Nouvelle Jerſey.

LA liaiſon ne ceſſant point, vers le Nord, entre les Colonies Angloiſes du Continent, on ne ſort de la Nouvelle Angleterre que pour entrer dans un autre Etabliſſement de la même Nation, connu aujourd'hui ſous le nom de *Nouvelle York*, après avoir porté long-tems celui de *Nouvelle Belge* ſous les Hollandois ſes premiers Maîtres. Rien n'avoit pû cauſer tant de chagrin aux Anglois, que d'avoir vu paſſer, entre des mains étrange-

Etablissem. de la Nouvelle York.

Découverte du Païs par Hudson.

res, la possession d'un Païs qui avoit été découvert par un Avanturier de leur Nation. Le fameux Henri *Hudson*, qu'on verra paroître avec plus d'éclat dans l'article des Voïages au Nord, aïant fait d'inutiles efforts, sous les auspices de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, pour trouver dans les parties Septentrionales de l'Amérique un passage aux Mers de l'Est ou de l'Ouest, retourna au Sud le long du Continent, passa devant la Nouvelle France, & vint aborder, par les quarante un degrés quarante trois minutes, sur une Côte qu'il prit d'abord pour celle d'une Ile.

Il lui donne le nom de nouvelle Hollande.

Il lui donna le nom de Nouvelle Hollande, à l'honneur de ceux qui avoient emploïé ses services. Après avoir reconnu les propriétés du Païs & les dispositions des Habitans, il remit à la voile pour la Hollande, d'où il étoit parti; & dans un tems où l'ambition n'échauffoit pas moins les Hollandois que le Commerce, son récit excita plusieurs Vaisseaux d'Amsterdam à prendre aussi-tôt la même route.

Il vend ses droits aux Hollandois.

Les Anglois confessent qu'Hudson vendit, aux Etats Généraux, le droit qu'il tiroit de sa Découverte, & prêtendent qu'ils y formerent opposition,

parceque ce marché s'étoit conclu sans la participation du Roi Jacques. Mais on ne voit point quel droit ce Prince pouvoit s'attribuer aux fruits d'une entreprise à laquelle il n'avoit pas eu la moindre part; & s'il avoit à faire quelque plainte, ce ne pouvoit être que de l'infidélité d'un Sujet, qui sembloit avoir oublié sa Patrie. Quelque jugement qu'on en doive porter, les Marchands d'Amsterdam obtinrent, dès l'année 1610, une Commission des Etats Généraux, pour aller jetter les fondemens de leur Commerce à la Nouvelle Hollande. Dans le cours de l'année 1615, ils y bâtirent un Fort, par l'ordre des mêmes Etats, qui firent prendre alors au Païs le nom de *Nouvelle Belge.* Ensuite diverses Colonies, transportées successivement, y fonderent quelques Villes, dont la principale fut nommée la Nouvelle Amsterdam.

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE YORK.

Le Païs prend le nom de Nouvelle Belge.

Malgré la jalousie des Anglois, cet Etablissement se soutint, sans troubles, jusqu'à la premiere guerre que la Hollande eut avec eux, sous le regne de Charles II. Il ne fut insulté, du moins, que par une attaque passagere du Capitaine Argall, qui, dans son Voiage de la Virginie à la Nouvelle Ecosse, y

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE YORK.

ruina quelques Plantations ; & les Hollandois, pour se garantir des mêmes insultes, s'adresserent à la Cour d'Angleterre, qu'ils mirent dans leurs intérèts, en lui représentant qu'ils n'avoient formé cette Colonie, que dans la vue d'y faire quelques Cabanes, & d'y tenir des provisions en réserve, pour le rafraîchissement des Vaisseaux de leur Nation qui pouvoient se trouver dans ces Mers. Ils n'avoient pas laissé, s'il faut s'en rapporter aux Relations Angloises, » d'étendre considérablement » leurs limites, de bâtir plusieurs Villes, de les fortifier, & de rendre » leur situation très florissante. Leur » Nouvelle Amsterdam étoit placée » dans une Ile nommée *Monahattan*, à » l'embouchure de la Riviere à laquelle Henri Hudson avoit donné son » nom, & qu'ils appelloient la *grande* » *Riviere*. La Baie, qui en est à l'Est, » avoit reçu d'eux le nom de *Nassau*. » Ils avoient construit, sur cette Riviere, à cent cinquante milles de » l'embouchure, un Fort, sous le nom » d'Orange ; & delà, ils faisoient un » Commerce très avantageux avec les » Indiens, qui leur apportoient de fort » loin leurs Pelleteries. Henri Christian, le même qui avoit donné son

Ancien état de la Colonie Hollandoise.

» nom à l'Ile nommée, par les Anglois, » la Vigne de Marthe, avoit été leur » premier Gouverneur; & Jacob El » kin lui avoit succedé.

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE YORK.

Défiance des Hollandois.

Quoique ce témoignage puisse être suspect dans un Anglois, il paroît que dès les premiers tems, la Compagnie Hollandoise avoit senti le danger qu'il y avoit pour elle à s'établir trop près des Colonies Angloises. On a vu que les Puritains, qui passerent à la Nouvelle Angleterre, se proposoient de choisir pour leurs Plantations le terrein qui est entre les Rivieres de Connecticut & de Hudson, proche du Comté de Fairfield, & qu'un de leurs Guides, nommé Jonas, fut soupçonné de s'être laissé gagner par les Hollandois, pour leur faire prendre une autre route. Enfin cette défiance fut justifiée, même avant la guerre, par le présent que Charles II fit au Duc d'York, son Frere, de tout ce qui appartenoit aux Hollandois dans la Nouvelle Belge. On n'ajoute point de quel droit, ou sur quel fondement; mais le Duc n'attendit point que la guerre fût déclarée (66) pour se mettre en possession de ce qui lui étoit

Procedé des Anglois qui la justifie.

(66) La date de la Déclaration de guerre est postérieure de plusieurs mois à celle de la Commission de Robert Carre.

ÉTABLISSEM. DE LA NOUVELLE YORK.

offert : il fit partir Robert *Carre*, avec des forces, auxquelles il y avoit peu d'apparence que les Hollandois se trouvassent capables de résister en pleine paix (67).

Ils se rendent maîtres de la Nouvelle Belge.

Carre se rendit à l'embouchure de la Riviere de Hudson vers la fin de 1664, c'est-à-dire, dans un tems où la Colonie Hollandoise ne pouvoit encore être informée de la rupture de l'Angleterre avec les Etats Généraux. Il débarqua trois mille hommes dans l'Ile de Monahattan. On n'avoit jamais envoié, tout à-la-fois, dans l'Amérique, un si grand nombre d'Anglois armés. Ils marcherent droit à la Nouvelle Amsterdam. Le Gouverneur étoit un vieux Soldat, qui avoit perdu une jambe au service de la République ; mais surpris, dans le sein de la paix & de la confiance, il n'entreprit point de résister. Carre avoit ordre d'annoncer la paix & la protection de la Couronne d'Angleterre, à ceux qui le recevroient avec soumission. Tous les Habitans accepterent cette loi. On trouva les maisons de la Ville fort bien bâties, de pierre & de briques, & couvertes d'un mélange de

(67) Ainsi, ce n'est pas d'aujourd'hui que les Anglois ont commencé à se rendre coupables de ces odieuses infidélités.

tuiles rouges & noires, qui, ſur un terrein aſſez haut, formoient une agréable perſpective du côté de la Mer. Plus de la moitié des Hollandois demeurerent, & ne firent pas difficulté de prêter ſerment au Roi d'Angleterre. Les noms d'une partie des principaux, marquent encore leur origine, tels que ceux des *Schuylers*, des *Bekmans*, des *Iſbecks*, des *Bankers*, des *Lancays*, des *Renſſelaers*, des *Remſſens*, des *Vandams*, &c. Ceux qui ſe refuſerent au joug des Vainqueurs obtinrent la liberté de ſe retirer, avec leurs effets (68); & leur place fut bientôt remplie par les Anglois, qui donnerent le nom de Nouvelle York à la Ville & à la Province.

ETABLISSEM. DE LA NOUVELLE YORK.

Elle reçoit le nom de Nouvelle York.

Quelques jours après cette facile conquête, ils ſe rendirent par la Riviere de Hudſon, au pié du Fort d'Orange, qui ne fit pas plus de réſiſtance. Ils lui donnerent le nom de *Fort* d'Albanie, un des titres du Duc d'York. Les Plantations Hollandoiſes étoient plus diſperſées, qu'elles ne le ſont ordinairement dans les Colonies Angloiſes. Il n'y en avoit pas une, du côté occidental de la Riviere. La plus conſidérable

(68) On a vu que par accommodement l'Angleterre leur céda Surinam.

ETABLISSEM DE LA NOUVELLE YORK.

étoit celle de *Helgate*, au Sud, vers Rye dans la Nouvelle Angleterre. Une fameuse *Antinomienne*, Angloise, nommée Madame Hutchinson, qui s'y étoit retirée, après avoir été bannie de la Province des Massachusets, y avoit été massacrée par les Indiens, avec toute sa Famille, composée de seize personnes. Il n'en couta de toutes parts, aux Anglois, que la peine de changer les noms. Carre laissa pour Gouverneur un de ses Officiers, nommé *Nichols*, & vint se glorifier en Angleterre d'une si prompte expédition.

Description de la Nouvelle York.

Division de cette Province.

LES premieres bornes de la Nouvelle Belge, dans la Commission Hollandoise, avoient été Maryland au Sud, les Terres Indiennes à l'Ouest, les Terres Françoises au Nord, & la Nouvelle Angleterre à l'Est. Elles furent beaucoup plus resserrées, après les dispositions du Roi Charles. Le Duc d'York ne se vit pas plutôt maître du Païs, qu'il en ceda une partie considérable à des Propriétaires subalternes, qui la diviserent en *Jersey* orientale & occidentale, apparemment pour faire honneur au Chevalier Georges *Carteret*, un de leurs

Collegues, originaire de l'Ile de Jersey. C'est la partie de ce nom, qui fait aujourd'hui les limites de la Nouvelle York à l'Ouest & au Sud. Au Nord, elle est bornée par *Long-Island*, ou l'Ile longue; & vers l'Est, par la Nouvelle Angleterre. La Riviere de Hudson la sépare de Jersey; & c'est une ligne, tirée de Rye à Greenwich, qui la sépare de la Nouvelle Angleterre. Ainsi toute la Province n'a pas plus de vingt milles de profondeur dans le Continent; mais sa longueur est d'environ cent vingt milles sur les Côtes. Dans cette acception, elle est située entre quarante degrés & demi & quarante-un degrés cinquante minutes de Latitude du Nord, & par conséquent dans un climat plus tempéré que celui de la Nouvelle Angleterre.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE YORK.

Toutes les Colonies Angloises de l'Amérique ont affecté de diviser leur Pais en Comtés, peuplés ou non; & les Voïageurs de leur propre Nation traitent cette vanité de ridicule. C'est ainsi que les deux Jerseys, l'Ile longue, & les autres parties de la Nouvelle York composent aujourd'hui neuf Comtés, dont cinq, principalement habités par les anciens Hollandois, portent les noms d'*Albanie*, *Ulster*,

Description de son état actuel.

Dutchess, *Orange*, & *King's County*, ou Comté du Roi. Les quatre autres sont ceux de la Reine, ou *Queen's County*, *Suffolk*, *Chester*, & *New-York*, ou Nouvelle York.

Districts de la Nouvelle York.

Capitale du Païs.

La Ville de ce dernier nom est aujourd'hui beaucoup plus grande qu'elle ne l'étoit sous celui de Nouvelle Amsterdam, & forme, par conséquent, une perspective encore plus agréable. On y compte onze cens Maisons, & près de sept mille Habitans. Les édifices y sont fort beaux; & l'on assure que la moindre Maison y vaut cent livres sterling, ce qu'on ne pourroit pas dire, avec vérité de la meilleure Ville d'Angleterre. La principale Eglise, qui fut bâtie en 1695, est d'une singuliere beauté. On en compte trois autres; l'Eglise Hollandoise, la Françoise & la Lutherienne; car ici, comme dans la Nouvelle Angleterre, l'entrée est ouverte à toutes les Sectes chrétiennes. Les Habitans, d'extraction Hollandoise, font une partie considérable de la Ville; mais la Langue Angloise leur étant devenue naturelle, ils ne fréquentent gueres d'autre Eglise que celle de la même Nation, surtout ceux qui prétendent aux Emplois municipaux. Avec une Ecole libre, la Capitale de

Ses Maisons & ses Eglises.

la Nouvelle York a ſon Imprimerie, d'où ſortent, à la vérité, peu d'Ouvrages, puiſqu'il n'y a dans la Ville qu'un ſeul Libraire, & qu'on ne vante pas beaucoup ſon Commerce. Il ne reſte preſqu'aucune partie des anciens murs. La principale défenſe de la Ville eſt le Fort Georges, muni de deux Batteries qui regardent la Mer. Il eſt en bon ordre, & gardé par deux Compagnies de Trouppes reglées. L'Hôtel de Ville eſt un fort bel édifice. On ne nous fait remarquer aucune différence entre le Gouvernement de la Nouvelle York, & celui des Villes d'Angleterre; mais les factions, qui s'y élevent entre les Magiſtrats, cauſent ſouvent du trouble dans la Province.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE YORK.

Fort Georges.

L'Ile de Monahattan, où cette Capitale eſt ſituée, a quatre milles de long. Elle eſt fertile, agréable, & la Riviere de Hudſon qui l'arroſe en fait une riche & délicieuſe Plantation. Enfin, pour la vue, pour le plaiſir & l'utilité, la Ville & ſes environs ne le cedent à aucune Ville d'Angleterre.

Ile de Monahattan.

Celle de *Kingſton* eſt ſituée entre New-York & Albanie, ſur le bord occidental de la Riviere, à 50 milles de la premiere. Ses Maiſons ſont diſperſées, à l'exception d'une centaine,

Kingſton.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE YORK.

qui composent le centre, & qui sont fort bien bâties. On y compte environ deux cens Familles. Une Riviere nommée l'*Esope*, qui descend de la Nouvelle Jersey, se jette dans celle de Hudson près de cette Ville, & forme une communication avantageuse entre les deux Provinces.

Comté d'Ouest Chester.

Le Comté d'Ouest-Chester n'a qu'une Paroisse, ou du moins, qu'une Eglise Paroissiale, qui est dans la Bourgade de même nom. *Taskars*, *Chams* & *Munerenok* sont d'anciennes Plantations Hollandoises.

Albanie.

La Ville d'Albanie, autrefois le Fort d'Orange, est à cent quarante milles de New-York, vers le Canada & Quebec. La plûpart de ses Habitans sont encore de race Hollandoise, & montent à près de trois cens Familles, qui menent une vie douce, & qui s'enrichissent même par leur Commerce avec les Indiens. C'est là que les Gouverneurs de la Province tiennent ordinairement leurs Conférences avec les Sachems. Une des plus célebres fut celle qui se tint sous la Reine Anne, où l'on vit deux Sachems des Hurons du Canada, cinq des Indiens nommés les *Twightwights* & les *Tronondades*, & ceux des cinq Nations alliés avec les

Anglois, qui ſe nomment les *Oneydes*, les *Ouandages*, les *Cayanges*, les *Sinekas*, & les *Maquas* ou Maquois. On obſerve ici qu'excepté le dernier de ces cinq noms, il n'y en a pas un qui s'écrive & qui ſe prononce toujours de même. Le territoire de tous ces Indiens s'étend juſqu'aux Etabliſſemens François du Canada, dont les limites au Sud, dit l'Auteur Anglois, ne ſont pas à plus de deux cens milles de celles de la Nouvelle York au Nord. Albanie eſt défendue par un bon Fort de pierre; & l'on y entretient une Garniſon de deux Compagnies, dont une partie eſt détachée à *Schenectada*, autre Ville, ſituée vingt milles plus haut, & défendue auſſi par un Fort, qu'on a rebâti dans ces derniers tems. La Vallée de Schenectada eſt un lieu dont on vante les agrémens; & la ſituation de la Ville, au milieu des Plantations Indiennes, y rend le Commerce floriſſant. On y compte environ cent cinquante Familles, mêlées d'Anglois & de Hollandois.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE YORK.

Schenectada.

Entre Schenectada & New-York, dans un eſpace de cent ſoixante milles, on voïoit autrefois pluſieurs Nations Indiennes, qui ſe ſont retirées dans l'intérieur du Continent, telles que les

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE YORK.

Mokentouonis, les *Pakanis*, les *Ouaranis*, & les *Mahikans*. Les Maquas étoient à l'Ouest d'Albanie. Ces Frontieres ont deux ou trois petits Forts, qui se nomment *Half Moon*, ou la demie Lune, *Nestigan* & *Sawalage*. Tout le Païs, qui borde la Riviere jusqu'à son embouchure, est également agréable & fertile. Il appartenoit entierement aux Indiens avant le siecle où nous sommes, à l'exception du Canton de *Sopershill* sur le bord occidental de la Riviere de Hudson, où les Hollandois n'avoient jamais eu d'Etablissemens, mais qui est aujourd'hui cultivé par les Anglois. Les Plantations sont rares encore, dans l'intérieur du Païs.

Long-Island, ou l'Ile longue.

Au Sud Est de New-York est située *Long-Island*, ou l'Ile longue, nommée autrefois l'Ile de Nassau, qui s'étend le long du Comté de Fairfield, dans la Nouvelle Angleterre, presque jusqu'à l'embouchure de la Riviere de Hudson. On vante la bonté de son terroir. Sa longueur est de cent cinquante milles, sur douze de large. Cent Familles Angloises, venues du Comté d'Essex dans la Nouvelle Angleterre, en habitoient une partie avant la Conquête de la Nouvelle

York ; mais les Hollandois de la Nouvelle Amsterdam ne cessant point de les chagriner, elles s'étoient retirées à la Pointe Orientale de l'Ile, où elles avoient bâti une Ville nommée *Southampton*, qui s'étoit érigée d'elle-même en Gouvernement particulier, sous la protection de la Colonie des Massachusets. Elle se soutient encore sous le même nom ; & ses Habitans sont devenus assez nombreux, pour avoir formé dans le voisinage une Bourgade, nommée Bridge-Hampton. L'Ile longue compose aujourd'hui trois Comtés de la Nouvelle York ; celui de la Reine, Suffolk & Richemond ; car les Anglois, regardant cette Ile comme une dépendance de la Nouvelle Belge, ne manquerent point de s'en saisir, en vertu des droits du Duc d'York. On s'étonne que les Habitans de Southampton, qui en avoient de plus anciens, ne s'y soient pas opposés.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE YORK.

Le Comté de la Reine, ou *Queen's County*, a deux Paroisses ; l'une à *Jamaïque*, Bourgade d'environ quarante Familles ; l'autre, dans celle de Hampstead, au milieu d'une belle Plaine de même nom, qui est célebre par la bonté des Chevaux qu'elle nourrit,

Queen's County, ou Comté de la Reine.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE YORK.

& que cette raison oblige de fournir sa portion de Milice, en Cavalerie. On trouve, dans le même Comté, quelques autres petites Places, telles qu'*Utrecht* & Constable. Celui de Suffolk n'est habité que par des Presbyteriens, des Quakers, & d'autres Sectaires, que les Anglois nomment *Indépendans*. *Huntington* & *Oister-Bay*, ses deux principales Bourgades, sont composées d'environ quarante Familles. Les Hollandois avoient établi dans l'Ile longue des Potteries de terre, qui n'étoient pas moins estimées que celles de Delft; mais les Anglois ont substitué, à ce Commerce, celui des grains, des Chevaux & des Pelleteries. Le milieu de l'Ile offre une Plaine, longue de seize milles & large de quatre, qui produit d'excellente herbe, & dont les Chevaux ne sont pas moins en honneur que ceux de Hampstead. Dans tout cet espace, on ne trouve point une pierre, ni un buisson. Le Commerce des Chevaux y est encouragé par des courses & des prix. On a profité aussi de cet avantage, pour établir à *Nort-fleet*, Bourgade de l'Ile, une Poste, qui entretient deux fois la semaine une communication reglée entre *Nettlebed*, *Egerton*, *Af-*

ford, *Huntington*, *Oister-Bay*, *Flushing*, *Newton* & *New-York*. A peu de distance de la Côte, on trouve plusieurs petites Iles désertes ; mais celle que les Hollandois ont nommée Ile des Etats, ou *Staten*, à la Pointe occidentale de Longue-Ile, n'a pas moins de dix milles de long sur cinq ou six de large, & contient trois Habitations ; *Billop*, au Sud ; *Palmer*, au Nord, & *Dover*, ou Douvres, à l'Est. On prenoit autrefois des Baleines & des Souffleurs autour de ces Iles ; & pendant l'Hiver, on y prend encore quantité de Veaux marins, dont on tire une excellente huile.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE YORK.

Les productions de la Nouvelle York different peu de celles de la Nouvelle Angleterre. On n'y compte pas plus de mille Indiens ; & le nombre des Anglois, vers la fin du dernier siecle, montoit à huit ou dix mille, dont le principal Commerce étoit en Pelleteries, en Poisson sec, & surtout en Merrain, qu'ils fournissoient à l'Ile de Madere & aux Açores. Ils portent aussi diverses sortes de viandes fumées, du Lard, de la Farine, des Oignons, des Pois & des Pommes, aux Antilles.

Laet nous a conservé, sur les Mé-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE YORK.

Ancienne Langue des Indiens de la Nouvelle York.

moires des Hollandois de la Nouvelle Belge, plusieurs mots de l'ancienne Langue de cette Contrée. On y comptoit jusqu'à cent, ce qui est assez rare parmi les Sauvages de l'Amérique; & les noms des nombres n'y avoient aucun rapport avec ceux des autres parties du Continent, C'étoit, *Cotté* 1. *Nissé* 2. *Naha*, 3. *Ouicus* 4. *Parenagh* 5. *Cottash* 6. *Nissas* 7. *Gekas* 8. *Peskon* 9. *Terren* 10. *Missinak* 20. *Nahinak* 30. *Ouéouinak* 40. *Parathginak* 50. *Cottaginak* 60. *Nissastigen*, 70. *Gekoshinak* 80. *Peskonginak* 90. *Cottarack* 100. Les parties du corps se nommoient; *Ouier*, la tête. *Schinkoy*, les yeux. *Toone*, la bouche. *Oueranou*, la langue. *Dukhé*, les épaules. *Nachk*, les bras. *Hyckaes*, les ongles. *Thesé*, le ventricule. *Syt*, les piés *Mytrack*, les cheveux. *Akyouan*, le nez. *Chettoen*, les levres. *Hochkoy*, le menton. *Toorsay*, la poitrine. *Rinskan*, les doigts. *Chet*, les nerfs. *Natheg*, le ventre. *Nachkaronck*, le front. *Hittrouch*, les oreilles. *Ouipit*, les dents. *Nekoykankam*, le cou. *Noekakam*, les mamelles. *Rideren*, le pouce. *Mokocht*, le sang. *Prominc*, la cuisse.

L'Homme, *Renoes*. La Femme, *Oskoiau*. Le feu, *Tinteiou*. L'eau, *Empie*.

pie. La pluie, *ſoukeri*. La grêle, *Taſſikii*. La gelée, *Kepaiken*. La nége, *Ouinoui*. Un arbre, *Hitteocke*. Un Cerf, *Atto*. Un Ours, *Mackoivo*. Un Caſtor, *Temakoy*. Un Loup, *Metumnu*. Un Lion, *Sinkoy-Mackirggh*. Loutre, *Kounamoc*. Chien, *Aram*. Renard, *Ououcous*. Cigne, *Ouinckicſo*. Canard, *Camckonche*. Paon, *Siekenam*. Perdrix, *Ouokin*. Grue, *Tarecka*. Tourterelles, *Ourikink*. Oie, *Ciahak*. Anguilles, *Syackamke*. Perche, *Caouicakanoſſe*. Truite, *Cackikanem*. Bon, *Ouret*. Mauvais, *Matet*.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE YORK.

L'Auteur d'une Relation Angloiſe admire que la premiere ſyllabe du mot, qui ſignifie le *cou*, ait la même ſignification dans ſa Langue.

Deſcription de la Nouvelle Jerſey.

Les Suedois étoient établis dans ce Païs avant les Hollandois & les Anglois

CEUX, d'après leſquels on vient d'attribuer la Découverte de la Nouvelle York à Hudſon, ne pouvoient ignorer que les Cabots, Verazzani, Goſnold même & Smith, avoient déja reconnu la même partie du Continent, ni faire par conſéquent cet honneur à Hudſon, qui n'y avoit abordé que longtems après ; mais ils paroiſſent avoir tout-à-fait ignoré que les pre-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

miers Européens, qui s'établirent sur cette Côte, furent les Suedois, qui y avoient formé trois Bourgades, ou trois Habitations, nommées *Christina*; *Elsimbourg* & *Gottembourg*. Leurs principaux établissemens étoient du côté méridional de la Riviere, vers la Pensylvanie: & l'on y voit encore les ruines d'un Fort, qu'on n'a pas cessé de nommer le Fort d'Elsimbourg.

Formation de la Nouvelle Jersey, & sa division.

Cependant les Suedois tirerent peu d'avantages de leurs Plantations; & les Hollandois, toujours industrieux dans les entreprises du Commerce, pousserent si loin les leurs, que le Païs de Berghen, partie Septentrionale de la Nouvelle Jersey, fut presque entierement défriché par leurs mains. Quoique Charles II eût compris ce Païs dans la Donation qu'il avoit faite au Duc d'York, les Anglois ne commencerent à s'y établir, que plusieurs années après avoir étendu leurs Plantations dans les autres parties de la Nouvelle York. Ensuite le Duc aïant cedé ses droits, sur celle-ci, à Mylord Berkeley & au Chevalier Carteret, sous le nom de la *Nouvelle Canarée*, ces deux Seigneurs, ou leurs Députés, convinrent de la subdiviser en deux autres parties,

qu'ils nommerent, comme on l'a déja fait remarquer, Nouvelle Jersey de l'Est, & Nouvelle Jersey de l'Ouest; & cette division forma, pendant plusieurs années, deux propriétés distinctes.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

Sa situation.

La Nouvelle Jersey de l'Est, ou cette partie qui borde la Nouvelle York, tomba en partage au Chevalier Carteret; & celle de l'Ouest, ou la partie qui borde la Pensylvanie, à Mylord Berkeley. Toute la Province, qui contient ainsi les deux Jerseys, a pour bornes l'Océan au Sud-Est, la Riviere Delawar à l'Ouest, la Riviere de Hudson à l'Est, & l'intérieur du Continent au Nord. Sa position est entre les trente-neuf & les quarante degrés de Latitude Septentrionale. En longueur, elle s'étend d'environ cent vingt milles sur les Côtes maritimes, & le long de la Riviere de Hudson; & les Anglois ne lui donnent gueres moins d'étendue dans sa plus grande largeur. C'est suivant sa division en Est & Ouest qu'on nous fait connoître ses Comtés, ou, si l'on veut, ses Cantons.

Ses Comtés.

La plus grande, & la plus peuplée des deux divisions, est celle d'*Est-Jersey*. Elle s'étend, à l'Est & au Nord, le

long des Côtes & de la Riviere de Hudſon, depuis le Port de *Little-Egg*, jusqu'à cette partie de la même Riviere qui eſt par les quarante-un degrés. Au Sud & à l'Oueſt ; elle eſt ſéparée de l'Oueſt-Jerſey, par une ligne tirée de Little-Egg juſqu'aux Rivieres de Creſſewick & de Stony, & juſqu'au bras méridional de celle de Raritan. Elle s'étend ainſi, de cent milles en longueur, ſur la Riviere de Hudſon & ſur la Côte maritime ; mais ſa largeur eſt fort inégale. On la diviſe en Comtés, qui ſemblent mériter peu ce titre. Tels ſont *Berghen*, *Eſſex*, *Middleſex* & *Montmouth*.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

Comté de Berghen.

Le Comté de Berghen eſt ſitué ſur la Riviere de Hudſon, vis à-vis New-York, & fut le premier cultivé de cette Province. Il eſt arroſé de pluſieurs Rivieres, comme toutes les autres parties des Jerſeys. On nomme, après celle de Hudſon, le *Hatinſak*, le *Paſſak*, & quantité d'autres de moindre grandeur. La principale Ville du Comté eſt *Berghen* ; & ce nom, qui eſt celui de la Capitale de Norvege, fait douter ſi la premiere Colonie ne fût point Danoiſe. Il n'y a point d'autre Ville, & tout le reſte conſiſte en Plantations diſperſées. La plûpart des

Habitans de Berghen ſont Hollandois, & toute la Ville ne contient pas plus de ſoixante Familles. Elle eſt ſituée ſur la pointe occidentale d'une Langue de terre; qui forme un Détroit entre l'Ile des Etats & le Continent.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

Comté d'Eſſex

Dans le Comté d'Eſſex, la Ville principale eſt *Eliſabeth*, ſituée au fond d'une Anſe, vis-à-vis de la Pointe occidentale de l'Ile des Etats. C'eſt le premier Etabliſſement des Anglois, & celui qui paroît avoir fait le plus de progrès; car malgré le deſſein qu'on a eu d'ériger *Perth* en Capitale, il eſt incomparablement plus peuplé. On y compte plus de deux cens cinquante Familles. D'ailleurs c'eſt le Siége du Gouverneur, des Cours des Juſtices, de l'Aſſemblée générale, & le centre de tout le Commerce de la Province. *Nework*, autre Ville du même Comté, eſt à ſix ou ſept milles au Nord d'Eliſabeth, & contient environ cent Familles. Toute la partie occidentale d'Eſſex eſt arroſée par les Rivieres de *Rokway*, de *Paſauk* & de *Whipanny*. La partie du Nord eſt une chaine de Montagnes, qui ſe nomment *Blue-Hill*, ou les Montagnes bleues.

Comté de Middleſex.

Le Comté de Middleſex eſt la plus peuplée & la plus floriſſante partie du

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

Païs, dans ses Plantations ; tandis que Perth, sa Capitale, mérite à peine le nom de Village. Mylord Berkeley & le Chevalier Carteret, auxquels on avoit vanté la situation de cette Place, avoient ordonné à leurs Agens d'y rassembler le gros de la Colonie ; mais Elisabeth ne l'a pas emporté pour le nombre. Ce Comté a deux autres Bourgades ; 1. *Piscataway*, à six milles de la Riviere de *Raritan*, & composée de quatre-vingt Familles ; 2. *Woodbrige*, huit milles plus loin, dans une Anse du Détroit formé par l'Ile des Etats, & composée de cent vingt Familles. La partie occidentale de Middlesex est arrosée par la Riviere de *Milston*, qui coule dans une belle Vallée. Une grande partie des Habitans est de race Ecossoise. On a vu, parmi eux, le Comte de Perth, créé Duc en France par le Roi Jacques II ; & ce fut à son honneur que la Ville de Perth prit ce nom, auquel on joint *Amboy*, qui est celui de la Pointe où elle est située, de sorte qu'elle se nomme vulgairement *Perth-Amboy*, Elle est à l'embouchure de la Riviere de Raritan, qui se jette dans une Baie, nommée *Sandyhock*, & capable de con-

tenir cinq cens Vaiſſeaux (65). Le Plan d'une Ville, que les Ecoſſois du Païs honorent du titre de Cité, avoit été tracé fort régulierement. On avoit diviſé le terrein en cent cinquante quarrés, où l'on devoit bâtir des Maiſons, & le centre devoit être une Place ou un Marché de trois arpens. L'eſpace n'avoit pas été plus ménagé pour tous les lieux qui devoient ſervir au Commerce. Enfin, le Plan général de la Ville ne contenoit pas moins de mille arpens, avec deux grandes routes qui devoient conduire, du centre, aux Bourgades de Piſcataway & de Woodbridge. Quelques Ecoſſois commencerent à bâtir; mais l'entrepriſe eſt demeurée ſuſpendue, & la Ville n'a pas plus de trois cens Habitans. Cependant on aſſure qu'il ne manque rien à la commodité de ſa ſituation. Un Navire de trois cens tonneaux peut remonter au Port, & juſqu'à la porte des Marchands, dans une ſeule Marée. Tout le Païs qui borde la Riviere de Raritan n'offre que de belles Plantations, dont la plus diſtinguée fut formée par Robert *Barclay*, ce fameux Quaker Ecoſſois qui a publié,

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE JERSEY.

Plan de la Ville de Perth.

(65) On a vérifié qu'il y a de l'exagération dans l'étendue qu'on donne à tous ces Ports.

V iv

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

en fort beau Latin, l'apologie de sa Secte. Divers bras de la Riviere arrosent quantité de bonnes Terres, qui attendent encore des mains pour les cultiver.

Comté de Monmouth.

Dans le Comté de Monmouth, on trouve d'abord Middletown, une des jolies Villes du Païs, composée d'environ cent Familles, au milieu d'un grand nombre de Plantations qui ne prennent pas moins de trente milles acres de terre. Elle est située à douze lieues au Nord de Shrewsbury, & vingt-six milles au Sud de Pisentaway, assez proche de la Côte maritime, qui, se courbant dans cet endroit, forme une Baie sabloneuse de son nom. *Shrewsbury*, Ville ou Bourgade la plus méridionale du Comté, passe pour sa Capitale, & contient environ cent soixante Familles. Elle est située sur le bord d'une Riviere d'eau douce, à peu de distance de l'embouchure. *Tréehold* est une autre Bourgade, d'environ quarante Familles, fondée depuis peu dans le même Canton.

Cette Province n'avoit point encore d'Eglise, il y a trente ou quarante ans; mais il s'y faisoit des Assemblées de la Religion Anglicane, dans les Bourgades de Shrewsbury, de Perth-Ambay

& d'Elisabeth. Les Quakers & les Ecossois non-conformistes avoient aussi les leurs ; & vraisemblablement le progrès de chaque Secte a répondu, depuis, au succès de leurs Plantations.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

Ouest New-Jersey, ou partie Occidentale de la Nouvelle Jersey.

Ouest New-Jersey, ou la partie occidentale de la Nouvelle Jersey, n'est pas divisée en Comtés, comme la plûpart des autres Colonies Angloises. Sa pointe la plus orientale est le Cap *May*, à l'embouchure de la Riviere de Delawar, vis-à-vis du Comté de Sussex en Pensylvanie. L'espace de terre, qui est entre ce Cap & le Port de Little-Egg, ne laisse pas de se nommer le Comté du Cap de May ; mais, jusqu'à présent, il n'a point eu de Jurisdiction ni d'Officiers. On n'y trouve que des Plantations dispersées ; & la Côte n'a gueres d'autres Habitans que des Pêcheurs. Le Cap May est suivi de la Riviere *Maurice*, la plus grande du Canton ; & plus loin, de celle de *Cohenzy*, petite, mais navigable pour les Barques l'espace de dix ou douze milles, jusqu'à la Bourgade du même nom, qui est composée d'environ quatre-vingt Familles. La Baie & la Riviere Delawar arrosent toutes les parties Sud-Est, Sud & Sud-Ouest de la Nouvelle Jersey occidentale. Les Planta-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

tions, dont quelques-unes sont si voisines qu'elles en ont pris le nom de Bourgades, sont situées sur le bord de la Baie & de la Riviere, la plûpart dans des Anses. Cette Province, quoiqu'une des plus agréables & des plus commodes pour la vie, est fort éloignée d'être une des mieux peuplées. La Nouvelle York d'un côté, & la Pensylvanie de l'autre, sucent toute sa nourriture.

Antioche est une petite Bourgade, située dans une Anse. *Gibbon* & *Allonny* en sont deux autres, plus proches de l'embouchure du Delawar. Ensuite on trouve le Fort d'Elsembourg, à l'embouchure même & vis à-vis du Comté de Newcastle en Pensylvanie. Sur la Riviere de *Salham*, qui se jette dans le Delawar proche de ce Fort, on rencontre une Bourgade, qui prend son nom, ou qui lui donne le sien, à vingt milles de Cohenzy.

La Pointe de Fin, & la Bourgade de même nom, sont situées vis-à-vis de la Bourgade de Newcastle. On trouve ensuite les Anses de *Namau*, de *Raccocos*, & d'Almon, *Low-Island* ou l'Ile basse, & l'Anse de Wash, qui est vis-à-vis de Chester en Pensylvanie; ensuite l'Anse de *Greatmany*, la

Rivierre de *Wrodberry*, *Green Bank* ou le Banc verd, & l'Anse de *Glocester*, vis-à vis de Philadelphie. Tout ce Païs est délicieux, sain, & commode pour les besoins de la vie. Glocester est une fort belle Bourgade, d'environ cent Familles. Elle est suivie de l'Anse de *Ponthakin*, de la Riviere de Northampton, & de la Bourgade ou Ville de *Burlington*, Capitale de la Province, vis-à-vis de Bristol en Pensylvanie. Vingt milles plus loin, on ne trouve plus de Plantations.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

Burlingthon, Capitale.

C'est à Burlington, que se tenoient les Assemblées de la Province, lorsqu'elle étoit sous un Gouvernement régulier ; mais divers troubles aïant aigri les Habitans, ils ont jugé que le seul moïen de parvenir à la paix, étoit de rendre à la Cour toutes les Chartes de leurs Priviléges, pour vivre dans une sorte d'Anarchie qui approche de l'indépendance. La Ville contient environ deux cens Familles. Ses Maisons, toutes de brique, ne sont point inférieures à celles de l'Europe, & ses Marchés sont fournis d'excellentes provisions. Au-dessus de Burlington est une autre Bourgade, nommée *Maiden-Head*, qui contient cinquante Familles; & plus loin, une autre encore,

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

dont on ne nous apprend point le nom mais plus petite, avec quelques Plantations dispersées qui bordent la Nation Indienne des *Minosinks*. La Riviere d'Esope, qui sépare cette Province de la Nouvelle York, se jette dans celle de Hudson proche de Kinston. Il seroit aisé de faire communiquer aussi la Nouvelle Jersey occidentale avec Maryland, par une Riviere qui ne coule pas à plus de huit milles du fond de la Baie de Chesapeak; mais par des raisons qu'on n'explique point, la Virginie & Maryland se sont toujours opposées à la proposition d'ouvrir un Canal.

Les deux Jerseys offrant de toutes parts un terrein fertile, il est surprenant qu'elles soient presque désertes. On n'y comptoit pas plus de seize mille Ames au commencement de ce siecle; & quelque soin qu'on y ait apporté à gagner l'affection des Indiens, il n'en restoit alors qu'environ deux cens, dans une si grande étendue de Païs. Cependant on assure que les premiers Anglois pousserent le scrupule, jusqu'à n'avoir voulu commencer leurs Plantations qu'après avoir acheté, des Habitans naturels, les Terres à fort haut prix. Les droits des Berkleys &

des Carterets sont passés, par des ventes & des transactions, à d'autres Propriétaires.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE JERSEY.

§ VI.

Etablissement de la Pensylvanie.

Commencemens tardifs de cette Colonie

L'ANGLETERRE regarde aujourd'hui la Pensylvanie comme un de ses principaux Etablissemens en Amérique, & n'en a point en effet dont les progrès aient été si prompts. Quoique la découverte de ce Païs fût aussi ancienne que celle de la Virginie, il étoit demeuré presque désert jusqu'à l'année 1680, où le goût de la liberté porta de nouveaux Sectaires à s'y établir. On ne remontera point ici à la naissance du Quakerisme; cette étrange Secte avoit déja fait éclater ses bizarres principes de Religion: lorsqu'elle chercha un asyle en Amérique: mais il est important de faire connoître quel fut le Chef de cette fameuse transmigration.

Pen, Chef des Quakers.

Il étoit fils d'un Chevalier Anglois, nommé Guillaume *Pen*, qui avoit commandé une partie des Flottes Angloises sous le Gouvernement de Cromwell, & qui malgré son éloignement pour l'Eglise Anglicane avoit fait sa paix

ETABLISSEM. DE LA PENSILVANIE

avec la Maison Roïale lorsqu'il l'avoit vûe remonter sur le Trône. Ainsi le jeune Pen avoit comme sucé, en naissant, l'esprit d'indépendance ; & loin d'être ébranlé par l'exemple de son Pere, il ne trouva, dans les Ordonnances de Charles II, que de nouveaux motifs pour se révolter contre la forme établie. Ce Prince aïant voulu, dès le commencement de son Regne, que le Service Ecclésiastique se fit en surplis, suivant l'usage des anciens tems, Pen, qui étudioit à l'Université d'Oxford, prit cette occasion pour lever le masque. Secondé de Mylord Spencer, son Compagnon d'étude, qui devint ensuite un Politique célebre sous le nom de Comte de Sunderland, & de quelques autres de leurs Collegues, il insulta les premiers qui parurent en surplis. Au bruit de cette avanture, il fut rappellé à Londres par sa Famille, & forcé de passer en France, pour voïager pendant quelques années : mais il reçut, à Turin, une Lettre de son Pere, qui étant nommé Vice-Amiral ne voulut point se mettre en Mer sans laisser à son Fils le gouvernement de sa maison. Le Chevalier Pen ne jouit pas long-tems de sa Dignité ; il mourut au retour de son Expédition, après

avoir obtenu, pour récompenſe de ſes ſervices, la promeſſe d'une Donation conſidérable dans le Continent de l'Amérique. On ne doute point qu'un de ſes Parens, établi à la Nouvelle Angleterre, ne lui eût inſpiré ce deſſein par de flatteuſes peintures du Païs : mais le jeune Pen, plus occupé de ſes idées de Religion, fut long-tems ſans ſolliciter la faveur promiſe à ſon Pere; juſqu'à ce que voïant ſa Secte perſécutée en Angleterre par toutes les Cours ſpirituelles, il réſolut de s'offrir pour Chef à ceux qui voudroient le ſuivre, & d'aller prendre poſſeſſion, avec eux, des Terres qui lui furent enfin accordées. Ses Lettres Patentes ſont du 4 Mars 1680 : elles lui donnoient, ſous le nom de Penſylvanie, qui eſt formé du ſien, tout l'eſpace ſitué entre les quarante-trois degrés de Latitude du Nord, incluſivement, avec les Iles qui appartiennent à cette étendue; de ſorte que le Païs, dont il devenoit Propriétaire, étoit bordé à l'Eſt par la Baie & la Riviere Delawar; au Nord par la Nouvelle Jerſey occidentale, ou plutôt la Nouvelle York, car il s'étend bien loin au-deſſus des deux Jerſeys; à l'Oueſt par les Nations Indiennes, vers les ſources des Rivieres de *Suſquahanouhg*

ETABLISSEMENT DE LA PENSYLVANIE

Il obtient un grand Païs qu'il fait nommer Penſylvanie.

Bornes de cette conceſſion.

ETABLISSEM. DE LA PENSYLVANIE

& de Delawar ; au Sud, par Maryland ; depuis celle de *Pensberry*, proche des Sauts, jusqu'à *Henlope* vers l'embouchure de la Baie ; ce qui fait plus de cent cinquante milles en ligne droite, mais d'une largeur resserrée par Maryland.

Description de la Pensylvanie.

TELLES sont les bornes qui se trouvent assignées dans les Lettres de concession : mais Pen, aïant ensuite obtenu du Duc d'York une partie déserte de l'ancienne Belge, la fit joindre au premier Acte, & divisa tout, sous le même nom de Pensylvanie, en six Comtés, dont les trois premiers, qui forment la partie haute, furent nommés *Buckingham*, *Philadelphie*, & *Chester* ; & les trois autres, ou la partie basse, *Newcastle*, *Kent* & *Sussex*. La partie haute se termine à *Mercus Hoog*, quatre milles au-dessous de la Ville de Chester ; & la basse s'étend environ cent vingt milles le long de la Côte, sur quarante milles de profondeur vers Maryland. Ainsi toute la Province de Pensylvanie, depuis les Sauts de Pensberry jusqu'au Cap Guillaume, vingt milles au-dessous de Henlope, n'a pas

Sa division en Comtés.

moins de trois cens trente milles de long, sur deux cens de large.

DESCRIPT. DE LA PENSYLVANIE

On convient qu'il n'y a point un vingtieme de ce grand Païs qui soit habité; mais il est plus généralement défriché, qu'aucune autre des Colonies Angloises de l'Amérique. Dans la distribution des Terres, Pen se réserva quatre belles possessions dans chaque Comté. La partie basse de Pensylvanie est la plus capables de culture & la plus propre au Commerce. La haute est si mal peuplée, que la plûpart de ses Villages n'ont point encore paru dignes de recevoir des noms.

Comté de Buckingham.

La principale Ville du Comté de Buckingham est Bristol. Elle est située à vingt milles de Philadelphie, vis-à-vis de Burlington dans la Nouvelle Jersey occidentale, & composée d'environ quatre vingt Familles. On lui donne, pour Fondateur, Samuel *Carpenter*, riche Partisan du Quakerisme. Cette Ville n'a rien de remarquable que différentes sortes de Moulins. *Pensberry* est une Bourgade, située dans une petite Anse, & l'une des possessions que Pen se réserva. Il y bâtit une fort belle Maison, accompagnée de Jardins & de Vergers, où les fruits sont excellens; avantage qu'ils paroissent devoir à la

DESCRIPT. DE LA PENSYLVANIE

Riviere de Delawar, qui en fait trois fois le tour. On compte d'ailleurs dans ce Comté, dix ou douze autres petites Bourgades, qui envoient six Députés à l'Assemblée générale. Le Comté de Philadelphie, dont la Capitale, de même nom, est aussi celle de toute la Province, offre de toutes parts un terrein fort agréable. Sa plus ancienne Bourgade est *Francfort*, qui est assez bien bâtie, & de la grandeur de Bristol. Ce Canton fut d'abord habité par des Suedois, ensuite par des Hollandois; mais les uns & les autres s'étoient renfermés dans les Anses des Rivieres, comme s'ils n'eussent point connu les agrémens qu'ils auroient pû trouver plus au Sud de la Riviere de Hudson. Les Hollandois avoient une Plantation vers la Baie, dans le lieu qui est occupé à-présent par la Bourgade d'Oxford, composée de soixante-dix ou quatre-vingt Familles. Ensuite on trouve *Philadelphie*, plus digne du nom de Capitale par le plan de sa fondation, que par le nombre actuel de ses Maisons & de ses Habitans. Dans les vues de Pen, elle auroit mérité d'être celle d'un grand Empire. Quoiqu'elles n'aient point été remplies, on ne laisse pas de la représenter comme une grande Ville, fort

Comté de Philadelphie.

Sa Capitale, & celle de toute la Pensylvanie.

Premier Plan de cette Ville, tracé par Pen.

avantageusement située entre deux Rivieres navigables, le Delawar & le *Schuilkill* : mais elle étoit tracée pour former un quarré long, d'environ deux milles, d'une Riviere à l'autre. Elle devoit avoir huit rues de cette longueur, coupées à angles droits par seize autres rues d'un mille, toutes d'une belle largeur, & bordées de magnifiques Maisons. On avoit laissé des espaces convenables pour les Marchés & d'autres Places publiques, pour les Eglises, les Ecoles, les Hôpitaux, les Quais & les Magasins. Il paroît même que ce Plan n'a pas été tout-à-fait négligé dans les édifices qu'on y a faits, & qui se multiplient de jour en jour. On assure du moins, que deux des faces de la Ville sont achevées, l'une à l'Est vers la Riviere de Schuikill, & l'autre à l'Ouest vers le Delawar, qui est large ici de deux milles. La rue qui borde le Schuilkill a déja trois quarts de mille de long; les Maisons y sont belles, les Magasins en grand nombre, & les Quais commodes. On juge aisément que le reste de l'espace est emploïé en beaux Jardins. Mais le principal avantage de Philadelphie est la Riviere de Delawar, où les Vaisseaux peuvent mouiller sur un bon fond, avec six ou sept brasses d'eau.

DESCRIPT. DE LA PENSYLVANIE

DESCRIPT. DE LA PENSYLVAN.

Ses premiers Habitans furent des Quakers, qui continuent encore d'en faire le plus grand nombre. On fut même assez long-tems sans y voir une Eglise Anglicane; mais, sous le Roi Guillaume, il s'en forma une, à laquelle on donna le nom de *Christ-Church*, & qui compose une Paroisse de plus de douze cens Ames. Ce ne fut pas sans peine que les Quakers consentirent à cet Etablissement, & se familiariserent avec des Voisins qu'ils n'avoient pû souffrir en Europe. Cependant comme ils tiennent le premier rang, non-seulement par le nombre, mais en qualité de Fondateurs de la Colonie, ils ont reçu, avec les Anglicans, différens Sectaires, qui ont aussi leurs Eglises, tels que des Presbyteriens, des Lutheriens Suedois & des Anabaptistes. Ce mélange d'Anglois & d'Etrangers, joint à la facilité de la navigation & du Commerce, a déja rendu Philadelphie une des plus opulentes Villes de l'Amérique; & ses Habitans se flattent qu'un jour elle en sera la plus belle. Les François, dit l'Auteur d'une Relation Angloise, avec la jalousie ordinaire à sa Nation, n'ont rien & ne peuvent rien avoir à lui comparer.

A peu de diſtance, la Nature a placé ſur les bords du Schuilkill, un très beau Bois qui fait les délices des Habitans. *Wioco* eſt une Bourgade à demi mille de Philadelphie, où pluſieurs Familles Suedoiſes ſe ſont établies. La même Nation poſſede une autre Bourgade, nommée *Tenecum*, dont la ſituation eſt ſi incertaine, qu'on ignore ſi elle eſt du Comté de Buckingham ou de celui de Philadelphie. *Abingdon* & *Dublin* ſont deux jolies petites Villes, peuplées de Quakers Anglois. *German-Town* en eſt une autre, qui n'eſt compoſée que de Quakers Allemands & Hollandois, dont on fait monter le nombre à deux ou trois cens Familles. On obſerve, comme une rareté ſinguliere, que toutes ſes rues ſont plantées de Pêchers. Dans l'intérieur du Comté, on trouve *Radnor*, Bourgade de plus de cinquante Familles, bien bâtie & dans une belle ſituation. Elle portoit autrefois le nom d'Amſtel, qu'elle avoit reçu des Hollandois, ſes premiers Fondateurs. Amerſland eſt encore une Bourgade du même Comté, ſituée entre deux Anſes, dont l'une ſe nomme *Derby*. Delà, paſſant par *Redloyer*, on entre dans le Comté de Cheſter.

DESCRIPT. DE LA PENSYLVAN.

Autres Villes ou Bourgades du même Comté.

Sa premiere Bourgade eſt *Neuwton*,

Comté de Cheſter.

DESCRIPT. DE LA PENSYLVAN.

qui ne contient pas plus de trente ou quarante Familles. Chester, Capitale du Comté, deviendra tôt ou tard une bonne Ville par sa situation, qui offre un excellent mouillage dans sa Baie. On n'y compte encore, qu'environ cent Familles, mais la plûpart Anglicanes. Plus loin, on trouve une autre Ville, nommée Chicester, dont les Habitans sont à peu-près au même nombre, & qui est située aussi dans une Anse fort commode à la navigation. La petite Bourgade de Concorde s'offre ensuite. En général les Bourgades de ce Comté ont peu de grandeur, & sont mal peuplées; mais les Plantations y sont en grand nombre. Celle de *Mercus Hoog*, à quatre milles de Chester, termine la partie haute de la Pensylvanie.

Au-dessous de Chicester est une grande Anse, nommée *Brandevin*, qui contiendroit de fort nombreuses Flottes. Elle est suivie de celle qu'on nomme *Christina*, où les Suedois avoient autrefois une Ville & des Plantations. Ce Canton & celui de l'autre côté du Delawar étoient leurs principaux Etablissemens; ce qui leur a fait donner, par un Géographe François, le nom de Nouvelle Suede. L'Anse de

Canton nommé Nouvelle Suede.

Christina est assez grande, & l'on y voïoit encore, dans ces derniers tems, un Village Suedois, accompagné d'une Eglise. Entre cette Anse & celle qui la suit, on rencontre la Ville de New-castle, qui donne son nom au Comté voisin. Les Terres des environs portent le nom de Païs de Galles, parce-qu'elles doivent leur premiere culture à des Gallois. Elles sont remplies de Villages, ou de petites Bourgades, telles qu'*Haverford - Ouest*, *Merioneth*, &c ; & l'industrie des Habitans y fait regner l'abondance.

DESCRIPT. DE LA PENSYLVAN.

Montjoy est un terrein considérable, où la Sœur de Pen s'étoit établie, & le premier de toute l'Amérique où l'on ait trouvé de la Pierre à chaux. Le reste du Païs n'est pas moins remarquable par son excellent gravier ; propriété fort rare dans tout le Continent de l'Amérique. Il est habité par un mélange d'Anglois & de Hollandois. Newcastle approche de Philadelphie, pour le Commerce & le nombre des Habitans. Les Maisons y sont fort belles, & l'on y comptoit, dans ces derniers tems, près de six cens Familles. Les Gallois Anglicans & les Presbyteriens Hollandois y ont des Eglises. A dix milles de Newcastle, on

Premier Canton de l'Amérique qui ait donné de la pierre à chaux.

Descript. de la Pensylvan.

trouve un beau Village de Quakers ; dont l'Eglise se nomme *Saint Georges*, & fait un sujet d'admiration pour ceux qui savent que ces Sectaires ne reconnoissent point de Saints. Il est suivi des Anses de *Blackbird*, & d'*Apaquanamy*, dont la derniere offre une Bourgade de même nom. On trouve plus loin une autre Anse, qui se nomme de même ; leur distinction est celle du Sud & du Nord.

Comté de Kent.

En passant par la Pointe de Bombay & l'Anse de *Duck*, on arrive dans le Comté de Kent, qui contient les Bourgades de *Cranebrook*, *Dover*, *Marden*, & *Mispelliven*, dans autant d'Anses des mêmes noms. *Dover*, autrefois nommé *Saint John's-town*, est composé d'environ cinquante Familles, & passe pour la Capitale du Comté, qui a, comme la Virginie, moins de Villes & de Bourgades que de Plantations dispersées. La situation de Dover, ou Douvres, est sur le bord de la Baie de Delawar.

Comté de Sussex.

La principale Bourgade du Comté de Sussex est *Lewes*, située dans une Anse de même nom, & peu éloignée de celle de *Phemb* ; on vante la beauté de sa situation, sur le bord d'une Riviere, qui la sépare de la Mer sans lui

en

en ôter la vue, & qui forme un Port-commode. Cedar eſt une autre Bourgade, à laquelle Pen donna ce nom, de celui de ſa Maiſon de Campagne dans le Comté de Suſſex d'Angleterre. A peu de diſtance au-deſſous de *Lewes*, vers l'embouchure du Delaware, on trouve le Cap *Henlopen*, ou Cap Guillaume; & vingt milles plus loin, le Cap James, qui fait les dernieres bornes de la Penſylvanie. Le Comté de Suſſex, comme celui de Kent, n'a gueres que des Plantations diſperſées.

DESCRIPT. DE LA PENSYLVAN.

On ne compte pas moins de quatre-vingts mille Anglois dans les ſix Comtés de la Penſylvanie, & de quinze mille autres Européens, François, Hollandois, Suédois, & Palatins. C'eſt trois milles au-deſſous de l'Anſe de *Lewes*, que commence la ligne de partition, qui ſépare la Penſylvanie de Maryland. Pen fait obſerver adroitement, dans une Relation de l'Etat de ſa Colonie, que cette partie de l'Amérique eſt, par ſa Latitude, à la même diſtance du Soleil que Naples en Italie & Montpellier en France, c'eſt-à-dire, que les deux Cantons qui paſſent pour les plus ſains & les plus agréables de l'Univers. Mais d'autres ont remarqué que les climats du Conti-

Population de la Penſylvanie.

Son climat.

DESCRIPT. DE LA PENSYLVAN.

nent different beaucoup de ceux de la même Latitude en Europe. La Baie de Hudson & la Tamise, qui sont dans la même position à l'égard du Soleil, n'en éprouvent pas les mêmes influences; & les Naturalistes en donnent aisément la raison. Il est certain qu'en Pensylvanie, l'air est doux & pur : mais les pluies y commencent vers le 20 d'Octobre, & durent jusqu'au commencement de Décembre. Le froid y est souvent si vif, que la Riviere Delaware se glace, malgré sa largeur. Le Printems dure depuis Mars jusqu'à Juin; mais le tems n'est point uniforme dans cette saison. Pendant les mois d'Eté, qui sont Juillet, Août & Septembre, les chaleurs seroient insupportables, si elles n'étoient tempérées par des vents frais. Le vent est Sud-Ouest en Eté. Celui de l'Hiver est généralement le Nord-Ouest, qui, soufflant des Montagnes glacées, des néges & des Lacs du Canada, apporte ici tout le froid qu'on y éprouve dans cette saison.

Ses Productions.

La nature du sol, en quelques endroits de la Colonie, est un sable jaune & noir, en d'autres un gravier, & le plus souvent une terre grasse, surtout entre les petites Rivieres & les Ruisseaux, où les Terres sont incompara-

blement plus fécondes que près des Rivieres navigables. On y trouve aussi une terre noire & poudreuse, sur un fond pierreux. Les productions naturelles du Païs sont les mêmes que dans les Colonies précédentes, avec cette différence qu'elles y paroissent mieux nourries & plus fortes; observation qui ne regarde pas moins les grains, les légumes & les fruits qu'on y a transportés de l'Europe. Un boisseau de grain en rapporte ici quarante, souvent cinquante, & quelquefois jusqu'à soixante. On a remarqué, avec admiration, dans un champ voisin de la Riviere de Schuilkill, qu'un grain d'orge d'Angleterre avoit rendu cinquante beaux épis sur la même tige.

DESCRIPT. DE LA PENSYLVAN.

Son premier Gouvernem.

L'éloignement que les Quakers ont, dans leurs principes, pour toutes sortes de divisions, surtout pour celles qui peuvent conduire à la guerre, a fait regner dans la Colonie une paix si constante, qu'on n'y connoît pas le moindre évenement qui puisse servir de matiere à l'Histoire. Pen, après avoir obtenu ses Lettres Patentes, ne s'étoit pas contenté d'un titre de cette nature; il y avoit joint le consentement des Indiens, qu'ils ne lui firent pas païer fort cher. Ensuite il donna,

DESCRIPT. DE LA PENSYLVAN.

pour premier Gouverneur, à son Etablissement, un de ses Neveux, nommé Guillâume *Markam*, auquel les Quakers des différentes Nations ne firent pas difficulté de se soumettre. Le Chevalier Jones, célebre Jurisconsulte, dressa les Constitutions du Gouvernement. Par le premier article, le pouvoir législatif devoit résider dans le Gouverneur & l'Assemblée du Peuple; faveur fort juste, pour une Société de gens à qui l'amour de la paix, de la liberté, & de leur Religion, avoit fait abandonner leur Patrie. D'autres articles établissoient, non-seulement qu'on ne feroit point de Loi & qu'on ne leveroit point d'argent sans le consentement du Peuple; mais encore que tous les Priviléges & tous les droits des Anglois d'Europe auroient leur pleine valeur en Pensylvanie, & qu'en conservant beaucoup de respect pour la Cour & le Gouvernement d'Angleterre, on n'attendroit point des ordres du dehors pour tout ce qui concernoit le bien, la sureté & la tranquillité du Païs. Ces Reglemens & quantité d'autres furent confirmés par deux Assemblées générales, que Pen tint pendant son séjour dans la Colonie. Il créa des Cours de

Juſtice dans chaque Comté; & pour diminuer le nombre des difficultés & des Procès, il établit, ſous le titre de *Peacemakers*, c'eſt-à-dire de Pacificateurs, des Officiers particuliers, qui devoient être choiſis par le Peuple dans chaque Canton & prendre connoiſſance de tous les démelés avant que de les faire parvenir aux Tribunaux réguliers.

DESCRIPT. DE LA PENSYLVAN.

Comment il change de forme.

Il paſſa deux ans entiers dans le Païs, pour donner une forme conſtante à ces Etabliſſemens. Mais, étant retourné en Angleterre, & la liberté naturelle de ſon caractere ne lui aïant pas toujours permis de ménager ſes expreſſions, il y devint ſuſpect, après la diſgrace de Jacques II, ſans qu'on eût d'autre reproche à lui faire que ſon ancienne faveur auprès de ce Prince, qui n'étant encore que Duc d'York lui avoit donné une bonne partie de la Nouvelle Belge. Le Gouvernement de la Penſylvanie lui fut ôté; & la Cour profita de cette occaſion, pour changer la forme qu'il y avoit établie. Quelques années après, d'autres conjonctures ſervirent à le mettre mieux dans l'eſprit du Roi Guillaume; mais il n'en tira aucun avantage pour rétablir la conſtitution de ſa Colonie: le

DESCRIPT. DE LA PENSYLVAN.

Gouvernement de cette Province est aujourd'hui le même que celui des autres possessions de l'Angleterre dans le Continent de l'Amérique. Pen mourut en 1718, & laissa un Fils fort jeune, qui n'alla prendre possession qu'en 1732, de l'immense héritage de son Pere.

§ VII.

Etablissement des Anglois à la Caroline.

En quel tems les Anglois commencerent à visiter la Caroline.

C'EST ici, qu'on est absolument forcé de faire céder l'ordre des lieux à celui des tems. On ignore si depuis l'année 1507, où de Gourgues quitta la Caroline après son Expédition, les François ou les Espagnols firent d'autres tentatives pour s'y établir : mais il paroît qu'elle étoit déserte en 1622, lorsque plusieurs Familles Angloises, pour se dérober à la fureur des Indiens dans les massacres de la Virginie & de la Nouvelle Angleterre, vinrent aborder sur la Côte de cette Province, à l'embouchure de la Riviere de May, & prirent le parti de s'y établir. L'état du Païs ne pouvoit être alors florissant, sous quelques Nations Indiennes qui l'habitoient. On en trouve une courte peinture, dans un

Mémoire de l'année 1644, publié par un Anglois nommé *Brieſtock*, qui y avoit abordé l'année précédente, & qui y fut bien reçu de ſes Compatriotes. Leur Colonie n'avoit pas reçu beaucoup d'accroiſſement, puiſqu'on n'y connoiſſoit encore que les anciens noms, François & Eſpagnols.

ETABLISSEM. DES ANGLOIS A LA CAROLINE.

» La premiere Riviere, dit Brieſtock, ou du moins la plus remarquable vers la Virginie, eſt le Jourdain, qui ſe jette dans la Mer par les trente-deux degrés de Latitude du Nord. A vingt milles de ſon embouchure au Sud, on trouve le Cap de Sainte Helene, proche du lieu que les François avoient nommé *Port Roïal*, & qu'ils avoient choiſi pour y commencer leurs Plantations. Entre le Jourdain & Sainte Helene ſont les débris d'*Oriſtan*, d'*Oſtan* & de *Cayagne*; Oriſtan à ſix lieues du Cap; Oſtan à quatre d'Oriſtan, & Cayagne à huit d'Oſtan. Du Cap de Sainte Helene à la Baie *dos Baxos*, on compte trois lieues; delà, trois à la Baie d'Aſapo; & de ſuite, trois à Caſanuſium, trois à Capula, neuf à Saron, quatorze à Saint Alcany, vingt à Saint Pierre, qui eſt par les trente-un degrés,

ETABLISSEM. DES ANGLOIS A LA CAROLINE.

» enfin cinq à San Matheo. Il seroit difficile de concilier ces noms avec ceux qui leur ont succedé : d'ailleurs il ne paroît point que Briestock les donne pour des Habitations régulieres, ni que l'Etablissement Anglois eût pris aucune forme avant le regne de Charles II.

Concession du Roi Charles II.

Ce ne fut qu'en 1663, que ce Prince, sollicité par quelques Seigneurs (70) qui fondoient leurs prétentions sur les anciennes découvertes de Sebastien Cabot, entreprises au nom de l'Angleterre, leur accorda des Lettres Patentes (71), par lesquelles il leur cédoit, sans autre condition que de païer à la Couronne un tribut annuel de vingt marcs d'or, toute la partie du Domaine qu'il s'attribuoit en Amérique, depuis le trente-sixieme degré de Latitude du Nord jusqu'à la Riviere de San Matheo, qui est renfermée dans le trente-unieme, avec tous les droits roïaux sur les Pêcheries & les Mines, sur la vie, les *membres*, & les possessions de leurs Vassaux. L'Auteur Anglois d'une Histoire de la Ca-

(70) Les principaux étoient Edouard Comte de Clarendon, Georges Duc d'Albermale, Mylord Craven, Mylord Berkeley, Mylord Ashley, les Chevaliers Carteret, Berkeley & Colliton.

(71) Du 24 Mars.

roline avoue qu'il ignore, à quel titre le Roi Charles donnoit si libéralement de vastes parties de l'Amérique: » mais on ne sauroit contester, dit-» il, la réalité de l'Acte; & les Fran-» çois ou les Espagnols auroient mau-» vaise grace de prétendre, qu'une » Terre qu'ils ont cessé de cultiver » ne doive jamais l'être par d'autres.

ETABLISSEM. DES ANGLOIS A LA CAROLINE.

Tolérance universelle accordée pour la Caroline.

Les Proprietaires n'eurent pas plutôt obtenu leurs Lettres, que suivant une méthode, justifiée alors par le succès, ils commencerent par ouvrir l'entrée de leurs possessions à toutes les Sectes. Cette tolérance étoit même autorisée, sans restriction, par l'Acte roïal. On nous donne en substance le premier Reglement qui fut publié à cette occasion. Il portoit que les Propriétaires, aïant reconnu les avantages de la tolérance pour enrichir & peupler une Province, étoient résolus d'accorder la plus grande liberté de Religion qu'on pût desirer, ou dont on eût jamais eu l'exemple dans aucune Société humaine; que les Naturels du Païs n'aïant pas encore la moindre connoissance du Christianisme, leur idolâtrie & leur ignorance ne donnoit assurément aucun droit de les maltraiter; que les Chrétiens,

Motifs des Propriétaires.

ETABLISSEM. DES ANGLOIS A LA CAROLINE.

qui apporteroient dans la Colonie des principes différens de ceux de l'Eglise Anglicane, s'attendroient sans doute à n'être pas contraints dans leurs opinions, & que par conséquent ce seroit manquer à la bonne foi que de leur faire la moindre violence; qu'à l'égard des Juifs, des Païens, & des autres Ennemis du Christianisme, on ne voïoit pas plus de raison de les rejetter, puisque leur malheur ne pouvant venir que d'un défaut de lumiere, on devoit se flatter au contraire que la connoissance de l'Evangile & l'exemple des vertus Chrétiennes pourroient servir quelque jour à leur désiller les yeux; qu'ainsi tout le monde étoit invité à la Caroline, & sûr d'y jouir d'une parfaite indépendance pour les sentimens & pour le culte: qu'on ne mettoit qu'une condition à cette tolérance universelle; c'étoit que toutes les personnes au-dessus de dix-sept ans, qui prétendroient à la protection des Loix civiles, fussent attachées à quelque Eglise, ou quelque corps de Religion, & que leurs noms fussent inscrits dans le Regître de leur Secte.

Unique restriction.

Toutes ces idées furent rédigées en cent vingt articles, sous le titre de Constitutions fondamentales de la Ca-

roline, & signées par les huit Seigneurs qu'on a nommés, avec cette addition formelle; qu'elles seroient à jamais le fondement inaltérable & la regle sacrée du Gouvernement de la Colonie. On doit comprendre que les Ordonnances civiles en faisoient partie. C'étoit le fameux Loke, qu'on avoit choisi pour dresser cette étrange Piece de Législature, à la priere de Mylord Schaftsbury, qui devint un des Propriétaires. Donnons aussi quelques-uns des principaux articles qui concernent le Gouvernement.

ETABLISSEM. DES ANGLOIS A LA CAROLINE.

Ordonnances civiles, & Gouvernem.

Le premier établissoit pour Gouverneur, sous le titre de *Palatin*, un des Seigneurs Propriétaires, dont le pouvoir devoit durer toute sa vie, & pour Assesseurs, trois autres d'entr'eux. Le Successeur du Palatin (72) devoit toujours être le plus âgé du même corps. Cette Cour, où l'on donnoit droit de séance à tous les autres Propriétaires avec le droit de suffrage & d'autres Privileges, étoit nommée *Cour Palatine*. Le pouvoir Législatif appartenoit à la Cour seule, & le pouvoir exécutif au seul Palatin. Les Députés des Propriétaires pouvoient les repré-

(72) Le premier Palatin fut le Duc d'Albermale.

ſenter, avec toute l'autorité de leurs Maîtres.

ETABLISSEM. DES ANGLOIS A LA CAROLINE.

La Charte Roïale accordant aux Propriétaires le droit de créer de la Nobleſſe, avec la ſeule reſtriction de ne pas lui donner les mêmes titres qu'en Angleterre, un article portoit qu'après la diviſion du Païs en Comtés, ils créeroient dans chaque Comté trois Nobles; l'un ſous le nom de Landgrave, les deux autres ſous celui de Caciques, dont les Lettres ſeroient ſcellées du grand Sceau de la Colonie, & qui composeroient, avec les Seigneurs Propriétaires, ou leurs Députés, la Chambre haute d'un Parlement: l'Election de la Chambre baſſe étoit laiſſée au Peuple. On comptoit de faire monter le nombre des Landgraves à vingt-cinq, & celui des Caciques à cinquante. Les Landgraves devoient avoir quatre Baronies, attachées à leurs Dignités; chaque Baronie, composée de ſix mille acres de terre. La Dignité de Cacique n'emportoit que deux Baronies, chacune de trois mille acres. Les uns & les autres ne pouvoient aliéner ces fonds, par donation, ni par vente; mais ils pouvoient en louer un tiers pour trois vies. Les Membres de la Chambre

baſſe du Parlement devoient être choiſis entre les Tenanciers libres de chaque Comté, comme ceux des Communes d'Angleterre. Ce Parlement devoit s'aſſembler une fois en deux ans; ou plus ſouvent, ſi l'intérêt public demandoit des convocations extraordinaires. Outre la Cour Palatine, qui devoit être regardée comme le Conſeil ſuprême de la Colonie, on devoit établir des Cours ſubalternes de Juſtice dans tous les Comtés, des Juges de Paix, des Connétables, une Cour de Chancellerie &c. Chaque Tenancier n'avoit à païer qu'un ſou par acre, aux Propriétaires, & pouvoit même racheter ce droit. Tous les Habitans, libres ou non, depuis l'age de ſeize ans juſqu'à ſoixante, étoient obligés de prendre les armes au premier ordre de la Cour Palatine.

ETABLISSEM. DES ANGLOIS A LA CAROLINE.

Le premier Gouverneur, ou Député du Palatin, fut le Colonel Guillaume *Sayle*; & les premieres Plantations furent celles des Rivieres d'Albermale & de Port-roïal. Enſuite, la beauté des pâturages aïant attiré plus de monde vers les Rivieres d'Ashley & de Cooper, cette derniere partie de la Province ſe trouve aujourd'hui la plus peuplée. Bientôt tout le Païs

ÉTABLISSEM. DES ANGLOIS A LA CAROLINE.

fut divisé en Comtés, qui le furent en quarrés de douze mille acres, autant pour le partage des Propriétaires que pour la distinction des Landgraves & des Caciques. Mais les affaires & l'Histoire de la Colonie n'appartenant point à ce Recueil, il est tems de passer à la Description.

Description de la Caroline Angloise.

ON divise la Caroline en deux parties, qui forment aujourd'hui deux petits Gouvernemens ; celle du Nord & celle du Sud : mais la derniere porte ordinairement le seul nom de Caroline, parcequ'elle est la plus peuplée. D'ailleurs cette division n'empêche point qu'elles n'appartiennent toutes deux aux mêmes Propriétaires.

Tout ce Païs conserve la longueur, qu'il a reçue dans la Charte de Concession ; c'est-à-dire qu'il n'a pas moins de trois cens milles entre les trente-un & les trente-six degrés de Latitude Septentrionale. Sa largeur seroit immense, si le Roi Charles avoit eu droit de l'étendre, comme il fit puerilement dans sa Charte, *jusqu'aux Mers du Sud*, c'est-à-dire, au travers de tout le Continent de l'Amérique. Sa situation est



N° 11


CARTE
DE LA CAROLINE
ET GEORGIE
Echelle
1757
VIRGINIE
CAROLINE
CAROLINE
GEORGIE
GEORGIE
LOUISIANE
PAIS DES APALACHES
Edenton
Bath
Neubern
Passe de Currotuk
Isle Chckehauk
Baye d'Albemarle
Passe Neuve
Village d'Indiens
Cap Hattoras
Passe d'Hatteras
Isle Ocacock
Passe d'Ocacock
Passe Drum
Cap Lookout
Wilmington
Cap Fear
Riv. du Cap Fear
Passe de New River
Tellquo
Kittowa
Quanese
Tasache
R. Holston
R. Tar
R. Pamticoe
R. Congaree
Saxe Gota
Orangeburg
Riv. de Augusta
Fort Moore
Savannah
Santee
Williamsburg
George Town
Queens boroug
Kingstown
Fredericsburgh
Wateree
Charles Town
Fort Johnston
Passe de New Edisto
Port Royal
I Edisto
I Trenche
I Daufuskee
I Tibee
I Wasau
I Ossabaw
I S.te Catherine
I Sapola
I S. Simon
I Jekil
R. Pedee
Petite Riviere
Monts Brushy
Echtee
Ocone
Riviere Oconee
Riviere Ocekee
Chicachwa
Tom. XIII

N°. 11

des plus commodes pour le Commerce; sa Côte est fort agréable, sans orages, & sans glaces pendant tout l'Hiver. A l'égard du climat, *Archdale*, Voïageur Anglois, en fait cet éloge: » la Caroline, dit-il, est la partie méridionale de la Floride, entre les » vingt-neuf degrés & les trente-six. » C'est le centre de la partie habitable » de l'Hémisphere du Nord; car en » supposant cette moitié du Globe habitable jusqu'aux soixante-quatre » degrés, son centre est la Caroline, » qui est par les trente-deux, & parallele à la Terre de Canaan. On » peut lui donner le nom de Zone » temperée, du moins comparativement; parcequ'elle n'est point sujette aux chaleurs excessives des Colonies plus méridionales, ni aux » froids violens des Etablissemens opposés: ses productions répondent au » nom de *Floride*.

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

Division de la Caroline.

Sa division présente est en six Comtés; deux dans la Caroline du Nord, Albermale & Clarendon: quatre au Sud; *Craven*, *Berkeley*, *Colliton* & *Carteret*.

Comté d'Albermale.

Le premier, qui est le Comté d'Albermale, borde la Virginie. Il est arrosé par une Riviere de même nom:

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

c'eſt dans cette partie de la Province qu'eſt ſituée l'Ile de Roanoke, où Philippe *Amidas* & *Barlow* deſcendirent enſemble, dans le Voïage qu'ils avoient entrepris ſous les auſpices du Chevalier Raleigh. Ce Comté devoit appartenir à la Virginie par ſa ſituation ; ce qui juſtifie peut être un peu l'indiſcrete libéralité du Roi Charles. On a remarqué que dans l'origine, le Comté d'Albermale avoit eu plus de Plantations qu'aucun autre, & qu'il s'y raſſembla d'abord plus de trois cens Familles : mais le Canton d'Ashley l'emporta bientôt. La Riviere d'Albermale offre, ſur ſes deux bords, quantité d'Anſes, qui mériteroient elles-mêmes le nom de Rivieres, ſi leurs eaux venoient de plus loin dans les Terres. A la pointe qu'on nomme *Sandy*, elle ſe diviſe en deux bras, le *Noratoke* & le *Notaway* ; & ſa pointe Nord eſt habitée par la Nation Indienne des *Matoromags*. Entre cette Pointe & la Riviere de Pontego, qui la ſuit, on trouve le Cap *Hattoras*, dont on a parlé dans la Deſcription de la Virginie. Enſuite, on rencontre celle de *Neuſa*. Les Koranins, Nation Indienne, habitent les environs du Lac de *Lookout*.

Comté de Clarendon.

Après le Comté d'Albermale, on en-

tre dans celui de Clarendon, qui contient le fameux Cap de Fear, ou Cap *de crainte*, à l'embouchure de la Riviere de Clarendon, que l'on nomme aussi Riviere du Cap Fear. Les environs sont habités par une Colonie de la Barbade. On représente les Indiens voisins, comme les plus sauvages de toute la Province. Ce qu'on trouve ensuite est la Riviere de *Waterey*, ou *Winnyan*, à vingt-cinq lieues de celle d'Ashley. Quoiqu'inférieure à celle de Port-roïal, elle est capable de porter de grands Vaisseaux; mais elle n'est point encore habitée. Une autre nommée *Wingau*, qui coule entre celle-ci & celle de Clarendon, arrose une petite Place, qu'on honore du nom de Charles-town ou Ville de Charles, si peu peuplée, qu'elle mérite à peine le nom de Village.

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

D'ici, l'on passe immédiatement dans la Caroline du Sud, séparée de l'autre par la Riviere de Zanti. Le premier Comté qui se présente est celui de Craven, habité par un mélange d'Anglois & de François dont les derniers ont un Etablissement particulier sur la Riviere de Zames. Après celle de Zanti, on rencontre celle de *Sewer*, où quelques Familles de la Nouvelle Angle-

Comtés de Craven & de Berkeley.

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

terre sont venues s'établir. *Berkeley*, second Comté, où l'on passe aussi du Nord au Sud, n'est bien peuplé que du côté méridional, qui est arrosé par les Rivieres d'Ashley & de Cooper. Au Nord, il a la petite Riviere de Bowal; & sur la Côte, plusieurs petites Iles, nommées *Hunting-Islands* & *Sullivant*. Entre la derniere & la Riviere de Bowal s'éleve une chaîne de Montagnes, que la nature de leur terrein a fait nommer *Sand-hills*, ou Monts de sable. La Riviere de *Wando*, qui arrose les parties Nord-Ouest de ce Comté, offre quantité de bonnes Plantations, & se joint à la Riviere de Cooper, pour aller se perdre ensemble dans celle d'Ashley à Charles-town.

Charles town Capitale de la Caroline.

Cette Capitale, honorée du nom Roïal de Charles par les Anglois, comme les François avoient donné celui de Caroline à toute la Province en considération de Charles IX, est située sur une Langue de terre entre les Rivieres d'Ashley & de Cooper, & jouit de l'avantage de deux Anses, l'une au Nord & l'autre au Sud.

Sa description

Sa position est par les trente-deux degrés quarante minutes de Latitude Septentrionale, à deux lieues de la Mer. C'est le seul Port libre de la Pro-

vince ; & ce Privilége, qui nuit beaucoup au Commerce, n'a pas manqué d'exciter des plaintes. Les fortifications de la Ville servent plutôt à l'orner qu'à la défendre : elles consistent en six Bastions, trois sur la Riviere d'Ashley & trois sur celle de Cooper, avec une Demie-lune de chaque côté ; mais la disposition de ces Ouvrages est si mal entendue, qu'on n'en peut tirer beaucoup d'utilité. Un Fort, qui commande l'embouchure de la Riviere d'Ashley, rend le passage fort difficile.

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

Charles-town est le centre du Commerce de la Caroline. Il ne manqueroit rien à sa situation, si son Port pouvoit recevoir des Navires au-dessus de deux cens tonneaux. Tous les environs sont également agréables & fertiles. On vante beaucoup la beauté des grands chemins, surtout de celui qui se nomme *Broad-way*. Les arbres, dont la verdure est continuelle pendant l'espace de quatre milles, forment une promenade si réguliere, que suivant les termes de la Relation, » tout l'art des » Princes de l'Europe ne fera jamais » rien d'approchant. La Ville a plusieurs grandes rues, & quantité de beaux édifices, entre lesquels on en nomme douze ou quinze d'une Archi-

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

tecture distinguée L'Eglise Paroissiale n'est pas moins remarquable par sa beauté : mais on lui reproche d'être trop petite pour le nombre des Habitans, qui ne cesse point de se multiplier. On trouve, à Charles-town, une Bibliotheque publique, fondée par le Docteur *Bray*, à qui la plûpart des Bibliotheques de l'Amérique Angloise doivent aussi leur fondation, & dont le zele, tourne particulierement à l'augmentation du savoir, s'emploïa toute sa vie à solliciter des contributions en Angleterre. Les Presbyteriens & les Anabaptistes ont leurs Eglises dans la Ville ; & celle des Presbyteriens François fait un des ornemens de la principale rue. Celle des Quakers est releguée dans un Fauxbourg, vers la Riviere d'Ashley. On ne compte pas plus de deux cens cinquante Familles, dans la Ville & les Fauxbourgs de Charles-town ; mais l'air y étant favorable à la propagation, il n'y a presque point de mariage qui ne produise dix ou douze enfans. Cette Capitale est la résidence du Gouverneur général & le Siege des principales Cours de Justice. En un mot ; c'est l'ame de toute la Province. Tout le Païs voisin est rempli de belles Plantations, qui forment autant de

petites Bourgades. On nomme celles de *Ferguson*, *Undervood*, *Gilbertson*, *Garnett*, *Mathews*, *Green*, *Gray*, *Starkeys*, *Grimboll*, *Dickson*, *Izard*, *Ytoman*, *Bellenger*, *Gibbs*, *Shinking*, *Moor* & *Quarry*.

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

La Riviere de *Backe*, qui tombe dans celle de Cooper à trois milles de Charles-town, offre les Plantations de *Commins* & de *Johnson*, qui bordent ce qu'on nomme la Baronie de *Colliton*. Sur les bords de la Riviere d'Ashley, on trouve celles de *West*, *Gibbs*, *Baden*, *Godfrey*, *Simonds*, *Trevilian*, *Pendarvis*., & *Marshall*. Ce Canton, qui appartient aux Shaftsburys, a pour bornes, au Sud-Ouest de la Riviere, une Commune, distinguée par le nom de *grande Savane*. A l'extrêmité du Comté, vers celui de Colliton, on trouve une Ville, nommée Dorchester, dont les Habitans qu'on ne fait pas monter à plus de trois cens cinquante, sont des Sectaires indépendans. La Riviere de Stono, qui coule à peu de distance, sépare les Comtés de Berkeley & de Colliton. Elle est jointe par un Canal, à celle de *Waldmola*, proche d'une Plantation nommée *Blake*.

Comté de Colliton.

Les parties Nord-Est du Comté de

Colliton ſont encore habitées par des Indiens : mais ſes Rivieres offrent quantité de Plantations Angloiſes, dont la plûpart ne ſont pas indignes du nom de Bourgades. Le Stono & d'autres eaux forment au-deſſous de Charles-town, une Ile fort peuplée, qui ſe nomme *Bouny's Iſland*. L'*Ediſtow* Nord & l'*Ediſtow* Sud, deux des plus grandes Rivieres de ce Comté, ont des bords fertiles, dont la culture n'eſt pas négligée. Elles ſe joignent toutes trois, ſix ou ſept milles au deſſus d'une Bourgade, ou Plantation, nommée *Paul-Grimboll*. Deux milles plus haut, on rencontre *Wilton*, qui ſe nomme auſſi *New London*, petite Ville d'environ quatre-vingt Maiſons. Deux Landgraves, & d'autres Nobles, ont des Plantations conſidérables dans ce Canton.

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

Comté de Carteret.

Le Comté de Carteret n'eſt point encore habité, quoiqu'il paſſe pour le plus agréable & le plus fertile de la Province. Il eſt arroſé par une grande Riviere, nommée *Cambage*, qui ſe joignant à celle de May, forme, à leur embouchure, une Ile maritime, nommée *Edelano*. Tout le Païs de May étoit habité par la Nation Indienne des *Weſtos*. On y voit un très beau Lac, dans une grande Vallée, où les pre-

miers Anglois qui arriverent à la Caroline étoient résolus de s'établir ; mais les Indiens mêmes leur représenterent qu'étant voisins de Port-roïal, le plus beau Port de la Floride, il y avoit peu d'apparence qu'ils y fussent long tems soufferts par les Espagnols. En effet, quelques Ecossois, qui avoient tenté de s'y établir sous la conduite de Mylord *Cardross*, s'étoient vus forcés d'abandonner leur Etablissement. Port-roïal est situé à vingt lieues au Sud de la Riviere d'Ashley, par les trente-un degrés quarante-cinq minutes de Latitude du Nord. L'entrée en est commode, & n'a jamais moins de dix-sept piés d'eau sur la barre. Son bassin est vaste, sûr, & s'étend dans une belle & fertile Contrée, à laquelle on ne connoît rien d'égal dans toute la Caroline. La Riviere qui le forme communique par divers bras à d'autres grandes Rivieres. Il n'est pas à plus de deux cens milles de Saint Augustin, où l'Etablissement des Espagnols n'est pas assez considérable pour leur faire voir sans jalousie, ou sans crainte, une autre Nation si proche d'eux. Après Port-roïal, on trouve la Riviere de May, qui est suivie de *San Matteo*,

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

Port Roïal.

dernier Canton de la Caroline, ou de la Floride Angloise.

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

Observations sur la Caroline, & ses Habitans.

Quoiqu'à l'exception d'un peu plus de douceur dans l'air, & d'une plus prompte maturité pour les productions, cette Contrée n'ait rien qui la distingue beaucoup des Colonies précédentes, on remarque qu'elle produit particulierement de si bon riz, que les Relations Angloises le mettent au-dessus du riz Oriental. Les Indiens de la Caroline étoient plus féroces que ceux de la Virginie; mais leurs guerres mutuelles, la petite vérole & d'autres maladies contagieuses, en ont détruit un grand nombre. La dureté naturelle de leur caractere ne leur ôte point un goût passionné pour la danse. Un Maître à danser François, s'étant attaché, dans le Comté de Craven, à leur apprendre des contre-danses de l'Europe, au son de la flute & du Hautbois, y fit une fortune considérable.

On ne comptoit point, il y a trente ans, plus de douze mille Ames dans toute la Colonie; mais les dernieres Relations assurent que ce nombre est fort augmenté; & sans l'expliquer, elles donnent une table de proportion,

tion, plus curieuse qu'utile (31). On lira plus volontiers quelques autres Observations de la même date. En général, le terrein de la Caroline est uni. Dans l'espace de cent milles de long, sur à-peu-près la même largeur, on ne rencontre aucune hauteur considérable. Cependant il s'en trouve de toutes parts d'assez douces; depuis cinq piés jusqu'à soixante-dix. Derriere une vaste étendue de Païs plat, regne une haute chaîne de Montagnes, qui commençant par les trente-quatre degrès de Latitude, environ cent milles à l'Ouest du Mississipi, courent presque parallelement avec la Côte maritime, derriere la Floride, la Caroline, la Virginie & Maryland. C'est ce qu'on a déja nommé les Monts Apalaches, quoiqu'on leur donne aussi le nom d'*Alpechen*, d'*Apelachéens* & d'*Appelléans*. De leur pié jusqu'à la Mer, on

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

(73) La voici :

Blancs	Colons,	comme	8	à 12
	Marchands,		1 $\frac{1}{2}$	
	Artisans,		2	

Tous les Blancs, les Indiens soumis, les Esclaves Negres, à l'égard du total; les premiers, comme 12 à cent; les seconds, comme 66 à cent; les troisiemes, comme 22 à cent.

Le Parti Episcopal, les Presbytériens François & autres, les Anabaptistes & les Quakers, à l'égard du total; les premiers & les seconds, comme 4 & demi à 10; les troisiemes comme 1 à 10; les derniers, comme 1 quart à 10.

compte assez régulierement deux cens milles. Les sources de toutes les grandes Rivieres, qu'on a décrites, sont dans ces Montagnes.

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

La Province est capable de contenir & de nourrir soixante-six fois le nombre de ses Habitans actuels. On y seme le Blé d'Inde, ou le Maïz, depuis le premier de Mars jusqu'au 10 de Juin. Un acre de Terres communes produit depuis dix-huit jusqu'à trente Boisseaux. La saison, pour semer le riz, est entre le premier d'Avril & le 20 de Mai. On le seme dans des sillons, à dix-huit pouces l'un de l'autre. Chaque acre donne rarement moins de trente boisseaux, & quelquefois plus de soixante : mais la récolte ordinaire monte ou baisse entre ces deux termes, suivant la qualité du terrein. Cette derniere moisson se fait en Septembre, jusqu'au 8 d'Octobre, & devient si abondante qu'elle fait à l'Angleterre un Commerce annuel de plus de quatre-vingt mille livres sterling. Les Anglois se flattent qu'avec le tems on ne verra plus, dans les Marchés de l'Europe, d'autre riz que celui de cette Province.

Les Vers à soie n'y commencent pas moins à prosperer. Ils sortent de leurs

œufs vers le 6 de Mars, qui est le tems où les feuilles du Meurier s'ouvrent. La résine, le Tar, ou Godron, & la Poix sont en abondance dans toute la Colonie. On tire la résine, en ouvrant, dans les troncs d'arbres, des sillons qui descendent jusqu'au pié, où il se trouve des Bassins pour la recevoir. Mais c'est après avoir ôté l'écorce, du côté qui regarde le Soleil, afin que le suc, poussé par la chaleur, tombe plus abondamment. On le fait cuire ensuite dans de grandes Chaudieres, où il se change en résine. Le Tar & la Poix se tirent par les méthodes communes.

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

La multiplication des Bestiaux s'est fait admirer ici, depuis l'origine de la Colonie. Avant la fin du dernier siecle, on regardoit comme une grande richesse d'avoir trois ou quatre Vaches : il n'est pas rare aujourd'hui d'en avoir mille, & la plûpart des Particuliers n'en ont pas moins de deux cens. Elles vont paître dans les Forêts. On les rassemble le soir. Les Veaux, retenus pendant le jour dans des pâturages bien fermés, viennent les téter. Quelque tems après, on les traie ; on les renferme pendant la nuit ; & le lendemain, on les traie encore avant

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.

que de les renvoïer dans les Bois. Les Porcs, dont le nombre est encore plus grand, sont nourris de même. Ils s'écartent de plusieurs lieues, pour chercher du gland & des racines; mais, étant accoutumés à trouver un abri dans les Plantations, ils ne manquent point d'y retourner le soir.

Le Commerce, qui est le même entre la Caroline & l'Angleterre que dans les autres Colonies, emploie tous les ans vingt-deux Vaisseaux; & l'on n'en compte pas moins de soixante, qui viennent annuellement à Charles-town, de divers Cantons de l'Afrique & de l'Amérique.

Impôts, Monnoie, prix du travail.

Il n'y a point d'autre impôt, à la Caroline, que les droits sur les liqueurs fortes, les Vins, les Sucres, la Farine, le Biscuit, le Poisson sec, les Pelleteries &c, qui montent chaque année à quatre mille cinq cens livres sterling, & qui forment le trésor public: surquoi l'on paie mille livres aux Ministres Anglicans, qui ne sont que dix pour toute la Colonie, mille pour l'achevement & l'entretien des Fortifications, six cens aux Officiers militaires & aux Sentinelles, deux cens au Gouverneur, trois cens pour les munitions de guerre, & qua-

tre cens pour les Charges accidentelles. Il en reste par conséquent mille, qui forment un fond d'amortissement pour les Billets de crédit, qu'on n'avoit anciennement créés que jusqu'à la somme de six mille livres sterling, mais qui furent ensuite augmentés jusqu'à dix mille. Outre ces Billets, dont le cours est bien établi, les Monnoies dont on fait ici le plus grand usage sont les Louis de France, les pistoles d'Espagne, les Dallers de Hollande & les Piastres du Pérou. On y voit peu de monnoie Angloise, parceque tout le Commerce avec l'Angleterre consiste en échanges. On nous apprend jusqu'aux gages des Ouvriers, qui, arrivant dans la Colonie sans aucun fond, veulent louer leur travail; c'est cinq shellings par jour pour un Tailleur; deux shellings & demi pour un Cordonnier; sept shellings & demi pour un Forgeron; trois shellings pour un Tisserand; six shellings pour un Briquetier, & quatre pour un Tonnelier.

DESCRIPT. DE LA CAROLINE ANGLOISE.



§ VIII.

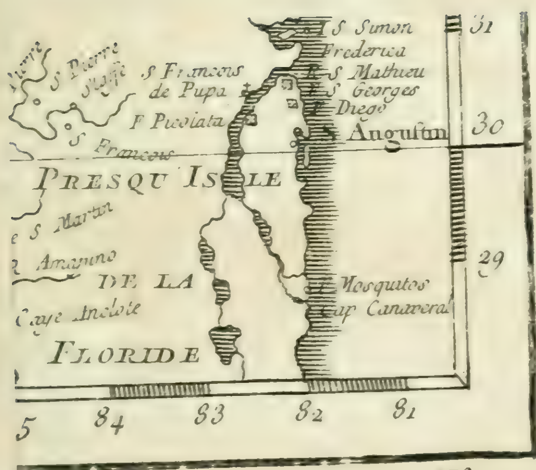
Floride Espagnole, & Voïage du P. de Charlevoix sur ses Côtes.

INTRODUCTION.

AVEC Saint Augustin, qui doit son origine à Menendez (74), les Espagnols n'ont pas d'Etablissemens plus considérables dans la Floride, que S. Marc, Saint Joseph, & Pensacola, tous trois dans la partie Méridionale, qui regarde le Golfe du Mexique. Mais comme ce n'est jamais dans les Relations d'Espagne qu'il faut chercher des éclaircissemens sur les possessions de cette Couronne, on connoîtroit peu l'état de ces trois petites Colonies, si l'infortune d'un Voïageur François n'avoit servi à lui procurer des lumieres qu'il a publiées : c'est le Pere de Charlevoix, dans le Journal Historique de ses Voïages. Il avoit eu le malheur de faire naufrage dans un Vaisseau nommé l'*Adour*, à la vue de la Floride, près d'une des Iles des Martyrs, en retournant de la Louisiane en France. Une partie de l'Equipage se saisit de la Chaloupe, une autre du

Naufrage du P. de Charlevoix.

(74) Voïez, ci-dessus, l'Etablissement des François dans la Floride.


S Simon
Frederica
S Mathieu
S Georges
Diego
S Augustin
S François
de Pupa
F Picolata
S François
PRESQU' ISLE
S Martin
Amajuno
DE LA
FLORIDE
Mosquitos
Cap Canaveral
31
30
29
84
83
82
81
5

N°. 12.



CARTE
DE LA LOUISIANE
et Pays Voisins
Pour servir a l'Histoire Generale des Voyages
Echelle de Lieues communes de France
Par M. B. Ing. de la Marine
Nouveau Mexique
Louisiane
Ces Contrées et les Nations Sauvages sont peu connues
Apaches des Sept Rivieres
les Choumans
les Cadodaquios
les Natchitoches
les Mentons
les Kansez
Octatas
Osages
Missouris
Missouri R.
Caoquias
Fort de Chartres
Cascaquias
Fort Crevecoeur
Lac Michigan
Lac des Tintons
Lac des Vieux Deserts
L. Ste Claire
L. Erie
le Detroit
F. des Miamis
F. Duquesne
Belle Riviere par les Anglois
Ioyo
Cheraquis
Apalaches
les Acansas
les Chicachas
les Tchatas
Alibamous
Floride
Georgie
Caroline
Yasous
Natchez
Tonicas
Nle Orleans
Baloxi
Pensacola
Embouchures du Missisipi
Golphe du Mexique
Presqu Isle de la Floride
S. Augustin
Pays des Cenis
S. Louis ou S. Bernard
Parral
Santa Fe
Mississipi

Tom XIV

No. 12.

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX.

1722.

Canot ; & la troisieme, avec le P. de Charlevoix, les Officiers du Vaisseau & les principaux Passagers, prit le parti de construire une Barque que l'Auteur nomme un Bateau, pour retourner à la Louisiane. C'est de ce point qu'il faut suivre le Voïageur & recueillir ses observations, sans en détacher les incidens de sa route, qui ont aussi leur utilité.

Comment il retourne à la Louisiane.

Nous partîmes, dit-il, le 25 d'Avril 1722, sur le midi, & nous voguâmes de concert pendant plusieurs lieues ; mais vers le coucher du Soleil, nous vîmes entrer la Chaloupe dans le Canal qu'il falloit traverser pour gagner la Havane, sans se mettre en peine du Canot, dont elle portoit les vivres, & qui ne pouvant la suivre, fut obligé de se joindre à nous. Le soir, nous débarquâmes ensemble dans l'Ile, où les trois Bâtimens étoient convenus de se réunir. Une bande de Sauvages, qui s'y étoit déja rendue, nous fit passer toute la nuit sur nos gardes ; & nous remîmes de grand matin à la voile.

Le tems étoit beau & la Mer tranquille. Notre Equipage envia bientôt le sort de la Chaloupe. Ensuite, il en vint aux murmures ; & nos Chefs cru-

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

Foiblesse de son Bâtiment

rent devoir feindre, au moins, de le satisfaire. On prit donc la route du Canal. Deux heures après, le vent devint plus fort, & fit voir toutes les apparences d'un orage. Tout le monde reconnut alors qu'on ne pouvoit s'engager sans témérité dans une si longue traverse, avec des Bâtimens tels que les nôtres; car rien n'étoit plus foible que notre Bateau, & l'eau y entroit déja de toutes parts. On parla de se rendre à Saint Augustin; mais comme il auroit fallu retourner par le chemin qu'on avoit fait, on convint assez unanimement de prendre vers le Biloxi (75). Nous fimes l'Ouest, dans cette vue. On avança peu pendant le jour, & nous passâmes la nuit dans le Bateau, où il s'en falloit beaucoup que chacun eût assez de place pour s'étendre. Le 27, nous campâmes dans une Ile, où nous trouvâmes des Cabanes abandonnées, des chemins fraïés, & des vestiges de souliers Espagnols. Cette Ile est la premiere des Tortues. Le terrein en est si mauvais, que je ne comprens point ce que des Hommes vont faire dans un si mauvais Païs, & si loin de toute Habitation

(75) Voïez, ci dessous, l'Etablissement des François, & la Description de la Nouvelle France.

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

humaine. Nous ne cessions point de faire l'Ouest, & nous voguions avec une rapidité qui ne pouvoit venir que des courans. Le 28, on continua d'avancer beaucoup; & quoiqu'avec peu de vent, il sembloit que les Iles volassent à côté de nous. L'observation de la hauteur, à midi, nous fit trouver vingt-quatre degrés quinze minutes. Si nos Cartes Marines étoient exactes, nous étions à l'extrêmité occidentale des Tortues, c'étoit nous engager beaucoup en pleine Mer, & j'étois d'avis de laisser toutes ces Iles à gauche; mais nos Officiers craignoient de ne pouvoir trouver de passage, entr'elles & le Continent. Ils ne furent pas longtems à s'en repentir, car nous fûmes deux jours sans voir aucune terre, quoiqu'on fit le Nord & le Nord-Est. Alors le désespoir saisit l'Equipage; il ne falloit qu'un coup de vent, tel que nous en avions essuïé plus d'un, pour nous submerger. Le calme même avoit ses inconvéniens; il falloit ramer tout le jour, & la chaleur étoit excessive. Enfin la terre parut devant nous, & nous y arrivâmes avant midi. Le 4, vers le milieu du jour, nous étions par les vingt-six degrés cinquante six minu-

Désespoir de l'Equipage.

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

tes, toujours avec la terre en perspective, mais sans pouvoir en approcher, parcequ'elle est bordée d'Iles & de presqu'Iles, la plûpart très basses, entre lesquelles un Canot d'écorce auroit peine à passer. Notre plus grande peine étoit de n'y pas trouver d'eau. Nous trouvions assez d'abris, & quelquefois un peu de Chasse & de Pêche.

Païs fort désert.

On voit peu de Sauvages dans tout ce Païs ; & trois seulement, que nous apperçûmes un jour dans une Pirogue, n'eurent pas la hardiesse de venir à nous. Le 10, on fut obligé de retrancher la ration d'Eau-de-vie, & de réserver le peu qui restoit, pour les plus pressans besoins. Les vivres commençant aussi à manquer, surtout le Biscuit, dont une partie avoit été gâtée, nous fûmes réduits au pur nécessaire ; c'est à-dire qu'à chaque repas, nous n'avions souvent qu'une poignée de riz, qu'on faisoit cuire dans de l'eau saumâtre. Mais cette Côte est l'Empire des Huîtres, comme le Banc de Terre-Neuve, le Golfe & le Fleuve Saint Laurent sont celui des Morues. Toutes ces Terres basses, que nous rangions de fort près, sont bordées de Mangliers, auxquels s'atta-

chent une prodigieuse quantité de petites Huîtres d'un goût exquis. D'autres, beaucoup plus grandes & moins délicates, sont dans la Mer même, en si grand nombre qu'elles y forment des écueils, qu'on prend d'abord pour des Rochers à fleur-d'eau.

FLORIDE ESPAGNOLE. LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

Naufrage d'un Vaisseau Espagnol.

Le 15, au matin, nous rencontrâmes une Chaloupe Espagnole, qui portoit environ quinze Hommes; c'étoit une partie de l'Equipage d'un Navire, qui avoit fait naufrage vers la Riviere de Saint Martin. Ils étoient quarante-deux; mais leur Chaloupe étoit si petite, que s'en servant tour à tour, les deux tiers de leur nombre étoient obligés de suivre la Côte à pié. Cette rencontre fut, une faveur du Ciel pour nous: sans les instructions que nous reçûmes du Capitaine Espagnol, il y avoit peu d'apparence que nous pussions trouver la route; & le désespoir auroit pû porter nos Mutins à quelque violence. Le 16, le Canot nous quitta, pour suivre les Espagnols. Nous avions le vent contraire; & les dangers de la Côte, qui est platte & chargée de cailloux pointus, nous forçoient d'avoir continuellement la sonde à la main. Ces embarras ne diminuerent point, les deux

FLORIDE ESPAGNOLE.

Le P. DE CHARLEVOIX 1722.

jours ſuivans ; & le 20 nous campâmes dans une Ile, qui fait la pointe orientale de la Baie des Apalaches. Toute la nuit, nous apperçûmes des feux ſur le Continent, dont nous étions fort proche.

Arrivée des François au Fort S. Marc.

Le 21, étant partis avec un brouillard fort épais, qui ſe diſſipa bientôt, nous apperçûmes des Baliſes, que les Eſpagnols nous avoient avertis de ſuivre. On les ſuivit, en portant au Nord & nous reconnûmes que ſans ce ſecours nous n'aurions pas évité des bancs de ſable, couverts d'Huîtres, dont toute cette Côte eſt ſemée. Enfin, vers dix heures, nous découvrîmes un petit Fort de pierre, quarré, & fortifié aſſez régulierement. Nous arborâmes auſſi-tôt le Pavillon blanc : mais quelques momens après, on nous cria, en François, de ne pas avancer davantage. Nous nous arrêtâmes ; & bientôt, nous vîmes venir une Pirogue, avec trois Hommes à bord. Un des trois étoit Baſque : il avoit été Canonier à la Louiſiane, & les Eſpagnols lui avoient confié le même emploi. Après nous avoir appris que nous étions devant le Fort de Saint Marc, & nous avoir fait les demandes ordinaires, il jugea que, le Capitaine & moi, nous

FLORIDE ESPAGNOLE. LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

devions deſcendre ſeuls, pour nous expliquer avec le Commandant. Nous en fûmes bien reçus. Cet Officier Eſpagnol étoit un ſimple Lieutenant, Homme d'eſprit, qui nous accorda la permiſſion de faire avancer notre Bateau, vis-à-vis du Fort. Il invita les Officiers & les principaux François à dîner : mais ce ne fut qu'après avoir fait viſiter le Bateau, & s'être fait apporter dans ſon Magaſin les armes & les munitions, avec parole de les reſtituer pour notre départ.

Deſcription de ce Fort Eſpagnol.

Ce Poſte, que de l'Iſle a marqué dans ſa Carte ſous le nom de *Sainte Marie d'Apalache*, n'a jamais porté que celui de *San Marco*, ou Saint Marc. Les Eſpagnols y avoient autrefois un Etabliſſement conſidérable, mais déja fort affoibli, lorſqu'en 1704 il fut entierement détruit par les Anglois de la Caroline, ſoutenus d'un grand nombre d'Indiens *Alibamons*. La Garniſon Eſpagnole, qui étoit de trente-deux Hommes, fut faite priſonniere de guerre ; ce qui n'empêcha point les Sauvages d'en brûler dix-ſept, entre leſquels on comptoit trois Religieux de Saint François : & de ſept mille Apalaches, établis dans ce Canton, il n'y en reſta que quatre cens,

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

Qualité du Païs.

qui se retirerent ensuite vers la Maubile, où la plûpart sont encore.

Les Forêts, & les Prairies voisines du Fort, sont remplies de Bœufs & de Chevaux, que les Espagnols y ont laissé multiplier. On y voit quelques Habitations de Sauvages, qui sont apparemment une partie de ces mêmes Apalaches que l'irruption des Anglois avoit mis en fuite, & qui revinrent après la guerre. Leur Baie est précisement ce que les premieres Relations Espagnoles nomment le Port d'*Auté*. La situation du Fort est sur une petite éminence, environnée de marécages, un peu au-dessous de la jonction de deux petites Rivieres, dont l'une vient du Nord-Est & l'autre du Nord-Ouest. Deux lieues plus haut; on trouve sur celle du Nord-Ouest un Village d'Apalaches; & un second à l'Ouest, dans les Terres. Cette Nation, autrefois très nombreuse, & maîtresse d'un fort grand Païs, est réduite aujourd'hui presqu'à rien, quoiqu'elle ait embrassé depuis long-tems la vraie Religion: mais les secours spirituels lui manquent; sans compter qu'il est difficile de faire de bons Chrétiens, d'un Peuple, à qui on a commencé par rendre le Christianisme fort odieux. On nous

dit, au Fort Saint Marc, que la résolution étoit prise de rétablir ce Poste dans son ancienne splendeur, & qu'on y attendoit cinq mille Familles; c'est beaucoup plus que toute la Floride Espagnole n'en peut fournir. Saint Marc dépend de Saint Augustin, pour le militaire & le civil, mais de la Havane pour le spirituel: cependant c'est du Couvent des Cordeliers de Saint Augustin, qu'il tire ses Prêtres. On va, par terre, de Saint Marc à Saint Augustin: le voïage est de quatre-vingt lieues, & le chemin fort mauvais.

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

Quelques présens aïant disposé le Commandant Espagnol à nous donner des Guides pour Saint Joseph, qui est à trente lieues de Saint Marc, nous partîmes le 23; & nous suivîmes assez lentement la Côte pendant deux jours, après lesquels nos Guides nous firent entreprendre une traversée de trois lieues, pour entrer dans une espece de Canal, formé par le Continent, & par une suite d'Iles de différentes grandeurs. Sans eux, nous n'aurions jamais osé nous y engager, & nous aurions manqué la Baie de Saint Joseph. Cependant nos vivres diminuoient, & l'eau étoit fort difficile à trouver. Un jour, qu'aiant creusé à dix pas de la

Route de Saint Marc au Fort Saint Joseph.

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

Mer, ſur un terrein aſſez élevé, on n'en avoit tiré que de l'eau ſaumâtre, je m'aviſai de faire un trou ſur le bord même de la Mer & dans le ſable ; il ſe remplit auſſi-tôt d'une eau auſſi douce & auſſi claire que celle de la plus belle ſource : mais elle ne fut pas longtems à tarir, ce qui me fit juger que c'étoit de l'eau de pluie, qui aïant rencontré un fond dur, s'étoit amaſſée en cet endroit. Lorſque nous fûmes à la tête des Iles, nous allâmes à la voile juſqu'au ſoir. Alors le vent tomba ; mais la Marée, qui commençoit à deſcendre, y ſuppléa pendant toute la nuit. C'eſt la premiere fois que j'ai vû des marées reglées dans le Golfe du Mexique ; & nos deux Guides nous aſſurerent que depuis les Iles juſqu'à Penſacole, le flux eſt de douze heures, & le reflux d'autant. Le lendemain 26, un vent contraire nous retint dans une Ile aſſez bien fournie de bois, & longue de dix ou douze lieues, où les Alouetes & les Becaſſes ſont en abondance. Nous y vîmes auſſi quantité de Serpens à ſonnettes. Elle ſe nomme auſſi l'*Ile à Chiens* ; & de ſa premiere Pointe, nos Guides ne comptoient que dix lieues à Saint Marc, & quinze à Saint Joſeph : mais ils ſe trompoient

ſur cette derniere diſtance, qui eſt au moins de vingt lieues.

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

Le 27, nous échouâmes, à minuit, ſur un Banc d'Huîtres, auſſi larges que la forme d'un chapeau, & nous fûmes plus d'une heure à nous tirer d'embarras. Nos Guides nous firent aborder à la Maiſon de Campagne d'un Capitaine de la Garniſon de Saint Joſeph, où nous paſſâmes le reſte de la nuit. Nous n'étions plus qu'à ſept lieues de Saint Joſeph, & nous y arrivâmes le jour ſuivant, à cinq heures du ſoir. Nous y fûmes bien reçus du Gouverneur. Deux grandes Chaloupes Françoiſes y étoient arrivées du Biloxi, avec quatre Officiers qui venoient reclamer des Deſerteurs; mais ils ne les y avoient point trouvés, & nous crûmes les avoir apperçus le 24, dans une Barque à voile, qui avoit paſſé à quelque diſtance de nous.

Fort S. Joſeph & ſa deſcription.

Je ne crois pas qu'il y ait un lieu au monde, où l'on dût moins s'attendre à trouver des Hommes, ſurtout des Européens, qu'à Saint Joſeph. La ſituation de cette Baie, ſes rivages, ſon terroir, tout ce qui l'environne, rien ne peut faire comprendre la raiſon qui a porté les Eſpagnols à s'y établir. Une Côte platte, expoſée à tous

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

les vents, un ſable ſtérile, un Païs perdu, qui ne peut avoir aucune ſorte de Commerce, & qui ne peut même ſervir d'entrepôt; c'eſt le lieu qu'ils ont choiſi (76). Nous avions fait, avant eux, la même folie (77), mais elle a peu duré. Le Fort n'eſt pas ſitué dans la Baie même; il eſt au retour d'une Pointe recourbée, qui renferme une Ile, & n'eſt bâti que de terre, mais bien revêtu de paliſſades & monté d'une bonne artillerie. La Garniſon eſt nombreuſe, l'Etat Major complet; & presque tous les Officiers ont avec eux leurs Familles. Les Maiſons ſont propres, commodes, & fort bien meublées; mais dans les rues on a du ſable juſqu'à la cheville du pié. Les Dames ne ſortent que pour aller à l'Egliſe; & c'eſt toujours avec l'appareil & la gravité qui ſont propres à leur Nation. Nous fûmes traités à dîner par le Sergent Major, qui, s'étant trouvé à la Louiſiane, où il avoit été reçu avec politeſſe, voulut nous en marquer ſa reconnoiſſance (78). Il y mit le com-

Politeſſe d'un Sergent Major Eſpagnol.

(76) Par jalouſie des Etabliſſemens François à la Louiſiane.

(77) Voïez, ci-deſſous les Etabliſſemens des François.

(78) Il y avoit fait amitié avec M. Hubert, alors Commiſſaire Ordonnateur de la Colonie, qui étoit de la Troupe errante, & qui avoit avec lui ſa pe-

ble, en nous fourniſſant des vivres pour la ſuite de notre navigation. Nous partîmes le 30, avec les deux Chaloupes Françoiſes; & le Fort nous ſalua de cinq coups de Canon.

FLORIDE ESPAGNOLE. LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

On fit environ ſept lieues ce jour-là, jusqu'à l'entrée d'une Riviere qui ſort d'une Baie ouverte au Sud-Eſt, où nous mouillâmes. Vers minuit, nous profitâmes d'un bon vent, pour gouverner à l'Oueſt Nord-Oueſt. Toute la Côte court ſur le même air de vent, pendant vingt lieues, juſqu'à l'Ile Sainte Roſe, ſans un ſeul endroit pour s'y mettre à l'abri. Le 31, nous avions fait ces vingt lieues à quatre heures du ſoir; & nous mouillâmes derriere une Ile, qui ferme la grande Baie de Sainte Roſe, dont l'entrée eſt dangereuſe quand la Mer eſt groſſe. Le premier de Juin, profitant de la Marée qui commençoit à monter, nous fîmes une petite lieue, & nous entrâmes dans le Canal de Sainte Roſe, qui en a quatorze de long: il eſt fermé par une Ile de même nom, qui a toute cette lon-

Route de Saint Joſeph à Penſacole.

tite Fille, âgée de trois ans. Elle n'avoit été qu'ondoïée. Le Sergent Major ſouhaita que les cerémonies du Baptême lui fuſſent ſuppléés à Saint Joſeph, & cette Fête fut célébrée avec éclat. Il fut le Parrain; une Niece du Gouverneur fut la Maraine; & par une faveur rare, toutes les Dames Eſpagnoles furent du ſouper.

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

gueur, mais qui est fort étroite, & qui ne manque point de bois, quoiqu'elle paroisse toute couverte de sable. Le Continent est ici fort élevé, & porte diverses sortes d'arbres. Le terrein y est presqu'aussi sabloneux qu'à Saint Marc; mais pour peu qu'on y creuse, on rencontre l'eau. Toute la Côte fourmille de Gibier, & la Mer de Poissons. L'entrée du Canal est fort étroite : il s'élargit ensuite, & conserve, jusqu'à Pensacola, une demie lieue de largeur. Vers midi, nous doublâmes la *Pointe aux Chevreuils*, dont le détour fait le commencement de la Baie : on y tourne au Nord, puis au Nord-Est; & le Fort, qui n'est qu'une petite lieue plus loin, se fait appercevoir de cette Pointe. Nous y arrivâmes une heure après.

Origine de l'établissem. Espagnol.

La Baie, qui porte aujourd'hui le nom de Pensacole, aïant été découverte, suivant les Relations Espagnoles, par Pamphile de Narvaez, dans sa malheureuse Expédition de la Floride, Diegue de Maldonado, un des Capitaines de Fernand *Soto*, la reconnut de nouveau, & lui donna le nom de *Port d'Anchusi*. En 1558, Dom Tristan de Luna lui donna celui de *Baie Sainte Marie*. Dom André *de Pés*, Commandant de la Flotte de *Bar-*

Levento, l'aïant reconnu auſſi en 1693, ajouta au dernier de ces deux noms celui de *Galve*, à l'honneur du Comte de Galve, alors Viceroi de la Nouvelle Eſpagne. Ainſi cette Baie n'eſt connue, parmi les Eſpagnols, que ſous le nom de *Santa Maria de Galve*. Cependant celui de *Penſacola*, que portoient les Indiens du Canton, eſt demeuré à la Province. En 1696, Dom André d'*Arriola*, créé premier Gouverneur, en alla prendre poſſeſſion, & bâtit dans la Baie Sainte Marie de Galve un Fort à quatre Baſtions, qu'il nomma le *Fort Saint Charles* avec une Egliſe & quelques Maiſons. Tel étoit encore l'état de cette Place en 1719, lorſque les François en firent le Siége, ſous le commandement de M. de Serigny (79), au nom de la Compagnie d'Occident, qui ſaiſit l'occaſion d'une rupture paſſagere entre les deux Couronnes, pour ſe procurer le ſeul Port qu'il y ait ſur toute la Côte de la Floride, depuis le Canal de Bahama juſqu'au Miſſiſſipi. Dans le cours de la même année, le Fort Saint Charles fut pris par Serigny, repris par les Eſpagnols, & repris encore par les Fran-

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX. 1722.

Fort Saint Charles de Penſacole.

(79) Le détail précédent n'eſt pas tiré du Journal Hiſtorique.

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

Il est possédé par les François.

çois (80), qui le possédoient tranquillement lorsque nous y arrivâmes; mais il étoit en si mauvais état, qu'on ne paroissoit pas s'attendre à le garder. Le Commandant, nommé *Carpeau de Montigny*, étoit au Quartier général du Biloxi, & nous n'y trouvâmes que quelques Soldats. Il ne restoit du Fort Espagnol (81), qui avoit été pris deux ans auparavant par le Comte de Champmêlin, qu'une fort belle cîterne, qui a coûté, dit-on, quatorze mille piastres à bâtir.

Qualités de la Baie.

La Baie de Pensacole seroit un assez bon Port, si les vers n'y perçoient pas les Navires, & si son entrée avoit un peu plus de profondeur. L'*Hercule*, que montoit le Comte de Champmêlin, y toucha. Cette entrée est directement entre l'extrêmité occidentale de l'Ile Sainte Rose & un Récif: elle est si étroite, qu'il n'y peut passer à la fois qu'un Navire; & son ouverture est Nord & Sud. De l'autre côté du Récif, on trouve un second Canal, ouvert au Sud-Ouest, qui n'a de l'eau

(80) Voïez en le récit au Tome II. de l'Histoire de la Nouvelle France, p. 436 & suiv.

(81) Les François, après l'avoir repris, avoient ruiné les deux Bastions du côté de Terre, n'avoient conservé que les deux qui regardoient le Port, & y avoient laissé un Officier, deux Sergens, vingt Soldats & douze Sauvages. *Ibid.*

que pour les Barques, & qui eſt auſſi fort étroit. Le mouillage, dans la Baie, eſt par le long de l'Ile Sainte Roſe.

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

Nous partîmes de Penſacole, à minuit; & ſur les quatre heures du matin nous laiſſâmes à droite *Rio de los Perdidos*, Riviere célebre par le naufrage d'un Vaiſſeau Eſpagnol, dont la perte, & celle de l'Equipage entier lui ont fait donner ce nom. L'Ile *Dauphine* eſt cinq lieues plus loin, ſur la gauche. Entre cette Ile & celle de *la Corne*, qui n'en eſt éloignée que d'une lieue, il y a peu d'eau. La derniere de ces deux Iles eſt ſuivie d'une autre, que ſa figure a fait nommer l'*Ile ronde*. Vis à-vis eſt la Baie des *Paſcagoulas* (82), où ſe décharge une Riviere du même nom, qui deſcend du Nord. Delà nous ne mîmes qu'une heure à nous rendre au Biloxi.

Penſacole eſt reſtitué aux Eſpagnols.

Le ſage Voïageur, à qui l'on doit ces éclairciſſemens, ſe retrouvant dans la Colonie Françoiſe d'où il étoit parti, fut bientôt informé de la paix conclue avec l'Eſpagne, & de la double alliance entre les deux Couronnes. Un des articles étoit la reſtitution de Pen-

(82) Madame de Chaumont avoit une Conceſſion dans cette Baie.

ſacole. Cette Nouvelle fut apportée de Vera-cruz à la Louiſiane par Dom Alexandre *Walcop*, Irlandois, & Capitaine de Vaiſſeau dans la Nouvelle Eſpagne, ſur un Brigantin commandé par Dom Auguſtin Spinola. Ces deux Officiers ne diſſimulerent point que le deſſein des Eſpagnols étoit d'y faire un Etabliſſement conſidérable, & d'y tranſporter la Garniſon & tous les Habitans de Saint Joſeph. Dom Walcop en étoit nommé Gouverneur. On ne peut douter que ce Plan n'ait été ſuivi de l'exécution.

FLORIDE ESPAGNOLE. LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

Obſervation ſur la température de ce climat.

Le Voïageur ajoute deux obſervations, qui ne peuvent convenir qu'à cet article. Dans ſon retour, étant le 2 de Juillet Nord & Sud de Penſacole, d'où il vouloit aſſurer ſon point de Longitude, parceque celle de l'embouchure de Miſſiſſipi n'étoit pas encore bien fixée, il avoit le Soleil directement ſur ſa tête; & dans ſon Voïage des Martyrs au Biloxi, il avoit eſſuïé les plus grandes chaleurs du Solſtice, ſans pouvoir s'en garantir, non plus que des roſées qui tomboient en abondance pendant les nuits: cependant il ſouffrit beaucoup plus du chaud, dans le cours du mois de Juillet, qu'il n'en avoit ſouffert avant ſon naufra-

ge,

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

ge. Là-dessus, dit-il, il se souvint qu'il avoit été surpris plus d'une fois, de voir des personnes nées sous la Zone torride, se plaindre beaucoup des grandes chaleurs de France. Il avoit été dans le même cas au mois d'Avril. La différence, qu'il éprouvoit au mois de Juillet, ne pouvoit venir des vents; car ils étoient les mêmes, & il en eut toujours dans les deux saisons : ce n'étoit pas, non-plus, qu'il y fut plus accoutumé; car, ni lui, ni ses Compagnons, n'étoient pas sujets aux sueurs continuelles qui les avoient fort incommodés au mois d'Avril. Voici l'explication qu'il croit pouvoir donner. Au Printems, l'air est encore chargé de vapeurs, que l'Hiver y assemble : lorsque le Soleil s'approche, elles en sont d'abord embrasées : & voilà, dit-il, ce qui causoit ces chaleurs pesantes & ces abondantes sueurs, dont nous étions accablés au mois d'Avril. En Juillet, ces vapeurs étoient dissipées; & quoique le Soleil fût beaucoup plus près de nous, le moindre vent suffisoit pour nous rafraîchir, en émoussant la vivacité de ses raïons, presque perpendiculaires sur nos têtes. Or, en France, le Soleil ne dissipe jamais les vapeurs aussi bien qu'entre les

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX

1722.

Tropiques : du moins ſont-elles ici plus groſſieres ; & c'eſt ce qui produit, non la différence de la chaleur, mais celle de la ſenſation du chaud.

Obſervation ſur le Canal de Bahama.

La ſeconde obſervation regarde le Canal de Bahama. Le Vaiſſeau, ſur lequel on retournoit en France, n'aïant pû obtenir l'entrée du Port de la Havane où l'on avoit compté de s'arrêter, on prit le parti de s'avancer vers la Baie de Matance, & l'on y trouva d'autres obſtacles, qui déterminerent le Capitaine à continuer ſa route. Dans l'eſpace d'environ vingt-quatre heures, on découvrit, du haut des mats, les Terres de la Floride. A cette vue, on mit le Cap au Nord-Nord-Eſt : deux heures après on prit un peu plus de l'Eſt, & s'étant remis en route, on ſe trouva, deux autres heures après, dans le vrai courant qui mene au Canal de Bama. On alloit avec la viteſſe d'un trait. Nous vîmes en ce moment, dit le Journaliſte, l'*Adour*, ce même Vaiſſeau dans lequel nous avions fait naufrage, qui montroit encore un bout du mât, mais dont la carcaſſe étoit toute couverte d'eau ; & nous reconnûmes qu'il s'enfalloit bien qu'elle eut échoué vis-à-vis de la plus ſeptentrionale des Martyrs, comme on ſe l'étoit perſuadé d'abord, car

nous l'avions par notre travers à dix heures & demie du matin ; & vers une heure & demie, la derniere de ces Iles nous restoit au Nord. Vers les trois heures, on apperçut, de la Hune, un Brisant que nous allions ranger de bien près, & plus loin une Batture, qui avançoit beaucoup au large. Cette Batture est apparemment la fin des Martyrs ; & pour l'éviter, nous reprîmes du Sud & de l'Est pendant le reste du jour, avec le courant toujours au Nord : sur le soir, nous portâmes au Nord-Est. Le lendemain à midi, nous étions à l'entrée du Canal, par les vingt-cinq degrés trente minutes. A sept heures & demie du soir, on craignit d'être trop près de terre, & le Cap fut mis au Sud Sud-Est jusqu'à minuit, avec un très bon vent. Nous reprîmes la route à minuit, & le jour suivant nous ne vîmes plus de terre. Le soir, on se crut hors du Canal ; mais, par une sage précaution, le Pilote continua de faire le Nord-Nord-Est jusqu'à dix heures.

FLORIDE ESPAGNOLE. LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

Lorsqu'on est sorti du Canal de Bahama, la droite route, pour gagner l'Ile de Saint Domingue, seroit le Sud-Est : mais les vents, qui soufflent presque toujours de la partie de l'Est, ne

Route de ce Canal à l'Ile S. Domingue.

FLORIDE ESPAGNOLE.

LE P. DE CHARLEVOIX 1722.

permettent gueres de la prendre. Il faut s'élever par une ligne parabolique, jusqu'à la hauteur de la Bermude, qu'il seroit même à propos de reconnoître, s'il étoit possible, pour assurer son point de Longitude. C'est faute de cette connoissance, qu'on est quelquefois obligé d'aller jusqu'au grand Banc de Terre-neuve, avant qu'on puisse compter d'être assez à l'Est de tous les écueils qui sont au Nord & à l'Orient de l'Ile de Saint Domingue. Cependant on n'a pas toujours pris ce grand détour, pour aller du Golfe Mexique à cette Ile. Dans les premiers tems de la Découverte, après avoir suivi la Côte septentrionale de l'Ile de Cuba, jusqu'à la Pointe d'Itaque, qui en est l'extrémité Orientale, à quatorze lieues de Matance, on tournoit à droite, laissant à gauche toutes les Iles Lucaies, & celle de Bahama, qui est de ce nombre. C'est ce qu'on nomme à présent le vieux Canal de Bahama; route où l'eau ne manque point pour les plus grands Navires, mais si pleine d'écueils, qu'à peine les grandes Barques osent aujourd'hui s'y engager.

§ IX.

Etabliſſement & Deſcription de la Nouvelle Georgie.

REVENONS aux Etabliſſemens Anglois, dans l'ordre des tems, après l'avoir fait ceder à celui des lieux, dans l'article précédent. La plus méridionale & la plus récente des Colonies Angloiſes de l'Amérique eſt celle de la Georgie, qui s'eſt formée ſous nos yeux. Ses Fondateurs exiſtent encore. Leur vue, telle qu'ils la publierent en 1732, en obtenant des Lettres d'Etabliſſement qui portent cette date, fut de procurer une honnête ſubſiſtance à quantité de malheureux Citoïens, qui avoient beſoin de ce ſecours, & de délivrer en même-tems l'Angleterre d'une charge incommode. Ils inviterent dans ces termes, tous les Patriotes bien diſpoſés, à ſeconder une ſi charitable entrepriſe. Motifs de cet établiſſement.

Les Lettres roïales leur accordent, pour eux & pour leurs ſucceſſeurs, toutes les Terres qui ſont entre la Riviere de Savannah, le long de la Côte maritime, & la Riviere d'Alatamaha; avec les Iles ſituées devant la même Etendue de la conceſſion.

ETABLISSEM. ET DESCRIP. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

Côte, qui n'en ſont pas éloignées de plus de vingt lieues. C'eſt un Païs aſſez vaſte, au Sud de la Caroline, ſéparé de cette Province par la Riviere de Savannah, & bordé au Sud par celle d'Alatamaha, qui eſt grande & navigable. D'une Riviere à l'autre, du côté de la Mer, on prétend que ſon étendue eſt de cent vingt milles (81); & vers l'Oueſt, juſqu'aux Monts Apalaches, qui ſe retirent beaucoup dans cet eſpace, on ne lui donne pas moins de trois cens milles. Tout ce Païs fut érigé en Province particuliere, ſous le nom de *Nouvelle Georgie*, formé de celui du Roi d'Angleterre.

Une Compagnie ſe forme

Dès le mois d'Août de la même année, le Chevalier Heathcote, aïant expliqué aux Directeurs de la Banque les deux principaux objets de cette Conceſſion, y joignit d'autres avantages qui devoient en revenir à l'Angleterre, tels que de fortifier ſes Colonies d'Amérique, d'augmenter ſon Commerce, de multiplier ſes Vaiſſeaux, & ſur-tout de tirer de la ſoie crue de ſon propre fond; ce qui pouvoit lui égargner annuellement plus de cinquante mille livres ſterling,

(81) La premiere Relation dit, ſoixante ou ſoixante-dix milles.

ETABLISSEM. ET DESCRIP. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

qu'elle faisoit passer en Italie. Ensuite il déposa une somme considérable pour jetter les fondemens de l'entreprise, & son exemple fut suivi par un grand nombre de riches Particuliers, entre lesquels on en choisit vingt-trois (82) pour la direction générale. Le résultat de cette Assemblée ne fut pas plutôt publié, que toute l'Angleterre s'empressa de contribuer à l'exécution, & le Parlement donna dix mille livres sterling dans la même vue.

VOÏAGE DE M. OGLETHORPE. 1732.

Le 6 de Novembre, cent personnes de l'un & de l'autre sexe, choisies avec plus de soin qu'on n'en apporte ordinairement à cette Commission, furent embarquées à Gravesend, sur le Vaisseaux l'*Anne*, commandé par le Capitaine Thomas, avec toutes sortes d'instrumens, d'armes & de munitions. M. *Oglethorpe*, un des Directeurs, se mit à la tête de cette Troupe, pour regler les premieres démarches & présider à l'Etablissement. Le 15 de Janvier suivant, ils arriverent heureusement à la Caroline.

(82) Voici leurs noms, Mylord Shaftsbury, Mylord Percival, Mylord Tyrconnel, Mylord Limerick, Mylord Carpenter, MM. Digby, Oglethorpe, Georges Heathcote, Tower, Mock, Huks, Sleper, Eylis, la Roche, Vernon, Hales, Chandler, Frederik, l'Apôtre, Guillaume Heathcote, White, Kendal, & Bundy.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1733.

Ils y prirent des Guides, qui les conduisirent d'abord à Port-roïal. Le 18, M. Oglethorpe, aïant débarqué dans la petite Ile de Trench, laissa une garde sur la pointe de cette Ile qui commande le Canal, & qui est entre Beaufort & la Riviere de Savannah. Delà il se rendit à la Bourgade de Beaufort, où il trouva le plus officieux empressement à préparer des hutes pour la réception de sa Colonie. Pendant qu'on étoit occupé de ce travail, il alla visiter la Riviere de Savannah; & son premier choix pour l'Etablissement tomba sur un fort beau terrein, à dix milles de l'embouchure. Mais c'est à lui-même qu'il faut laisser ce récit, dans les termes de sa propre Relation.

» Dans le lieu que j'ai choisi, la Riviere forme un croissant, dont les » bords ont environ quarante piés de » hauteur dans sa partie méridionale. » Le sommet est fort uni, & forme » une Plaine qui s'étend de cinq ou » six milles dans le Païs, & de près » d'un mille sur la Riviere. Un Navire qui tire douze piés d'eau, peut » mouiller à quinze piés de la rive. » J'ai commencé la fondation d'une » Ville au milieu de cette Plaine, sur » le bord de la Riviere, vis-à-vis

» d'une Ile où le pâturage est excel-
» lent. La Riviere est large & d'eau
» douce ; du Quai de ma Ville on
» découvre la Mer ; & l'Ile des Tibi-
» goqui forme l'embouchure. De l'au-
» tre côté, la vue s'étend sur la Ri-
» viere, l'espace d'environ soixante
» milles. Rien n'approche de l'agré-
» ment de ce Païsage, entre de grands
» Bois qui bordent les deux rives.
» Tous mes gens arriverent ici le pre-
» mier de Février. Leurs Tentes fu-
» rent dressées avant minuit. J'écris
» le 19. La premiere Maison fut ache-
» vée hier après midi. Une petite Na-
» tion Indienne, la seule qu'il y ait
» autour de nous dans l'espace de cin-
» quante lieues, offre de se soumet-
» tre au Roi Georges, demande des
» Terres parmi les nôtres, & que ses
» enfans soient élevés dans nos Eco-
» les. Leur Chef, & son Favori qui
» tient le premier rang après lui dans
» la Nation, sont déja résolus d'em-
» brasser le Christianisme.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1733.

M. Oglethorpe ne chercha point d'autre nom pour sa Ville, que celui de la Riviere dont elle alloit faire l'ornement. Ainsi le premier Etablissement, ou, si l'on veut, la Capitale de la Nouvelle Georgie se nomme *Sa-*

Savanah, premiere Ville de la Nouvelle Georgie.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1733.

vannah. Une ſeconde Relation, du 20 de Février, acheve de faire connoître ſa ſituation ; » J'ai choiſi le lieu, où » ma Ville eſt ſituée, non-ſeulement » pour l'agrément de ſa ſituation, mais » encore parceque la bonté du terroir, » la fraîcheur des eaux, & d'autres ſi- » gnes, me perſuadent que l'air y eſt » fort ſain. Elle eſt garantie des vents » d'Oueſt & du Sud, les plus dange- » reux de ce Païs, par de vaſtes Fo- » rêts de Pins, la plûpart hauts de » cent piés. On ne voit point de mouſſe » ſur leurs troncs, comme ſur ceux » de la Caroline. J'ai fait meſurer la » largeur de la Riviere, qui eſt d'en- » viron mille piés.

Premiere Alliance de la Colonie avec les Indiens du Païs.

Les Indiens, qui cherchoient à ſe lier avec les Anglois, ſe nommoient les Gammacraus. Ils faiſoient partie d'une Nation conſidérable, qui a reçu le nom de *Lowercreek*, ou Indiens de l'Anſe baſſe, & qui eſt diviſée en huit Tribus, dont chacune a ſon Gouvernement. M. Oglethorpe fut averti que tous les Chefs demandoient à le voir, pour former une alliance réguliere avec la Nouvelle Colonie. Il les reçut dans un de ſes nouveaux édifices. Cette Audience, & les noms des Tribus & des Micos, paroiſſent avec dignité

dans ſa Relation. *Mico* ſignifie Roi, dans le langage de ces Indiens.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1733.

De la Tribu des Couetas : *Yahou-Laki*, Mico, & *Eſſa bou*, ſon Capitaine, ou ſon Général, fils du vieux Brinn, que les Eſpagnols avoient nommé Empereur des Anſes. Huit Hommes & deux Femmes à leur ſuite.

De la Tribu des Cuſſetas ; *Cuſſeta*, Mico, & *Tatchiglcutchi*, ſon Capitaine, quatre Hommes à leur ſuite.

De la Tribu des *Ouſichays* : *Ogiſe*, Mico ; & *Neathlouko*, ſon Capitaine. *Ougaki*, autre Capitaine, & trois Hommes de ſuite.

De la Tribu des *Checkaus* : *Outhle-teboa*, Mico ; *Thlentotluki*, *Figir*, & *Soutamilla*, Capitaines avec trois Hommes de ſuite.

De la Tribu des *Echetas* : *Chutabké* & *Robin*, deux Capitaines, dont le ſecond avoit été élevé chez les Anglois de la Caroline, avec quatre Hommes de ſuite.

De la Tribu des *Pulachucolas* : *Guil-lati*, Capitaine, & cinq Hommes de ſuite.

De la Tribu des *Oconas* : *Ouika-chumpa*, & *Kououo*, ſon Capitaine.

De la Tribu des *Euſaules* : *Tomau-mi*, Capitaine, & trois Hommes de ſa ſuite.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1733.

Le Mico des *Yamacraws*, qu'on range entre ces Indiens sans les distinguer par le nom de Tribu, se nommoit *Tomokichi*.

Tous les Micos & leurs Capitaines s'étant assis autour de M. Oglethorpe, Ouekachumpa, Vieillard remarquable par la hauteur de sa taille, fit un long discours, que l'Interprète réduisit aux articles suivans : » Les » Tribus établirent d'abord leurs an- » ciens droits sur le Pais qui est au » Sud de la Riviere de Savannah. » Quoique pauvres & sans lumieres, » celui qui avoit donné la respiration » aux Anglois leur avoit accordé la » même faveur. Mais elles étoient » persuadées que le grand Pouvoir, » qui faisoit son séjour au Ciel, & » qui avoit donné la respiration à tous » les Hommes, avoit envoïé les An- » glois pour l'instruction des Indiens, » de leurs Femmes & de leurs En- » fans; & dans cette confiance elles » leur cédoient volontiers leurs droits, » sur toutes les Terres dont elles ne » faisoient aucun usage. Le Mico as- » sura que ce n'étoit pas seulement » son propre avis, mais que c'étoit » aussi la résolution de huit Tribus » des Anses, dont chacune avoit te-

» nu Conseil à part, & qui s'étoient » accordées toutes à faire partir leurs » Chefs, chargés d'un présent des » richesses du Païs.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE. 1733.

Alors, tous les Indiens de la suite apporterent huit pacquets de peaux, qu'ils étendirent aux piés de M. Oglethorpe. Ouekachumpa lui dit que c'étoit ce qu'ils avoient de plus précieux, & qu'ils l'offroient de bon cœur. Il ajouta qu'il remercioit les Anglois de la bonté qu'ils avoient marquée au Mico Tomokichi, qui étoit son Parent, & à ses Indiens, qu'à la vérité Tomokichi étoit banni de la Nation, mais qu'il étoit Homme d'honneur, grand Guerrier, & que c'étoit son courage, sa prudence & sa justice qui avoient porté d'autres Bannis à le choisir pour leur Chef. Enfin il déclara que les Tribus n'ignoroient point la mort de quelques Anglois, tués par les Cherokis; & que si M. Oglethorpe le desiroit, elles étoient prêtes à vanger cette violence en portant le carnage & la désolation dans les Terres de ses Ennemis. Lorsqu'il eut fini son discours, Tomokichi entra, suivi de quelques Yamacraws, & faisant une profonde inclination, il demanda la liberté de parler: » J'étois, dit-il,

ETABLISSEM. ET DESCRIPT DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1733.

» un pauvre Banni. Je ſuis venu dans
» cette Terre, pour m'y établir auſſi
» près qu'il m'étoit poſſible du tom-
» beau de mes Ancêtres. Lorſque les
» Anglois ſont arrivés, j'appréhendois
» qu'ils ne me forçaſſent d'en ſortir;
» car je ſuis foible, & je manque de
» blé : mais ils m'ont confirmé dans
» mes poſſeſſions, & ils me fourniſ-
» ſent de vivres.

Articles du Traité.

Tous les Chefs des autres Tribus firent ſucceſſivement chacun leur harangue, qui revenoit à celle d'Ouekachumpa. Enſuite ils conclurent un Traité d'alliance perpétuelle, qui fut ſigné des deux Partis. M. Oglethorpe fit donner, à chacun des Micos & des Capitaines, un Fuſil & un Manteau. Les Hommes de ſuite reçurent quelques Pieces d'étoffe plus groſſiere, & d'autres préſens. On rapporte auſſi les articles du Traité. : I. Les Anglois promettoient de porter dans les Habitations des huit Tribus toute ſorte de Marchandiſes, & de les y vendre au prix dont on conviendroit. II. La reſtitution des biens enlevés ou perdus & la réparation des injures ſe feroient de bonne foi, de part & d'autre; & les coupables ſeroient jugés & punis ſuivant les Loix Angloiſes. III. Nulle

Habitation Indienne ne seroit exceptée du Commerce. IV. Les Anglois posséderoient toutes les Terres que les Indiens laissoient sans usage, à condition néanmoins que lorsqu'ils feroient quelque nouvel Etablissement, la séparation des Terres seroit marquée de bonne foi par les Chefs des deux Nations. V. Les Negres fugitifs seroient rendus par les Indiens, & conduits à quelque Bourgade Angloise ; & pour chaque Negre, s'il étoit pris au-delà de la Riviere d'*Okorivi*, les Anglois donneroient quatre pieces d'Etoffe, ou deux Fusils. VI. Les huit Tribus s'engageoient à chérir les Anglois comme leurs Freres ; & promettoient de ne jamais aider aucune autre Nation blanche à s'établir dans le Païs.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1733.

Il paroît, suivant les comptes de M. Oglethorpe, que les premiers frais de l'Etablissement ne monterent pas à plus de vingt-trois mille livres sterling. Outre les Passagers, qui furent embarqués aux dépens de la Direction, vingt-un Maîtres & cent six Domestiques firent le Voïage à leurs propres frais. Dès la premiere année, on comptoit dans la Colonie six cens dix-huit personnes : composées de trois cens vingt Hommes, cent treize Femmes, cent

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

deux Garçons, & quatre-vingt-trois Filles.

M. OGLETHORPE.

1734.

Retour de M. Oglethorpe, avec plusieurs Chefs Indiens.

En 1734, M. Oglethorpe revint en Angleterre, vers la fin de l'Eté, accompagné de Tomokichi, Mico des *Yamacraws*, de *Senanki*, Femme de ce Prince, de *Tonakoui* leur Neveu, d'*Hillispili*, Capitaine Indien, & d'*Apakouski*, *Stimaleki*, *Sintouki*, *Pinguitki* & *Vanpiki*, Chefs d'Habitations, avec leur Interprete. Ils furent logés au vieux Palais de Londres, où l'on prit soin de leur faire faire des habits, pour les faire paroître à la Cour, qui étoit alors à Kensington. Tomokichi présenta au Roi plusieurs belles plumes d'Aigles, qui, dans l'usage de ces Barbares, sont le plus respectueux de tous les présens, & fit à Sa Majesté Britannique un discours dont toutes les expressions furent soigneusement recueillies : » En ce jour, je vois la » majesté de votre face, la grandeur » de votre Maison, & la multitude » de vos Sujets. Je suis venu, au nom » de toute la Nation qui se nomme » les *Creecks*, pour renouveller la paix » qu'ils ont avec les Anglois. C'est » dans mes vieux jours que je suis » venu ; mais quoique je ne puisse es- » pérer de recueillir moi-même les

Discours de Tomokichi.

» fruits de mon voïage, je suis venu
» pour l'avantage de tous les Indiens
» des hautes & basses Anses, & pour
» demander qu'ils soient instruits de
» toutes les connoissances des Anglois.
» Ces plumes sont celles de l'Aigle,
» qui est le plus actif de tous les Oi-
» seaux, & qui vole sans cesse autour
» de nos Nations. Ces plumes sont
» un signe de paix dans notre Patrie,
» & nous les avons apportées pour
» vous les laisser, O grand Roi,
» comme le signe d'une paix éternel-
» le. O grand Roi! les moindres pa-
» roles qui me seront adressées par
» votre bouche, je les rapporterai fi-
» delement à tous les Micos de la Na-
» tion des Creecks.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE. 1734.

Sépulture d'un Indien à Londres.

Le jour suivant, un Indien du Cortége de Tomokichi étant mort de la petite vérole, on prit soin de le faire enterrer dans un Cimetiere de Londres, mais à la maniere de son Païs; c'est-à-dire que le corps enveloppé de deux pieces d'étoffe, entre deux planches liées d'une corde, fut porté dans une biere au lieu de la sépulture, & qu'on jetta dans la fosse non-seulement ses habits, mais une grande quantité de grains de verre & quelques pieces d'argent. Tomokichi passa quelque

ETABLISSEM. ET DESCR. PT DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1734. Tomokichi retourne en Georgie.

tems en Angleterre, & parut prendre plaisir aux amusemens qu'on lui procura. Il partit à bord du Vaisseau *le Prince de Galles*, commandé par le Capitaine *Dumbar*, qui étoit chargé de transporter en Georgie une trouppe d'*Emigrans* de Saltzbourg. Ces Protestans fugitifs arriverent à Savannah, le 17 de Décembre ; & le bruit s'y étant répandu que les Indiens Espagnols avoient passé la Riviere d'Ogiki, Dumbar sortit de celle de Savannah, pour ranger la Côte avec quelques autres Bâtimens Anglois.

Récit du Capitaine Dunbar.

1735.

Nous arrivâmes, dit-il dans sa Relation, à *Thunderbolet* le 8 de Janvier ; & les Terres nous y parurent si bien cultivées par les nouveaux Habitans, qu'elles promettoient une abondante récolte. Ils avoient fait de grands progrès, dans leur fabrique de pots de terre. Leur Bourgade n'avoit encore que trois Maisons achevées, mais l'enceinte étoit bien fortifiée. Ils avoient déja chargé de merrein une grande Barque, pour l'Ile de Madere. Nous allâmes passer la nuit à *Skidaway*, où les progrès surpasserent mon attente, pour les édifices & la culture des Terres. La garde ne laisse pas de s'y faire si régulierement, qu'il ne passe point

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1735.

une Chaloupe qu'on n'oblige d'amener, quoique la Batterie ne ſoit composée que de quelques petites Pieces de Campagne, qui ſont à la vérité en fort bon ordre. A deux milles de cet Etabliſſement vers le Sud, les nouveaux Colons ont une Barque d'obſervation, qui commande une grande étendue de côte, & qui eſt toujours prête à mettre en Mer. Nous viſitâmes toutes les Iles, juſqu'à celle de *Jekil*, & nous reconnûmes l'embouchure de la Riviere d'Alatamaha : mais, n'aïant rencontré que des Indiens amis de notre Nation, nous prîmes le parti de retourner à Savannah, où nous arrivâmes le 19 de Janvier.

Au mois de Mai 1735, le Fort de cette nouvelle Colonie étoit preſque achevé, & la Ville avoit déja quantité de bonnes Maiſons, dont quelques-unes étoient de brique. Au mois de Janvier ſuivant, cent cinquante Montagnards Ecoſſois y aborderent, dans le deſſein de s'établir ſur les Frontieres de la Province, vers les Etabliſſemens Eſpagnols ; mais après avoir longtems attendu M. Oglethorpe, qui n'étoit pas encore revenu de Londres, l'impatience leur fit prendre le parti de s'avancer vers les *Puïagas*,

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1735.

où ils se fixerent sur le bord de la Riviere d'Alatamaha, à douze milles de la Mer. Ils y bâtirent un petit Fort, un Magasin, une Chapelle & plusieurs Cabanes, sous le nom de *Darien.* Trois cens Anglois, qui arriverent à Savannah le mois suivant, consolerent les Habitans de n'avoir pû retenir les Ecossois.

Purysbourg, Etablissement Suisse de M. Pury.

Dans le cours de la même année, M. Pierre *Pury* de Neuchatel en Suisse, qui avoit été Directeur de la Compagnie des Indes en France, rassembla un grand nombre de ses Compatriotes, à la tête desquels il demanda au Gouvernement d'Angleterre la permission de former un Etablissement particulier dans la Nouvelle Georgie. Non seulement elle lui fut accordée; mais aïant obtenu de la Cour de France, à la priere de S. M. B., la liberté de s'embarquer à Calais, & s'y étant rendu avec sa Trouppe, les Anglois lui firent l'honneur de l'envoïer prendre par un Vaisseau de Roi, qui le transporta heureusement à Savannah. Il y bâtit une Ville, qu'il nomma Purysbourg, à vingt-quatre milles de celle des Anglois, sur le bord Septentrional de la même Riviere. On y comptoit cent Maisons dès l'origine.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1735.

Ebenezer, Etablissement des Emigrans de Saltzbourg

Les Emigrans de Saltzbourg avoient aussi formé leur Etablissement au-dessus de la Ville Angloise, & lui avoient donné le nom d'*Ebenezer* : mais divers inconvéniens, qu'ils n'avoient pû prévoir, les dégoûterent bientôt de cette situation, & leur firent souhaiter d'être transferés à l'embouchure de la Savannah. Le Baron *Van Reek*, qui les commandoit, n'eut pas plutôt appris le retour de M. Oglethorpe, qu'il le pria d'approuver ce changement. Aux motifs communs de sa Colonie, deux Ministres Saltzbourgeois, dont il s'étoit fait accompagner, joignirent celui d'arrêter d'autres Emigrans, qui étoient en chemin pour la Georgie, dans le dessein de s'établir plus au Sud, & qu'ils vouloient engager à demeurer avec eux. M. Oglethorpe ne rejetta point leur demande ; mais il voulut reconnoître, par ses propres yeux, la justice de leurs plaintes. Ce délai pouvoit passer d'ailleurs pour un Acte d'autorité, qui confirmoit le domaine des Anglois. Il fit, dans la même vue, non-seulement le Voiage d'Ebenezer, mais en même-tems celui des autres Etablissemens Etrangers. C'est à sa Relation qu'on s'attache ici.

M. Oglethorpe, visite les Colonies étrangeres.

Je me rendis d'abord à la Planta-

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1735.

tion Angloise du Chevalier François Bathurst, six milles au dessus de Savannah. J'y montai à cheval; & delà, passant par un Moulin à scier, établi par quelques Anglois, j'arrivai le soir du même jour à Ebenezer. Les Saltzbourgeois y avoient déja construit un beau Pont de bois, sur la Riviere. Leur Ville étoit composée d'un grand nombre de Cabanes, toutes de simples planches, à l'exception de quatre grands édifices de Brique & de Charpente, deux desquels tenoient lieu d'Eglise, & servoient aussi de logement aux Ministres: le troisieme étoit une Ecole, & le quatrieme un Magazin public. J'admirai que les Habitans pensassent à quitter un Etablissement si avancé, & je m'efforçai de leur ôter ce dessein; mais ils insisterent sur leurs motifs avec tant de prieres & de larmes, que je fus obligé de me rendre, & je promis de leur tracer le plan d'une autre Ville dans le lieu qu'ils desiroient. J'allai passer la nuit à la Plantation de M. Pury; & dès le lendemain je retournai à Savannah, d'où je partis aussi-tôt, pour aller prendre possession de l'Ile Saint Simon: ce fut un voïage d'environ deux jours. En arrivant dans cette Ile, je

fis mettre la main au travail. On eut bientôt élevé quelques Maisons de bois, couvertes de feuilles de Palmier, avec un Cellier & un Magasin. Je traçai le plan d'un Fort à quatre Bastions.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE. 1735.

Delà, j'allai visiter les Montagnards Ecossois, dans leur Ville de Darien. Ils me firent toute sorte d'honneurs, je les trouvai sous les armes, avec leurs *Plades* (83), leurs larges épées, leurs Targes & leurs Mousquets. En reconnoissance, je me fis habiller à leur mode, & je gardai cette parure pendant quelques jours que je passai avec eux. Ensuite, étant retourné à l'Ile Saint Simon, j'y pressai si vivement le travail, que dans l'espace de six semaines j'eus la satisfaction de voir le Fort achevé, & trente-sept Maisons régulierement bâties. Le Fort fut nommé *Frederica*. C'est un quarré régulier, flanqué de quatre Bastions, & ceint d'un fossé, avec quelques Ouvrages extérieurs, bordés d'une Palissade de Cédres. La Ville est derriere, dans un terrein commode, dont j'avois fait la division; & je mis chacun en possession de son espace, pour y

Darien, Ville Ecossoise.

Fort de Frederica.

(83) Sorte de vêtement, que les Montagnards d'Ecosse portent au lieu de Manteau.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1735.

bâtir, & l'améliorer à son gré (83). Tout ce qui avoit été déja semé & planté, dans les Terres voisines, fut déclaré commun pour l'utilité publique.

Quelques jours après mon arrivée dans l'Ile Saint Simon, le Mico Tomokichi & son Neveu, escortés d'un grand nombre d'Indiens, m'apporterent une provision de chair de Daims & d'autres Bêtes fauves, qui répandit l'abondance dans la Colonie. Ils me dirent que leur dessein étoit d'aller à la chasse du Bufle, jusqu'aux Frontieres Espagnoles ; mais jugeant qu'ils cherchoient l'occasion de tomber sur les Gardes d'Espagne, que notre foiblesse nous oblige de ménager, je leur fis suspendre leur projet, en leur disant que je voulois être de cette Expédition. Le lendemain ils me conduisirent dans une Ile, à l'embouchure du Détroit de Jerkil, où remarquant un terrein élevé qui commande la Riviere, je laissai un Détachement d'Ecossois, sous la conduite de M. Mackay, après leur avoir tracé le plan d'un Fort, dont ils souhaiterent que le nom fut *Saint André* : mais l'Ile fut nommée *Cumberland*.

(83) Cette nouvelle Ville étoit apparemment bâtie pour les Saltzbourgeois qui quittoient Ebenezer.

Le

Le jour ſuivant, nous paſſâmes le Glogother, autre bras de la Riviere d'Alatamaha; & je découvris une autre belle Ile, longue de ſeize milles, couverte d'Orangers, de Mirthes, & de Vignes ſauvages, à laquelle je donnai le nom d'*Amelia*. Le troiſieme jour, arrivant près de la Vedette Eſpagnole, les Indiens ſe diſpoſoient à fondre deſſus; mais pour leur en ôter le pouvoir, je les laiſſai dans une Ile, & deſcendant par la Riviere Saint Jean, je doublai la pointe Saint George, qui eſt la partie Septentrionale de cette Riviere, & la pointe la plus méridionale des poſſeſſions Angloiſes ſur la Côte du Continent, où les Eſpagnols ont une garde de l'autre côté de la même Riviere. Pendant ma courſe, j'avois donné ordre à M. Mackay de faire, avec un détachement, le chemin par terre depuis Savannah juſqu'à Darien, pour fixer la diſtance entre ces deux Villes. Il trouva ſoixante-dix milles en droite ligne, & quatre-vingt-dix par la route que les Lacs & les Marais permettent de ſuivre.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE. M. OGLETHORPE. 1735.

En 1738, le nombre des Maiſons étoit preſque doublé, dans la Ville de Savannah; ſans y comprendre d'autres nouveaux édifices, tels que des Ma-

Progrès de la Ville de Savannah.

ETABLISSEMENT ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1738.

gasins & des Atteliers. On y voïoit une Cour de Justice, consistant en trois Juges & un Greffier. La même année, il se forma au-dessus d'Ebenezer, que les Saltzbourgeois venoient d'abandonner, une autre Ville, nommée *Augusta*, dans un Canton si fertile, qu'un acre de terre y produit régulierement près de trente boisseaux de Maïz. Ce nouvel Etablissement attiroit déja une partie considérable du Commerce Indien, & l'on ne doutoit pas que ses avantages naturels n'en fissent bientôt une des plus florissantes Colonies des Anglois.

Fondation d'Augusta, & ses avantages.

La Ville d'Augusta est à deux cens trente-six milles, par eau, de l'embouchure de la Riviere de Savannah, & reçoit dans cet éloignement de fort grandes Barques. C'est là que tous les Indiens de la Caroline & de la Georgie portent leurs Pelleteries au Printems. On y comptoit, en 1739, six cens Européens,

1739.

avec une petite Garnison, que les Directeurs avoient crue nécessaire pour la sureté du Commerce. La situation de la Ville est sur un terrein de quelque hauteur, au bord même de la Riviere. Diverses routes, tracées vers les Etablissemens voisins, vers les *Chetckis*, Nation Indienne au Nord-

Oueſt, & vers la Vallée des Monts Apalaches, rendent les communications faciles à cheval & à pié. A l'Oueſt d'Auguſta ſont les Habitations des *Lowers Creeks*, ou des Anſes baſſes, dont la principale ſe nomme *Rouetas*, & ſur la Frontiere deſquelles on a bâti un Fort nommé *Albamas*. Au-delà, les premiers Peuples qu'on rencontre ſont les *Chickeſas*, dont les poſſeſſions s'étendent juſqu'au Fleuve du Miſſiſſipi. Les Anglois commençoient à ſe flatter qu'une étroite alliance, avec cette Nation, leur ouvriroit un commerce avantageux juſqu'à l'embouchure de ce Fleuve.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1739.

Nation des Chickeſas, qui s'étendent juſqu'au Miſſiſſipi.

On voïoit, dans le mêmè tems, pluſieurs belles Plantations au Sud de Savannah, deux petites Bourgades, nommées *Highute* & *Hampſtead* à quatre milles de cette Ville, & pluſieurs Villages en diverſes autres parties de la Province. Il s'en étoit formé auſſi quelques-uns, dans l'Ile Saint Simon; & la Ville de Frederica recevoit tous les jours de nouveaux accroiſſemens. L'induſtrie des Habitans les avoit fait parvenir, en ouvrant quantité de foſſés pour l'écoulement des eaux, à ſe faire au voiſinage de leurs murs une belle Prairie de trois cens vingt acres,

ETABLISSEMENT DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1739.

où ils trouvoient le double avantage de nourrir un grand nombre de Bestiaux & de recueillir beaucoup de foin. A peu de distance de la même Ville, le Camp de M. Oglethorpe avoit fait naître une Habitation réguliere, composée de Soldats mariés, auxquels il avoit accordé des Terres. Le nombre en devoit être assez grand, puisqu'avant son départ il apprit que dans une seule année ils avoient eu cinquante-cinq Enfans. On commençoit, dans tous ces Etablissemens, à brasser de la Bierre & d'autres liqueurs Angloises. Les Femmes s'emploïoient à filer du coton, dont elles faisoient des bas, de fort bonne qualité. Une Cour, établie à Frederica, étoit le Siége de la Justice pour toute la partie méridionale de la Province.

Disgraces arrivées à la Colonie.

Après le retour de M. Oglethorpe, qui avoit commandé long tems avec le titre de Général des forces de la Caroline & de la Georgie, une suite de disgraces arrêta tout-d'un coup le cours de cette prospérité. Les différends, qui s'éleverent entre l'Angleterre & l'Espagne, eurent de si fâcheuses influences en Amérique, que les Anglois s'y crurent autorisés à garder moins de ménagemens pour la Colo-

nie Espagnole de Saint Augustin. Ils l'attaquerent ; ils furent repoussés avec perte ; & les Espagnols aïant porté la guerre à leur tour dans la Nouvelle Georgie, y pousserent leurs entreprises avec plus de succès. Les Relations, auxquelles on s'est attaché jusqu'ici, sont d'un tems où la fin de ces hostilités étant incertaine, les Anglois se flattoient encore des plus belles espérances. L'Auteur, supposant que la Georgie doit être regardée comme une partie de la Caroline, qui appartient, dit-il, à l'Angleterre par des droits incontestables & reconnus des Espagnols mêmes, traite de prétention *insolente* la demande qu'ils en avoient faite, & ne doutoit point, ajoute-t'il, qu'ils n'en reçussent le châtiment qu'ils méritent. Mais il auroit senti que l'insolence n'étoit que dans son langage, s'il eut pu prévoir que loin de parvenir à se vanger des Espagnols, les Anglois, par de nouvelles disgraces qui n'ont pas paru moins justes à leurs Ennemis, ont eu l'humiliation de voir leur Colonie ruinée avant la fin de la guerre. On ignore quels efforts ils ont faits pour la rétablir, & par conséquent dans quel état elle est aujourd'hui.

ETABLISSEM. ET DESCRIPT. DE LA NOUVELLE GEORGIE.

M. OGLETHORPE.

1739.

Terminons l'article des Etablisse-

mens Anglois du Continent, par quelques Observations générales, qui portent leur date, & l'explication de leur source.

OBSERVATIONS GENERALES SUR LES COLONIES ANGLOISES DU CONTINENT DE L'AMERIQUE.

CE NE SONT pas seulement les Côtes, dit M. d'Ulloa (84), qui sont habitées & peuplées d'Anglois ; tout l'intérieur du Païs, à plus de cent milles de la Mer, l'est également. On n'y rencontre que des Villes, des Bourgades, des Villages & des Maisons de Campagne. Tout est défriché, cultivé, fertile. Ainsi cette laborieuse Nation jouit du fruit de son travail, & ne cesse de cultiver la terre, sans se reposer, comme d'autres, sur de vaines idées de fertilité naturelle du Païs. Boston, Capitale de la Nouvelle Angleterre, est si grande, si bien bâtie, si opulente, qu'elle peut être comparée aux plus florissantes Villes de l'Europe.

L'assemblage de tant de Nations différentes, qui composent les Colonies Angloises du Continent, rend le nombre de leurs Habitans si considérable, qu'elles forment un vrai Roïaume,

(84) Voïage historique de l'Amérique méridionale, &c. Tome 2, liv. 3, chap. 9. On n'en retranche que quelques traits d'éloquence un peu affectés.

dont l'étendue, quoique moins grande, sur la Côte, que celle de quelques autres Païs de l'Amérique, le cede à peu d'autes dans l'intérieur des Terres, qui ont d'ailleurs l'avantage d'être extrêmement peuplées. La diversité d'origine n'empêche point que tant de Colons ne soient soumis aux mêmes Loix civiles; mais quant à la Religion, la tolérance y est généralement établie pour toutes les Sectes connues. Il n'y a d'exceptée, que la seule Religion Romaine.

OBSERVAT. SUR LES COLONIES ANGLOISES DU CONTINENT DE L'AMÉRIQUE.

Tout le Païs abonde, particulierement, en bois de construction pour les Vaisseaux : aussi s'en fabrique-t'il une quantité considérable dans tous les Ports de ses Côtes. Cependant l'opinion commune est que ce bois n'est pas de la meilleure qualité, & que les Bâtimens qu'on en fait ne durent pas plus de huit ou neuf ans. Delà vient qu'on ne l'emploie gueres que pour les Belandres, les Brigantins, & d'autres Bâtimens du même ordre.

Des Contrées si peuplées ne sont sujettes au Prince, qu'autant que ses Loix leur plaisent. La douceur du Gouvernement le rend aimable. Un Gouverneur est regardé de tous les Habitans comme un Concitoïen, qui est

chargé de la sûreté commune & du bien public. Ils se taxent eux-mêmes, pour son entretien & pour la subsistance des Juges, sans aucune autre espece d'impôt, de Gabelle & de Tribut. C'est pour se maintenir dans la jouissance de ces exemptions, qu'ils ne souffrent ni Places fortifiées, ni Trouppes de Garnison; dans la crainte que le prétexte de les défendre ne devînt un piége pour leur liberté. Toutes ces Provinces peuvent être regardées comme une sorte de République, qui, suivant en partie les Loix politiques d'Angleterre, réforme, ou rejette, celles qui lui paroissent contraires à ses libertés. Les Villes, les Bourgs & les Villages sont ses Forteresses, & les Habitans en sont les Garnisons. Ils vivent entr'eux dans une union, qui les feroit prendre pour les Enfans d'une même Famille. Les Grands & les Riches ne s'y distinguent point des Pauvres par l'orgueil & le luxe. La diversité même de Religion, entre cinq ou six Sectes différentes, ne produit point les divisions ordinaires sur un point si délicat; &, ce que l'Auteur juge encore plus surprenant, la différence de Nation, entre des Européens, des Créoles, des Métifs &

OBSERVAT. GÉNERALES SUR LES COLONIES ANGLOISES DU CONTINENT DE L'AMÉRIQUE.

des Indiens, n'altere jamais la tranquillité du Gouvernement établi par les premiers. Une société si bien reglée ne sauroit manquer, dit-il, de s'accroître & de prospérer. Les jeunes gens s'y marient dès qu'ils ont atteint l'âge viril, parcequ'il leur est aisé d'acquérir de quoi subsister; le Païs est assez grand, assez fertile, pour fournir des Terres aux nouvelles Familles: & c'est ainsi que la propagation ne se relâche jamais; surtout dans une température d'air & sous des Loix, qui éloignent presqu'également les maladies & la débauche.

OBSERVAT. GÉNÉRALES SUR LES COLONIES ANGLOISES DU CONTINENT DE L'AMÉRIQUE.

Il est remarquable que dans une si florissante Colonie la monnoie courante ne soit pas de métal, & qu'elle ne soit que de papier, avec la forme ordinaire de la monnoie. Chaque piece est composée de deux feuilles rondes, collées l'une sur l'autre, & portant de chaque côté l'empreinte qui leur convient. Il y en a de toutes valeurs. C'est avec ces especes qu'on achete, qu'on vend, en un mot, qu'on fait tout le Commerce intérieur. Mais, comme le papier se salit & s'use, chaque Province a son Hôtel de Monnoie, où l'on prépare les Pieces. Ou-

Monnoies singulieres des Colonies Angloises de l'Amérique.

OBSERVAT. GÉNÉRALES SUR LES COLONIES ANGLOISES DU CONTINENT DE L'AMÉRIQUE.

tre cet Hôtel général, il y a des Maisons particulieres, pour la distribution. On y porte les pieces usées, ou trop sales. Des Officiers établis en remettent autant de neuves, qu'on en apporte de vieilles. Ils seroient deshonorés par le moindre défaut de bonne foi, & l'on n'a point d'exemple qu'ils en aient jamais manqué. M. d'Ulloa croit en trouver la raison dans les maximes des Quakers, qui furent chargés, dit-il, des premiers Reglemens, du maniment, de la distribution, de la fabrique des Monnoies, non-seulement dans la Pensylvanie dont ils furent les premiers Colons, mais dans d'autres Provinces où ils s'établirent. On sait qu'avec plusieurs rites extravagans, ces Sectaires sont estimables par l'exactitude qu'ils apportent à l'observation des Loix naturelles : ils la poussent jusqu'à la superstition : & l'on n'ignore pas non plus que tous les tourmens, imaginés en Angleterre pour les forcer à prêter les sermens prescrits par la Loi, n'aïant pû les y faire consentir, le Parlement se vit dans la nécessité de statuer que la simple parole des Quakers auroit la force d'un serment solemnel. Cette opiniâtreté, qui

mérite peut-être un meilleur nom, les a suivis dans les Colonies d'Amérique, où ils jouissent du même Privilége; & l'Auteur juge que l'exemple de leur droiture & de leur équité peut s'être communiqué aux autres Sectaires. Comme il est inoui, dit-il encore, que les Officiers de la Monnoie aient manqué à la confiance publique, ce seroit un scandale du premier ordre, que de former le moindre soupçon sur leur bonne foi.

OBSERVAT. GENERALES SUR LES COLONIES ANGLOISES DU CONTINENT DE L'AMERIQUE.

Les Négocians vendent les Marchandises de l'Europe, & reçoivent en paiement cette monnoie, dont ils achetent ensuite des Marchandises du Païs, qu'ils envoient vendre ailleurs par leurs Correspondans, & dont ils tirent de bonnes especes d'or & d'argent, pour les placer à la Banque de Londres. N'aïant besoin, ni d'or, ni d'argent monnoïé dans le Païs même, ils achetent avec les retours annuels de leurs gains toutes les Marchandises qui leur conviennent, & les font apporter à Boston pour leur compte; ce qui entretient le Commerce d'un côté à l'autre. Ainsi l'or & l'argent monoïés ne sortent point d'Angleterre; & les riches Habitans de Boston ont à la fois le ma-

OBSERVAT. GENERALES SUR LES COLONIES ANGLOISES DU CONTINENT DE L'AMERIQUE.

niement de deux fonds, celui des Marchandises & de la Monnoie de papier, & celui qui leur revient de la Banque, où le capital demeure toujours sans diminution (85).

(85) M. d'Ulloa fait profession de devoir ces lumieres au Marquis de *la Maison-forte*, qui aïant été fait prisonnier par les Anglois & conduit à Boston, y composa une Relation exacte de cette Colonie, dont il lui laissa prendre un extrait. *Ubi sup.*

FIN DU TOME LV.





